

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES

PAR
JEAN-FRANÇOIS CLOUTIER

LA DÉSILLUSION TRANQUILLE CHEZ LES INTELLECTUELS
QUÉBÉCOIS : LES CAS DE JACQUES FERRON ET
DE JEAN-PAUL DESBIENS

SEPTEMBRE 2010

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

Remerciements

Mes sincères remerciements à M. Pierre Lanthier, professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières, pour sa vigilante et patiente direction, ainsi que pour ses conversations enrichissantes tant au plan académique qu'humain.

Mes remerciements à Mmes Lucia Ferretti et Sylvie Taschereau, professeures à l'Université du Québec à Trois-Rivières pour leurs judicieux et pertinents commentaires lors de la correction de ce présent mémoire.

Je mentionne le dévouement empressé de Mme Nathalie Mailly, secrétaire au département des sciences humaines de l'Université du Québec à Trois-Rivières, pour les aspects administratifs inconnus des néophytes de la recherche universitaire.

Enfin, je souligne également mon éternelle reconnaissance pour mon père. Son constant support fut essentiel à la bonne marche de mes études et recherches.

Jean-François Cloutier

Résumé du mémoire

La Révolution tranquille comporte une série d'événements et de transformations capitales pour le Québec moderne. Cette ère de changements a mobilisé une pléiade de forces, de groupes et d'acteurs sociaux, parmi lesquels interviennent les intellectuels québécois : ils se sont engagés, en paroles, en actes et en écrits pour mettre de l'avant leurs idées et leurs valeurs. Dans le cadre de ce mémoire de maîtrise, deux intellectuels retiennent notre attention : Jacques Ferron (1921-1985), médecin et écrivain, louvoyant dans les milieux de la gauche québécoise, défendant les petites gens de sa municipalité de Ville Jacques-Cartier, réclamant le passage de la médecine privée à la médecine d'État et participant au passage du nationalisme canadien-français au néonationalisme québécois; et Jean-Paul Desbiens (1927-2006), frère mariste, mieux connu sous le pseudonyme du frère Untel, qui, avec ses *Insolences*, dénonce la vacuité de la langue, de l'éducation et de la pensée canadiennes-françaises pour ensuite, entre autres, œuvre à la mise sur pied de nouvelles institutions scolaires en tant que haut-fonctionnaire du ministère de l'Éducation créé en 1963.

À partir de 1970, Ferron et Desbiens expriment de sévères critiques sur les changements réalisés : plutôt que de répondre à leurs aspirations, les transformations politiques, sociales et culturelles les déçoivent grandement : ils développent, au cours des décennies 1970 et 1980, une désillusion profonde à l'endroit de la société québécoise contemporaine, une « désillusion tranquille ». Pour Ferron, la désillusion prend la forme d'une amère défaite personnelle. Pour Desbiens, elle se conçoit avant tout comme un conflit d'interprétation sur le sens même de la Révolution tranquille. Les deux chapitres, le premier consacré à Ferron et le second à Desbiens, sont construits de la même façon : la première partie, couvrant de 1960 à 1970, souligne leurs attentes et leurs engagements respectifs; la seconde partie, couvrant de 1970 à 1996, relate l'évolution des idées de chaque intellectuel afin de comprendre la formation de leur désillusion. En guise de conclusion, nous présentons une comparaison des « désillusions tranquilles » de Ferron et de Desbiens afin de mieux comprendre leur divergence d'appréciation de la Révolution tranquille, mais également de dégager quelques similitudes sur le phénomène de la désillusion tranquille au-delà du cadre de l'expérience personnelle.

Tables des matières

Remerciements	ii
Résumé du mémoire	iii
Introduction	2
Chapitre I – La désillusion tranquille chez Jacques Ferron	12
I – Les attentes (1955-1969)	19
A) <u>À la recherche de la justice sociale</u>	20
B) <u>Favoriser la médecine d'État</u>	23
C) <u>Une nouvelle identité, un nouveau pays</u>	24
II – La désillusion tranquille (1970-1985)	41
A) <u>L'impolitesse d'Octobre</u>	42
B) <u>Un médecin de transition</u>	53
C) <u>L'absurdité de la nouvelle civilisation</u>	62
D) <u>Nationalisme, identité, transmission : le silence de Ferron</u>	71
Chapitre II – La désillusion tranquille chez Jean-Paul Desbiens	83
I – Les premières armes (1960-1970)	91
A) <u>Le frère Untel (1959-1960)</u>	93
B) <u>De l'Europe au ministère de l'Éducation (1961-1970)</u>	98
II – Tout recommence en 1970 (1970-1996)	116
A) <u>La Crise d'Octobre : Desbiens contre les intellectuels</u>	118
B) <u>Le monde de l'éducation : Desbiens contre les artisans de la réforme scolaire</u>	127
C) <u>Jeunesse et religion : Desbiens face à la crise des valeurs</u>	138
D) <u>Le questionnement identitaire : Desbiens et la dernière frontière</u>	144
Conclusion	176
I – Comparer les attentes : à la source des différentes désillusions tranquilles	178
II – Comparer les désillusions tranquilles : éléments similaires, différentes finalités	180
Bibliographie	189

Introduction

La Révolution tranquille¹ occupe une place privilégiée dans l'imaginaire collectif du Québec contemporain. Pour le politicologue Léon Dion, cet état de fait peut se justifier comme suit :

[...] la Révolution tranquille doit en grande partie la ferveur qu'elle suscite à son symbolisme puissant dans l'esprit des contemporains, au caractère quasi magique qu'ils lui attribuent. La nostalgie ressentie aujourd'hui pour cette époque découle moins des changements socio-politiques eux-mêmes – finalement, on a oublié ce qu'ils furent et de quelles façons ils se produisirent – que d'un souvenir magnifié d'une transmutation des esprits et d'un bouillonnement des espoirs à l'origine de ces changements.²

Au cœur de la transmutation des esprits³ soulevée ci-haut, les intellectuels québécois ont joué un rôle déterminant par leur critique des institutions et des mentalités canadiennes-françaises et leur engagement au sein de la société en transformation⁴, alors qu'une mince frange de penseurs a tenté, tant bien que mal, de réactualiser l'héritage idéologique traditionnel en fonction de cette

¹ Tout au long de notre étude, nous aborderons la Révolution tranquille selon son « appellation large », c'est-à-dire qu'elle débute avec l'élection du premier gouvernement Lesage (22 juin 1960) pour se terminer par l'échec référendaire (20 mai 1980).

² DION, Léon. *La Révolution déroutée, 1960-1976*, Montréal, Boréal, 1998, p.58.

³ Pour de plus amples informations sur l'interprétation de la Révolution tranquille comme rupture entre le régime de la Grande Noirceur et la modernité québécoise, voir, entre autres : PELLETIER, Réjean. « La Révolution tranquille » dans Daigle, Gérard (dir.) *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1992, p.612-624 ; DUMONT, Fernand (dir.) *La société québécoise après 30 ans de changements*, Québec, IQRC, 1990. 358p ; LAFOND, Michel-Rémi. *La Révolution tranquille. 30 ans après, qu'en reste-t-il ?*, Hull, Éditions de Lorraine, 1992. 236 p. Toutefois, l'historiographie récente au sujet de la Révolution tranquille tend à interpréter les changements de la période en fonction des tendances socio-économiques et idéologiques déjà présentes au sein de la société canadienne-française bien avant le début des importantes réformes étatiques, plaçant ainsi la Révolution tranquille sous l'angle de la continuité. Voir à ce sujet, entre autres : BOURQUE, Gilles, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin. *La société libérale duplessiste*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1994. 435p ; LINTEAU, Paul-André et al. *Histoire du Québec contemporain : le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal Express, 1989. 834p ; ROY, Fernande. *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*, Montréal, Boréal, 1993. 127p.

⁴ L'historiographie sur le rôle et l'influence des intellectuels au cours de la Révolution tranquille porte principalement sur les intellectuels réformistes, progressistes et de gauche. Voir, entre autres : DION, Léon. *Québec 1945-2000 : les intellectuels et le temps de Duplessis*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993. 452p ; ANGERS, Stéphanie et Gérard Fabre. *Échanges intellectuels entre la France et le Québec (1930-2000). Les réseaux de la revue Esprit avec La Relève, Cité Libre, Parti Pris et Possibles*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004. 248p ; LAURIN, Nicole. « Genèse de la sociologie marxiste au Québec », *Sociologie et sociétés*, vol.37, no.2 (automne 2005) : p.183-207 ; DEGAGNÉ, Sébastien. « Sur la gauche et l'extrême gauche au Québec : 30 ans après mai 1968 », *Bulletin d'histoire politique*, vol.6, no.1 (automne 1997) : p.75-87

transmutation⁵. Au sein de cette confrérie, de cette même génération d'intellectuels, celle de l'après-guerre, participant activement à la Révolution tranquille, deux membres retiennent spécifiquement notre attention : Jacques Ferron (1921-1985), médecin et écrivain, louvoyant dans les milieux de la gauche québécoise, défendant les petites gens de sa municipalité pittoresque de Ville Jacques-Cartier, réclamant le passage de la médecine privée, sous l'emprise de l'arbitraire et de la cupidité des médecins, à la médecine d'État et contribuant à « gauchir le nationalisme », à concrétiser le passage du nationalisme canadien-français au néonationalisme québécois; et Jean-Paul Desbiens (1927-2006), frère mariste, mieux connu sous le pseudonyme du frère Untel, qui, avec ses *Insolences*, dénonce la vacuité de la langue, de l'éducation et de la pensée canadiennes-françaises pour ensuite, entre autres, œuvre à la mise sur pied de nouvelles institutions scolaires en tant que haut-fonctionnaire du ministère de l'Éducation créé en 1963.

Après plus de deux décennies d'engagement, Ferron et Desbiens s'avèrent pourtant très critiques envers la société québécoise sortie de la Révolution tranquille :

« La Révolution tranquille a été tout simplement un grand gaspillage d'argent, qui aurait pu être dépensé de manière beaucoup plus avantageuse ! »⁶

Jacques Ferron, 1983

« [Les *Insolences du frère Untel*] ont hâté un peu mais surtout contribué à organiser une nouvelle vue de la société. Vingt-cinq ans après, on peut déplorer que dans cette vaste opération des choses et des valeurs ont été perdues. »⁷ [sic]

Jean-Paul Desbiens, 1983

Des déclarations aussi sévères envers la société à laquelle chaque intellectuel a apporté sa contribution, sa parole et sa vision, méritent de plus amples explications. En effet, l'historiographie disponible sur Jacques Ferron et sur Jean-Paul Desbiens n'apporte qu'un éclairage très minime sur leur état d'esprit au crépuscule de la Révolution tranquille. Dans le cas de Jacques Ferron, l'historiographie comprend principalement des analyses où sont explorées les facettes de ses

⁵ L'apport de la droite intellectuelle à la veille et au cours de la Révolution tranquille demeure un sujet embryonnaire de l'historiographie. Voir : GÉLINAS, Xavier. « La droite intellectuelle et la Révolution tranquille : le cas de la revue *Tradition et Progrès*, 1957-62 », *Canadian Historical Review*, vol.77, no.33 (septembre 1996) : p.353-387

⁶ FERRON, Jacques et Pierre L'Héault. *Par la porte d'en arrière. Entretiens*, Montréal, Lanctôt éditeur, 1997, p.75

⁷ DESBIENS, Jean-Paul (le Frère Untel). *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, Saint-Nazaire, Éditions JCL, 1983, p.48.

œuvres littéraires et théâtrales; nous tenons à souligner l'ouvrage de Pierre L' Hérault⁸ puisqu'il nous a permis de saisir l'ensemble des ambiguïtés, des tensions et des symboles de l'écriture. En plus des études littéraires, mentionnons la biographie consacrée aux des trois premières décennies de la vie de l'intellectuel⁹. L'importance et la portée de la médecine comme thème de la pensée ferronienne, certes, ne sont pas passées inaperçues¹⁰, mais les études réalisées sur ce sujet ne tracent aucun lien entre l'évolution de la médecine au cours de la Révolution tranquille et la critique qu'en fait l'intellectuel. Luc Gauvreau¹¹ relève un retournement spirituel important chez Ferron : l'écrivain prend en charge son héritage religieux alors que la population déserte graduellement le catholicisme. Enfin, à l'intérieur de la dernière synthèse de la pensée de Ferron¹², l'auteure soulève bien l'angoisse et le doute qui habitent son esprit au cours des années 1970, sans toutefois en expliquer les raisons. Quant à l'historiographie sur Jean-Paul Desbiens, elle se concentre exclusivement sur le personnage du frère Untel : il est présenté soit comme un « contestataire persécuté », arrêté en pleine course par une condamnation de l'Église catholique¹³, soit comme une victime de la rigidité de la hiérarchie catholique à l'aube de la Révolution tranquille¹⁴; aucune recherche ne fait état de l'intellectuel au-delà du frère Untel, de l'ensemble de sa pensée au-delà de son premier essai.

En se détachant de la littérature strictement consacrée à Ferron et à Desbiens, il est possible de souligner que d'autres études, portant sur les intellectuels québécois et la Révolution tranquille, exposent un cheminement similaire aux deux intellectuels retenus, un engagement pour le changement débouchant sur une critique, voire un rejet des transformations survenues. Ainsi, par

⁸ L' HÉRAULT, Pierre. *Jacques Ferron, cartographe de l'imaginaire*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1980. 293p.

⁹ OLSCAMP, Marcel, *Le Fils du notaire. Jacques Ferron 1921-1949. Genèse intellectuelle d'un écrivain*, Montréal, Fides, 1997. 425 p.

¹⁰ SMITH, Donald. *Les idées sociales dans l'œuvre de Jacques Ferron*, Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1979. 4 microfiches. ; TASCHEREAU, Yves. *Le Portuna. La médecine dans l'œuvre de Jacques Ferron*, l'Aurore, 1975. 120 p. Collection « L'Amélanquier-essai ».

¹¹ GAUVREAU, Luc. « L'an premier de la mécréance » in « Jacques Ferron, le « Grand inannexable », *Possibles*, volume 29, numéro 3-4 (été-automne 2005) : p.127-138

¹² PAULIN, Marguerite. *Jacques Ferron. Le médecin, le politique et l'écrivain*, Montréal, XYZ éditeur, 2006. 165p.

¹³ DION, Léon. *Québec 1945-2000 : les intellectuels et le temps de Duplessis*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993. p.221-227. En effet, Jean-Paul Desbiens se verra contraint à l'exil en Europe par l'Église catholique, de 1961 à 1964.

¹⁴ DASSYLVIA, Martial. « L'Église catholique et « l'épreuve » de la Révolution tranquille. Première partie : la condamnation du Frère Untel ». *Bulletin d'histoire politique*, vol.10, no.2 (hiver 2002) : p.113-122.

son étude des écrits publiés par Lionel Groulx entre 1960 et 1967, Sylvie Beaudreau¹⁵ relève une tension énorme qui traverse l'esprit du vieux chanoine : il est séduit par la renaissance nationale liée à la Révolution tranquille mais il s'horifie de ses tendances « sécularisantes »¹⁶. Déchiré entre le changement et la tradition, Groulx prend le parti du traditionalisme et du catholicisme : il perçoit la Révolution tranquille non pas comme une articulation de la société canadienne-française à la vie moderne mais comme une crise spirituelle qui se solde, à son avis, dans la négation de son peuple, de son passé et de sa civilisation. Une autre étude, cette fois-ci de E.-Martin Meunier, analyse l'œuvre et l'engagement de Jacques Grand'Maison avant, pendant et après la Révolution tranquille, et ce, en lien avec la problématique des générations intellectuelles¹⁷. Meunier soulève d'abord le fait que Grand'Maison conçoit la *Grande Noirceur* comme une crise spirituelle où s'opposent le monde moderne et les préceptes chrétiens : il s'engage donc à la résorber¹⁸. Ses idées sont fort mal reçues par la génération des *baby-boomers*, le forçant, dès la fin des années 1960, à une réinterprétation de la Révolution tranquille, qui devient alors une création imposée par les technocrates, ce qui justifie son engagement dans un socialisme à visage humain, différent du sectarisme des marxistes. Vers 1979, l'engagement du chanoine s'essouffle et il se fait de plus en plus critique de la Révolution tranquille : une nouvelle cléricature technocratique s'est installée dans les rouages de la société : tout le discours de la Révolution tranquille a été confisqué au profit d'un discours politique et électoraliste. Après une période creuse, Grand'Maison se radicalise et attaque la dérive culturelle et le mode de vie de la société post-moderne¹⁹.

La perception de la Révolution tranquille en tant que solution à une importante crise spirituelle est davantage explicitée dans l'étude conjointe de Meunier et Warren sur l'éthique personnaliste²⁰. En s'intéressant à cette éthique chrétienne, importée d'Europe après la Seconde Guerre mondiale, les deux chercheurs mentionnent son influence auprès des intellectuels catholiques canadiens-français de l'après-guerre et dans leur critique du cléricalisme et de la

¹⁵ BEAUDREAU, Sylvie. « Déconstruire le rêve de nation. Lionel Groulx et la Révolution tranquille », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.56, no1 (été 2002) : p.29-61.

¹⁶ *Ibid.*, p.31

¹⁷ MEUNIER, E.-Martin. « Jacques Grand'Maison et la Révolution tranquille », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, volume 3, no.2 (printemps 2003) : p.149-191

¹⁸ *Ibid.*, p.154

¹⁹ *Ibid.*, p.170-177

²⁰ E.-Martin MEUNIER et Jean-Philippe WARREN. *Sortir de la « Grande Noirceur ».* L'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille, Sillery, Éditions du Septentrion, 2002. 207p.

religion telle qu'elle se pratique alors; cette critique a favorisé, au début de la Révolution tranquille, le passage rapide de l'Église à l'État²¹. L'éthique personnaliste se rétracte à la fin des années 1960, alors que l'État, moins animé par des aspirations morales, se transforme sous l'impulsion des valeurs technocratiques et de la rationalité instrumentale²². D'ailleurs, la montée de la technocratie et de la rationalité instrumentale comme tangente dominante de l'État québécois²³ s'avère une explication récurrente pour justifier le comportement des intellectuels au cours de la seconde moitié de la Révolution tranquille : un État interventionniste, qui semble ardemment souhaité à l'aube de 1960, fait l'objet de virulentes critiques à peine dix ans plus tard. Ainsi, Roland Parenteau affirme que les intellectuels auraient perdu leur légitimité aux yeux de l'État québécois lorsque ce dernier a été en mesure de constituer des centres de recherches et de programmation capables d'analyses et de recommandations²⁴. De ce fait, les intellectuels exclus des structures étatiques prirent diverses voies, en général hostiles aux pouvoirs publics et à ses œuvres, les deux plus importantes étant les idéologies marxiste et nationaliste²⁵. Léon Dion évoque également la montée de la technocratie et de la rationalité instrumentale, tout en renversant la perspective : pour le politologue, la Révolution tranquille devait d'abord permettre la modernisation de l'État québécois mais elle fut déroutée de sa mission par les intellectuels adeptes du socialisme et de l'indépendantisme, forçant *de facto* les dirigeants à se replier sur une gestion pragmatique et même la répression²⁶.

Le présent mémoire de maîtrise s'apparente aux études sur Lionel Groulx et Jacques Grand'Maison mentionnées précédemment. Nous avons choisi de suivre Jacques Ferron et Jean-Paul Desbiens, dans leurs textes, avant, pendant et après la Révolution tranquille, afin de comprendre leurs attentes par rapport à la mutation qui s'enclenche en 1960, de relever leurs

²¹ *Ibid.*, p.141.

²² *Ibid.*, p.169-170.

²³ Pour de plus amples informations sur la montée de la technocratie au sein de l'État québécois, voir SIMARD, Jean-Jacques. *La longue marche des technocrates*, Laval, Éditions Albert Martin, 1979. 198p. Pour ce dernier, la construction de l'État providence au Québec, entre 1960 et 1979, a permis la montée d'une nouvelle classe, les technocrates, qui ont envahi les appareils de la fonction publique et y ont imposé leurs modes de gestion reposant sur la rationalité et l'encadrement de la population. Il est étonnant de constater qu'une étude publiée il y a 30 ans fasse toujours figure d'autorité en la matière, et que le renouvellement historiographique à ce sujet soit pratiquement inexistant.

²⁴ PARENTEAU, Roland. « Les intellectuels et le politique dans les années 1960 », *Bulletin d'histoire politique*, vol.3, no.1 (automne 1994) : p.52

²⁵ *Ibid.*, p.52

²⁶ DION, Léon. *La Révolution déroutée, 1960-1976*, Montréal, Boréal, 1998, p.99-220.

engagements, de constater leur évolution au cours des décennies subséquentes et, finalement, de mieux saisir la relecture sévère qu'ils ont fait de la Révolution tranquille : ce cycle, des premiers espoirs, à l'orée de 1960, jusqu'à la déception, au cours des années 1970 et 1980, constitue ce que nous appelons la « désillusion tranquille ». Pour Ferron, sa désillusion prend la forme d'une amère défaite personnelle : ses attentes par rapport à la Révolution tranquille s'érodent au fur et à mesure que les changements se déploient; au terme de sa vie, en 1983, il avoue que les changements le dépassent complètement : l'intellectuel, le médecin et l'écrivain se sentent complètement dépossédés de leur utilité et leur vision du monde, à l'exception de la langue française, s'est complètement désagrégée. Pour Desbiens, sa désillusion tranquille se conçoit avant tout comme un conflit d'interprétation sur le sens même de la Révolution tranquille. Entre 1960 et 1970, les écrits et les engagements du frère mariste encouragent fortement l'idéalisation de la Révolution tranquille. À partir de son idéalisation, il juge et se prononce sur l'évolution de la Révolution tranquille : la plupart du temps, il accuse les acteurs sociaux (enseignants, syndicats, spécialistes de l'éducation, fonctionnaires, intellectuels de gauche, politiciens) d'avoir détourné de leur intention originelle les institutions créées entre 1960 et 1970.

À leurs désillusions, nous accolons le qualificatif « tranquille » pour trois raisons. En premier lieu, il s'agit d'un clin d'œil orthographique à la période étudiée : à la Révolution tranquille correspond la « désillusion tranquille ». De plus, le mot a pour avantage de souligner la période au cours de laquelle prend forme la désillusion : Ferron et Desbiens n'attendent pas la conclusion de la Révolution tranquille pour lancer leurs critiques, elles sont inscrites au cœur de la décennie 1970. Enfin, leurs désillusions sont « tranquilles » dans la mesure où elles sont passées presque inaperçues dans l'historiographie : dans le cas de Ferron, les diverses études de son œuvre relevant ses critiques sociales ne vont guère au-delà de 1976 alors que les critiques de Desbiens sont complètement éclipsées par le rayonnement des *Insolences du frère Untel*.

Notre approche centrée sur les personnes de Ferron et de Desbiens a pour effet de relayer le contexte historique de la Révolution tranquille au second plan, les transformations de la société québécoise n'étant mentionnées qu'à partir de la perception des intellectuels. Par contre, l'approche employée a pour avantage d'approfondir la connaissance sur les individus concernés, en particulier dans le cas de Desbiens, l'historiographie à son sujet se concentrant uniquement sur

son premier essai. Mais, plus que de témoigner de leur spécificité, nous voulons, par l'analyse de deux intellectuels, jeter les bases d'une comparaison. Ainsi, les parcours de Ferron et de Desbiens nous révèlent l'importance de « l'antériorité des écrits » dans la genèse de la désillusion tranquille. De plus, elle permet de dégager des similarités dans les mécanismes de la constitution de la désillusion tranquille : le poids des événements politiques, la place grandissante de la rationalité instrumentale dans la gestion de l'État, le rejet de la société de consommation, la perte du sentiment religieux et la réduction de l'identité québécoise au seul enjeu linguistique sont autant d'éléments qui ont contribué à la formation de leurs désillusions tranquilles, et ce, sans que les intellectuels en retirent nécessairement les mêmes conclusions. La comparaison de deux intellectuels aussi différents sur le plan idéologique, et qui ne se sont, à notre connaissance, jamais fréquentés, nous laisse également présager que la désillusion tranquille n'est point un phénomène strictement individuel mais générationnel, Ferron et Desbiens appartenant tous deux à la génération intellectuelle de l'après-guerre. Ces prémisses, nous le pensons, pourront servir à élargir notre compréhension du milieu intellectuel québécois entre 1960 et 1980.

Dans notre recherche sur la « désillusion tranquille », nous avons choisi de séparer la Révolution tranquille en deux temps, la date charnière étant 1970. Premièrement, l'évolution même de la Révolution tranquille « impose », en quelque sorte, l'année 1970 comme tournant décisif, alors que les effets des réformes de la décennie précédente se font pleinement sentir²⁷. Deuxièmement, l'année 1970 marque le début d'une profonde remise en question des intellectuels, de leurs engagements sociaux et de leurs projets collectifs²⁸. Troisièmement, le parcours même de nos intellectuels converge vers un changement de dynamique : pour Ferron, c'est la Crise d'Octobre et St-Jean-de-Dieu, deux expériences qui remettent fondamentalement en question ses attentes par rapport à l'émancipation collective et la médecine d'État, tout en affectant son rôle en tant qu'intellectuel; pour Desbiens, c'est le passage du ministère de l'Éducation au pupitre d'éditeur en chef de *La Presse*, une nouvelle fonction qui l'amène à s'exprimer sur tous les enjeux de la société québécoise.

²⁷ LINTEAU, Paul-André et al. *Histoire du Québec contemporain : le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal Express, 1989, p.421-429

²⁸ FORTIN, Andrée. *Passage de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, p.193-233

La première partie se consacre principalement à l'identification et l'explication des attentes de chaque intellectuel par rapport à l'ère de changements entamée en 1960 : pour Ferron, nous avons sélectionné ses engagements en faveur de la justice sociale, la médecine d'État ainsi que son entreprise politique et identitaire; pour Jean-Paul Desbiens, nous avons retenu ses *Insolences* comme première manifestation de ses attentes, les balbutiements de sa réflexion constitutionnelle prononcés à même son expérience européenne, l'impact de son passage dans le monde de la fonction publique québécoise ainsi que son deuxième ouvrage, *Sous le soleil de la pitié*, en tant que prise de position en faveur de la liberté individuelle, de rejet des aventures révolutionnaire et de l'affirmation de l'éducation en tant que projet collectif. La seconde partie, débutant en 1970 et se terminant, au plus tard, en 1996, relate l'évolution des idées de chaque intellectuel sous l'angle de la problématique de la « désillusion tranquille ». Chez Ferron, la Crise d'Octobre, les contrecoups de la médecine d'État, la montée de la société de consommation et le questionnement identitaire sont les tribulations de la Révolution tranquille conditionnant l'évolution de sa pensée; chez Desbiens, la Crise d'Octobre, les conséquences de la réforme scolaire, la crise des valeurs et le flottement identitaire agissent de même. En guise de conclusion, nous présentons une comparaison des « désillusions tranquilles » de Ferron et de Desbiens afin de mieux comprendre leur divergence d'appréciation de la Révolution tranquille, mais également de dégager quelques similitudes sur le phénomène de la désillusion tranquille au-delà du cadre de l'expérience personnelle.

Dans le cadre restreint de cette étude, nous ne pouvons analyser l'ensemble des écrits de ces deux intellectuels. Nous avons favorisé principalement leurs articles, qu'ils proviennent de journaux ou de périodiques. Plusieurs raisons justifient ce choix : en premier lieu, il s'agit d'une forme brève amplement utilisée par les deux intellectuels et qui n'a pas été employée aux fins d'une analyse sur leurs idées. De plus, l'article, de par sa nature, se veut (en théorie, du moins) l'expression d'une parole, d'une idée, liée à son contexte immédiat : ce type de source s'avère donc une fenêtre intéressante pour observer directement la position d'un intellectuel par rapport à un enjeu précis de l'actualité de la Révolution tranquille. À ce titre, les recueils d'articles dressés pour chaque intellectuel sont d'une richesse d'informations inestimable²⁹. Pour Ferron, nous

²⁹ DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Montréal, Éditions du Jour, 1973. 332p. ; DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, Ste-Foy, Éditions Le Griffon d'Argile, 1986. 438p. ; FERRON,

puissons à même ses échanges épistoliens, notamment ceux qu'il a avec André Major du groupe de *Parti Pris* et de l'intellectuel John Grube, pour reconstituer sa vision de la Crise d'Octobre et apporter quelques nuances sur son engagement néo-nationaliste. Dans le cas de Jean-Paul Desbiens, nous faisons appel à ses « journaux personnels », publiés entre 1993 et 2002, puisqu'ils contiennent quelques réflexions, quelques idées de l'intellectuel sur les conséquences de la Révolution tranquille, son prolongement dans les décennies 1980 et 1990. Évidemment, nous ne pouvons passer sous silence les œuvres majeures de chaque auteur. Dans le cas de Desbiens, cette production se limite à deux ouvrages, soit *Les Insolences du frère Untel* (1960) et *Sous le soleil de la pitié* (1965); l'importance de la diversification des sources prend ici toute son importance pour aborder les idées de cet individu. Il en va tout autrement pour Ferron : son apport à la culture québécoise comprend nombre de contes, d'historiettes, de romans et de pièces de théâtre. Ainsi, nous devons procéder à un choix parfois déchirant : étant donné les bornes temporelles que nous nous sommes imposées (1960-1980), nous laissons hors de notre analyse toutes les œuvres antérieures à 1960, ce qui comprend la majeure partie de son œuvre théâtrale. Nous mettons au second plan ses contes pour nous concentrer davantage sur ses essais ; à ce titre, nous portons une attention particulière aux ouvrages suivants : les *Historiettes* (1969), *Du fond de mon arrière-cuisine* (1973), *Escarmouches : la longue passe* (1975) et *La Conférence inachevée* (1987)³⁰. Enfin, nous ferons usage des entretiens que Ferron³¹ et Desbiens³² accordent, au terme de la Révolution tranquille; pour les deux intellectuels, il s'agit d'une occasion de tracer un bilan personnel et d'émettre une première et vive impression de leurs désillusions tranquilles.

Le lecteur attentif à notre description des sources retenues dans la conception de notre étude aura certainement relevé, avec justesse, la faible présence de « sources premières » issues des fonds d'archives personnelles de chaque intellectuel. Nous devons en effet nous soumettre à une énorme contrainte méthodologique, à savoir les interdits de non-divulgation des fonds respectifs ; le fonds d'archives de Jacques Ferron, déposé à la Bibliothèque et Archives nationales

Jacques. *Les lettres aux journaux. [Colligées et annotées par Pierre Cantin, Marie Ferron et Paul Lewis]*, Montréal, VLB éditeur, 1985. 586p.

³⁰ Les ouvrages mentionnés contiennent également quelques contes de Ferron. Toutefois, nous n'utilisons que les textes considérés comme des essais.

³¹ FERRON, Jacques et Pierre L'Héault. *Par la porte d'en arrière. Entretiens*, Montréal, Lanctôt éditeur, 1997. 318p.

³² DESBIENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, St-Nazaire, Éditions JCL, 1983. 190p.

du Québec³³ est protégé par sa descendance et nous n'avons pas obtenu la permission de diffuser quelque contenu que ce soit; le fonds d'archives de Jean-Paul Desbiens, déposé à l'Université du Québec à Chicoutimi, au moment de notre rédaction, n'est toujours pas accessible³⁴. Devant ses contraintes majeures, nous nous sommes rabattus, avec succès, croyons-nous, sur les sources publiées et disponibles au grand public.

³³ BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC. *Fonds Jacques Ferron – [1900-1995]*, 5.6m de documents textuels. Localisation : MSS424

³⁴ Aucune référence disponible.

Chapitre I : La désillusion tranquille chez Jacques Ferron

Au commencement de la Révolution tranquille, en 1960, Jacques Ferron, alors âgé de 39 ans, n'est pas un illustre inconnu qui apparait sur la scène publique à la faveur des changements ambiants. Au sein de l'univers littéraire québécois, il est déjà connu comme dramaturge (notamment : *la barbe de François Hertel*, 1951, *Le Licou*, 1951, *Les Grands Soleils*, 1957), même si la consécration vient avec la publication des *Contes du pays incertain* en 1962. Ses opinions sociales et politiques sont déjà esquissées dans la publication de lettres aux journaux (la première est publiée le 6 avril 1948 dans le journal *Le Canada*) ou l'adhésion à des partis politiques (il est membre et candidat du Parti social-démocrate de 1956 à 1960). Bref, au moment où nous commençons notre étude sur Jacques Ferron, nous trouvons un intellectuel tributaire d'une expérience de vie qu'il importe au moins de survoler rapidement. Cette étape préliminaire permettra de dégager quelques traits marquants de la pensée ferronienne et ainsi mieux comprendre le personnage que nous suivrons au cours des 25 dernières années qui suivent¹.

Jacques Ferron naît le 20 janvier 1921 à Louiseville, au sein d'une famille privilégiée : son père, Joseph-Alphonse Ferron, est le notaire du comté de Maskinongé alors que sa mère, Adrienne Caron, est issue d'une « vieille » famille mauricienne ayant produit nombre de personnages prestigieux². Dès son plus jeune âge, Ferron est exposé à une présentation immuable du monde divisé entre les « bons » et les « mauvais », présentation qui s'incarne à ses yeux dans la séparation du village de Louiseville et du village des « Magouas », des personnes défavorisées et marginalisées; c'est à cet univers manichéen que s'opposera plus tard l'écrivain³. Notons également au passage que la famille Ferron est une famille d'allégeance libérale, et ce, tant au niveau de la politique qu'à celui des idées, c'est-à-dire favorable aux libertés individuelles; l'éducation que reçoit le jeune Jacques est exceptionnellement ouverte pour l'époque et le lieu⁴.

¹ Notre présentation biographique doit beaucoup au travail biographique réalisé par Pierre Cantin et Luc Gauvreau (GAUVREAU, Luc (dir.) *Jacques Ferron, écrivain*, [En ligne], page consultée le 28 mars 2006, adresse URL : <http://www.ecrivain.net/ferron/>) ainsi qu'à la biographie de Marcel Olscamp (OLSCAMP, Marcel, *Le Fils du notaire. Jacques Ferron 1921-1949. Genèse intellectuelle d'un écrivain*, Montréal, Fides, 1997. 425 p.)

² OLSCAMP, Marcel, *Le Fils du notaire. Jacques Ferron 1921-1949. Genèse intellectuelle d'un écrivain*, Montréal, Fides, 1997, p.26-36

³ *Ibid.*, p.68

⁴ *Ibid.*, p.119

En 1936, il entreprend son cours classique au Collège Jean-de-Brébeuf. Son passage mouvementé (il est renvoyé deux fois du Collège) lui permet, entre autres, de développer son goût pour la culture littéraire française moderne, se distançant ainsi du discours social ambiant⁵; Valéry, Mallarmé et le philosophe Alain font partie de ses auteurs de prédilection⁶. Il est fortement impressionné par les enseignements du père Robert Bernier, enseignements qui compteront pour beaucoup dans son rejet du nationalisme tel que défini par Lionel Groulx⁷. Pendant ses années à Brébeuf, Ferron développe surtout son individualisme, son indépendance de caractère et de pensée, deux traits qui s'accentueront avec les années et qui expliqueront en partie certaines de ses futures prises de position sociales et politiques⁸.

En septembre 1941, Ferron entre à l'Université Laval afin d'y poursuivre des études de médecine; de ce choix de métier découle tout un pan de sa pensée sociale dont nous verrons quelques éléments au cours de la Révolution tranquille. Un autre événement déterminant pour la compréhension de la pensée ferronienne survient également lors de son séjour à Québec, à savoir son introduction, grâce à sa première femme, dans les milieux de la gauche communiste canadienne-française, dont il adopte en partie les idéaux progressistes⁹. Ferron entretient une certaine ambiguïté quant à ce compagnonnage communiste : non seulement sa durée demeure-t-elle floue¹⁰, mais l'adhésion au communisme n'est consentie que du bout des lèvres¹¹. Cette valse-hésitation intellectuelle témoigne cependant d'une constante de sa pensée, qu'il est possible de retrouver au cours des années 1960 à 1980 : une méfiance envers les regroupements idéologiques, quels qu'ils soient¹². Si, entre 1943 et 1949, Ferron se rapproche des communistes, c'est qu'ils partagent certaines sensibilités intellectuelles, dont l'antinationalisme et, après 1945, une aversion

⁵ *Ibid.*, p.180

⁶ *Ibid.*, p.178

⁷ *Ibid.*, p.186-188

⁸ *Ibid.*, p.171-174

⁹ *Ibid.*, p.269

¹⁰ Si nous devions dater avec précision la période où Ferron peut être considéré comme un communiste, nous avancerions l'année 1942 comme début (année probable de sa rencontre avec Magdeleine Therrien) et l'année 1949 (année de son arrestation lors d'une manifestation contre l'OTAN).

¹¹ *Ibid.*, p.271

¹² *Ibid.*, p.271

pour la guerre; le jeune Jacques développe, lors de ses années d'étude, une autre valeur qui influencera ses engagements politiques ultérieurs : le pacifisme¹³.

Toutefois, même pacifiste, Ferron s' enrôle dans l'armée, le 1^{er} juillet 1943, afin de couvrir les dépenses liées à ses études de médecine¹⁴. Diplômé en juillet 1945, il voyage, entre 1945 et 1946, d'un bout à l'autre du Canada, participant à l'effort de démobilisation de l'armée. Au cours de son périple canadien, il observe notamment que les relations entre les anglophones et les francophones sont souvent conflictuelles; cette observation marque le début de son long cheminement vers le nationalisme québécois¹⁵. Il conserve également un souvenir marquant de son passage à Fredericton, où il a une illumination sociale : il observe, en effet, une division entre le village de Devon et la ville de Fredericton similaire à celle de sa jeunesse, entre Louiseville et le village des Magouas. Par delà les frontières provinciales, Ferron y voit le même mépris des notables nord-américains pour les déclassés de la société¹⁶.

À la suite de sa démobilisation en juillet 1946, Ferron va pratiquer son métier dans la lointaine Gaspésie. Encore une fois, il y retrouve une dichotomie « grand village/petit village », incarnée par le hameau de Gros-Morne. Ce dernier village, hanté par une indigence extrême, sert de repoussoir aux bien-pensants de la région et leur permet d'afficher, à peu de frais, une certaine supériorité; c'est au cours de cette période (1946-1948) que Ferron oriente une partie de son combat contre cette projection trompeuse et développe, d'une façon plus générale, une compassion sincère pour les gens modestes et les sans-voix¹⁷. Il quitte la Gaspésie en automne 1948 pour emménager successivement à Montréal (1948-1949) puis à Ville Jacques-Cartier (Longueuil, 1949-1976). Tout au long de la décennie 1950, Ferron fait son chemin dans les milieux intellectuels et littéraires canadiens-français grâce à ses pièces, ses lettres aux journaux, ses *Historiettes* publiées dans la revue *L'Information médicale et paramédicale* et sa participation à des organisations politiques, notamment le Parti social-démocrate.

¹³ *Ibid.*, p.270-272

¹⁴ *Ibid.*, p.255-256

¹⁵ *Ibid.*, p.297-299

¹⁶ *Ibid.*, p.297

¹⁷ *Ibid.*, p.345-351

Au moment où nous commençons notre étude, Jacques Ferron a acquis, au cours des quatre premières décennies de sa vie, des traits de pensée caractéristiques, manifestes déjà chez le personnage qui s'apprête à traverser la Révolution tranquille. Ainsi, nous avons affaire à un intellectuel de gauche mais qui se méfie des regroupements idéologiques rigides, gardant toujours une certaine distance critique et une liberté de pensée. Par répugnance envers la violence et de la guerre, il a développé des convictions pacifistes. Nationaliste, il rejette la définition traditionnelle du nationalisme canadien-français et contribue à la faire glisser tranquillement vers la gauche, vers le néo-nationalisme québécois. Par son interprétation « grand village / petit village » et son côtoiemnt des gens parmi les plus défavorisés, il a développé à leur égard de la compassion et se bat pour leur donner une voix, pour les défendre du mépris que les élites peuvent leur porter. Quoique succinct, ce portrait de Jacques Ferron nous permet au moins de mieux comprendre l'enracinement de ses futurs engagements politiques et sociaux; il nous faut, par la suite, déterminer quelles formes ses engagements vont adopter au cours de la Révolution tranquille et comment ils vont contribuer à ce que nous appelons sa « désillusion tranquille ».

Pour ce faire, nous avons divisé, à partir de notre familiarité avec le corpus ferronien, la période s'échelonnant de la veille de la Révolution tranquille (environ 1955) à la mort de Jacques Ferron (1985) en deux temps. Le premier segment, couvrant les années 1955 à 1969, peut se définir comme la période d'expression des attentes de Ferron alors que la société canadienne-française est en pleine mutation. Loin de s'exprimer dans un programme bien défini, ses attentes se manifestent plutôt au travers des différentes causes dans lesquelles il s'engage : ses combats pour une justice équitable, pour le respect des habitants de Ville Jacques-Cartier, pour le gauchissement du nationalisme québécois ou pour l'établissement d'une médecine d'État en sont quelques exemples. S'il est possible de qualifier l'ensemble de cette période dans le parcours intellectuel de Ferron, nous dirions que l'enjeu initial est la possibilité de *rêver le pays*¹⁸, autrement dit, d'agir, par les engagements et les écrits, sur la réalité sans avoir à se soumettre constamment aux impératifs d'ordre technique ou économique.

¹⁸ L' HÉRAULT, Pierre, *Jacques Ferron, cartographe de l'imaginaire*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1980, p.243

Le deuxième segment, regroupant les années 1969 à 1985, est traversé par une série d'événements qui marquent la pensée ferronienne au point de générer une graduelle désillusion par rapport aux attentes exprimées au cours des années antérieures. Le premier est la Crise d'Octobre, en 1970. En effet, cette Crise déclenche chez Ferron une longue réflexion sur la question nationale, la possibilité de réaliser pleinement le pays dont il a rêvé et, par extension, sur l'utilité même de son œuvre littéraire et de ses engagements. L'interrogation ferronienne se trouve également amplifiée par l'observation de la montée d'une rationalité instrumentale qui subordonne, entre autres, le développement de la médecine d'État ou le développement urbain du Québec; s'il est encore possible de rêver le pays, il devient de plus en plus difficile d'agir sur ce dernier.

Les années 1973-1980 sont habitées par un thème majeur, et ce, tant dans son œuvre que dans sa vie personnelle : la folie. En effet, les trois premières années (1973-1976) sont consacrées à la dénonciation des aberrations de la psychiatrie au Québec. Sous le prisme ferronien, la folie, plus qu'une maladie, est une dépossession de soi-même; il n'en faut pas plus pour tracer une analogie avec le Québec qui, dans la folle spirale de changements, perd graduellement son identité. Les quatre années suivantes (1976-1980), Ferron s'efface de la vie publique, terrassé par une grave dépression et une tentative de suicide¹⁹. Cet élément de sa vie personnelle complique notre appréciation de son cheminement puisqu'il est impossible d'en évaluer l'impact psychologique et, de ce fait, l'influence sur la pensée ferronienne dans les années subséquentes. Autrement dit, il nous est impossible de déterminer si la dépression et la tentative de suicide de Ferron interfèrent avec le développement de sa désillusion tranquille (ou vice versa) et, si c'est le cas, quel en est le poids. Aux fins de la recherche, nous supposerons que sa tentative de suicide a probablement contribué à sa désillusion tranquille, en accentuant le sentiment de fatigue générale déjà perceptible au début des années 1970.

La désillusion tranquille de Ferron trouve son aboutissement au crépuscule de sa vie, entre 1980 et 1985. Alors qu'il était possible, au début des années 1960, de rêver le pays et d'interpréter

¹⁹ Tentative attestée, entre autres, par la lettre du 28 octobre 1976 à John Grube [FERRON, Jacques. *Une amitié bien particulière. Lettres de Jacques Ferron à John Grube*, Montréal, Boréal, 1990, p.129] et par la correspondance avec Julien Bigras [BIGRAS, Julien et Jacques Ferron. *Le désarroi. Correspondance*, Montréal, VLB éditeur, 1988. 176p.]

l'écriture comme une victoire de l'imaginaire sur la réalité²⁰, l'écrivain se voit nier, par la défaite référendaire de 1980 et le rapatriement de la Constitution de 1982, cette même possibilité. La conjoncture politique du début de la décennie 1980 conclut, en dernière instance, une tendance qui se construit au cours de la Révolution tranquille, à savoir un sentiment de distanciation grandissant, entre le rêve, l'imagerie ferronienne sur le Pays, et les axes de développement politiques, sociaux et culturels du Québec. Alors que Ferron s'attache, dans sa littérature, ses écrits, son action et ses interventions à recréer une société originale en accord avec ses principes fondamentaux, son milieu immédiat poursuit une mutation qui, par certains de ses aspects, diffère largement de sa vision et le déçoit; il se retrouve, à la fin de sa vie, devant une société dans laquelle il ne se reconnaît pas, un assemblage fonctionnel, un « grand gaspillage d'argent »²¹. Une société qui, d'autre part, n'accorde qu'une importance symbolique, littéraire, à son œuvre²², évacuant toute sa portée, toute sa rêverie mobilisatrice. N'étant plus complices de la population, l'œuvre et l'action de Jacques Ferron sombrent dans l'abîme des perturbations politiques de 1980.

Loin de prétendre à une parfaite connaissance de tout ce qui a été écrit par et sur Ferron, nous avons procédé à une sélection qui nous apparaît, dans le cadre de notre recherche, cohérente. Ainsi, nous avons privilégié l'article, qu'il soit paru dans un journal ou dans un périodique : cette forme brève, amplement employée par Ferron, témoigne d'un engagement de l'intellectuel dans une situation liée à l'actualité de la Révolution tranquille; elle constitue donc une fenêtre privilégiée pour retracer ses prises de position, voire, leur évolution, et analyser leur participation dans la formation de la désillusion tranquille. Nous tirerons la majeure partie des articles des recueils des *Lettres aux journaux*²³, des *Escarmouches*²⁴, des *Historiettes*²⁵, et des *Chroniques littéraires*²⁶. Nous utiliserons également, lorsqu'il sera pertinent de le faire, une partie de sa

²⁰ L' HÉRAULT, Pierre, *Jacques Ferron, cartographe de l'imaginaire*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1980, p.13

²¹ FERRON, Jacques et Pierre L' Héault. *Par la porte d'en arrière. Entretiens*, Montréal, Lanctôt éditeur, 1997, p.75

²² C'est, du moins, l'interprétation que nous donnons aux réflexions de Jacques Ferron sur la réception du Prix David, en 1977. Voir FERRON, Jacques et Pierre L' Héault. *Par la porte d'en arrière. Entretiens*, Montréal, Lanctôt éditeur, 1997, p.143-144

²³ FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*. Colligées et annotées par Pierre Catin, Marie Ferron et Paul Lewis. Préface de Robert Millet, Montréal, VLB éditeur, 1985. 592p.

²⁴ FERRON, Jacques. *Escarmouche, la longue passe*, Ottawa, Leméac, 1975. 2 tomes

²⁵ FERON, Jacques. *Historiettes*, Ottawa, Éditions du Jour, 1969. 179p.

²⁶ FERRON, Jacques. *Chroniques littéraires, 1961-1981*, Montréal, Lanctôt éditeur, 2006. 642p. Collection « Cahiers Jacques-Ferron » Édition préparée par Luc Gauvreau.

correspondance; par exemple, la correspondance que Ferron entretient avec John Grube constitue, à notre avis, une mine d'information de premier ordre quant à son interprétation de la Crise d'Octobre 1970 ainsi que du rapatriement de la Constitution de 1982²⁷. De plus, nous comptons user des *Entretiens* qu'il réalise en 1983²⁸, ces derniers constituant un précieux témoignage, un bilan que trace Ferron de sa vie, de son œuvre, de ses engagements et de la Révolution tranquille. Enfin, nous compléterons l'étude de sa désillusion tranquille en puisant dans son œuvre littéraire, notamment *Les confitures de coings*²⁹, *Le Salut de l'Irlande*³⁰, *Papa Boss*,³¹ *Les Roses sauvages*³², *Rosaire*³³, *L'amélanchier*³⁴, *Du fond de mon arrière-cuisine*³⁵ et *La Conférence inachevée*³⁶. Étant donné la facture de cette recherche, nous devrons délaisser, l'ensemble de son théâtre ainsi que ses recueils de contes.

Enfin, nous voudrions mettre en relief deux éléments que nous jugeons intrinsèques pour décrire sa désillusion. D'une part, nous croyons que l'orientation que donnent les dirigeants politiques (ceux qui représentent le gouvernement québécois en tête) et socio-économiques à la Révolution tranquille ne correspond pas aux attentes de Ferron. Le cas de la médecine d'État illustre bien notre propos : si Ferron milite en faveur de la médecine étatique au cours des années 1960, il est loin d'approuver la tangente que lui donnent les forces combinées de l'État et de l'institution médicale. En d'autres termes, la critique ou l'opposition de Jacques Ferron à certaines orientations de la Révolution tranquille est attribuable, en grande partie, à des acteurs et des forces situés à des endroits décisionnels stratégiques : la Révolution tranquille le dépasse « par le haut ».

²⁷ FERRON, Jacques. *Une amitié bien particulière. Lettres de Jacques Ferron à John Grube*, Montréal, Boréal, 1990. 255p.

²⁸ FERRON, Jacques et Pierre L' Hérault. *Par la porte d'en arrière. Entretiens*, Montréal, Lanctôt éditeur, 1997. 318p.

²⁹ FERRON, Jacques. *Les confitures de coings*, Montréal, l'Hexagone, 1990 (1972). 193p.

³⁰ FERRON, Jacques. *Le Salut de L'Irlande*, Outremont (Mtl), Lanctôt, 1997. 148p. Collection PCL, Petite Collection Lanctôt.

³¹ FERRON, Jacques. *Papa Boss suivi de La créance*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1990. 147p.

³² FERRON, Jacques. *Les Roses sauvages*, Montréal, VLB éditeur, 1990. 246p.

³³ FERRON, Jacques. *Rosaire. Précédé de L'exécution de Maski*, Montréal, VLB éditeur, 1981. 197p.

³⁴ FERRON, Jacques. *L'amélanchier*, Montréal, VLB éditeur, 1977. 149p.

³⁵ FERRON, Jacques. *Du fond de mon arrière-cuisine*, Montréal, éditions du jour, 1973. 290p.

³⁶ FERRON, Jacques. *La conférence inachevée. Le pas de Gamelin et autres récits*, Montréal, VLB Éditeur, 1987. 238p.

D'autre part, nous croyons que la désillusion tranquille représente chez Ferron un phénomène total. En effet, si elle comprend une part de critiques des décisions, des orientations ou des structures qui ont été mises en place au cours des années 1960-1980 et de leurs effets sur la société québécoise, elle va bien au-delà de la simple amertume; elle est l'expression de l'effondrement de la vision du monde de l'intellectuel. Pour Ferron, la Révolution tranquille s'avère être l'occasion de *rêver le pays*, d'agir sur lui par la force de la littérature, de l'imaginaire, des idées; sa vision du monde se construit sous l'égide d'une rationalité culturelle, c'est-à-dire la recherche de nouvelles valeurs pour la société dans laquelle l'intellectuel s'inscrit, et ce, sans égard à leur aspect pratique³⁷ : les idées mènent le monde³⁸. Or, au fur et à mesure que se déroule la Révolution tranquille, le Pays se détache et s'éloigne, de la vision ferronienne, et frôle l'irréconciliable; pour Ferron, cela signifie une négation complète de son œuvre littéraire et intellectuelle puisqu'elle est consacrée à la primauté du rêve, de l'imaginaire pour agir sur la réalité; son action est devenue, à tout de moins, inopérante, sinon insignifiante, une « œuvre mineure ». Qui plus est, face à « l'effondrement du monde », Ferron ne laisse présager rien d'autre qu'une amère résignation ; seule une volonté de préserver un dernier trait identitaire, la langue française, tranche quelque peu avec son état d'esprit de l'après-Révolution tranquille.

I – Les attentes (1955-1967)

Dans les années précédant la Révolution tranquille, Jacques Ferron s'inscrit pleinement dans la mouvance qui veut que les intellectuels contribuent au mouvement historique, que ce soit par ses pièces de théâtre, ses lettres aux journaux, ses historiettes, ses contes ou ses romans. Par ses écrits, il expose ses attentes, ses aspirations, sa vision de la société canadienne-française (se transformant peu à peu en société québécoise) sans toutefois ériger un système idéologique ou une grille d'interprétation rigide pour expliquer et orienter les nombreux changements qui ponctuent la décennie 1960; il prend plutôt position face à des situations, des enjeux bien définis et ancrés au cœur de la « mutation de l'espèce », au cœur de la mutation de son « pays ». Dans un premier temps, nous survolerons le combat de Ferron contre les préjugés envers les citoyens de Ville Jacques Cartier et contre l'usage abusif, par les autorités judiciaires, de la menace de la Pègre; nous en retirerons ainsi deux attentes qu'il entretient face à la conception de la Justice, à savoir

³⁷ DION, Léon. *La Révolution déroutée, 1960-1976*, Québec, Éditions du Boréal, 1998, p.58

³⁸ FORTIN, Andrée. *Passage de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, p.97-282

qu'elle doit respecter la dignité et la liberté de l'individu. En un deuxième temps, nous mentionnerons sa critique de la profession médicale au Québec ainsi que son parti pris en faveur de l'établissement de la médecine d'État pour y remédier. Enfin, nous nous attarderons sur son nationalisme, ses efforts l'amener plus à gauche, sa préséance pour la langue française ainsi que les voies de son expression politique.

A) À la recherche de la justice sociale

L'un des premiers combats qu'il entreprend se situe dans le prolongement « naturel » de son expérience gaspésienne; s'il s'acharne à la défense de la dignité des indigents du village de Gros-Morne, il en fait tout autant pour les habitants de Ville Jacques-Cartier, ce *farouest* de la rive sud. En effet, la municipalité située en marge de la Ville de Longueuil recèle un « pittoresque » où Ferron puise matière et décors pour ses écrits³⁹: fondée en 1947, Jacques-Cartier devient rapidement une ville-champignon dont les infrastructures ne répondent pas au rythme affolant de sa croissance démographique : il n'y a pas d'égouts ni de rues pavées. Les maisons sont construites au jour le jour, et de façon « artisanale », par une population issue principalement des couches populaires et défavorisées, attirée par le travail et la possibilité d'être propriétaire à faible coût⁴⁰. En somme, Ville Jacques-Cartier recèle, au cours des décennies 1950-1960, toutes les qualités pour devenir un repoussoir, un « petit village », aux yeux des bien-pensants et des notables, en particulier ceux de la ville voisine de Longueuil⁴¹. Cela devient probant au cours de l'élection municipale de 1960 alors que le passé trouble du nouveau maire, Léo Rémillard⁴², est invoqué à titre d'exemple de la mainmise de la Pègre sur la Ville de Jacques-Cartier :

Monsieur Rémillard, un autodidacte de style américain qui avait déjà fait son chemin et laissé quelque trace, est arrivé plus loin que l'on ne croyait : le voici notre maire. [...] Ceux qui ont mis la Pègre à la mode dans le dessein qu'elle devînt un repoussoir et mît leur vertu en évidence, ont fait une mauvaise invention. Le terme est injurieux : il ne s'applique que dans les quartiers et villes pauvres. [...] Si l'on veut parler de Pègre, qu'on ne la mette pas sur le dos des caïds, qu'on la mette sur celui des notables qui ont abandonné le peuple et veulent continuer à le mener sans se mêler à lui : qu'on explique qu'il s'agit au fond d'une lutte des

³⁹ À titre d'exemple, les tribulations de Connie Haffigan dans le *Salut de l'Irlande* ont pour toile de fond Ville Jacques-Cartier.

⁴⁰ PRATT, Michel. *Jacques-Cartier, une ville de pionniers, 1947-1969*, Longueuil, Société historique du Marigot en 1994.

⁴¹ FERRON, Jacques. « Le gros bâton », *Le Devoir*, 5 juin 1962 : 4 (Lettres au *Devoir*) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux. Colligées et annotées par Pierre Catin, Marie Ferron et Paul Lewis. Préface de Robert Millet*, Montréal, VLB éditeur, 1988, p.198-199

⁴² Léo-Aldéo Rémillard (1916-1994), conseiller municipal (1957) puis maire de Ville Jacques-Cartier (1960-1963) avait des antécédents judiciaires.

classes et qu'on rappelle que ce n'est pas le peuple qui a inventé les classes. Sans quoi les campagnes d'assainissement politique tourneront toujours mal. Ce qui est arrivé à Ville Jacques-Cartier. On se fit de la Pègre une idée fort simple : elle représentait le Mal; on devenait bon à lutter contre elle; on se blanchissait en noircissant ce qui était déjà sale.⁴³

Les protestations de Ferron n'empêchent pas l'accusation de porter : l'Assemblée législative du Québec adopte une loi d'exception, en 1963, pour révoquer le maire de son siège. Pour Ferron, l'épisode Rémillard constitue une double dégradation. D'une part, la dénonciation de la Pègre est une imposture, servant à noircir outrageusement les habitants de la municipalité dans le simple but de promouvoir un agenda complètement différent de celui de la population, soit la spéculation foncière, du petit capitalisme bourgeois, au moment où il devient profitable, pour les notables de Longueuil, de songer à l'annexion de la municipalité alors que, traditionnellement, elle la méprisait : se profile, derrière le choix du maire, une lutte des classes dont le peuple fait les frais⁴⁴. D'autre part, la révocation du maire, au moyen d'une loi exceptionnelle, est une atteinte directe à la souveraineté populaire :

Il y a à s'étonner, sinon à s'effrayer, que l'Assemblée législative ait été unanime devant le Bill Rémillard. Du côté de l'Union nationale, le vote s'explique par les antécédents de ce parti qui n'a jamais répugné aux lois d'exception. De la part des libéraux, d'ordinaire plus ouvert à la justice, il est une nouveauté et la preuve que, fascinés par Duplessis qui les a affamés si longtemps, ils se sont modelés sur lui. En tout cas, en adoptant le Bill Rémillard, ils ont voté duplessistes. Cette loi d'exception va nettement contre les principes de la justice, telle que nous la concevons en notre part, car elle vient en conflit avec la souveraineté populaire.⁴⁵

Le combat contre la soi-disant Pègre de Ville Jacques-Cartier ne se limite guère au simple enjeu de la municipalité, mais trouve également écho à l'Assemblée législative du Québec, que ce soit par la loi exceptionnelle déjà mentionnée, ou dans le langage des politiciens même qui entretient ce porte-à-faux. Ferron s'en prend particulièrement à Claude Wagner⁴⁶ qui semble entretenir, grâce à un rappel constant des dangers que représente cette fameuse Pègre, un climat de peur dans la Province, justifiant ainsi des actes de répressions policières musclées, comme ceux

⁴³ FERRON, Jacques. « L'élection dans Jacques-Cartier » *Le Devoir*, 15 juin 1960 : 4 (Lettres au *Devoir*) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.130-131.

⁴⁴ *Ibid.*, p.130-131, FERRON, Jacques. « Jacques-Cartier et Longueuil », *Le Devoir*, 4 juillet 1960 : 4 (Lettres au *Devoir*) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.134 et FERRON, Jacques. « Le gros bâton » *Le Devoir*, 5 juin 1962 : 4 (Lettres au *Devoir*) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.198-199

⁴⁵ FERRON, Jacques. « Le bill Rémillard » *Le Devoir*, 16 juillet 1962 : 4 (Lettres au *Devoir*) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.200-201

⁴⁶ Wagner, Claude (1925-1979), député libéral élu le 5 octobre 1964, sera tour à tour solliciteur général, procureur général et ministre de la Justice dans le cabinet de Jean Lesage, entre 1964 et 1966.

observés au cours du « Samedi de la matraque »; féroce et ironique, Ferron l'accuse de conduire la Province sur le chemin de la dictature policière et du fascisme⁴⁷. La gravité de l'accusation se comprend un peu mieux à l'observation d'un pan de la conception ferronienne de la justice :

[...] en justice on ne peut sévir contre un délit en dehors de l'individu qui l'a commis [...] elle ne peut reporter le délit sur une collectivité même si on doit soupçonner cette collectivité d'être responsable du délit que l'individu a commis. [...] Une société n'a aucun avantage à contester la responsabilité individuelle qui, pour discutable qu'elle soit, n'en reste pas moins le fondement de la liberté humaine. [...] Si l'on sort la responsabilité de l'individu pour la répandre sur une collectivité, la police cesse d'être police pour devenir une armée et l'on passe d'un régime de paix à un régime de guerre.⁴⁸

Dans le cas contre la Pègre, la responsabilité individuelle est reportée sur une nébuleuse collective qui regroupe plus généralement les classes défavorisées. Dans ce truchement, Ferron voit une régression de la société, une séparation entre le Bien et le Mal, Claude Wagner à la tête du Bien avec des moyens policiers et judiciaires redoutables pour vaincre le Mal, et ce, sans égard au respect de la liberté ou de la dignité de l'individu⁴⁹.

Dans sa dénonciation constante de l'épouvantail du crime organisé, Ferron exprime, en quelque sorte, son constant combat contre les préjugés de classe et du pouvoir qu'exercent les élites locales sur des populations pauvres, il est plus qu'évident dans sa défense des petites gens de Ville Jacques Cartier contre les préjugés, les diffamations et les intérêts de grands notables de Longueuil et de leurs alliés tacites, les députés de l'Assemblée législative du Québec qui ont avalisé la loi 60 ou le Bill Rémillard. La compassion sincère qu'il a développée au cours de son passage en Gaspésie rejaillit sur ses concitoyens de Ville Jacques Cartier et forme l'une des bases de sa conception de ce qu'est une société juste soit une société qui respecte la dignité et l'originalité de chaque individu. Nous retrouvons ainsi l'une des premières attentes de Ferron face à l'administration de la justice humaine, c'est-à-dire la régulation des rapports entre les individus et leur milieu.

Serait-il possible de retrouver sa préoccupation d'une juste société dans son opposition à Claude Wagner ? Sans doute, car nous observons l'argumentation de Ferron contre l'usage

⁴⁷ FERRON, Jacques. « La Pègre de M. Wagner », *Le Devoir*, 15 décembre 1966 : 4 (Lettres au *Devoir*) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.248-250

⁴⁸ FERRON, Jacques. « L'avilissement de la Justice », *Le Devoir*, 2 mai 1967 : 4,5 (Lettres au *Devoir*) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.251-252

⁴⁹ *Ibid.*, p.251-252

frauduleux de la menace de la Pègre par le ministre de la Justice, mais s'aventurer au-delà de ce point, à ce moment, relèverait davantage de l'intuition que de l'analyse. Tout de même, l'indignation que soulèvent les agissements de Wagner chez Ferron relève selon nous un aspect fondamental de sa conception de la justice juridico-légale : l'individu doit être le point d'ancrage de l'exercice de la justice, puisque toute tentative d'élargir son action à une collectivité dégénérerait vers l'établissement d'un régime policier répressif, voire pire. Sa conception, où les actes de l'individu n'engagent que lui-même, constitue, selon Ferron, le fondement même de la liberté humaine. Nous pouvons ainsi identifier une deuxième attente possible chez lui concernant la définition et l'administration de la justice légale au cours de la Révolution tranquille : qu'elle se purge d'arbitraires frauduleux, comme le recours à la Pègre, afin de respecter intrinsèquement la liberté individuelle.

B) Favoriser la médecine d'État

Critique envers les autorités judiciaires, Jacques Ferron l'est tout autant, sinon davantage, envers tout ce qui touche, de près ou de loin, à la médecine, sa profession. D'ailleurs, il n'attend guère le déclenchement de la Révolution tranquille pour avancer son diagnostic; l'une de ses premières interventions contre l'attitude des médecins de la Province, qu'il accuse de se préoccuper surtout de leurs revenus au détriment de la santé de leurs patients, remonte à 1948⁵⁰. Les récriminations à l'endroit de ses confrères professionnels reviennent de façon périodique dans ses interventions; par exemple, en 1960, au moment où se discute abondamment la possibilité d'instaurer une médecine d'État, le docteur Ferron reproche à ses confrères leur vénalité évidente :

Chaque fois que Messieurs les Médecins se réunissent en congrès, ils font une ou deux déclarations contre la médecine étatisée. La dernière est du docteur Paul David. « Si nous sommes trop matérialistes, a-t-il dit, la médecine sera étatisée. » Ce qui signifie : « Ayons la bouchée modeste parce qu'autrement on nous enlèvera le bifteck, on nous servira dans des assiettes. » Qui dit assiette, dit petite portion. Or, Messieurs les Médecins ne veulent pas entendre parler de cette cuisine, ils entendent s'attaquer directement au bœuf. La science ne les empêche pas d'avoir l'appétit sauvage. [...] « Nous sauvons des vies, cela n'a pas de prix, nous pouvons donc exiger n'importe quelle rémunération. » Car même si leurs services n'ont pas de prix, ils les font toujours payer.⁵¹

⁵⁰ FERRON, Jacques. « Il faut le blanchir », *Le Clairon*, 26 novembre 1948 : 2 in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.35-36

⁵¹ FERRON, Jacques. « Médecine d'État », *La Presse*, 22 mars 1960 : 6 (La parole est à nos lecteurs) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.116-117.

Mais l'avarice n'est que la pointe de l'iceberg des défauts que Ferron attribue aux médecins de la Province. Il dénonce, entre autres, leur absence de culture, leur manque de conscience professionnelle et l'orgueil démesuré qu'ils tirent de leurs professions, ou plutôt de l'aura de leurs sacerdoce⁵². Il les accuse également d'être des agents sournois de défrancisation, transformant le langage médical en un jargon incompréhensible, puisqu'il est en anglais ou, au mieux, traduit de l'anglais⁵³.

En plus de ses reproches aux médecins, Ferron ne se gêne guère pour dénoncer leurs puissants et accommodants acolytes : les compagnies pharmaceutiques. En effet, il laisse présager que les compagnies pharmaceutiques sont implicitement les principales responsables de la dénaturation de la médecine en introduisant l'esprit capitaliste, la hantise du profit au détriment des malades. Par exemple, il estime que les compagnies, en retirant une marge de profit de près de mille pour cent sur la vente de médicaments, ont encouragé les médecins de la Province à former à leur tour de petites compagnies de distribution de médicaments afin d'engranger une partie des profits; pour Ferron, « [c]ela montre assez bien que l'entreprise capitaliste, quand elle devient trop puissante, peut corrompre une profession [...] Tous ces profits, ces transactions sur le dos de la maladie et de la souffrance humaine sont particulièrement odieux.»⁵⁴ La priorité capitaliste et son corollaire, l'exploitation de la maladie, est particulièrement visible dans le comportement boursier des compagnies pharmaceutiques : dirigées depuis les grands centres américains de Boston et de New York, elles se sont inscrites en bourse et se sont lancées dans une course similaire à la course aux armements afin de s'enrichir davantage, renouvelant sans cesse, et à fort prix leurs produits, alors que le patient moyen ne peut se permettre la nouveauté et se rabat sur une médication désuète⁵⁵. Encore une fois, Ferron écorche les médecins complices, puisqu'il les accuse de vouloir « toucher une prime sur ce colonialisme », c'est-à-dire de favoriser la pénétration des médicaments étrangers, au détriment de la pharmacopée populaire, aux quatre coins de la Province en échange

⁵² Les critiques de Ferron envers les médecins ont été étudiées plus profondément par TASCHEREAU, Yves. *La médecine dans l'œuvre de Jacques Ferron*, Montréal, L'Aurore, 1975, p.17-27.

⁵³ FERRON, Jacques. « La langue des médecins », *Le Devoir*, 6 janvier 1960 : 4 (Lettres au *Devoir*) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.112.

⁵⁴ FERRON, Jacques. « Médecine et pharmacie », *Le Devoir*, 4 juillet 1959 : 4 (Lettres au *Devoir*) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.104-105

⁵⁵ FERRON, Jacques. « Coopératives de pharmacie », *Le Devoir*, 11 avril 1960 : 4 (Lettres au *Devoir*) (Lettres au *Devoir*) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.123-124

d'un possible gain⁵⁶. Pour contrer le problème des coûts exorbitants des médicaments, il propose de créer des coopératives, avec le concours de médecins et de pharmaciens, voire de mettre sur pied un organisme d'État, « une commission des remèdes dans le genre de la Commission des liqueurs. »⁵⁷

L'intervention de l'État ne s'avère non seulement une solution valable aux prix des médicaments et aux lobbyings des compagnies pharmaceutiques, mais également une réponse à l'ensemble des problèmes que connaît la médecine au Québec. Pour Ferron, seule la médecine d'État s'avère être une « médecine pure » autrement dit une médecine dénudée d'intérêts de profit, ne conservant que le bien-être du patient⁵⁸. En favorisant l'option étatique, à un carrefour historique de la redéfinition de la prééminence sociale de l'État, il se trouve en opposition avec le représentant de son ordre, le Collège des Médecins. Le groupement professionnel préfère, quant à lui, le recours à une forme d'assurance-maladie, afin de diminuer les coûts des soins; poudre aux yeux, selon Ferron, qui n'y voit qu'un « système de collection » onéreux, un moyen de maintenir de la médecine et des ses institutions, en faisant payer le patient avant plutôt qu'après sa maladie⁵⁹.

Après à l'instauration de l'assurance-hospitalisation, en 1961, il continue de pourfendre les positions du Collège, comme ce dernier voulait détourner les nouvelles mesures législatives à leurs fins :

Actuellement, le Collège des médecins est favorable à l'assurance-maladie. Le Collège y met une condition : que l'assurance santé soit régie par un organisme privé tout à la dévotion des médecins. L'État ? À une réunion convoquée par le Collège, je mentionnai ce mot. J'eus l'impression d'avoir cité Staline. [...] Cela explique un peu la réprobation qui frappe Jean Lesage : il a institué une assurance-hospitalisation d'État. On dit qu'il a été trop vite : c'est qu'on a été pris par surprise et qu'on n'a pas eu le temps de machiner une assurance-hospitalisation à la dévotion des intérêts acquis. Les médecins justement ne veulent pas passer par le calvaire des administrateurs d'hôpitaux. Imaginez donc un peu : ces malheureux doivent rendre compte au public !⁶⁰

⁵⁶ *Ibid.*, p.124

⁵⁷ *Ibid.*, p.124

⁵⁸ FERRON, Jacques. « Médecine d'État », *La Presse*, 22 mars 1960 : 6 (La parole est à nos lecteurs) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.116-117

⁵⁹ FERRON, Jacques. « Médecine et pharmacie », *Le Devoir*, 4 juillet 1959 : 4 (Lettres au *Devoir*) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.104-105

⁶⁰ FERRON, Jacques. « L'État, c'est l'ennemi », *Le Devoir*, 15 mars 1962 : 4 (Lettres au *Devoir*) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.190-191

De nouveau, l'enjeu de l'argent se retrouve au cœur du litige entre l'État et les médecins et, faut-il s'en étonner, le docteur Ferron ne partage guère l'opinion de ses confrères : alors que le corps médical semble faire consensus autour de la rémunération à l'acte médical, il met en garde la population contre cette pratique, croyant, article d'un médecin français à l'appui, qu'il s'agit d'un pis-aller, d'un premier pas vers la dégradation de la qualité des soins et du rapport médecin-patient⁶¹.

En favorisant l'intervention de l'État, il apparaît clairement que Jacques Ferron souhaite substituer, aux considérations d'ordre pécuniaire, la primauté de la santé du patient comme valeur cardinale du monde médical; le bouleversement est d'autant plus possible que l'État, dépositaire de la souveraineté populaire est, en théorie, au-dessus des vicissitudes des médecins et moins sujet à la cour des grandes compagnies pharmaceutiques. Ainsi, il serait possible de rétablir une justice dans le domaine de la santé, justice qui profiterait, de prime abord, au patient. Le recours à l'État pour stimuler ce changement apparaît nécessaire puisque les acteurs internes, les médecins et leur Collège, s'avèrent plutôt récalcitrants à l'initier, la conservation de leurs priviléges semblant être le premier, voire le seul, article à l'ordre du jour. Le jugement est, certes, très sévère, mais nous croyons que l'acrimonie des dénonciations n'a d'égal que l'invitation que Ferron lance, par la même occasion, à ses confrères de transformer les mœurs afin de ne plus perdre de vue l'importance du bien-être du patient, qui qu'il soit; nous retrouvons, sous le visage du malade, sa préoccupation fondamentale pour le respect de la dignité humaine.

C) Une nouvelle identité, un nouveau pays

Le bref parcours biographique que nous avons tracé au commencement de ce chapitre nous a permis de relever que Ferron n'adhère guère aux positions traditionalistes en ce qui touche la conception de l'identité, la fameuse trinité « religion-langue-patrie » canadienne-française. Plutôt que de balayer du revers de la main toute forme de nationalisme, Ferron se lance dans un important chantier culturel, afin de redéfinir ce que sont l'identité, la nation, le pays en entier. Le premier acte de l'entreprise consiste à démolir, dans une certaine mesure, les discours, les icônes archaïques associées à cette identité sclérosée; à ce chapitre, son combat contre Dollard des

⁶¹ FERRON, Jacques. «La maladie des médecins », *Le Devoir*, 21 février 1962 : 4 (Lettres au *Devoir*) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.185-186

Ormeaux, l'emblème promu par Lionel Groulx, est chargé de sens. Dès 1951, Ferron ne mâche guère ses mots, qualifiant, d'une part, des Ormeaux « de piètre aventurier d'une piètre aventure »⁶² et, d'autre part, le chanoine Groulx de fossoyeur dont l'idéalisatoin du passé détourne les yeux de la nation de l'avenir à ériger⁶³. L'écrivain revient à la charge en 1960, à la veille de l'émission d'un timbre à la mémoire de Dollard :

[...] Si [la légende de Dollard] a pris de la consistance au point de nous fournir un héros national, le héros de notre honte, ce fut pour deux autres raisons. La première : lord Durham ayant écrit que nous étions un peuple sans histoire, ce qui était vrai au moment où il le disait, nos écrivains se mirent à la tâche pour le contredire; il en résulta une histoire épique assez touchante où tout était beau, était bien. En l'occurrence, le petit Sieur Dollard fut tiré de sa fange, lavé, récuré, offert à notre édification. La deuxième raison, la voici : l'idée d'un héros national n'exista pas chez les Canadiens français avant 1837. Ce fut l'admirable sacrifice de Chénier à Saint-Eustache qui la leur fit concevoir. Cependant, Chénier avait été excommunié [...] Alors, pour nous le faire oublier, on lui substitua en douce le dénommé Dollard.⁶⁴

L'élévation de Dollard des Ormeaux, au rang de héros national, vise, selon Ferron, l'occultation de ceux qu'il considère comme de véritables figures emblématiques de la nation, les Patriotes de 1837-1838 en réponse au brigand du Long-Sault, il propose le martyr de Saint-Eustache, le docteur Jean-Olivier Chénier. En fait, plus qu'une querelle de clocher, c'est tout un combat sur l'histoire de l'interprétation du Québec qui se dessine derrière l'opposition entre les deux personnages. Par exemple, dans l'extrait ci-dessus souligné, l'écrivain soutient que l'idée d'un héros national ne jaillit que d'un contexte où il est possible d'attester l'existence nationale. Or, selon lui, cela ne se produit qu'au début du XIX^e siècle, les Rébellions venant cristalliser tout le processus d'édification⁶⁵. En résistant ainsi l'acte de fondation de la prise de conscience nationale, et par le fait même, l'acte de naissance de la nation canadienne-française, non dans le passé mythique de la Nouvelle-France, sous les insignes de l'Ancien Régime et de la féodalité, mais bel et bien à un événement se situant en filiation avec les révolutions émancipatrices du XIX^e

⁶² FERRON, Jacques. «Le Haut-Parleur, 6 octobre 1951 : 4 (Lecteurs, la parole est à vous !).in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.73-74

⁶³ *Ibid.*, p.73-74

⁶⁴ FERRON, Jacques. «Le timbre de Dollard », *La Presse*, 6 avril 1960 : 4 (La parole est à nos lecteurs). Reprise dans *l'Action nationale*, mai 1960 : 768 in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.120-121

⁶⁵ FERRON, Jacques. « Kamouraska ou l'invention d'un pays » in FERRON, Jacques. *Chroniques littéraires, 1961-1981*, Montréal, Lanctôt éditeur, 2006. Collection « Cahiers Jacques-Ferron » Édition préparée par Luc Gauvreau, p.238 et FERRON, Jacques. «Le Haut-Parleur, 6 octobre 1951 : 4 (Lecteurs, la parole est à vous !).in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.73-74

siècle, Ferron donne un sens complètement différent à l'histoire, à la genèse de la nation canadienne-française. Comme l'a souligné Pierre L' Hérault :

La glorification du passé introduisait au lieu et place de la résistance la soumission, fondant un nationalisme de repli où le souvenir nostalgique dispensait d'agir et où l'avenir collectif se profilait en vagues formes d'éternité. Faisant du Régime français un Âge d'Or, pour faire mentir Durham, on renonçait à la lutte de libération. On avalisait la répression des troubles de 1837. Les confirmant, on en rajoutait aux propos de Durham : non seulement le Québec n'avait pas d'histoire, mais, refusant de la faire, il n'en aurait jamais.⁶⁶

Au contraire du tandem des Ormeaux / Groulx, qui incarne une identité soumise au précepte de la survivance, le duo Chénier / Ferron tente de la redéfinir sous l'égide de la libération nationale et de l'avenir. En sommes, par son opposition farouche à Dollard des Ormeaux, il est possible d'entrevoir, chez Ferron, la volonté de revisiter l'histoire collective, de proposer une interprétation complètement différente des bases historiques identitaires de la nation canadienne-française, avec pour conséquence une réactualisation identitaire au contexte immédiat de renouveau général que fait miroiter la Révolution tranquille.

La démystification de Dollard, en plus de refléter l'entreprise de renouvellement du nationalisme, permet à Ferron de lancer quelques flèches à des constructions historiques qu'il ne supporte pas. À la valorisation des supposés faits d'armes de des Ormeaux lors de la bataille de Long-Sault contre les Iroquois, l'écrivain n'accorde aucun mérite⁶⁷. Il croit fermement qu'il n'y a aucune gloire à tirer des échauffourées avec les Amérindiens, puisqu'il ne s'agit pas d'une guerre, mais bel et bien d'une extermination :

[...] On a [sic] pas à tirer gloire de nos luttes contre les indigènes : ils ont été exterminés. Les Iroquois considéraient la région de Montréal comme leur possession avec des titres plus anciens que les nôtres. [...] Notre honneur est d'avoir été les plus grands amis des indigènes en Amérique du Nord.⁶⁸

La position ferronienne sur les liens avec les Amérindiens, basés sur le rapport conflictuel qui engendre, dans la mystique de la Nouvelle-France, un vil héroïsme dont il faut absolument se dépouiller, ainsi que sur une certaine entente cordiale, ne se démentira guère au cours des décennies subséquentes. S'il est possible de lier cette préoccupation particulière à sa prédisposition

⁶⁶ L' HÉRAULT, Pierre, *Jacques Ferron, cartographe de l'imaginaire*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1980, p.75

⁶⁷ FERRON, Jacques. « Mon argumentation contre Dollard » *Le Devoir*, 20 mai 1960 : 4 (Lettres au *Devoir*) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.127-128

⁶⁸ *Ibid.*, p.127

pour les sans-voix et les opprimés de ce monde, il est tout aussi probable d'y voir un avertissement quant à l'avenir de la nation canadienne-française. En fait, l'évolution de l'histoire amérindienne en Amérique du Nord peut servir d'argument contre l'échec inévitable de tout rêve pancanadien promu avec tant de vigueur par les adhérents du discours de l'identité canadienne-française traditionnelle. Ferron prend appui sur les conséquences de la pendaison de Louis Riel pour avaliser son propos :

[...] notre amitié pour les Amérindiens, amitié partagée, à une époque où les Amérindiens étaient encore les plus nombreux en Amérique du Nord et représentaient donc une force dont il fallait tenir compte. Cette clef est tombée dans l'oubli après la pendaison de Riel en 1885 qui marque, à mon avis, la fin de l'Amérique amérindienne. Mais en 1867 elle gardait encore son importance. En 1870, le succès de la première révolte de Riel et l'établissement au Manitoba d'une deuxième province bilingue ne peuvent pas s'expliquer sans elle : Riel pendu, le Manitoba est devenu unilingue anglais.⁶⁹

L'échec du combat des Amérindiens, incarné par Riel, pour la reconnaissance de leur spécificité culturelle et sociale sert d'exemple, sous la plume de Ferron, quant aux perspectives d'avenir qui s'offrent aux Canadiens français au moment où les fondements mêmes de l'identité sont en redéfinition; aux promoteurs du Canada bilingue et biethnique, il répond tout simplement que leur rêve est irréalisable, qu'il met en péril l'existence même de la nation canadienne-française.

Il serait toutefois fort exagéré d'attribuer à sa seule interprétation de l'histoire amérindienne le rejet de Ferron du Canada biculturel *coast to coast*. S'il est possible d'en situer l'origine, il faut remonter à son année de service dans l'armée canadienne, en 1945-1946, alors qu'il traverse le pays⁷⁰. De ses observations au cours de ce voyage, il conclut que la cohabitation des Canadiens anglais et des Canadiens français, en tant qu'entités culturelles, force inévitablement la seconde à se dénaturer et à s'assimiler au profit de la première. Cette conviction s'exprime relativement tôt que 1953, sous la forme du conte *La Vache morte du Canyon*⁷¹. En fait, si l'opposition de Ferron s'avère être le symbole de sa contestation du discours identitaire canadien-français classique, sa traversée du Canada, qui lui permet de prendre conscience de la situation minoritaire des Canadiens français au sein de la Confédération, est l'ancrage de son nationalisme centré sur la Province de Québec, là où ses compatriotes forment une majorité. Au cœur de la construction du

⁶⁹ FERRON, Jacques. « L'histoire sans historien », *Le Petit Journal*, 5.4.1970 in FERRON, Jacques. *Escarmouche, la longue passe*, Ottawa, Leméac, 1975. Tome 2, p.120.

⁷⁰ OLSCAMP, Marcel. *Op. Cit*, p.297-299.

⁷¹ FERRON, Jacques. *Contes*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1998, p.68-100

sentiment nationaliste se retrouve une préoccupation constante de l'écrivain, le libre usage et l'avenir de la langue française :

Je suis devenu nationaliste après avoir constaté que le français et l'anglais, langues de contenus à peu près semblables et de même formation, ne pouvaient cohabiter. [...] Je suis à un niveau plus bas, au niveau de l'ouvrier canadien-français, dont la culture de primitif, dont le français était pour ainsi dire l'équivalent du wolof. Cette culture, cette langue ne résistent pas à l'anglicisation. À l'anglicisation toute franche. À l'anglicisation insidieuse qui fait du français qu'on parle autour de moi une langue qui est tout sauf du français.⁷²

Dans son esprit, deux langues aussi riches, aussi chargées historiquement et culturellement que le français et l'anglais ne peuvent cohabiter sainement au sein d'un même territoire sans se nuire mutuellement et, par le fait même, nuire aux entités sociales qui les portent. L'expérience canadienne dans son entièreté témoigne de cette réalité :

Le mammouth de Sir Wilfrid [Laurier] avait deux langues et une trompe. Il parlait anglais. Monsieur que c'en était une beauté. Et le français aussi, bien sûr. Quant à sa trompe, elle consistait en ceci : c'est qu'il n'y a jamais eu de civilisation bilingue et que le bilinguisme chez un peuple représente une transition, la lutte de deux cultures dont l'une finit toujours par absorber l'autre.⁷³

Le bilinguisme canadien, dans l'optique ferronienne, n'est que de la poudre aux yeux, le premier pas vers l'absorption des Canadiens français dans la marée anglophone. D'ailleurs, il en perçoit déjà des signes évidents, que ce soit l'unilinguisme de l'armée canadienne⁷⁴ ou la position de subalterne à laquelle sont condamnés les Canadiens français dans les grandes entreprises, à moins, bien entendu, de discourir en anglais⁷⁵. Ferron, complètement désabusé par les promesses d'un Canada véritablement bilingue, ne croit plus aux soi-disant efforts de francisation hors des frontières du Québec, chaque supposée victoire étant, en fait, une illusion. Par exemple, alors qu'on se réjouit de l'accession d'un Acadien au poste de premier ministre du Nouveau-Brunswick, Ferron déclare :

Qu'un nommé Robichaud soit premier ministre d'une province anglaise, d'une province qui restera unilingue, quoi qu'en pense votre éditorialiste, prouve tout simplement que les Acadiens sont nombreux au Nouveau-Brunswick et qu'ils sont en train de s'angliciser. Il ne faut pas être malin pour s'en rendre compte. [...] Permettez-moi, Monsieur le

⁷² FERRON, Jacques. « La trahison des clercs », *Le Devoir*, 2 mai 1962 : 4 (Lettres au *Devoir*) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.195-197

⁷³ FERRON, Jacques. « Le mammouth », *La Presse*, 4 août 1960 : 4 (La parole est à nos lecteurs) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.137-138

⁷⁴ FERRON, Jacques. « L'unilinguisme dans l'armée » *La Presse*, 29 septembre 1959 : 6 (La parole est à nos lecteurs) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.106

⁷⁵ FERRON, Jacques. « L'oseille » *Le Devoir*, 13 janvier 1963 : 4 (Lettres au *Devoir*) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.207-208

Rédacteur, de considérer la victoire de Robichaud comme une défaite nationale. Et remarquez que j'aimerais bien me tromper.⁷⁶

L'interprétation que donne Ferron de cet événement politique tend à démontrer que tout effort de promotion et d'affirmation de la culture francophone sur une échelle canadienne est vain, puisque l'anglicisation semble, à terme, inévitable. Il importe donc de concentrer ses énergies sur un seul foyer, la province de Québec, afin d'éviter sa disparition. L'enjeu linguistique québécois, constante structurante de sa pensée, oriente de nombreuses prises de position tout au long des années de la Révolution tranquille. Ainsi, lorsqu'il se joint au Mouvement laïque de langue française, Ferron souligne l'espoir qu'il y place :

L'enfant a la liberté de choisir entre deux cultures. Et à cause de cela, nous ne savons plus très bien qui nous sommes. Il faudrait pour nous définir penser à quelque bâtarde. Il arrivera que des commissions scolaires catholiques bâtiront des écoles anglaises avec l'argent des contribuables français. Tout dans notre province est bilingue. Une telle situation ne se rencontre que dans les colonies. Le premier but du Mouvement laïc [sic] est de rendre à la langue française sa dignité. Il s'oppose à l'enseignement confessionnel, non pas parce que celui-ci est religieux, mais parce qu'il est neutre en matière de culture.⁷⁷

Sa préoccupation pour la promotion de la langue française à l'intérieur des frontières québécoises, une fois bien ancrée, ne se démentira plus avec les années⁷⁸. Il revient périodiquement, au cours de la Révolution tranquille, sur l'importance de l'enjeu linguistique; plus qu'une campagne pour le bon parler, la maîtrise de sa langue équivaut à la maîtrise d'un espace, d'un temps, bref, la possession d'une identité, d'un pays. Par exemple, la nationalisation de l'électricité et son développement subséquent sous l'égide d'Hydro-Québec est interprétée par Ferron comme une évolution fondamentale de la langue française, du moins de sa signification pour le Québec :

[...] enfin, ce n'est pas la première fois qu'on bâtit des barrages dans le Québec. [...] Tous ces grands travaux ont donné de l'électricité, rien de plus. Pourquoi ? Parce qu'alors, l'électricité parlait anglais. Et puis, voici qu'au bout de notre monde, dans des endroits qui n'étaient pas à notre portée comme la Mauricie et le Lac Saint-Jean, l'électricité se met à parler français. [...] Et puis après, me dira-t-on : quelle différence entre l'électricité en anglais et la [notre]? Je répondrai que c'est toute la différence du monde. Nos artistes, des chansonniers aux cinéastes, ont toujours travaillé sur le patrimoine, longtemps à l'étroit

⁷⁶ FERRON, Jacques, « Une victoire ? Non, une défaite » *La Presse*, 4 juillet 1960 : 4 (La parole est à nos lecteurs) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.135

⁷⁷ FERRON, Jacques. « Où sont les neutres ? » *La Presse*, 8 juin 1961 : 4 (La parole est à nos lecteurs) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.159-160

⁷⁸ FERRON, Jacques et Pierre L'Hérault. *Par la porte d'en arrière. Entretiens*, Montréal, Lanctôt éditeur, 1997, p.48

quand celui-ci ne comprenait qu'une petite terre de trente arpents et des p'tites rues de faubourg. Ce qu'ils faisaient alors était sympathique; ça n'en restait pas moins des petites créations malingres, vieillottes et étriquées. Avec l'électricité française, le patrimoine s'est élargi et nos artistes sont entrés sans difficulté, tout naturellement, dans l'ère industrielle.⁷⁹

L'établissement d'un lien entre un événement économique et symbolique incontournable de la Révolution et la langue française est lourd de sens. Au-delà de la prise de contrôle d'un levier de développement économique et de promotion industrielle pour les Canadiens français, l'hydroélectricité s'inscrit comme une fière affirmation linguistique sur un terrain privilégié de la langue anglaise, l'industrie. En plus, il y a un effet d'entraînement sur l'ensemble de la culture québécoise, sa sortie du patrimoine, du terroir, et son inscription dans le monde moderne; c'est un autre pan du Canada français traditionnel qui est emporté par le courant. Sous la vaste lumière de l'enjeu linguistique, il est clair que Ferron, en rejetant les modèles traditionnels en faveur d'une identité ayant pour foyer le Québec, visant la promotion économique, culturelle et identitaire des Canadiens français et en accord avec la modernité plutôt que le passé, s'inscrit de plein droit, par son œuvre littéraire, dans le mouvement néo-nationaliste du début de la Révolution tranquille.

Mais ce passage, une fois affirmé, n'en demeure pas moins exempt de toute ambiguïté : pour Ferron, il ne s'agit pas d'un automatisme, d'une transformation manichéenne s'effectuant du jour au lendemain, sans heurt, mais d'un long cheminement intellectuel. Par exemple, l'affirmation néo-nationaliste a pour conséquence terminologique évidente l'usage de « Québécois », au lieu de « Canadien français », pour qualifier la nouvelle identité en émergence. Ce changement de terme pose problème à l'écrivain, la nouvelle appellation convenant davantage à l'habitant de la ville de Québec plutôt qu'à la collectivité de la Province :

Il y a Québécois et Québecquois, le premier, habitant du pays; le second, citadin infatué de la ville de Québec. Dans ses prétentions, ce dernier se contente de pas grand-chose : d'une p'tite job au Parlement et d'un logis à la Haute-Ville.⁸⁰

Au-delà de la pointe de mépris que semblent lui inspirer certains habitants de la vieille capitale, l'affirmation tend à souligner une certaine difficulté pour Ferron pour accepter derechef la dénomination, car elle semble refléter une réalité identitaire trop spécifique; celle d'une classe de

⁷⁹ FERRON, Jacques. « Nos monstres sacrés », *Le Petit Journal*, 43 : 30, 18 mai 1969, p.88 in FERRON, Jacques. *Chroniques littéraires, 1961-1981*, Montréal, Lanctôt éditeur, 2006, p.40

⁸⁰ FERRON, Jacques. « Tisseyre n'est plus Jupiter », *Le Petit Journal*, 43 : 32, le 1^{er} juin 1969, p.85 in FERRON, Jacques. *Chroniques littéraires, 1961-1981*, Montréal, Lanctôt éditeur, 2006, p.44

petits fonctionnaires satisfaits, imbus d'eux-mêmes. Il avoue d'ailleurs la difficulté du passage de Canadien à Québécois dans le *Ciel de Québec*⁸¹.

Si l'hésitation autour du terme « Québécois » peut paraître une ambiguïté bénigne, il est difficile cependant de passer outre son louvoiement constant sur la position constitutionnelle du Québec au sein de l'ensemble canadien. En effet, si sa forte fibre nationaliste l'incite à inviter sans cesse ses compatriotes à « clôturer le pays », à faire « acte de propriété »,⁸² la forme que doit prendre cet acte, elle, varie entre l'indépendantisme et la réforme en profondeur de la Constitution canadienne, en passant par la formule de souveraineté-association. À vrai dire, il ne faut guère s'étonner de la valse-hésitation constitutionnelle chez FERRON; libre-penseur, il est toujours demeuré prudent quant aux raidissements idéologiques de certains groupes autour de l'avenir constitutionnel du Canada et du Québec, que ce soit le PSD (à tendance socialiste), *Parti Pris* (à tendance indépendantiste), le FLQ (à tendance révolutionnaire) ou le Parti Québécois (la souveraineté-association). Au moment où le Québec explore les différentes voies de son devenir politique, FERRON, arrêté à ce carrefour historique, nous croyons, fait de même; il recherche la meilleure formule pour l'épanouissement du Pays alors en gestation.

La première initiative que nous abordons est fortement tributaire de l'expérience acquise par FERRON en Gaspésie et à Ville Jacques-Cartier. Nous l'avons déjà mentionné, ses contacts avec les petites gens de la péninsule gaspésienne et les ouvriers défavorisés de la ville en formation ont contribué à forger sa conscience sociale. Dans le Québec sous Duplessis, ce sont les regroupements affiliés à la gauche idéologique qui véhiculent des idées, des projets propres à satisfaire les sensibilités sociales de FERRON. Ainsi, en 1956, il se joint au Parti social-démocrate (PSD), le pendant québécois de la Co-operative Commonwealth Federation (CCF), attiré d'abord par le pacifisme et les idées humanistes du groupe⁸³. Son adhésion prend fin en 1960, considérant le PSD non comme un moyen d'assurer la promotion d'un nationalisme de gauche, mais comme une officine anglicisante, à la solde des intérêts des Anglais du pays :

⁸¹ FERRON, Jacques et Pierre L'Hérault. *Op. Cit.*, p.157

⁸² FERRON, Jacques. « Le pigeon voyageur », *La Presse*, 26 juillet 1961 : 4 (La parole est à nos lecteurs) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.164

⁸³ FERRON, Jacques. « Adieu au P.S.D. » *La Revue socialiste*, été 1960, no.4 in FERRON, Jacques. *Escarmouche, la longue passe*, Ottawa, Leméac, 1975, Tome 1, p.24-25

À cause de son humanisme j'avais espéré plus de la CCF, je me suis trompé. Le Socialisme de nos compatriotes anglais n'est qu'un masque pour continuer la seule politique qu'ils n'aient jamais eue au Canada : imposer leur domination, catchup on the steak coast to coast. Là-dessus, ils ne transigent jamais. Ils sont implacables.⁸⁴

Dans les déchirements internes du Parti, Ferron prend une position déterminante : s'il se trouve à gauche du spectre idéologique, jamais il ne donnera préséance à la question sociale au détriment de la question nationale; son départ du PSD se fait dans la tourmente d'un vote, perdant, d'une motion exprimant le droit de la nation canadienne-française à l'autodétermination⁸⁵. L'échec d'une solution socialiste, à l'échelle du Canada, lui confirme, d'une part, l'inégalité et l'incompréhension du système confédératif et, d'autre part, la nécessité de trouver un délicat mariage entre le social et le national sur une échelle précise, à savoir la Province de Québec.

Au moment où sa position est établie sans équivoque, Ferron doit la défendre contre les accusations qui fusent de ses compagnons de fortune socialistes. Pierre-E. Trudeau, fort probablement le plus illustre membre du PSD, stimule grandement la plume ferronienne, à un point tel que le futur Premier ministre devient l'antithèse de tout ce pour quoi se bat Ferron :

Je ne suis pas grand clerc comme monsieur Elliott Trudeau. Le monde, je l'ai appris à domicile. Et tout en étant plutôt bourgeois, je n'ai guère quitté le milieu populaire. Je suis petit clerc. Enfin, j'ai écrit quelques livres. Des pièces de théâtre plutôt ratées, des contes et beaucoup de lettres aux journaux. [...] Pierre Elliott Trudeau ne s'est pas mis dans un pareil pétrin. Il me fait penser à ces institutrices franco-américaines qui parlent un français admirable. Il est au-dessus de mes préoccupations quelque peu sordides. Il est grand clerc, je le concède. Seulement, je n'admettrai pas encore aujourd'hui que ce soit moi qui ai trahi.⁸⁶

Si Trudeau demeure une cible privilégiée, Ferron n'oublie pas de pourfendre les arguments avancés par les tenants anglophones du socialisme. En effet, le mariage du national et du social provoque la consternation des intellectuels anglophones, Michael Oliver⁸⁷ et Frank Scott⁸⁸ en tête,

⁸⁴ *Ibid.*, p.25

⁸⁵ *Ibid.*, p.28-39

⁸⁶ FERRON, Jacques. « La trahison des clercs », *Le Devoir*, 2 mai 1962 : 4 (Lettres au *Devoir*) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.196

⁸⁷ Michael K. Oliver (1925-2004), docteur en science politique et premier président du New Democratic Party (1961).

⁸⁸ Francis Reginald Scott (1899-1985), poète et juriste, doyen de l'université McGill en 1961, président national de la CCF de 1942 à 1950 et membre du NPD au début des années 1960. Ferron s'en inspire pour le personnage de Frank dans *La Nuit / Les confitures de coings*, celui de l'Anglais en possession de l'âme de François Ménard.

voyant dans le nationalisme québécois un rapprochement avec l'idéologie fasciste⁸⁹. Pour l'écrivain, l'accusation constitue une malhonnêteté, une preuve additionnelle de la mauvaise foi des Anglais :

Étions-nous le moindrement nationalistes, que nous devenions de fascistes en herbe. Avions-nous pour nous défendre un passé gauchiste casse-cou, qu'on nous répondait avec un sourire entendu et bête : « Bien oui : national-socialisme. » Cela nous disposait à la question. Nous l'avons résolu par les principes suivants : 1. Le nationalisme en pays souverain est une valeur de droite. 2. Le nationalisme d'une majorité dominée est une valeur de gauche. [...] Comme c'était des McGilliens qui nous accusaient de fascisme, nous avons compris que ces énergumènes de la belle âme, dont Michael Oliver, se projetaient sur nous. Ils ont cessé de nous impressionner.⁹⁰

La position ne saurait être plus claire; le nationalisme québécois est une valeur liée à la gauche, les accusations de fascisme n'étant, à peu de chose près, qu'une déformation issue d'une poignée d'individus, dans ce cas-ci, les Anglais. De plus, Ferron précise que la condition pour que le nationalisme puisse être considéré à gauche est qu'il doit être l'apanage d'une majorité dominée, dans ce cas-ci, de la majorité canadienne-française. Du moment que la condition des Canadiens français est ainsi définie, il lui importe de rechercher les voies menant à ladite libération de la nation. Sur le plan de l'écriture, comme l'a souligné Pierre L' Hérault, l'œuvre ferronienne est annonciatrice d'une libération collective imminente puisque la nation prend de plus en plus conscience de sa propre aliénation⁹¹; la même intention de transposer dans son action politique. Lorsque la rupture avec le PSD est consommée, puisque cette voie et les autres similaires conduisent inévitablement non à la libération, mais à l'assimilation de la nation canadienne-française, Ferron poursuit son cheminement au travers de différents groupes politiques et littéraires où se complexifie la réflexion sur le national et le social. L'un des groupes auxquels il participe, *Parti pris*, lui offre l'occasion de côtoyer une nouvelle génération intellectuelle⁹² et de partager leurs idées, notamment sur la nécessaire démystification de la réalité québécoise afin de parvenir à une nécessaire révolution politique, économique et culturelle⁹³. Dans un échange épistolier avec

⁸⁹ FERRON, Jacques. « Après un discours du chef du N.P.D. », *La Presse*, 28 octobre 1963 : 4 (La parole est à nos lecteurs) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.221

⁹⁰ FERRON, Jacques. « Un mot crotté », *Le Devoir*, 18 décembre 1967 : 4 (Lettres au *Devoir*) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.257

⁹¹ L' HERAULT, Pierre, *Jacques Ferron, cartographe de l'imaginaire*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1980, p.219

⁹² FERRON, Jacques et André Major. « *Nous ferons nos comptes plus tard.* » *Correspondance (1962-1983)*, Montréal, Lanctôt éditeur, 2004. 126p. Collection Cahiers Jacques-Ferron

⁹³ FORTIN, Andrée. *Passage de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, p.169-173.

André Major⁹⁴, Ferron est à même de se prononcer sur la possibilité d'une révolution québécoise, à l'image des luttes de décolonisations qui balaient les continents africain et asiatique :

Je crois vraiment que le pays devient incertain et que seule une manière de révolution pourra le rétablir dans le français. Mais la linguistique est-elle une raison suffisante ? Et les révolutionnaires, ceux qui sont attachés au français, me semblent bien loin du peuple. C'est en celui-ci que se trouve l'inconnu.⁹⁵

Si la tentation révolutionnaire n'a jamais traversé l'esprit de Ferron, elle ne semble pas, de prime abord, être le moyen privilégié pour assurer la libération collective. Elle revient parfois à la surface, tantôt pour la dénoncer, tantôt pour l'encenser du bout des lèvres; l'ambiguïté du rapport qu'il entretient avec l'idée s'illustre bien par les liens entre les premières activités du FLQ et la création du Parti Rhinocéros. Au printemps 1963, la constitution de la première vague du FLQ marque le début d'un mouvement révolutionnaire québécois radical, marquant par son usage de la violence pour assouvir ses desseins politiques; Ferron leur répond par le lancement, en octobre de la même année, du Parti Rhinocéros :

Quand les vieux deviennent nuisibles, comme ils sont par définition plus mortels que les jeunes, ceux-ci seraient portés à les aider un peu. La tentation de violence apparaît. Et c'est dans cette conjoncture que nous retrouvons une autre fois l'inévitable Rhinocéros. Son jeu, à ce sujet, est des plus ambigus : d'une part, on peut soutenir que les soubresauts du rire sont plus anodins que la dynamite, de l'autre, cependant, il faut bien convenir qu'il tourne en dérision les institutions qui nous régissent, cette constitution coloniale [...]⁹⁶

Deux objectifs, à l'image des deux cornes, incombent au Parti Rhinocéros; d'une part, étant un parti créé en vue des élections fédérales de 1963, il se doit de tourner en dérision le régime politique fédéral canadien, de ridiculiser ses symboles et ses acteurs; d'autre part, il doit, par le rire, canaliser le mécontentement, l'insatisfaction politique, à la source de la violence afin de la désamorcer. Toutefois, la seconde corne n'est guère polie jusqu'à atteindre une blancheur immaculée, certaines déclarations de son Éminence⁹⁷ laissant planer quelques doutes sur la raison d'être du Parti :

⁹⁴ André Major (1942-), écrivain, critique littéraire et journaliste, est l'un des membres fondateurs de *Parti pris* en 1963, qu'il quitte en 1965.

⁹⁵ Jacques Ferron à André Major, [Longueuil], 14 mai 1962 in FERRON, Jacques et André Major. « *Nous ferons nos comptes plus tard.* » *Correspondance (1962-1983)*, Montréal, Lanctôt éditeur, 2004, p.22.

⁹⁶ FERRON, Jacques. « Le Rhinocéros », *Conférence devant le Club Richelieu-St-Laurent-Inc, Restaurant Dagwood's*, printemps 1964 in FERRON, Jacques. *Jacques Ferron, Éminence de la Grande Corne du Parti Rhinocéros*, Montréal, Lanctôt éditeur, 2003, p.49

⁹⁷ Le titre officiel qu'occupe Jacques Ferron au sein du Parti Rhinocéros, jusqu'à sa démission en 1979, est « l'Éminence de la Grande Corne ».

Sur la révolution, mon idée est la suivante : elle se fait toujours par les corps constitués. Il s'agit de créer un climat qui fera perdre la tête aux personnes en place. Dans ce but : multiplier les organisations. Ce que le PRQ prend, qu'il le garde, de même que le RIN, de même que le PSQ, de même que les Laurentiens. Avec le Rhinocéros, parti fédéral de la dérision, nous irons chercher ce que les susdits partis n'ont pas pris.⁹⁸

Ferron aurait-il flirté avec l'idée que la contribution du Parti Rhinocéros devait être l'éclosion d'un climat politique favorable permettant une révolution québécoise⁹⁹ ? Dans un contexte politique et idéologique aussi volatile que celui du Québec des premières années de la Révolution tranquille, il est fort compréhensible qu'il ait pu être séduit, un bref instant, par cette position; d'ailleurs, il ne faut pas oublier qu'en 1963-1964, il gravite autour des cercles de *Parti Pris* et du RIN, dont les prises de position indépendantistes révolutionnaires ont très certainement pu l'influencer. Du moins, à ce moment de son cheminement intellectuel, Ferron n'exclut aucune option quant à l'avenir qui guette le Québec et sa nation, au sein ou au-dehors, de la fédération canadienne :

Le Rhinocéros est arrivé à son temps, ni trop tôt ni trop tard, et l'on a l'impression qu'il sort de partout à la fois. Quel est son but ? Je crois qu'il est un parti d'attente. [...] Il exprime une époque de transition où l'on ne sait pas trop bien ce que seront les prochaines années. Il se concentre sur ses cornes, dont la propriété aphrodisiaque est célèbre, en attendant que la conjoncture se débande dans une des trois solutions de continuité qui s'offrent à elle : soit le *statu quo* et l'anglicisation rapide du Canada français; soit une réforme constitutionnelle qui ferait du Québec une province simplement française; soit la Sécession, fort tentante, mais qui comporte révolution et violence.¹⁰⁰

Puisque l'anglicisation du Canada français lui est insupportable et qu'il est mitigé devant l'idée d'une indépendance révolutionnaire, Ferron exprime son opinion sur la tierce voie, à savoir la recherche d'une réforme constitutionnelle majeure pour le Québec. En fait, le mot réforme nous apparaît un peu faible; il s'agit davantage d'une refonte complète de la Constitution canadienne que semble privilégier l'écrivain :

[...] il me semble que Daniel Johnson parle depuis quelque temps de façon intelligente. L'embarras du Québec provient de sa Constitution. Lesage s'y débat comme un héros de Kafka. Johnson propose qu'on laisse pourrir cette Constitution à Londres et qu'on en fasse une autre. C'est le langage de la santé et du bon sens.¹⁰¹

⁹⁸ Jacques Ferron à André Major, [Longueuil], 19 janvier 1964 in in FERRON, Jacques et André Major, *Op. Cit.*, p.51-52

⁹⁹ L'hypothèse a été soulevée par Martin Jalbert dans son introduction de *Jacques Ferron, Éminence de la Grande Corne du Parti Rhinocéros*, Montréal, Lanctôt éditeur, 2003, p.14-15

¹⁰⁰ FERRON, Jacques. « Le Rhinocéros », *Conférence devant le Club Richelieu-St-Laurent-Inc, Restaurant Dagwood's*, printemps 1964 in FERRON, Jacques. *Jacques Ferron, Éminence de la Grande Corne du Parti Rhinocéros*, Montréal, Lanctôt éditeur, 2003, p.54-55

¹⁰¹ FERRON, Jacques. « Le purgatoire de Duplessis », *Le Devoir*, 12 décembre 1963 : 4 (Lettres au *Devoir*) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.224

Au moment où il écrit ces lignes, Ferron est convaincu de l'échec de la formule constitutionnelle. Sa réflexion sur la langue, que nous avons présenté précédemment, et qui englobe sa vision du sort de la nation canadienne-française, si elle persiste à s'enchâsser dans une conception biethnique et biculturelle du pays, sert de pierre d'assise à son rejet du Canada tel qu'il est. À partir de son argumentation fondamentale, il étoffe son propos, notamment en accusant le Canada d'être un pays artificiel, une entité géographique dont la cohésion n'est maintenue que par le chemin de fer transcontinental :

Le grand Canada [...], de l'Atlantique au Pacifique, avec son défilé de petites gares le long de l'étroite voie ferrée, je suis bien prêt à l'admettre. Seulement, vu de la Lune, il est petit. Et vaut-il vraiment la peine de bâtir des pays artificiels dans un monde qui l'est déjà trop?¹⁰²

Toutefois, une décennie de réflexion constitutionnelle généralisée, incarnée notamment par les travaux de la Commission Laurendeau-Dunton, aura pour effet d'infléchir légèrement le radicalisme constitutionnel de Ferron :

L'indépendance me tente, bien sûr, mais je me contenterais volontiers du compromis honorable que me semble être la fédération telle qu'elle existe pour les Tchèques et les Slovaques qui, chacun dans leur territoire, n'ayant plus à défendre le principe de leurs nationalités, certains de leur pérennité, peuvent oublier leurs luttes et s'unir par émulation. Cette formule sage et raisonnable n'a rien à voir avec celle qui met le con avant la fédération [...]¹⁰³

À la nécessaire libération de la nation québécoise, Ferron ajoute d'importantes modérations, à savoir la nécessaire reconnaissance des deux nations, québécoise et canadienne, et l'établissement d'un lien qui sera profitable aux deux partis; cette position ressemble à s'y méprendre à la formule de la souveraineté-association avancée par le Parti Québécois, parti dont il acquiert la carte de membre en 1969.

La forme politique que revêt le néonationalisme auquel Ferron a contribué, par son combat contre les avatars du nationalisme traditionnel, par la promotion de la langue française et de l'enjeu

¹⁰² FERRON, Jacques. « La pompe et le bâton. Conférence inédite de Jacques Ferron sur l'art, l'État et la nation », conférence prononcée au congrès de la Faculté de commerce de l'État du Québec le 19 janvier 1963 présenté par Luc Gauvreau. « La conférence inattendue » in « Jacques Ferron, le « Grand inannexable », *Possibles*, volume 29, numéro 3-4, été-automne 2005 : p.34

¹⁰³ FERRON, Jacques « Trois dictons et Trois-Pistoles *Le Petit Journal*, 43 : 46, 7 septembre 1969, p.71 in FERRON, Jacques. *Chroniques littéraires, 1961-1981*, Montréal, Lanctôt éditeur, 2006, p.88

culturel et identitaire qu'elle véhicule, s'inscrit au cœur de la Révolution tranquille. Au-delà de ses différentes expressions, des groupuscules socialistes jusqu'au Parti Québécois, il demeure une constante : la situation politique actuelle constitue un cul-de-sac pour la nation québécoise et il importe d'y remédier immédiatement; mais la façon d'y remédier, elle, reste sujette à réflexion. Le mot d'André Major sur sa perception de la question nationale chez Ferron illustre très bien l'attitude que nous avons tenté de dégager :

Sur la question nationale, par exemple, son attitude était plus pragmatique que doctrinaire, disposé qu'il était à des compromis et ne tenant pas plus qu'il ne le faut à une déclaration d'indépendance en bonne et due forme. Ce qui lui importait et le guidait, c'était que son peuple jouisse d'une autonomie assez grande pour que son avenir soit garanti.¹⁰⁴

*
* *

Dans la foulée des bouleversements ayant lieu au cours des premières années de la Révolution tranquille, Jacques Ferron est à même de s'inscrire dans le siècle, de s'engager dans divers combats qui reflètent ses attentes, ses appréhensions face aux importantes mutations des divers paliers de la société canadienne-française. De son domicile de Ville Jacques-Cartier, il prend la défense des petites gens de la municipalité, comme jadis il l'a fait en Gaspésie, pourfendant les images diaboliques et mesquines que projettent sur eux, dans un but intéressé, les élites, des notables de Longueuil jusqu'au ministre de la Justice; derrière ce combat se dessine la recherche d'une organisation sociale respectueuse de la dignité et de la liberté de chaque individu. En tant que médecin, il n'est guère tendre envers ses collègues, critiquant avec virulence leurs attitudes et leurs pratiques. Il porte également un diagnostic sévère sur l'état de la santé au Québec et croit sincèrement que seule l'instauration de la médecine d'État permet de réinscrire le bien-être de l'indigent comme épicentre de la pratique médicale. En tant qu'écrivain, l'usage courant qu'il fait de la langue française, son principal matériau, fait graduellement naître une préoccupation viscérale pour sa survie, sa qualité, sa promotion. En réalisant, dans un premier temps, ce qu'il advient du français hors Québec, et, dans un deuxième temps, des progrès de l'anglicisation à l'intérieur de la province, il s'intéresse à la question nationale. Cependant, plutôt que de se joindre au mouvement nationaliste traditionnel, il entreprend une démystification du discours sclérosé de

¹⁰⁴ FERRON, Jacques et André Major. « *Nous ferons nos comptes plus tard.* » *Correspondance (1962-1983)*, Montréal, Lanctôt éditeur, 2004, p.14

ses aînés, notamment en déboulonnant Dollard des Ormeaux de son piédestal en faveur du patriote et martyr Jean-Olivier Chénier, contribuant ainsi à l'appropriation par la gauche du nationalisme canadien-français, qui se meut peu à peu en néonationalisme québécois. L'aboutissement politique du néonationalisme tel que le ressent Ferron est sujet, tout au long de la décennie, à diverses formes d'expérimentation, que ce soit au compagnonnage avec la gauche socialiste « pancanadienne » avec le PSQ au cours de «l'avant-Révolution tranquille », une tentation révolutionnaire avec *Parti pris* et, dans une moindre mesure, le Parti Rhinocéros, dans les années 1963-1965, ou la recherche d'une solution constitutionnelle plus modérée, par son rapprochement avec le Parti Québécois en émergence à la fin de la décennie 1960.

Tous ces engagements, aussi diversifiés soient-ils, sont traversés par un thème commun, celui de la liberté : liberté individuelle face au travestissement de la justice; liberté du malade face à *l'establishment* médical; liberté de la nation face à son aliénation collective. Comme le souligne Pierre L' Héault :

La force de l'imaginaire québécois, selon Ferron, c'est le pouvoir de rêver à un Pays qui n'est pas encore, d'en marquer les frontières et déjà de l'ouvrir sur le monde. Et le devoir de l'écrivain, c'est de rendre ce pouvoir de rêver. C'est pourquoi le Pays est ici une image déterminante et englobante, propre à traduire la libération personnelle comme la libération collective.¹⁰⁵

L'alliance de la liberté et du rêve se transpose dans les divers engagements auxquels souscrit Ferron dans un premier temps de la Révolution tranquille. Mais l'évolution de la conjoncture québécoise, à partir de 1970, viendra à ce point éprouver l'intellectuel que le rêve cède graduellement la place à une amère désillusion.

II – La désillusion tranquille (1969-1985)

Les seize dernières années de la vie de Jacques Ferron sont emportées dans une spirale tourmentée. Elles s'ouvrent sur la Crise d'Octobre pour se conclure dans l'abîme du rapatriement de la Constitution de 1982. Il est, dans une certaine mesure, possible de découper cette décennie et demie en deux périodes. De 1969 à 1976, Ferron est très actif, multipliant les publications et les interventions publiques. Après cette date, il vit « sur ses réserves », miné par l'échec de son roman sur la folie, *Le Pas de Gamelin*, ainsi que par une grave dépression et une tentative de suicide, peu

¹⁰⁵ L' HÉRAULT, Pierre, *Jacques Ferron, cartographe de l'imaginaire*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1980, p.243

sensible aux enjeux sociaux aussi importants que le référendum de 1980. Au terme de la Révolution tranquille, à l'heure des bilans, l'intellectuel affirme qu'elle n'aura été, qu'au fond, « un grand gaspillage d'argent, qui aurait pu être dépensé de manière beaucoup plus avantageuse »¹⁰⁶, et non l'occasion inespérée de réaliser les attentes qu'elle générait. Un tel revirement peut s'expliquer par la construction graduelle de ce que nous appelons la « désillusion tranquille » dans la pensée de Jacques Ferron.

Au-delà de la crise personnelle de 1976, d'autres facteurs viennent peser sur l'évolution de la pensée ferronienne au cours de la période. Dans un premier temps, il y a sa recherche constante, voire obsessionnelle, de la vérité sur les événements d'Octobre 1970. Ferron conclut que cette Crise est une machination programmée dans le but de détruire le nationalisme québécois. Ensuite, les transformations de la pratique médicale ne laissent guère indifférent le médecin, en particulier les changements dans le domaine de la psychiatrie, un thème qui gagne en importante dans ses écrits après son passage à Saint-Jean-de-Dieu entre 1970 et 1971; s'il était déjà un paria aux yeux de ses collègues avant et au cours de la Révolution tranquille, Ferron se distancie encore davantage, devenant très critique de la pratique médicale telle qu'elle s'élabore, et affiche même, de temps à autre, une certaine nostalgie de la médecine traditionnelle. L'évolution de la médecine contribue également à relever un phénomène sous-jacent très important pour saisir la constitution de la « désillusion tranquille » chez Ferron, à savoir la montée en puissance de la rationalité instrumentale. Cette dernière tangente, dont les maîtres mots pourraient être organisation, efficacité, rentabilité, effrite graduellement le « rêve du Pays » auquel s'est dévoué Ferron dans les années antérieures. Outre la médecine, le conflit entre la rationalité instrumentale et la vision ferronienne est perceptible, entre autres, dans sa critique des mutations de la civilisation québécoise, qui tend, selon lui, à perdre son originalité pour se mouler sur le modèle nord-américain, et dans les tergiversations de l'intellectuel quant à la question identitaire québécoise. Un signe de fatigue intellectuelle sur le sujet se présente clairement dans le texte *Les Salicaires*, en 1973. Enfin, la « désillusion tranquille » trouve son parachèvement au début des années 1980, l'échec référendaire et le rapatriement de la Constitution étant vécus comme des négations de son œuvre littéraire et de son engagement. Seule l'importance qu'il accorde à la

¹⁰⁶ FERRON, Jacques et Pierre L'HÉRAULT. *Par la porte d'en arrière. Entretiens*, Montréal, Lanctôt éditeur, 1997. p.75

langue française échappe à la désillusion, mais la signification de cet enjeu primordial dans la pensée de Ferron en est altérée.

A) L'impolitesse d'Octobre

Bien avant le déclenchement de la Crise, Jacques Ferron cultive un intérêt pour les activités du Front de Libération du Québec. Nous l'avons déjà mentionné, la création du Parti Rhinocéros se justifie en partie comme une tentative de désamorcer la violence prônée par le mouvement clandestin. Mais le Rhinocéros n'écrase aucunement l'attention que porte l'intellectuel aux groupuscules révolutionnaires :

Le FLQ continue de me passionner. En somme on était effelquois sans trop savoir ce qu'était le FLQ. Quand on pense au petit nombre de personnes incriminées, c'est vraiment extraordinaire. [...] Je ne peux m'empêcher de continuer de penser que ces jeunes patriotes ont été manœuvrés par des types plus forts qu'eux.¹⁰⁷

Ferron, au cours des diverses phases du FLQ, garde toujours un œil sur ses membres et activités. Mais dès 1963, il affiche un doute quant à l'intégrité du mouvement, ce dernier étant peut-être téléguidé par des gens, un organisme dont les buts sont beaucoup moins nobles que la libération de la nation québécoise. Une première accusation de manipulation est formulée par Ferron, en 1963, contre la *Royal Canadian Mounted Police's (R.C.M.P.) Security and Intelligence Branch*, qui, selon ses dires, s'est montrée très active dans les incidents d'avril 1963; elle aurait favorisé le terrorisme en espérant que la violence écœurerait les Canadiens français du nationalisme¹⁰⁸. Du moins, s'il jette un peu de discrédit sur la part d'ombre du mouvement clandestin, il n'empêche qu'il demeure sympathique envers les jeunes qui l'animent :

[...] Pruneau¹⁰⁹ fut pour moi une révélation. Il me parut autrement plus intelligent que nous. Qu'il se soit fait casser la gueule par après n'y change rien : l'avenir parlait par sa bouche et l'avenir parlait bien. À l'entendre, j'éprouvai ce sentiment très agréable à un homme d'un certain âge, qui se sent seul dans sa génération, qui doute de sa victoire, lorsqu'il aperçoit derrière soi sa relève, une relève dont la supériorité s'apprécie au fait qu'elle a été jugée digne de la prison.¹¹⁰

¹⁰⁷ Jacques Ferron à André Major, [Longueuil], 15 juillet 1963 in FERRON, Jacques et André Major. « *Nous ferons nos comptes plus tard.* » *Correspondance (1962-1983)*, Montréal, Lanctôt éditeur, 2004, p.45

¹⁰⁸ Ferron, Jacques « Un procès gênant », *Le Devoir*, 12 octobre 1963 : 4 (Lettres au Devoir) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux. Colligées et annotées par Pierre Catin, Marie Ferron et Paul Lewis. Préface de Robert Millet*, Montréal, VLB éditeur, 1985, p.217

¹⁰⁹ Gilles Pruneau (?) est l'un des premiers animateurs du FLQ, et échappe au procès de 1963.

¹¹⁰ Ferron, Jacques « Le courage est toujours gagnant », *Le Devoir*, 21 janvier 1964 : 4 (Lettres au Devoir) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux, Op. Cit.*, p.226

Alors que l'année 1970 se rapproche, Ferron tente d'expliquer les raisons de l'émergence, des idées et des activités du FLQ; en d'autres termes, il recherche l'explication derrière la flambée de violence qui secoue le Québec. Fidèle à sa vision du nationalisme, vision qui place la langue française au centre de ses préoccupations, il justifie la tension sociale par l'affliction bilingue et biculturelle fomentée par le Canada. La nation québécoise, aliénée, exaspérée, affiche son désespoir par la violence :

Or, ici, le français et l'anglais sont deux langues de civilisation. Leur présence simultanée dans un État simple signifie tension, conflit, dynamite et, éventuellement, la disparition de l'une des deux. Jusqu'ici, la violence a pu être éludée pour deux raisons : les deux ethnies parvenaient à s'éviter et le français, rendu timide par deux siècles d'analphabétisme, pouvait être assimilé à une langue populaire sans bibliothèque [...] Depuis une quinzaine d'années, ces deux atermoiements vont s'amenuisant, tout le monde en convient. Il est donc parfaitement naturel que la violence survienne et que les bombes éclatent.¹¹¹

De ses réflexions, il est possible de dégager deux éléments importants de la pensée de Ferron pour tout ce qui touche la Crise d'Octobre. D'une part, la violence est engendrée par l'impasse politique et culturelle et seule la résorption de l'impasse permettrait d'y mettre fin. D'autre part, il n'est pas exclu que le mouvement révolutionnaire illégitime soit commandité de l'extérieur, dans un but tout autre que l'émancipation de la province de Québec.

Affichant sans retenue son interprétation sur la situation québécoise à l'aube de la décennie de 1970 et sa sympathie pour le FLQ, on ne peut s'étonner de voir Ferron la cible d'une perquisition, le 11 octobre 1970, par la police en vertu de la Loi des mesures de guerre; son implication avec les membres du FLQ atteint son paroxysme le 28 décembre 1970, alors qu'il sert de médiateur lors de la reddition des membres de la cellule Chénier, un événement qui fera d'ailleurs l'objet d'une historiette¹¹² et de 1971 à 1973, il sera appelé à témoigner aux procès des frères Rose et de Francis Simard. Pris dans l'engrenage de la Crise d'Octobre, Ferron s'interroge, le reste de sa vie durant, sur les tréfonds de l'affaire : par exemple, l'ensemble de sa correspondance, entre 1971 et 1983, avec John Grube, un intellectuel anglophone ontarien, est

¹¹¹ Ferron, Jacques. « Sur la violence », *La Presse*, 30 juin 1970 : 4 (Ce que pense le lecteur) Réponse à l'invitation de l'éditorialiste en chef Jean-Paul Desbiens aux lecteurs de s'exprimer sur la violence (*La Presse*, 27 juin 1970 : 4) in FERRON, Jacques. *Les Lettres aux journaux, Op. Cit.*, p.292-293

¹¹² Ferron, Jacques. « Un mort de trop » in FERRON, Jacques. *Escarmouches, la longue passe*, Ottawa, Leméac, 1975, tome 1, p.103-118

rempli de lettres où Ferron avance faits et théories dans le but de jeter un peu de lumière sur cet épisode trouble de la Révolution tranquille.

D'ailleurs, avant même la résolution de la Crise, Ferron soulève à nouveau la présomption que les autorités policières, nommément la *R.C.M.P.*, auraient été négligentes à bon escient, laissant agir les membres du FLQ alors qu'elles étaient parfaitement au courant de leurs activités¹¹³. Pire, elles seraient, en partie, responsables des événements d'Octobre, ses indicateurs ayant attisé le zèle des felquistes :

C'est un phénomène extrêmement fâcheux, qui préoccupe le chef Higgitt,¹¹⁴ d'autant plus fâcheux que ses « *indicts* » ne peuvent pas rester placides, les mains dans les poches, à ne rien faire. Pour ne pas être reconnus, ils doivent jouer le jeu des activistes. Ils n'y vont pas mollo mollo. C'est une chose connue, ils pratiquent la surenchère. D'*indicts*, ils deviennent provocateurs. Ici se situe la contradiction. L'observateur, loin de freiner les processus, les accélère. Il devient par la force des choses un super-activiste. Telle est la part de la police dans la genèse de la terrorisation sociale.¹¹⁵

« Terrorisation sociale » : l'idée soulevée par Ferron se retrouve au centre de son interprétation sur les événements de l'automne 1970. Pour l'intellectuel, la crise est « un grand show »¹¹⁶ bien calculé dont l'objectif est de délégitimer, par l'usage combiné de la violence (les activités téléguidées du FLQ) et de la répression (la Loi des mesures de guerre), les ardeurs nationalistes qui traversent la Province. Puisqu'il s'agit, pour Ferron, d'un geste prémedité, il ne faut guère s'étonner de le voir tailler en pièces la version officielle de la Crise d'Octobre. Selon cette version, le gouvernement canadien, pris de court par l'enlèvement de James Cross et de Pierre Laporte, proclame, en dernier recours, la Loi des mesures de guerre pour faire face à une possible insurrection. Pour l'intellectuel, il ne s'agit que d'un mensonge éhonté, l'État canadien feignant sans gêne l'improvisation, alors que l'application de la Loi des mesures de guerre avait été étudiée avant même le déclenchement de la Crise :

Venons-en au sujet, au p'tit comité du 7 mai 1970 formé pour préparer l'application des mesures de guerre en temps de paix. [...] après les élections d'avril qui avaient donné au P.Q. plus de vingt pour cent du vote, le terrorisme, expression d'une rage impuissante, n'a plus de raison d'être et doit prendre fin de lui-même. Pourquoi cette hâte à former un p'tit

¹¹³ Ferron, Jacques. « La part de la police », *Information médicale*, 15.12.70 in FERRON, Jacques. *Escarmouches, la longue passe*, Op. Cit., tome 1, p.97-98

¹¹⁴ William Léonard Higgitt (1917-1989), commissaire en chef de la *R.M.C.P.* de 1969 à 1973.

¹¹⁵ *Ibid.*, p.98

¹¹⁶ FERRON, Jacques. *Du fond de mon arrière-cuisine*, Montréal, éditions du jour, 1973, p.157

comité quelques jours plus tard ? Pourquoi calquer felquiste sur péquistre alors qu'auparavant les partisans du F.L.Q. étaient désignés sous le nom d'effelquois ?¹¹⁷

Puisant jusque dans le détail des mots pour démontrer sa hantise de la terrorisation sociale, Ferron, souligne le changement de dénomination pour désigner les membres du FLQ comme démonstration de l'attaque sournoise contre le principal symbole porteur des velléités d'émancipation collective : jusqu'à la crise, effelquois se rapproche de Québécois, du nom désignant la nouvelle identité collective en formation; à partir de la Crise, le mot felquiste se veut une attaque ciblée contre le Parti Québécois et son projet de souveraineté-association.

Dans le même mouvement dénonciateur, Ferron ne manque pas d'écorcher au passage son ancien confrère brébeuvois, maintenant premier ministre du Canada, Pierre-Elliott Trudeau :

[...] dans son discours to the nation, Trudeau a usé de sophismes. Un petit enfant et un gérant de caisse populaire sur chaque cuisse, il était bien touchant, trop même; cette performance manquait de distinction; elle n'avait rien de britannique. Refusant de composer, en plus de bafouer un système honorable, il escamotait la crise constitutionnelle, celle-là même qui avait suscité le terrorisme, dont le règlement lui aurait permis de remettre par terre le petit enfant et le gérant de caisse populaire sans avoir à craindre pour leur sort.¹¹⁸

Si le discours de Trudeau lors de l'annonce de la Loi des mesures de guerre est quelque peu ridiculisé, l'accusation de se servir du terrorisme pour camoufler la crise constitutionnelle qui secoue le pays est plus révélatrice de l'entreprise de démystification à laquelle l'écrivain se livre au cours de la décennie et demie suivant la Crise. D'ailleurs, Trudeau est loin d'être le seul conspirateur visé explicitement au cours de l'exercice. Nous avons déjà mentionné que l'écrivain soupçonnait, depuis le début des activités du FLQ, que les services de sécurité canadiens tiraient quelque ficelle; l'intuition s'en trouve renforcée, au printemps 1976, lorsqu'un agent de la GRC est jugé pour des activités illicites. En effet, l'agent Samson est reconnu coupable d'avoir déposé une bombe artisanale devant une résidence, dans le but de gonfler artificiellement l'importance de l'Armée de libération du Québec, un mouvement clandestin fantôme, qui s'annonce subitement dans la foulée de l'adoption de la loi 22; selon Ferron, c'est la stratégie d'Octobre qui à nouveau

¹¹⁷ Ferron, Jacques. « Le secret explosif du lauréat », *Le Devoir*, 30 janvier 1973 : 4 (Lettres au *Devoir*) in FERRON, Jacques. *Les Lettres aux journaux*, Op. Cit., p.345-346

¹¹⁸ Ferron, Jacques, *Le Devoir*, 2.12.71 in FERRON, Jacques. *Escarmouche, la longue passe*, Op. Cit., Tome 1, p.144-145

employée dans l'adoption de la loi, c'est-à-dire terroriser la population pour mieux neutraliser ses aspirations nationales¹¹⁹.

Dans sa recherche des tréfonds de la terrorisation sociale dont le Québec fut victime, les soupçons de Ferron ne portent pas uniquement sur les autorités politiques et policières fédérales, soulevant des hypothèses s'inscrivant dans une dynamique beaucoup plus large que les relations entre le Québec et Ottawa; l'une d'entre elles repose notamment sur la « filière Texas »,¹²⁰ une hypothèse qui fait craindre à Ferron une possible conspiration fasciste :

En même temps que cette divulgation s'établissait à Montréal la Hudson Engineering, qui y restera jusqu'à la fin octobre. Ce n'est peut-être qu'une coïncidence, mais c'est quand même au siège de cette compagnie, au Texas, qu'on a téléphoné par trois fois en juillet-août du pavillon du Sacré-Cœur, comme c'est vers le Texas que se dirigeaient les frères Rose et Francis Simard lorsque Lanctôt a enlevé monsieur Cross. C'est le choix de cet État, de même que les antécédents de Lanctôt, qui me ferait penser à une organisation d'extrême droite et non à la CIA.¹²¹

D'un même mouvement, il pointe également du doigt le monde universitaire outre frontière, qui aurait mis sur pied des expériences académiques, entre autres le « Quebec Revolt » et le « Camelot project », dans le but de vérifier l'usage de la terrorisation sociale comme moyen de mâter d'autres pays en voie de développement¹²².

¹¹⁹ Ferron, Jacques. « Samson et un avatar du F.L.Q. », *Le Devoir*, 21 avril 1976 :4 (Lettres au *Devoir*) in FERRON, Jacques. *Les Lettres aux journaux*, Op. Cit., p.459-460

¹²⁰ La « filière Texas » est une piste de recherche sur les événements d'Octobre : la *Hudson Engineering*, une compagnie de Houston, a installé des bureaux à Montréal, de février 1970 à mars 1971, sans jamais recevoir un seul contrat d'ingénierie. La compagnie aurait plutôt servi de paravent pour des activités reliées à la Crise d'Octobre; des appels téléphoniques logés à partir des bureaux de la compagnie auraient été adressés à deux personnes ayant hébergé les ravisseurs de Pierre Laporte après son enlèvement. L'exactitude et la véracité de la preuve n'ont jamais été formellement établies.

¹²¹ Jacques Ferron à John Gube, [Longueuil], 26 octobre 1972 in FERRON, Jacques. *Une amitié bien particulière. Lettres de Jacques Ferron à John Grube*, Montréal, Boréal, 1990, p.51

¹²² Ferron, Jacques. « L'arrière-cuisine de Pierre Vallières... », *Le Devoir*, 25 août 1973 : 15 (Courrier) in FERRON, Jacques. *Les Lettres aux journaux*, Op. Cit., p.380-381. Le « Quebec Revolt » et le « Camelot Project » seraient deux protocoles politico-militaires développés conjointement par des universitaires américains et le Pentagone suite à la révolution cubaine. Leur but serait d'étoffer dans l'oeuf toute possibilité d'émancipation nationaliste de gauche sur les continents américains, en créant un climat de psychose, d'insécurité généralisée au sein d'une population, justifiant ainsi le recours à des mesures extraordinaires pour protéger et préserver l'ordre établi, et ce, sans recourir à une intervention de l'armée américaine. Tous ces projets, leurs méthodes et leurs objectifs, demeurent purement hypothétiques.

De cet ensemble très vaste où s'entrecroisent détails d'actualités, hypothèses et déclarations, Ferron fouille frénétiquement les mystères de la Crise d'Octobre 1970. Si certains épisodes, telle l'affaire Samson, ne retiennent son attention que le temps d'une saison¹²³, la plupart des pistes qu'il a suivies convergent, à la fin de sa vie, pour former une trame explicative, une sorte de synthèse ferronienne¹²⁴. Outre les liens qu'il tisse entre les différents éléments qu'il a accumulés au fil des années, il insiste, une fois de plus, sur la manipulation sous-jacente à la Crise et au mouvement du FLQ :

[...] moi je persiste et je signe ! Il y a des épisodes qui m'échappent encore, mais dès le début [...] j'ai pu m'apercevoir que quelque chose clochait. [...] En d'autres mots, dès 1963, tu te rends compte que derrière les felquistes, il y avait des gens qui manipulaient les choses et qui avaient un tout autre but que les felquistes. À mon avis, on les a maniés du commencement à la fin. [...] Enfin, il reste qu'on peut avoir de l'amitié pour les jeunes gens qui ont été par ça, mais ils ont été roulés. C'est une date assez importante dans notre histoire, qui reste un peu vague, un peu floue.¹²⁵

Après un peu plus d'une décennie consacrée, en partie, à la recherche de la vérité, Ferron, de son propre aveu, admet qu'il est dépassé par l'opacité de la Crise. De même, l'héritage de la Crise sur la pensée ferronienne n'est guère exempt d'ambiguités. Par exemple, lorsqu'il est interrogé sur ses convictions nationalistes post-Octobre, Ferron revient sur son expérience :

Est-ce, par après, ça m'a rendu plus nationaliste ? Franchement, je ne le sais pas. Il y a sûrement eu une modification, mais il se peut aussi que tout cela ait pu me refroidir. [...] Mais, quand même, cela a pu me faire penser qu'il fallait continuer de pousser notre nationalisme sans tomber dans de terribles événements comme ceux d'Octobre.¹²⁶

Le doute que laisse planer l'intellectuel sur l'impact de la Crise sur son engagement nationaliste ouvre la porte à une première explication de sa désillusion, à savoir la remise en question de son rêve d'émancipation collective : le traumatisme d'Octobre lui fait prendre conscience de l'interdépendance politique entre les aspirations québécoises et leur impact sur le reste du Canada, une donnée qu'il semble jusqu'alors avoir quelque peu négligée. En d'autres termes, à la suite de 1970, la nécessité pour réaliser les aspirations nationalistes, de concilier les intérêts du Québec et du Canada, s'impose, non sans réticence, à son esprit. L'affirmation peut sembler simpliste, voire

¹²³ « Vous savez, l'affaire Samson ne m'intéresse pas outre mesure. À un certain moment elle m'a semblé exploitable; maintenant, plus [...] » Jacques Ferron à John Grube, [Longueuil], 3 juillet 1976 in FERRON, Jacques. *Une amitié bien particulière*, Op. Cit., p.127.

¹²⁴ Voir à ce sujet FERRON, Jacques et Pierre L' HÉRAULT. *Par la porte d'en arrière. Entretiens*, Montréal, Lanctôt éditeur, 1997, p.157-168

¹²⁵ FERRON, Jacques et Pierre L' HÉRAULT. *Op. Cit.*, p.163-164

¹²⁶ *Ibid.*, p.165

évidente, mais restituée dans son contexte, elle prend toute sa signification. En effet, à la fin des années 1960, Ferron explore toujours les divers moyens disponibles pour la réalisation de sa vision du nationalisme, à savoir la libération collective, depuis la sécession jusqu'à la réforme constitutionnelle. Son ralliement à la formule de la souveraineté-association promue par le Parti Québécois se trouve, en quelque sorte, renforcé par les événements de 1970. La Crise d'Octobre confirme que l'appel à la révolution, dans le contexte québécois, est inutile et dangereux¹²⁷. Le gouvernement fédéral, par ses interventions lors de la Crise, a fait très clairement savoir que ce sont les intérêts canadiens qui primaient sur les aspirations québécoises. Irions-nous jusqu'à suggérer que Ferron s'est joint à la famille souverainiste à défaut d'une autre voie ? Cela serait fort présomptueux de notre part et escamoterait le fait que Ferron adhère au Parti Québécois dès l'année 1969. Mais nous tenons à souligner qu'il semble réaliser, à ce moment décisif de la Révolution tranquille, la fragilité extrême de l'entreprise de la libération nationale dans laquelle il s'est investi depuis sa conversion nationaliste :

Nous sommes, nous serons toujours un peuple pacifique et nous ne pouvons pas nous permettre de nous faire taper sur le museau comme en 1970. Il y a quelque chose qui allait trop loin dans cette affaire-là.¹²⁸

Au moment où il trace le bilan de sa pensée, l'intellectuel admet que la modération dans la résorption de la crise constitutionnelle est de mise, plus conscient que jamais, alors qu'il semblait la négliger dans les années 1960, de la relative position d'assujettissement du Québec par rapport à Ottawa, au reste du Canada. En d'autres termes, la première vision ferronienne englobant une émancipation, sans restriction, « purement » québécoise, et portée par ses courants sociaux, sa base, est bouleversée par les agissements des structures politiques, par le poids, l'importance réelle, que peut exercer un pouvoir donné sur les destinées d'une collectivité.

Notre supposition gagne en crédibilité s'il est permis de faire un rapprochement entre la Crise et l'opposition « grand village / petit village » typique de sa pensée, le « grand village » désignant, dans ce cas-ci, le gouvernement fédéral canadien, lieu de pouvoir et d'ordre et le « petit village » englobant la province québécoise sur laquelle est projetée des intentions malignes de violence et de terrorisme. Toutefois, les êtres du grand village, au lieu de simplement projeter leurs

¹²⁷ Ferron, Jacques. « Le compromis honorable », *Information médicale*, 4.11.69 in FERRON, Jacques. *Escarmouche, la longue passe*, Op. Cit., Tome 1, p.77

¹²⁸ FERRON, Jacques et Pierre L'HÉRAULT. Op. Cit., p.165

mépris sur les habitants du petit village, vont, dans la vision de Ferron, créer de toutes pièces une situation qui leur permet de justifier sa raison d'être, ses agissements et ses abus. S'il est possible d'admettre une telle analogie, nous serions tentés d'effectuer un rapprochement avec un élément que nous avons déjà mentionné, à savoir l'analyse ferronienne de la situation de Ville Jacques-Cartier : en supposant que Longueuil, Ville Jacques-Cartier et la Pègre représentent respectivement le Canada, le Québec et le FLQ, il serait possible de retoucher un autre trait de la pensée de Jacques Ferron sur la Crise d'Octobre, cette dernière s'avérant l'exemple suprême de la négation de la Justice sociale, une valeur tant désirée et promue au cours des années 1950 et 1960 sur une échelle « humaine », immédiate et municipale. En d'autres termes, toute la mécanique entourant le FLQ, la Crise et la Loi des mesures de guerre, s'avère une confiscation, à l'échelle nationale, de la notion même de la Justice telle qu'il l'a toujours conçue, et ce, par la faute de quelques individus manipulés par ceux qui, justement, désiraient imposer leurs intérêts et leur vision. S'il était possible, au niveau municipal, de s'opposer, dans une certaine mesure, au processus d'asservissement de la Justice en soutenant l'élection, par exemple, du maire Robillard malgré la loi d'exception provinciale, au niveau national, par contre, c'est l'impasse : Ferron, comme nous le démontrons un peu plus loin, est perçu comme un paranoïaque livrant bataille à des moulins à vent et n'arrive tout simplement pas à faire valoir, de manière significative, son interprétation. Lorsqu'il affirme, rétrospectivement, que la victoire du Parti Québécois de 1976 « annule »¹²⁹ la Crise d'Octobre, il ne nous convainc guère puisque l'abcès n'est toujours pas crevé, les questions de la recherche de la Vérité et du rétablissement de la Justice n'étant toujours pas résolues par cette élection.

En admettant que l'analyse précédente soit valable, il devient possible de tracer une contrariété latente au sein de sa pensée, contrariété qu'il ne peut concilier et qui a pu contribuer, en partie, à la formation de sa désillusion tranquille : sa définition même de l'intellectuel. Pour Ferron, la mission de l'intellectuel ne réside pas dans la quête du pouvoir, mais dans son constant refus, seul moyen pour l'intellectuel de conserver sa liberté, son imagination et son imaginaire; de

¹²⁹ « [...] le résultat [de la Crise d'Octobre] n'a pas été fameux et n'a pas empêché le Parti Québécois de prendre le pouvoir en 1976. C'est plutôt une partie nulle. » FERRON, Jacques et Pierre L'HÉRAULT. *Op. Cit.*, p.165

ce fait, il est en mesure de critiquer le pouvoir, de l'influencer et de stimuler la vie politique¹³⁰. Or, l'écrivain est tout à fait conscient que sa conception ne fait guère l'unanimité, signalant comme exemple l'antithèse la plus flagrante de sa vision, son ancien compagnon brébeuinois :

De ce point de vue, Trudeau est un type évidemment différent, qui a recherché le pouvoir et qui en est resté en fait d'influence aux années très lointaines de *Cité libre* et de la bataille de l'amiante. C'est plutôt un homme de pouvoir, exactement comme Duplessis !¹³¹

Au-delà de possibles conflits personnels, il ne faut pas chercher bien loin pour voir en Trudeau la bête noire de Ferron, l'incarnation même de tout ce qu'il déteste chez l'intellectuel, chez l'homme de pouvoir¹³²; plus qu'un combat d'homme à homme, il s'agit avant tout d'une lutte hautement idéologique et symbolique. L'un des reproches qu'adresse notamment Ferron au premier ministre canadien est de s'être investi d'une mission « qui justifie le pouvoir, son exercice et ses abus »¹³³; bien que cette affirmation soit lancée à la lumière d'autres événements sur lesquels nous reviendrons, nous jugeons qu'elle est significative lorsque relancée dans le contexte de la Crise d'Octobre. En effet, le fait que Ferron s'acharne à résoudre le casse-tête de la Crise et que les pièces centrales de son explication compromettent directement Trudeau, cela n'impliquerait-il pas, en trame de fond, un affrontement entre les deux visions de l'intellectuel, l'une qui en fait celui qui tente d'influencer son milieu afin de garder vivante sa vision d'une émancipation collective en lui révélant la vérité, et l'autre qui permet à l'intellectuel, en position dominante, d'imposer sa conception du Canada en paralysant les aspirations nationalistes du Québec par les moyens de l'armée, de la terrorisation sociale et d'une rhétorique s'adressant *to the nation* ?

Au terme de sa vie, nous retrouvons un Jacques Ferron écorché et à peu près seul dans la recherche de la vérité sur la Crise d'Octobre. Même s'il estime, avec le recul, que la terrorisation sociale n'a pu endiguer le nationalisme québécois, évoquant comme preuve l'élection du Parti Québécois de 1976¹³⁴, une amertume profonde l'habite, perceptible notamment dans son

¹³⁰ FERRON, Jacques et Pierre L' HÉRAULT. *Op. Cit.*, p.141. Si son engagement au cœur du Parti Rhinocéros est cohérent avec sa vision, nous pourrions nous interroger sur la signification et la portée de ses candidatures pour le PSD dans le comté de Longueuil en 1958, et pour le RIN dans le comté de Taillon en 1966.

¹³¹ *Ibid.*, p.143

¹³² Pour plus d'informations, voire, entre autres, GARAND, Dominique « Ferron face à Trudeau : variations polémiques » in « Jacques Ferron, le « Grand inannexable » », *Possibles*, volume 29, numéro 3-4, été-automne 2005 : p.92-109

¹³³ Ferron, Jacques. « Le prix de la mission et de l'ambition », *Le Devoir*, 7 janvier 1981 : 6 (Lettres au *Devoir*) in FERRON, Jacques. *Les Lettres aux journaux*, *Op. Cit.*, p.465.

¹³⁴ FERRON, Jacques et Pierre L' HÉRAULT. *Op. Cit.*, p.165.

appréciation de la réception de ses positions. Par exemple, Ferron ne peut s'empêcher de souligner le fait que la Crise d'Octobre ait finalement profité au PQ :

La deuxième phase felquiste-péquiste avec son grand feu d'artifice, cette Crise d'Octobre qui a terrorisé les Canadiens plus que les Québécois, ne semble pas avoir nui au Parti québécois qui a été en quelque sorte sacrifié [...] Cela expliquerait que le Parti québécois n'ait pas tellement souhaité faire la lumière sur la Crise.¹³⁵

Pour un individu qui s'est dédié à détruire le mystère entourant Octobre, l'attitude du PQ, qui met de l'avant son intérêt politique avant la recherche de la vérité, peut être irritante. Nous nous compromettrons davantage : le refus du PQ, principal organe politique de promotion du nationalisme québécois, de faire la complète lumière sur les événements de 1970 a, peut-être, par extension, entaché le projet d'émancipation collective auquel Ferron a adhéré¹³⁶; cette hypothèse, qu'il nous est impossible d'explorer davantage, pourrait être un élément supplémentaire plausible pour expliquer sa relative absence d'engagement dans le débat référendaire...

Chose certaine, Ferron est persuadé que le Parti Québécois n'est pas son allié dans cette affaire. D'ailleurs, il apparaît, dans le cercle restreint des individus concernés par la Crise, le seul défendant d'une version différente :

Arrivons-en, mon cher John, à ce mystérieux personnage dont vous me parlez, à ce monsieur « ON », qui m'a envoyé tour à tour maître Lemieux, Pierre Vallières, puis Robert Cliche, il faut l'admettre pour me faire accepter la version officielle des événements d'Octobre; et voici qu'il m'aurait envoyé en dernier lieu René Lévesque, sans doute comme beau-frère de maître Côté, le dernier procureur de la Couronne dans les procès felquistes et le seul à ne pas être nommé juge [...]¹³⁷

De cette confidence se dégage une forte impression d'isolement : Ferron demeure l'un des rares, sinon le seul, pourfendeur du discours officiel sur la Crise. Pire, on tente de le mettre dans le rang, de lui faire avaler une explication dont il perçoit les brèches depuis longtemps. Refusant de se conformer, il perçoit le discrédit, le dénigrement dont il fait l'objet :

Le train du monde est-il dérangé en secret, de façon concertée, qu'on en subit les conséquences. Cherche-t-on à s'en expliquer, y flaire-t-on une provocation, a-t-on

¹³⁵ Jacques Ferron à John Grube, [Longueuil], 15 août 1982, FERRON, Jacques. *Une amitié bien particulière*, Op. Cit, p.192-193. Nous soulignons cet extrait, car il nous apparaît explicite; toutefois Ferron soulève ses soupçons sur les intentions du PQ par rapport à la Crise d'Octobre aussi tôt que 1977. Voir Jacques Ferron à John Grube, [Longueuil], 23 mars 1977 in FERRON, Jacques. *Une amitié bien particulière*, Op. Cit, p.132.

¹³⁶ Jacques Ferron à John Grube, [Longueuil], 15 août 1982, FERRON, Jacques. *Une amitié bien particulière*, Op. Cit, p.193.

¹³⁷ Jacques Ferron à John Grube, [Longueuil], 29 février 1980 in FERRON, Jacques. *Une amitié bien particulière*, Op. Cit, p.150.

L'outrecuidance de s'en plaindre, aussitôt vous apprenez que la paranoïa vous travaille et que vous souffrez d'un délire d'interprétation.¹³⁸

Dérouté à la fois par un organe politique de premier plan et par les intellectuels contemporains, il n'empêche qu'un dernier interlocuteur, mais certainement le plus important, reste disponible : la population québécoise. Encore une fois, Ferron ressent, dès les lendemains de la Crise, qu'une distance considérable les sépare :

Les Québécois vous décevront peut-être : on leur trouve souvent des conduites névrotiques. Ainsi, j'ai l'impression qu'ils ne veulent plus penser à 1970. Cela n'est pas sain, car il n'est pas dit qu'en temps et lieu ce refus de la réalité ne finisse par aboutir à donner à cette crise plus d'importance qu'elle n'en eut.¹³⁹

Le fossé qui départage Ferron d'une certaine élite politique (le PQ) et intellectuelle et, surtout, de la population québécoise, au sujet d'Octobre est lourd de conséquences. D'une part, l'indifférence croissante et généralisée qui se dégage envers la réception de son message tend à démontrer qu'il a échoué dans le cadre même qu'il s'est défini : si le rôle véritable de l'intellectuel est d'influencer le pouvoir, alors les agissements du Parti Québécois, après sa prise du pouvoir en 1976, et de ses contemporains, tendent à démontrer l'absence d'emprise de ses idées sur des lieux importants du pouvoir politique et culturel et, *in extenso*, la faiblesse de sa conception du « bon intellectuel ». Par défaut, il est obligé, sur cette joute du moins, d'accorder la victoire à Trudeau, plus précisément, sur la conception de l'intellectuel tel qu'incarné par ce dernier. La Crise d'Octobre révèle une nouvelle faille de sa pensée : la négation de son rôle d'intellectuel tel qu'il a voulu le concevoir.

À la limite, le rejet de ceux qui forment l'élite peut être surmonté, à condition d'obtenir l'appui de ceux pour qui, depuis la Gaspésie à la fin des années 1940, il s'est engagé : les sans-voix, les petites gens. Dans le contexte de la Crise d'Octobre, les petites gens, les opprimés, regroupent, à peu de chose près, l'ensemble de la population du Québec : par la machination qui a conduit à l'imposition de la Loi des mesures de guerre, elle a non seulement perdu plus que sa parole, elle s'est vue carrément confisquée sa liberté même. Or, l'apathie générale de la population québécoise au lendemain de la Crise, son désir de « passer à autre chose », d'une part, isole

¹³⁸ FERRON, Jacques. *La conférence inachevée. Le pas de Gamelin et autres récits*, Montréal, VLB Éditeur, 1987, p.66.

¹³⁹ Jacques Ferron à John Grube, [Longueuil], 26 octobre 1972 in FERRON, Jacques. *Une amitié bien particulière*, Op. Cit, p.150.

davantage Ferron et, d'autre part, attaque directement la raison d'être de son engagement : il se voit refuser le droit de parler au nom des opprimés, et ne combat plus qu'en son propre nom. Si, pour certains intellectuels, une telle distanciation ne soulève pas les passions, pour Jacques Ferron cependant, il s'agit d'un problème fondamental : s'il ne peut plus être complice de la population, de ceux auxquels il tente de s'identifier¹⁴⁰, il perd, en partie du moins, sa légitimité en tant que fer de lance de l'émancipation collective. Alors pourquoi poursuit-il, de manière quasi obsessionnelle, la recherche de la vérité sur la Crise d'Octobre ? Sans aucun doute, son implication dans les événements et ses propres recherches entretiennent-elles sa curiosité. Nous retrouvons également un élément de réponse se retrouve, en partie, dans sa conviction que l'élucidation du mystère est incomplète : s'il parvient à vider la question, à construire cette fuyante vérité, peut-être réussirait-il à finalement influencer son milieu, recouvrer la validité de son rôle et de son œuvre et ainsi éviter l'écueil de la négation de soi...

B) Un médecin de transition

L'importance que nous avons jusqu'à présent accordée à la Crise d'Octobre ne devrait en rien éclipser un autre événement majeur de la Révolution tranquille, et qui concerne en première instance le médecin Ferron, soit le parachèvement, au début des années 1970, de l'organisation de la réforme du système de santé au Québec, notamment avec la création de la Régie de l'assurance-maladie du Québec et l'application des réformes proposées par la Commission Castonguay-Nepveu¹⁴¹. Pour résumer ce moment charnière de l'histoire de la santé au Québec, disons que par suite des travaux de la Commission, le gouvernement libéral adopte une série de mesures, dont l'assurance-maladie étatique et la création des CLSC, pour assurer l'accessibilité et la démocratisation des soins de santé dans toute la province. L'engagement massif de l'État dans le domaine des services sociaux a également pour conséquence une redéfinition complète de l'organisation et des modes de gestions au sein des institutions de santé (hôpitaux, asiles, etc.)

¹⁴⁰ « La grande originalité de cet « aristocrate » sera, justement, qu'il voudra se pencher, comme par un profond sentiment de culpabilité, sur les petites gens dont il aimait partager le sort. » OLSCAMP, Marcel, *Le Fils du notaire. Jacques Ferron 1921-1949. Genèse intellectuelle d'un écrivain*, Montréal, Fides, 1997, p.91

¹⁴¹ Pour un résumé des changements dans le monde de la santé au Québec au cours de la Révolution tranquille, voir, entre autres, LINTEAU, Paul-André et al. *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1986, p.585-588 et DAIGLE, Gérard (dir.) *Le Québec en jeu, comprendre les grands défis*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 1992, p.225-247.

alors que les membres du clergé et des communautés religieuses, qui assumaient jusqu'alors cette responsabilité sociale, sont rapidement remplacés par de jeunes professionnels laïques disposant de nouveaux savoirs, de nouvelles techniques.

Rappelons que l'un des premiers enjeux sur lequel s'était prononcé Ferron est justement l'instauration de la médecine d'État comme moyen débarrasser le monde médical de ses vices inhérents, que ce soit la vénalité des médecins, le conservatisme éhonté de leur Collège, l'influence malfaisante des compagnies pharmaceutiques ou le peu d'estime démontré à l'endroit des patients. L'ensemble de son entreprise est soutenu par son attachement fondamental au respect de la dignité et de la condition humaine. Or, à partir du moment où s'organise le système de santé publique, il apparaît, dans le discours de Ferron, une déception : la médecine d'État, sur laquelle il avait fondé beaucoup d'espoirs, n'a point eu les effets escomptés :

J'étais en faveur de la médecine d'État. Je ne voyais que les bons aspects; je n'en prévoyais pas les méfaits.¹⁴²

Ferron puise le premier méfait insolite de la médecine d'État au sein d'un terreau familier, celui de la profession médicale. Il faut se rappeler, de prime abord, qu'il n'a jamais hésité à dénoncer ses pairs, leurs agissements, les abus, et leurs caractères; l'un de ses souhaits était justement que le passage à la médecine d'État permette une profonde et nécessaire transformation de leurs mœurs. Or après un peu moins d'une décennie d'assurance-hospitalisation et à la veille de l'instauration de l'assurance-maladie, ses griefs à l'endroit de ses confrères persistent :

Les médecins ne sont pas conservateurs à cause de leur profession, mais parce que, dans la conjoncture économique actuelle, cette profession, que certains pince-sansrire qualifient encore de sacerdoce, est une bonne poupoule, une poupoule aux œufs d'or; ils sont sur la politique et la société les idées de leur compte en banque.¹⁴³

La persistance des vices des médecins rejaillit également sur leur Collège, que Ferron compare artistiquement à un chef-d'œuvre parnassien : un objet d'art tout à fait inutile¹⁴⁴. En somme, il constate, au début de la décennie 1970, la persistance, au sein de son corps professionnel, des maux qu'il avait déjà identifiés auparavant. Pire, l'instauration, dans le cadre de l'assurance-

¹⁴² FERRON, Jacques et Pierre L'HÉRAULT. *Op. Cit.*, p.83

¹⁴³ Ferron, Jacques. « Un sacerdoce doré » *Le Petit Journal*, 44 : 29, 10 mai 1970, p.73 in FERRON, Jacques. FERRON, Jacques. *Chroniques littéraires, 1961-1981*, Montréal, Lanctôt éditeur, 2006, p.191.

¹⁴⁴ Ferron, Jacques. « Not'collège à l'Île-du-Prince-Édouard », *L'information médicale*, 1.02.72 in FERRON, Jacques. *Escarrouche, la longue passe*, Tome 1, p.152.

maladie, de la rémunération des médecins à l'acte médical vient confirmer, sous une forme pécuniaire, la position privilégiée du médecin. Ferron, de par son expérience, atteste cette nouvelle réalité et s'empresse de la dénoncer :

Mon revenu s'en est beaucoup ressenti. Tout d'abord, les patients indigents étaient traités gratuitement, c'est-à-dire que nous étions rémunérés par l'État. Finalement, ils sont devenus les clients qui nous rapportent le plus. [...] Quand les médecins se portent trop bien, peut-être qu'il y a une maladie dans la civilisation.¹⁴⁵

En plus de dénoncer le maintien des priviléges des médecins, Ferron souligne leur rôle dans la détérioration de la pratique de la santé au Québec, ou plutôt leur incapacité à résister le patient au cœur de la conception de la santé :

Que signifie l'acte médical multiplié, répétitif, compulsif, sinon que le médecin est un homme profondément inquiet qui, dans l'obsession qu'il s'est mis de guérir, s'accorde tout le traitement et ne soigne plus personne. Pour tout dire, la médecine serait devenue un cancer que je ne serais pas surpris.¹⁴⁶

L'entêtement des médecins à promouvoir leurs intérêts particuliers au détriment du bien-être du patient et, de façon plus large, de l'état de la santé en général au Québec est toujours condamné; le message que Ferron adresse aux médecins, depuis le début de la Révolution tranquille, n'a guère bougé de ses fondations, il s'est simplement mis à jour selon les modalités engendrées les nouvelles structures élaborées à partir de 1970. Ses reproches se sont même enrichis : désormais, le médecin doit être perçu comme le seul juge de l'état de santé d'un individu :

Personne n'est plus sûr de sa santé. Alors, quoi, on se tourne vers moi, dieu chiche et mesquin, qui, après d'innombrables examens inutiles, délivre un p'tit certificat de non-maladie, valable pour trois mois. Elle tourne, elle tourne de plus en plus vite, la grosse machine. À quoi ai-je le temps de penser ? À rien. D'ailleurs, les dieux n'ont pas besoin de penser. Ils guérissent les maladies et prévoient l'avenir en créant toujours plus d'anxiété, la cause de tous les maux qui multiplie la maladie.¹⁴⁷

Les nouvelles accusations que porte Ferron à ses congénères, plus qu'une déclaration à l'emporte-pièce, sont le symptôme d'un mal beaucoup plus profond, qui ronge graduellement la pensée ferronienne et va fortement contribuer à sa désillusion tranquille : il est incapable de se réconcilier avec les transformations qui bouleversent le monde médical québécois au cours de la Révolution

¹⁴⁵ FERRON, Jacques et Pierre L' HÉRAULT. *Op. Cit.*, p.83

¹⁴⁶ Ferron, Jacques. « Dénunciation du dénonciateur » *L'Information médicale et paramédicale*, 19 août 1975 : 1 [Éditorial] in FERRON, Jacques. *Les Lettres aux journaux*, *Op. Cit.*, p.444

¹⁴⁷ Ferron, Jacques. « La grosse machinerie » *L'information médicale*, 21.01.75 in FERRON, Jacques. *Escarmouche, la longue passe*, Tome 1, p.244

tranquille. Graduellement, le docteur Ferron sent qu'il est dépossédé de son utilité dans le cadre de sa profession.

L'accusation de déification de la classe médicale, qui apparaît dans la citation ci-dessus, est un leitmotiv chargé d'une importante signification, notamment, s'il est permis de faire un détour par le monde psychiatrique, un viscère intrinsèquement lié à la compréhension ferronienne du monde médical. En effet, de par son passage en tant qu'omnipraticien aux hôpitaux psychiatriques du Mont-Providence, entre 1966 et 1967, et Saint-Jean-de-Dieu, entre 1969 et 1971, Ferron est à même d'observer l'impact des changements structurels¹⁴⁸ qui traverse le monde de la psychiatrie :

La révolution, dite psychiatrique, amorcée dès 1968 au Mont-Providence qui, banalisé, devint alors l'Hôpital Rivière-des-Prairies, s'acheva peu temps après mon à Saint-Jean-de-Dieu en 1970-1971 [...]¹⁴⁹

Ses observations nous permettent de mieux comprendre la portée des nouvelles accusations; son expérience avec la folie permet, du moins en partie, de recréer la genèse de sa vision globale de la médecine qui prévaut à partir de 1970.

L'une des premières transformations que Ferron observe immédiatement à son arrivée, par exemple, à Saint-Jean-de-Dieu, est la substitution graduelle des religieuses par les laïcs au sein du personnel hospitalier, tendance que partage l'ensemble des services sociaux au Québec au cours de la Révolution tranquille. Avec un certain recul, il s'interroge fortement sur les réels bienfaits du changement de garde :

Certaines religieuses avaient vingt ans d'expérience et, pour avoir vécu souvent vingt-quatre heures par jour dans les salles avec les malades, les connaissaient tous, pouvaient prévoir leurs crises, leurs besoins. Elles leur étaient attachées, d'autant plus qu'elles étaient recluses parmi les reclus. Ce que l'infirmière n'était pas. Ça ajoutait un peu à mon désorientement [sic] que de voir cette révolution psychiatrique qui, au fond, était extrêmement cruelle et pénible, tant pour les religieuses que pour le fou lui-même.¹⁵⁰

¹⁴⁸ Pour un portrait plus complet des changements du monde psychiatrique québécois, voir, entre autres, WALLOT, Hubert. *La danse autour du fou : survol de l'histoire organisationnelle de la prise en charge de la folie au Québec depuis les origines jusqu'à nos jours, Volume 1 : La chorégraphie globale*, Beauport, publications M NH, 1998. 456p.

¹⁴⁹ FERRON, Jacques. *La conférence inachevée. Le pas de Gamelin et autres récits*, Montréal, VLB Éditeur, 1987, p.23-24

¹⁵⁰ FERRON, Jacques et Pierre L' HÉRAULT. *Par la porte d'en arrière. Entretiens*, Montréal, Lanctôt éditeur, 1997. p.280

Son évaluation du rôle que jouent les religieuses auprès des fous, un rôle de stabilité de l'environnement immédiat et de proximité, s'avère une note discordante dans le concert de voix anticléricales¹⁵¹ qui, selon lui, ne se dérangent guère pour exagérer de possibles abus et ratés de l'organisation cléricale. D'ailleurs, il met en question les motivations réelles de l'engagement massif de spécialistes laïques; ne croyant guère à de possibles déclarations d'humanisme ou de charité¹⁵², il en appelle à la rentabilité financière que représente subitement, dans le cadre de la montée de l'État providence, le traitement de la folie :

À cette époque, le *per diem* du malade mental est monté de 2,50\$ à 18\$. Toute catégorie de laïcs était alors très intéressée à gérer cette folie qui devenait productive. Il n'est pas dit que les résultats aient été très satisfaisants.¹⁵³

Non seulement Ferron remet-il en cause les véritables motivations de l'engagement des laïcs envers le traitement de la folie, mais il s'oppose fondamentalement à l'esprit même qui anime toute la révolution psychiatrique, toutes les nouvelles façons d'aborder le traitement de la folie, à savoir qu'il s'agit d'une maladie comme les autres et, par conséquent, qu'il est possible d'émettre un diagnostic, de suggérer un traitement qui conduit vers une éventuelle guérison¹⁵⁴. Dans la conception ferronienne de la médecine, seule l'étude de la lésion cadavérique¹⁵⁵ procure un certain niveau d'avancement des connaissances médicales. Or, dans le cas de l'étude de la folie, Ferron est persuadé que les psychiatres, dans leurs recherches obsessives de la guérison, ont commis d'irréparables abus envers les individus dont ils avaient la responsabilité :

Qu'on l'exerce ou qu'on la subisse, on se méprend sur la médecine. Elle a perdu son caractère religieux et ne tire pas son principe de la vie, mais de la lésion cadavérique. [...] Ainsi a-t-elle établi son pouvoir, y veillant avec un soin jaloux et cherchant à l'étendre, quitte à réduire la folie à des perturbations biochimiques, à des crises convulsives et, pour finir, à une lésion organique, confirmée à l'autopsie, comme les autres maladies. Or, ces perturbations, ces crises, les psychiatres à l'œuvre dans l'ici-bas de l'asile les suscitaient par des médicaments énormes et les électrochocs, tandis que dans leur très-haut les demi-

¹⁵¹ Un ouvrage iconique de cette tendance, et que Ferron récuse (FERRON, Jacques et Pierre L'HÉRAULT. *Op. Cit.*, p.284-285) PAGÈ, Jean-Charles, *Les fous crient au secours!*, Montréal, Éditions du Jour, 1961. 156p.

¹⁵² FERRON, Jacques. *La conférence inachevée*, *Op. Cit.*, p.38-39

¹⁵³ FERRON, Jacques et Pierre L'HÉRAULT. *Op. Cit.*, p.279.

¹⁵⁴ Ferron, Jacques. « Le complexe de l'appendicite », *L'information médicale et paramédicale*, 17 octobre 1972 ; p.1 à 5 in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.335-337 ; Ferron, Jacques. « Les singes sont prêts », *L'information médicale et paramédicale*, 21 novembre 1972 : p.1 à 5 in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, p.341-342 et FERRON, Jacques et Pierre L'HÉRAULT. *Op. Cit.*, p.279 et 281

¹⁵⁵ Chez Ferron, la lésion cadavérique désigne une lésion claire, nette, précise, observable et débouchant sur un diagnostic sans ambiguïté. Pour en arriver à ce niveau de connaissance, l'étude des cadavres, à la Faculté de médecine, est la norme.

dieux complétaient le travestissement en s'essayant à la psychochirurgie dont les opérations mutilantes sanctionnaient d'une lésion, désormais définitive, leur pouvoir. Telle était la tentative de la médecine pour récupérer la folie en la reproduisant par artifice, au mépris de toute humanité.¹⁵⁶

Derrière l'image littéraire se dessine la condamnation en règle des procédures inhumaines de la psychiatrie, du gavage de médicament de l'emploi des électrochocs et du recours à la lobotomie¹⁵⁷. Mais la condamnation des méthodes révèle un mal latent, sous-jacent à ses pratiques : le mépris le plus total que les psychiatres et leurs sbires affichent envers les fous, mépris qui s'abîme dans la négation de leur originalité, de leurs qualités d'être humain. Sous le couvert de la guérison, les spécialistes sacrifient les fous, les réduisant à un simple corps malade, à un assemblage organique dont il s'agit de restaurer la fonctionnalité, balayant du revers de la main les causes plus sociales de leur folie, telles que les antécédents familiaux ou l'histoire de vie; plus qu'une maladie, la folie, dans l'optique ferronienne, c'est avant tout une histoire, une aventure singulière digne de respect et de compréhension, qui outrepasse en complexité, et en humanité, le simple diagnostic psychiatrique :

[...] au lieu de les considérer comme des malades, il faudrait apprendre à utiliser leurs qualités sociales, à découvrir leur fonction. La médecine, après un siècle, cherche encore l'organicité de la folie. En attendant, elle est répressive alors qu'elle devrait resocialiser ces cas qui lui échappent, ne serait-ce qu'en privilégiant leur singularité.¹⁵⁸

Par la réduction des fous d'êtres humains à de simples organismes malades, les demi-dieux de la médecine commettent un outrage irréparable, celui de leur retirer carrément le droit d'être ce qu'ils sont, de « rendre témoignage »¹⁵⁹, de conserver leur propre dignité, leur propre voix. Lorsque Ferron s'attaque à la rédaction, au milieu des années 1970, de son livre sur la folie, *Le Pas de Gamelin*, il est possible de supposer que l'une de ses motivations est justement de redonner un peu de dignité, de restaurer, dans une certaine mesure, la voix de ses gens; or, si, pour l'écrivain, le livre est un échec stylistique¹⁶⁰, pour le médecin et l'intellectuel, ce même échec se situe, selon nous, à un autre niveau, à savoir l'incapacité d'organiser une vision cohérente de ce microcosme

¹⁵⁶ FERRON, Jacques. *La conférence inachevée*, Op. Cit., p.25-26

¹⁵⁷ Entre autres : Ferron, Jacques « Les psychanalystes dingos » *L'information médicale*, 20.3.1973 in FERRON, Jacques. *Escarmouche, la longue passe*, Tome 1, p.339-341 ; Ferron, Jacques. « Lapsychochirugicobarbarie » *L'information médicale*, 6.03.73 in FERRON, Jacques. *Escarmouche, la longue passe*, Tome 1, p.336-337.

¹⁵⁸ FERRON, Jacques. *Du fond de mon arrière-cuisine*, Montréal, éditions du jour, 1973, p.68

¹⁵⁹ FERRON, Jacques et Pierre L'HÉRAULT. Op. Cit., p.281

¹⁶⁰ *Ibid.*, p.295-296

médical en mesure de s'opposer efficacement à la tangente « médicalisante » de la psychiatrie et, par le fait même, de transformer la perception des gens internés, de simples malades à individus dignes de respect et de compréhension, qui va au-delà de la simple dénonciation du cas par cas :

[...] Oui, je me suis approché de la folie, mais quand j'ai voulu y entrer, quand j'ai voulu passer *Le pas de Gamelin*, là j'ai connu un échec monumental. [...] Je me suis rendu compte de ceci : la folie, oui, on peut en parler cas par cas, mais il ne faut pas essayer d'en avoir une vue d'ensemble ou de la voir de loin.¹⁶¹

Notre bref survol du cheminement de Ferron dans le milieu de la folie nous permet de mieux comprendre l'image du « dieu-médecin » et de sa portée dans son appréciation générale du monde de la médecine. Tout comme les psychiatres, les médecins sont investis de la vérité médicale, ce qui leur permettrait d'imposer leurs visions de la santé, leurs méthodes et leurs traitements, et ce, peu importe la qualité du patient, puisqu'il n'est, au fond, qu'un malade qu'il s'agit de guérir à tout prix. De l'Olympe du Bourget¹⁶², la clinique médicale de Saint-Jean-de-Dieu, le culte de la médecine se cloître vers le temple-hôpital¹⁶³, où le médecin est vénéré puisqu'il apporte la délivrance de la maladie, donc la santé. Pour Ferron, il s'agit d'un dogme tout à fait ridicule, voire erroné, puisque « le médecin n'a pas de définition de la santé; il ne connaît que les maladies. »¹⁶⁴ En d'autres termes, un peu comme les psychiatres qui créent la lésion pour étudier la folie, il croit que les médecins sont en train d'aliéner les gens de leur santé, de créer un climat d'anxiété qui bénéficie non à la conservation de la santé de la population en générale, mais bien uniquement à la promotion, à la recherche de la science médicale :

De plus, dans ce système mensonger, il y a un point à considérer, un point très important qui rend la médecine aléatoire, la plupart du temps, à savoir que la maladie médicale, franche et nette, celle qu'on apprend à la Faculté, se fonde sur la lésion cadavérique et que bien peu de malades y sont rendus de sorte que le praticien pose le plus souvent des diagnostics approximatifs. Avant l'examen obligatoire des pièces, que d'appendices, de vésicules, d'ovaires furent enlevés inutilement, sur la foi de l'analogie des symptômes cliniques !¹⁶⁵

¹⁶¹ *Ibid.*, p.278

¹⁶² FERRON, Jacques. *La conférence inachevée*, Op. Cit., p.25-26

¹⁶³ Ferron Jacques. « Les aises et les soins », *L'Information médicale et paramédicale*, 2 septembre 1975 : 1 [Éditorial] in *Les lettres aux journaux*, Op. Cit., p.446

¹⁶⁴ « Ferron, médecin malgré lui. » (Date de diffusion, 28 novembre 1975). *Les Archives de Radio-Canada*, Société Radio-Canada. Dernière mise à jour : 15 avril 2005, http://archives.radio-canada.ca/arts_culture/litterature/clip/11275/, [Page consultée le 22 avril 2008].

¹⁶⁵ Ferron, Jacques. « La difficulté d'être médecin» *L'information médicale*, 20.3.1973 in FERRON, Jacques. *Escarmouche, la longue passe*, Tome 1, p.248

De leurs positions d'autorité, les nouveaux dieux sont en mesure de s'approprier des pratiques, pourtant multiséculaires, et d'imposer leurs techniques, leurs méthodes. Ferron l'exprime très clairement dans son observation des transformations de la pratique de l'accouchement :

J'ai eu l'impression d'être utile à la société en pratiquant l'accouchement à domicile. [...] Il y a eu une espèce de mutation brusque. Actuellement, tout le monde accouche à l'hôpital. J'y suis allé quelques fois, mais je n'ai pas aimé ça. Je ne reconnaissais pas les gens. La patiente est en uniforme et elle est seule, tandis que, lors de l'accouchement à la maison, c'est le médecin qui est seul. [...] à l'hôpital, elle est seule, toute seule, anonyme dans des draps blancs, toujours les mêmes, de sorte qu'on ne sait pas à qui on a affaire.¹⁶⁶

Il constate que les mutations apportées à la pratique de l'accouchement, sous le prétexte de vouloir protéger la vie de la femme et de l'enfant, ont complètement déstructuré un événement, un rituel de la vie, pour devenir un acte médical froid, codifié, standardisé¹⁶⁷. En traçant ainsi un portrait très peu flatteur d'un élément de sa pratique à laquelle il attache énormément d'importance dans la valorisation de sa pratique médicale¹⁶⁸, Ferron décrit un autre méfait imprévu de l'étatisation de la santé, soit la dépersonnalisation grandissante des rapports entre le patient et le médecin. Sur une note un peu plus personnelle, il importe de préciser qu'il cesse de pratiquer l'accouchement vers 1973¹⁶⁹, comme si les nouvelles pratiques s'avéraient irréconciliables avec sa propre vision de l'accouchement, plus traditionnelle; au lieu de faire un baroud d'honneur à la médecine en continuant de pratiquer, il abandonne.

S'il s'insurge contre les abus de la psychiatrie envers les fous, Ferron s'inquiète également des conséquences morales et éthiques de la complexification, de la spécialisation des actes médicaux qui repoussent sans cesse les limites de la vie, au point de créer un énorme défi pour l'ensemble de la société. Par exemple, il s'oppose aux transplantations cardiaques, comparant peu avantageusement le Québec au Texas et à l'Afrique du Sud pour souligner par la barbarie de la procédure¹⁷⁰, ou plutôt sur les énormes conséquences éthiques et morales que de telles procédures chirurgicales soulèvent :

¹⁶⁶ FERRON, Jacques et Pierre L'HÉRAULT. *Op. Cit.*, p.89-90

¹⁶⁷ Ferron, Jacques. « L'impérialisme masculin » *Le Devoir*, 8 mars 1975 : 4 (L'Actualité) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, *Op. Cit.*, p.416

¹⁶⁸ *Ibid.*, p.89

¹⁶⁹ FERRON, Jacques et Pierre L'HÉRAULT. *Op. Cit.*, p.89-90

¹⁷⁰ Ferron, Jacques, *Maclean*, novembre 1970, in « La série noire », FERRON, Jacques. *Escrarmouche, la longue passe*, Tome 2, p.145

D'ores et déjà, les idéalistes de la médecine entrevoient de grandes salles dans les hôpitaux où les morts, entourés de soins vigilants, continueront de vivre de tout le reste de leur corps. Ils respireront. On les alimentera. Ils feront pipi dans leurs couches comme des nouveau-nés. D'exquises vivandières les nettoieront amoureusement. On aura à sa portée une source inespérée de pièces de rechange, usagées si l'on veut, mais encore en état de servir... On va marquer un pas de géant dans l'art d'utiliser les restes...¹⁷¹

Est-ce que de telles opérations profitent véritablement aux patients ou s'agit-il d'un nouveau terrain de jeu sur lequel les médecins relèguent le patient au rôle de cobaye pour devenir des apprentis sorciers? Il est évident que Ferron craint les débordements de la course à la science médicale, dont la finalité serait la réduction de la vision du corps humain en un simple assemblage de pièces fonctionnelles nécessaire à l'alimentation des velléités des médecins; nous retrouvons la même considération qui l'anime alors qu'il dénonce les abus de la psychiatrie.

Les blâmes que porte Ferron sur la nouvelle situation de la santé aux Québec ne sont pas uniquement attribuables aux simples gestes des dieux-médecins. Médecin lui-même, il est normal, dans une certaine mesure, qu'il s'adresse d'abord et avant tout à ses congénères, qu'il appréhende le monde de la médecine à partir de sa pratique. Toutefois, Ferron le souligne, les dieux-médecins ne sont pas les seuls pasteurs de la nouvelle théologie médicale; derrière eux, il y a des structures, des institutions qui alimentent et favorisent la consolidation du monde médical moderne au Québec :

L'impérialisme médical conçu par le docteur Knock, qui a pu déjà paraître ridicule à une époque où notre science restait rudimentaire et relativement peu coûteuse, ne fait plus rire personne. Grâce à la chimie, à la biologie et à la recherche médicale, la médecine est devenue hautement scientifique et l'on y a mis le paquet, c'est-à-dire des investissements, venus à la fois des États et des complexes industriels qui imposent le respect.¹⁷²

Devant l'alliance des médecins et des structures participantes au domaine de la santé, en particulier l'État, pour promouvoir une nouvelle médecine dite scientifique au cours de la seconde moitié de la Révolution tranquille, Ferron s'éclipse. Il se distancie tellement de l'approche « médico-scientifique » qu'il n'arrive plus à se résigner, à se reconnaître, à se sentir utile en tant que médecin. D'ailleurs, pourquoi devrait-il s'impliquer dans une pratique qui s'est graduellement détachée de son enjeu réel, la promotion de la santé de la population et le respect de la dignité des malades, au

¹⁷¹ Ferron, Jacques, *Maclean*, novembre 1970, in « La série noire », FERRON, Jacques. *Escrarmouche, la longue passe*, Tome 2, p.146

¹⁷² Ferron, Jacques. « La République médicale du Québec » *L'information médicale et paramédicale*, 6 mai 1975 : 1 [Éditorial] in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux, Op. Cit.*, p.425-427

point de devenir sa propre considération ? La nostalgie de Ferron pour le monde de la santé traditionnelle, monde qu'il a vertement critiqué dans les années 1950 et 1960, se comprend à la lumière de la « dépossession » de son univers professionnel :

Au fond, aujourd'hui, c'est une nostalgie qui ne change rien à la nature des choses et à l'évolution de l'histoire. Je préférais la médecine de l'ancien temps où la santé était laissée à ceux qui en profitait jusqu'à preuve du contraire, où on n'avait que de vrais malades, tandis qu'aujourd'hui, sous prétexte de prévenir, on médicalise.¹⁷³

Cette nostalgie l'amène à formuler une critique sévère de la Révolution tranquille : un grand « gaspillage d'argent ».¹⁷⁴ Autrement dit, Ferron juge que les moyens extraordinaires mobilisés pour la transformation de la santé au Québec se sont avérés vains; au lieu d'engendrer une situation dont le patient aurait prioritairement bénéficié, il s'est créé une énorme machine médicale centrée sur elle-même, sur ses objectifs de perfectionnement scientifique sans aucune considération pour les malades et de reconduite des priviléges des médecins. En somme, l'instauration de la médecine d'État a engendré les conditions favorables à l'émergence d'une « dictature médicale » où la population est dépossédée de tout sens commun de ce qu'est la santé.

Les transformations du monde médical posent également un défi insurmontable pour la pensée ferronienne, à savoir l'incapacité de s'identifier pleinement à la nouvelle pratique de la médecine. Dès 1972, il perçoit une tension entre l'art médical traditionnel et la science moderne :

Les nouvelles mesures sont sans doute indispensables. On ne saurait retourner en arrière. Je n'ai pas de solution de rechange à proposer. Je ne peux qu'établir un constat, celui que je ne suis qu'un médecin de transition, mal préparé à me défendre contre des organismes d'intérêt général à qui je ne peux pas fournir de rapport rigoureux et contre un client partagé entre la confiance et la méfiance.¹⁷⁵

Au fur et à mesure que la science médicale se consolide, l'appréhension de Ferron se confirme : il se sent dépassé par la nouvelle culture médicale qui s'impose graduellement à sa profession, au point où il se sent déposséder de son utilité, de sa raison de s'engager pour la promotion d'une nouvelle médecine, et semble transposer son utilité perdue dans une pratique traditionnelle idéalisée, comme le laisse entendre sa critique à propos des accouchements. Ce sentiment de dépossession est aggravé par son incapacité à redonner une voix aux victimes de la

¹⁷³ FERRON, Jacques et Pierre L'HÉRAULT. *Op. Cit.*, p.83

¹⁷⁴ *Ibid.*, p.75

¹⁷⁵ Ferron, Jacques. « Le bras en écharpe », *L'information médicale*, 18.7.1972 in FERRON, Jacques. *Escarmouche, la longue passe*, Tome 1, p.319-320

dictature médicale, en particulier envers les malheureux internés de St-Jean-de-Dieu : s'avérant incapable de faire cadrer la folie dans une explication générale, se réduisant à la dénonciation de cas précis, il ne peut faire contrepoids au discours de la psychiatrie nouvelle, qui poursuit son évolution scientifique. Un peu comme pour la Crise d'Octobre, la seule influence du discours, des idées de Ferron s'avèrent nettement insuffisantes pour infléchir le progrès de la médecine et pour restaurer le principe du respect de la dignité humaine.

C) L'absurdité de la nouvelle civilisation

Si la standardisation des pratiques, notamment des pratiques de l'accouchement, fait partie des remontrances que Jacques Ferron adresse à la médecine, il les adresse aussi à l'ensemble de la société québécoise en mutation. Il constate, en effet, que le Québec semble se conformer de plus en plus aux normes nord-américaines, perdant graduellement son originalité, son identité :

Quand la spiritualité s'est éteinte, quand la tradition sauvée est devenue un appareil, quand on s'est mis à se battre pour l'armoire à glace contre le réfrigérateur, pour l'igloo contre le béton armé, la beauté québécoise s'est abîmée et la vieille horreur qui couvait sous la cendre a de nouveau flambé, rejoignant l'enfer refleuri et G.I. Joe suivant son tapis de napalm. Le règne de Papa Boss avait prévalu.¹⁷⁶

L'annonciation du vide existentiel de la société de consommation qui, selon Ferron, désorientante brutalement la province déborde les frontières strictement littéraires. Elle se reflète dans une dénonciation de ses avatars, de ses symboles les plus criants : la ville tentaculaire, dont les frontières banlieusardes offrent des enchaînements de « bungalows » et de « split-levels », tous plus ou moins semblables, dont la cohésion n'est maintenue que par l'automobile et son corollaire, l'exploitation éhontée des combustibles fossiles¹⁷⁷. L'écrivain, dans sa dénonciation de « *l'American way of life* », fait figure de précurseur auprès des environmentalistes québécois, esquissant, dès le début des années 1970, les écueils latents du mode de vie en consolidation :

Ce n'est pas parce que le monde va vite en ces années de mutation où la nature, de mère qu'elle était, devient la fille de chacun, pour agir au jour le jour et ne point considérer l'avenir. La loi du profit a du bon, mais elle contient un terrible défaut, celui de présider à une économie aveugle qui ne se soucie pas de ses conséquences. On épouse les ressources de la Terre avec une allégresse démentielle. Les États-Unis, qui bouffent de la matière

¹⁷⁶ FERRON, Jacques. *Papa Boss suivi de La créance*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1990, p.91

¹⁷⁷ Ferron, Jacques. « Une ville à inventer », *Le Devoir*, 8 juin 1972 : 4 (Lettres au *Devoir*) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, Op. Cit., p.319-320

première à la tonne que veux-tu, sont en train de faire de l'homme américain un surhomme par son équipement.¹⁷⁸

Au gaspillage des ressources combustibles qui met en péril « l'héritage de nos enfants »,¹⁷⁹ au manque de vision à long terme que comporte le mode de vie américain, il ajoute à ses griefs une considération sociologique remarquable, à savoir que la civilisation de la banlieue accentue le problème de la surpopulation, « de rendre plus aigu le peuplement de la Terre. »¹⁸⁰

Est-ce à dire que Ferron se fait partisan d'un retour à un mode de vie plus traditionnel, qu'il propose une régression « civilisationnelle » comme solution aux failles béantes de la société nord-américaine ? La réponse à cette question est claire :

Si bizarre que cela puisse paraître, je pense que nous entrons dans une ère de spiritualité, où la grosse affaire est de retrouver une âme et non recommencer Henry Ford. Le progrès technique est irréversible. On ne reviendra pas aux bœufs de l'île Verte.¹⁸¹

En fait, il s'agit, dans son optique, non pas tant d'enrayer les changements de mode de vie que de leur insuffler une empreinte originale, québécoise. Par exemple, Ferron souhaite ardemment le développement de l'hydro-électricité comme substitut énergétique au pétrole¹⁸²; étant donné l'importance accordée au développement hydro-électrique dans l'appropriation du territoire et de la technologie par la langue française¹⁸³, sa prise de position devient un symbole. En effet, la substitution du pétrole, énergie associée au mode de vie américain, par l'hydro-électricité, symbole par excellence du « Maître chez nous » depuis sa nationalisation de 1962, permettrait à la société québécoise de s'approprier, en quelque sorte, le développement de la civilisation urbaine au lieu de se faire prescrire un mode de vie déjà sclérosé.

Le développement original d'un mode de vie doit également transparaître en milieu urbain, qui doit devenir autre chose qu'une copie conforme, sur une échelle plus réduite, des villes gigantesques, impersonnelles et incongrues nord-américaines :

¹⁷⁸ *Ibid.*, p.320

¹⁷⁹ Ferron, Jacques. « La victoire de Stoneham », *Le Devoir* 5 mars 1973 : 4 (Lettres au *Devoir*) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, Op. Cit., p.348

¹⁸⁰ Ferron, Jacques. « Les arriérés en Cadillac », *Le Devoir*, 26 avril 1969 : 4 (Lettres au *Devoir*) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, Op. Cit., p.270

¹⁸¹ *Ibid.*, p.271

¹⁸² Ferron, Jacques. « La victoire de Stoneham », *Le Devoir* 5 mars 1973 : 4 (Lettres au *Devoir*) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, Op. Cit., p.348

¹⁸³ Voir page 35-36

Nos villes sont américaines ; elles se développent en superficie, sans étage, pour favoriser la consommation du plus de pétrole possible. Et le Québec serait appelé à devenir une seule ville [...] même si cette ville n'a pas grand sens, agglomération démesurée où les communautés se défont. [...] Cette cancérisation va de pair avec la fermeture des paroisses rurales.¹⁸⁴

À notre avis, la vision ferronienne du développement urbain correspond non à un assemblage fonctionnel d'individus (la ville américaine) mais en un lieu où se tissent de nouvelles formes de solidarités communautaires. Nous portons une attention particulière à la mention, dans la citation précédente, à la fermeture des paroisses¹⁸⁵. Encore ici, l'organisation de base de l'Église catholique, chez l'écrivain, possède une qualité intrinsèque : elle permet à la communauté de se donner en représentation à elle-même¹⁸⁶. En d'autres termes, la paroisse constitue un milieu où une communauté est en mesure de se reconnaître, d'élaborer son imaginaire, ses valeurs, ses solidarités, son identité propre; c'est un véritable monde qui est fondamentalement ancré dans le réel, dans le quotidien des gens, qui les impliquent entièrement. À l'opposé, la ville, la banlieue nord-américaine, loin d'être un creuset communautaire, n'interpelle que la partie fonctionnelle de l'individu, plus précisément sa qualité de consommateur pétrolier. Évidemment, Ferron s'oppose, par ses dénonciations, à ce principe réducteur, à la loi de l'uniformisation¹⁸⁷ nord-américaine déferlant sur le pays.

Les aspirations de l'écrivain sur le développement d'un mode de vie original ont-elles trouvé une quelconque forme de réalisation dans la Révolution tranquille ? Une ballade dans Ville Jacques-Cartier, gracieuseté de l'histoire ferronienne, permet d'apporter un certain éclairage à la question. De son arrivée à Ville Jacques-Cartier jusqu'au début des années 1960, Ferron imprègne la municipalité de son imaginaire. À ses yeux, elle a toutes les qualités requises pour devenir un « petit village » avec ses maisons construites de façon artisanal le long de rues de terre battue, sans plan d'urbanisme, sans services municipaux importants tels que les aqueducs ou la police : c'est un

¹⁸⁴ Ferron, Jacques. « Un zoulou nommé Citrouille », *Le Maclean*, XII : 10, octobre 1972, p.82 in FERRON, Jacques. *Chroniques littéraires, 1961-1981*, Op. Cit., p.329

¹⁸⁵ Dans le contexte historique, Ferron fait probablement allusion, dans la citation, à la vaste opération de délocalisation des villages marginaux qui a lieu, entre 1970 et 1972, dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, sous l'égide du Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ).

¹⁸⁶ FERRON, Jacques et Pierre L'HÉRAULT. *Op. Cit.*, p.171

¹⁸⁷ L'HÉRAULT, Pierre, *Jacques Ferron, cartographe de l'imaginaire*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1980, p.217

véritable farouest aux portes de Montréal¹⁸⁸. Au fur et à mesure que se poursuit la Révolution tranquille, Ferron observe et vit les transformations de son milieu de vie immédiat; par exemple, il est à même de constater les contretemps provoqués par la croissance de l'utilisation de l'automobile dans sa bourgade :

Quand je suis arrivé sur la Rive-Sud, le pont Jacques Cartier n'avait que deux travées, mais il n'y avait jamais d'embouteillage : on passait très facilement. Alors qu'à présent!... Je me souviens que je tenais toujours à arriver à temps quand j'ai commencé à travailler au Mont-Providence [1966-1967]. Pour éviter la circulation, je partais donc de très bonne heure. Il y avait des embouteillages parfois dès cinq heures.¹⁸⁹

Encore une fois, l'automobile et sa généralisation à Ville Jacques-Cartier font figure de symbole de l'instauration progressive de la civilisation nord-américaine¹⁹⁰. D'ailleurs, la conclusion de Ferron sur l'évolution de sa municipalité est mordante : « Finalement, c'est aujourd'hui une banlieue ordinaire, tout à fait ordinaire. » En d'autres termes, Ville Jacques-Cartier, fusionnée à Longueuil en 1969, au lieu de poursuivre un développement original qui aurait tenu compte de son aventure particulière, s'est standardisée aux normes de la civilisation urbaine au point il n'est plus possible, comme autrefois, de la distinguer d'une autre banlieue, d'y voir le point d'ancre d'une identité locale, voir même un « petit village » fantastique à même nourrir l'œuvre littéraire et une culture québécoise. En conséquence, Ferron ne parvient pas à se réconcilier totalement avec les nouvelles normes de vie, il n'arrive plus à réinterpréter la nouvelle société québécoise, une société urbaine qui, au fond, n'a qu'adopté les symboles d'une identité étrangère sans parvenir à les recréer. Par contre, il parvient à afficher un certain optimisme quant aux possibilités de corriger les affres les plus évidentes de la société de consommation :

La société de consommation, nous sommes entrés dedans sans nous en rendre compte. Eh, oui ! Il faut un moment de réflexion pour en parler, et même si ce moment arrive en retard, il peut quand même servir. On n'a pas encore apporté toutes les corrections voulues à notre société.¹⁹¹

Son optimisme est, selon nous, légèrement teinté de résignation puisque le passage, dans la vision ferronienne, de la société traditionnelle à la société de consommation est marqué par une tension palpable, une incertitude quant à la possibilité de la population de s'approprier et d'enrichir

¹⁸⁸ FERRON, Jacques et Pierre L'HÉRAULT. *Op. Cit.*, p.116

¹⁸⁹ *Ibid.*, p.115

¹⁹⁰ *Ibid.*, p.113-114

¹⁹¹ *Ibid.*, p.267

symboliquement la nouvelle société, puisqu'elle semble plutôt se contenter de la situation, elle ne se plaint pas de trop consommer¹⁹².

La réflexion angoissée de l'intellectuel sur l'être de la société québécoise témoigne, à plusieurs occasions, d'un sentiment de perte ou de dénaturation de ses caractères originaux, la montée en flèche de la société de consommation en constituant le pôle majeur. L'évolution de la pensée ferronienne sur l'héritage catholique canadien-français reflète également cette réflexion : au cours de la Révolution tranquille, sa ré-interprétation du catholicisme est constamment tributaire de son inquiétude sur les valeurs de la société moderne¹⁹³. Pourtant, à l'aube des années 1960, rien ne laisse présager que Ferron puisse se retourner vers la religion comme contrepoids : sa défense du Mouvement laïque de langue française, en 1961, et de l'éducation non confessionnelle¹⁹⁴ ainsi que sa charge, au printemps 1963, contre le « droitissement » du nationalisme canadien-français sous l'impulsion du clergé local à la suite des Rébellions de 1837-1838¹⁹⁵ laissent d'abord présager le développement d'une pensée anticléricale.

Or, il n'est rien : l'expression possiblement la plus achevée de son anticléricalisme est immédiatement succédée par une tentative de raconter le catholicisme canadien-français. Rétrospectivement, Ferron admet qu'il lui importait de faire connaître une religion qui avait marqué la société canadienne-française « que ce soit par le dedans, par le dehors, peu importe. »¹⁹⁶ L'étape préliminaire vers la reconnaissance de son héritage spirituel se veut une prise de distance assez rapide des mouvances laïques radicales, à commencer par le MLF :

Après avoir participé au Mouvement laïque de langue française, j'ai vite repris mes distances; il ne visait qu'à une école neutre, très élitiste, qu'auraient fréquentée les enfants des intellectuels d'Outremont. La masse de nos gens n'était pas anticléricale. Je favorisais une école unique où notre religion, née de la Contre-Réforme, serait enseignée. Elle faisait

¹⁹² *Ibid.*, p.113

¹⁹³ Nous appuyons ainsi la thèse de Luc Gauvreau : la prise de conscience, par Ferron, de son héritage catholique marque le début d'une inquiétude durable quant aux valeurs du monde moderne. Voir GAUVREAU, Luc. « L'an premier de la mécréance » : p.127-138 in *Jacques Ferron, le « Grand inannexable », « Possibles »*, volume 29, numéro 3-4, été-automne 2005.

¹⁹⁴ Ferron, Jacques. « Où sont les neutres ? », *La Presse*, 8 juin 1961 : 4 (La parole est à nos lecteurs) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux, Op. Cit.*, p.159-160

¹⁹⁵ Ferron, Jacques. « La soumission des clercs » in FERRON, Jacques. *Historiettes*, Ottawa, Éditions du Jour, 1969, p.9-28.

¹⁹⁶ FERRON, Jacques et Pierre L'HÉRAULT. *Op. Cit.*, p.113

partie de notre histoire [...] Et j'avais pensé à un concordat avec nos curés pour les utiliser puisqu'ils étaient là.¹⁹⁷

La ré-introduction de la religion dans le corpus scolaire place évidemment Ferron en rupture idéologique avec le MLF et marque une première manifestation de la reconnaissance de son catholicisme : il importe de transmettre l'héritage spirituel qui a façonné le Canada français. Pour y parvenir, l'écrivain soulève l'idée d'un concordat entre les membres du clergé et le monde de l'éducation; l'idée d'un concordat, loin de se limiter au monde de l'enseignement, en fait, résume assez bien « l'œuvre pieuse » de l'intellectuel, de ré-introduire, dans une société québécoise soumise à de profondes transformations, un facteur spirituel, culturel marquant issu de l'histoire canadienne-française en mesure d'imprégnier la nouvelle civilisation.

L'idée d'un concordat germe dans l'esprit de Ferron au cours des années 1964-1965, avant de faire l'objet de trois nouvelles de *L'Information médicale et paramédicale*¹⁹⁸. Sous sa plume, des représentants des revues *Maintenant* (Raymond Chadwick, un frère dominicain), *Parti Pris* (Pierre Maheu, sous l'alias Monfort), *Quartier latin* (André Brochu), *Cité Libre* (Gérard Pelletier), *Relations* (un jésuite anonyme) et *Situations* (Ferron lui-même) ainsi que d'autres personnalités intellectuelles en vue au début des années 1960 (Jean-Marc Léger, André D'Allemagne, Henri Gagnon, François-Albert Angers et Pierre de Bellefeuille) se rencontrent au sommet de la place Ville-Marie, à Montréal, dans le but de signer un concordat redéfinissant les liens entre l'Église catholique locale et la société québécoise¹⁹⁹. Si l'écrivain ne précise pas la nature et le contenu des liens entre le monde religieux et la société civile²⁰⁰, la description de sa démarche révèle, du moins, un effort immense de concilier et de redéfinir les diverses tendances au sein du catholicisme canadien-français de gauche, de droite, clerc ou laïc. D'ailleurs, le moment du

¹⁹⁷ Jacques Ferron à John Grube, [Longueuil], 7 novembre 1981 in FERRON, Jacques. *Une amitié bien particulière*, Op. Cit, p.173

¹⁹⁸ La première nouvelle paraît dans *L'Information médicale et paramédicale* le 20 octobre 1964 et les deux autres, dans le courant de l'année 1965. Pour toute information relative au texte « Le Concordat », nous nous référons à GAUVREAU, Luc. « L'an premier de la mécréance » : p.127-138 in *Jacques Ferron, le « Grand inannexable », « Possibles », volume 29, numéro 3-4, été-automne 2005*. Bien qu'ayant consulté le document de travail original conservé à la Bibliothèque et archives nationales du Québec (MSS424, S1, SS4, SSS1), nous préférons ne pas nous y référer, puisque la diffusion du fonds est protégée par des contraintes ; nous ne bénéficiions pas de la permission de diffuser quelque élément du fonds en question.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p.132-133

²⁰⁰ Le « concordat » est un texte trop incomplet pour en tirer un résumé précis ou une conclusion; GAUVREAU, Luc. « L'an premier de la mécréance », Op. Cit., p.133.

concordat est bien choisi : la scène fictive de Ferron au sommet du gratte-ciel montréalais reflète quelque peu le Concile de Vatican II, tournant crucial dans l'histoire de l'Église catholique, dans son ensemble, à partir du milieu des années 1960.

Le concordat imaginé par Ferron, autant dans ses écrits que dans son milieu, ne sera jamais signé²⁰¹. Au cours de la deuxième moitié des années 1960 et des années 1970, le Québec se sécularise et abandonne subitement ses pratiques religieuses catholiques. Devant cette réalité, le questionnement spirituel de l'écrivain change considérablement d'objet; plutôt que de rechercher un nouvel arrangement entre les diverses tendances catholiques, il s'agit de comprendre les raisons de la désaffection religieuse et de trouver les moyens d'endiguer le phénomène. Par exemple, au moment de la diffusion du Rapport Dumont sur l'atmosphère religieuse dans la province, Ferron avance l'idée que la désaffection religieuse populaire relève de l'attitude même de l'Église catholique :

Vers 1945, divorce : l'Église, lorgnant le continent nord-américain, commence à nous trahir. Et elle prend une fameuse débarque, preuve qu'elle était avant tout une Église nationale. En même temps, elle fait la galette comme une putain, revendant à l'État ce que le Québec lui avait donné. Or le Rapport Dumont tâche de renationaliser cette Église en perdition. C'est là son principal mérite.²⁰²

Replongeant dans l'histoire du catholicisme au Québec, Ferron en arrive à la conclusion que les fondations de l'édifice religieux sont foncièrement canadiennes-françaises avant d'être romaines : sous le couvert de la religion, le Canada français s'est doté des institutions nécessaires à son développement, chacune des parties (l'Église catholique et le peuple) y trouvant son compte²⁰³. Mais, vers 1945, le clergé, sous l'impulsion des tendances centralisatrices de Rome²⁰⁴, aux yeux de Ferron, trahit les Canadiens français. Lorgnant vers le continent nord-américain, l'Église adopte la langue anglaise et les valeurs « *catholicos irlandaises* »²⁰⁵ au détriment de la spécificité canadienne-française. Et les bouleversements apportés par le concile de Vatican II ne changent

²⁰¹ Jacques Ferron à John Grube, [Longueuil], 7 novembre 1981 in FERRON, Jacques. *Une amitié bien particulière*, Op. Cit., p.173

²⁰² Jacques Ferron. « Quand on fait sa loi », *Le Maclean*, XII : 6, juin 1972, in FERRON, Jacques. *Chroniques littéraires, 1961-1981*, Op. Cit., p.309.

²⁰³ FERRON, Jacques. *Du fond de mon arrière-cuisine*, Montréal, éditions du jour, 1973, p.87

²⁰⁴ Voir à ce sujet : VOISINE, Nive (dir.) *Histoire du catholicisme québécois. Le XX^e siècle, Tome 2 : de 1940 à nos jours*, Québec, Boréal, 1984, p.21.

²⁰⁵ Ferron, Jacques. « La soumission des clercs » in FERRON, Jacques. *Historiettes*, Ottawa, Éditions du Jour, 1969, p.26 et Jacques Ferron : « Tout recommence en '40 » in FERRON, Jacques. *Escarmouches. La longue passe. Tome 1*, Op. Cit., p.56.

rien à la situation. À la lumière du conflit opposant la Délégation apostolique et l'épiscopat canadien²⁰⁶, Ferron réalise que Rome fait complètement fi des particularités, de l'aspect national de l'Église au Québec, et tente d'imposer sa vision, son modèle :

Une équivoque, toutefois : ces fondations [catholiques] étaient-elles canadiennes ou romaines ? À mon avis, canadiennes. Ce ne fut pas celui de la législation apostolique qui, au moment de la mutation du Canadien en Québécois, a tenté de dissiper l'équivoque à son profit.²⁰⁷

D'où le mérite indéniable de la renationalisation de l'Église catholique soulevé par le Rapport Dumont : seule la revalorisation d'une Église catholique nationale, une Église catholique tenant compte des particularités historiques et spirituelles du milieu québécois, permettrait de remédier à la débandade du catholicisme.

Son plaidoyer en faveur d'une Église nationale s'enrichit grâce à son voyage en Pologne, en octobre 1973. Durant son court séjour, Ferron est à même de constater la place primordiale du clergé polonais dans la sauvegarde de l'identité et du sentiment national contre l'idéologie et les dirigeants communistes dans la préservation de leur particularité, de « l'âme polonaise »²⁰⁸. Ainsi, il exprime son désir de voir l'Église catholique jouer un rôle similaire dans son milieu :

[...] l'Église aurait pu, ici comme en Pologne, perpétuer une tradition dont nous lui aurions sans doute été plus reconnaissants que d'être elle-même source de bouleversements. Pendant qu'on donne dans le renouveau charismatique, la transe et le tremblement, on n'a même pas inventorié notre littérature religieuse, souvent impressionnante; on n'en sait rien de la Contre-Réforme française qui sous maints rapports nous a servi de modèle.²⁰⁹

Une fois de plus, l'écrivain soulève l'importance de la transmission d'un héritage spirituel familier et significatif. En dehors de la divergence entre Rome et le Québec, il interpelle également le renouveau liturgique qui a lieu dans la foulée de Vatican II. Pour un individu ayant grandi dans un univers religieux est clairement défini, la nouvelle liturgie est à l'image de la vie quotidienne dans la société de consommation : complètement dénuée signification. À preuve, il se rappelle, dans le détail, d'un épisode où s'exprime, avec évidence, tout le ridicule de liturgie postconciliaire :

²⁰⁶ Vers 1967, des tensions surgissent entre la Délégation apostolique et l'épiscopat canadien, qui demande une plus grande liberté d'expérimentation et une reconnaissance de ses caractéristiques historiques. Voir VOISINE, Nive (dir.) *Histoire du catholicisme québécois. Le XX^e siècle, Tome 2 : de 1940 à nos jours*, Québec, Boréal, 1984, p.340-344.

²⁰⁷ Ferron, Jacques. « Les deux marraines de Valérie », *Le Magazine Maclean*, X : 4, avril 1970, p.66 in FERRON, Jacques. *Chroniques littéraires, 1961-1981*, Op. Cit., p.206

²⁰⁸ Jacques Ferron. « Impressions de Pologne » *Le Devoir*, 1^{er} novembre 1973 : 4 (Lettres au *Devoir*) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, Op. Cit., p.385.

²⁰⁹ *Ibid.*, p.386

[...] je me souviens également de la mort de mon ami Pierre Boucher, le comédien. [...] Or, je me suis retrouvé devant des funérailles bonbons où l'on chantait « Ce n'est qu'un au revoir ». Il me semble que cette nouvelle liturgie, contrairement à l'ancienne, ne permet pas l'expression du deuil. Non seulement dénature-t-elle la mort, mais elle lui enlève ce qu'elle a de terrible. J'avais été stupéfait et je me souviens que Jean Duceppe m'avait dit : « Le nouveau show ne vaut pas l'ancien ! »²¹⁰

Le penchant évident de Jacques Ferron pour l'univers religieux de la Contre-réforme vient de son ancrage historique dans la société canadienne-française, tant par sa liturgie que par ses institutions et ses œuvres. Mais le cadre de référence spirituel a été bouleversé par les objectifs panaméricains de Rome et l'œcuménisme de Vatican II; l'Église catholique nationale, dans laquelle les gens pouvaient se reconnaître et puiser un trait identitaire caractéristique, est complètement écrasée par les directives du Saint-Siège, standardisée pour en faire une Église moderne que la population québécoise déserte massivement. La nouvelle donne spirituelle, plutôt que d'agir en contrepoids au vide existentiel de la société de consommation, vient, au contraire, l'accentuer : à un mode de vie sans imagination, où l'individu n'est considéré qu'en sa qualité de consommateur, l'Église catholique superpose une spiritualité dépouillée complètement de son sens historique et identitaire. Le questionnement ferronien sur la validité de la nouvelle civilisation demeure entier et marqué par l'angoisse.²¹¹

D) Nationalisme, identité, transmission : le silence de Ferron

Ancré dans une période d'ébullition culturelle et idéologique, Jacques Ferron contribue, par son œuvre et ses engagements, faut-il le rappeler, à la mutation du nationalisme québécois et à son expression. Au cours des années 1960, il expérimente diverses voies politiques qui se réclament, à des degrés divers, de l'indépendance de la province de Québec avant d'adhérer, en 1969, à la formule proposée par le Parti Québécois. Son ralliement au Parti de René Lévesque ne change en rien d'ailleurs ses idées, son interprétation du néonationalisme et la décennie 1970 ne change guère son rejet des mythes anciens, de la primauté de la lutte nationale sur la lutte sociale ou de la nécessité de redonner à la langue française ses titres de noblesse :

Jacques Poisson a la référence savante : quand il la met au service de la langue française et de la patrie, personne ne lui en veut. Mais quand il sort de son sujet et se porte à la défense de Dollard des Ormeaux, ce héros rescapé par le chanoine Groulx pour occulter Chénier, il devient franchement pédant. [...] Si je me disputais avec Michael Oliver au scandale d'André Laurendeau, c'est qu'il tentait d'une main, d'une main onctueuse, de me faire la

²¹⁰ FERRON, Jacques et Pierre L' HÉRAULT. *Op. Cit.*, p.111

²¹¹ *Ibid.*, p.114-115

passee favorite des Québécois anglais : socialisme d'abord, autodétermination ensuite. [...] La lutte nationale passa avant la lutte sociale et doit rallier ceux qui, éventuellement, après l'indépendance, s'affronteront. Cela n'empêche pas de poser des conditions : qu'il ne soit plus question du bandit raciste de Jacques Poisson ni de l'armée et des p'tits canons de Pierre Bourgault.²¹²

Si les idées fondamentales qui animent son nationalisme ne changent guère, leur signification devient, au cours la seconde moitié de la Révolution tranquille, sujette d'une remise sérieuse remise en question : le rêve du Pays ne fait plus seulement l'objet d'une incertitude, mais d'un doute prononcé. Toutefois, l'explication de son doute demeure une chose très délicate à aborder puisqu'il se manifeste, dans ses écrits, à un moment (le milieu de la décennie 1970) où l'évolution de sa pensée est altérée, à défaut d'un meilleur terme, par une « lassitude de vivre », par une fatigue personnelle dont il nous est difficilement possible de cerner tous les contours.

Nous ne pouvons passer sous silence la détresse psychologique qui hante Ferron dans le courant de la décennie. En effet, durant une période de temps indéterminé, il sombre dans une grave dépression qui le conduit à une tentative de suicide le 13 août 1976²¹³ : un événement personnel d'une telle ampleur a certainement influé sur le cours de sa pensée. Toutefois, les causes et les conséquences de son état d'esprit demeurent sujettes encore à interprétation. Pour certains, son état dépressif l'aurait fait pencher vers l'abus de médicaments et il ne se serait jamais véritablement remis de son suicide raté²¹⁴; pour d'autres, Ferron n'aurait jamais été un narcomane et, après son passage au Montréal General Hospital, il est complètement remis de sa dépression²¹⁵. Plutôt que de nous lancer, à notre tour, dans une tentative d'évaluation psychiatrique, nous nous contenterons de son aveu de 1983, confirmé par une lettre de 1976²¹⁶, à savoir que sa tentative de suicide l'a détourné d'une participation aux événements politiques²¹⁷.

²¹² FERRON, Jacques. « Dollard des Ormeaux : un bandit, quoi qu'en dise Jacques Poisson », *Le Jour*, 17 février 1975 : 8 (Opinions) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, Op. Cit., p.412-414

²¹³ PELLETIER, Jacques et Pierre L'Héault. « L'écrivain est un cénobite, entrevue avec Jacques Ferron », *Voice et Images*, vol. 8, n° 3, printemps 1983, p. 400

²¹⁴ PAULIN, Marguerite. *Jacques Ferron. Le médecin, le politique et l'écrivain*, Montréal, XYZ éditeur, 2006, p.134-138.

²¹⁵ FERRON, Jacques. *Une amitié bien particulière*, Op. Cit, p.18

²¹⁶ « Je réapprends peu à peu à vivre, en me contentant de peu, de ma pratique médicale et de l'anxiété sourde de mes patients qui transposent en termes médicaux leurs habitudes religieuses. La lutte électorale se fait sans moi. » Lettre de Jacques Ferron à John Grube, [Longueuil], 28 octobre 1976, FERRON, Jacques. *Une amitié bien particulière*, Op. Cit, p.129.

²¹⁷ PELLETIER, Jacques et Pierre L'Héault. Op. Cit., p. 400

Tout en tenant compte de ces considérations psychologiques, il est quand même possible de les outrepasser pour observer, dans ses textes, la lassitude qui anime Ferron au début de la décennie 1970 :

[...] vous en aviez contre l'héritage que vous laissiez, vous en aviez contre vous-même. Après avoir pensé que vous rendiez plus que vous n'aviez reçu, que vous aviez amélioré votre pays et le monde, vous pensiez le contraire, que par la brouille, la chicane et les disputes vous vous étiez abusé, amoindrisant l'héritage, et que vous aviez vécu l'écume de la vie, en demeurant citoyen indolent et respectueux, content d'un laisser-faire qui vous maintenait dans vos priviléges, complice d'un régime qui avait amoindri votre pays.²¹⁸

L'intellectuel se remet fondamentalement en question : il s'interroge, à la lumière de son passage à Saint-Jean-de-Dieu et des transformations du monde de la santé, sur son utilité en tant que médecin pour rétablir la dignité; il se morfond sur la Crise d'Octobre puisqu'elle a fortement entaché sa conception de son engagement intellectuel et que son acharnement à poursuivre la vérité à propos de ces événements l'a quelque peu isolé. À ces considérations, il faut également ajouter le poids du tiraillement qui habite l'écrivain : il faut compter l'échec du *Pas de Gamelin*, à la fois une impossibilité de redonner une parole aux pauvres gens atteints de folie, mais également une paralysie littéraire, l'expression de ce qui semble être un profond doute sur ses propres capacités :

J'ai des ennuis d'écriture et mes plus belles années sont passées, quand j'écrivais à l'aveuglette, sans trop savoir ce que je disais et à quel lecteur je m'adressais. Maintenant je sais que j'ai un lecteur et je dois penser à lui [...]²¹⁹

Sa remise en cause de ses capacités d'écrivain n'est pas uniquement tributaire de ses propres difficultés. Nous croyons que Ferron, par son intégration dans le milieu littéraire, ressent la pression que pose la nouvelle génération d'écrivain :

Il y a accélération des processus. Autrefois, on ne mangeait que des poules, elles pouvaient se dire, dans la marmite, qu'elles avaient vécu, grande consolation. Maintenant, le poulet est prêt pour la cérémonie trois mois après la sortie de l'oeuf [...] Même phénomène en littérature : déferlement des moins de trente ans, des Réjean Ducharme, des Marie-Claire Blais, des Godin, des Major, des Beaulieu, Lévy et Michel, sans compter les autres, déferlement qui devient un véritable cataclysme pour les aînés qui se taisent, tout vieux, tout honteux d'avoir trente-cinq ou cinquante ans.²²⁰

Face à ses successeurs du milieu littéraire, Ferron s'avère très humble, reconnaissant, dans ses nombreuses critiques favorables, par exemple, pour *Une saison dans la vie d'Emmanuel* de Marie-

²¹⁸ FERRON, Jacques. *Du fond de mon arrière-cuisine*, Montréal, éditions du jour, 1973, p.269

²¹⁹ Jacques Ferron à John Grube, [Longueuil], 27 avril 1973, FERRON, Jacques. *Une amitié bien particulière*, Op. Cit, p.83

²²⁰ Ferron, Jacques. « Oui, Madame Bernier », *Le Petit Journal*, 44 : 5, 23 novembre 1969, p.87 in FERRON, Jacques. *Chroniques littéraires, 1961-1981*, Op. Cit., p.119

Claire Blais ou *La Nuitte de Malcomm Hudd* de Victor-Lévy Beaulieu²²¹, la qualité de leurs écrits, de l'impact de leurs livres sur le développement de la littérature au Québec. D'ailleurs, il prend la défense de cette génération contre les jugements acrimonieux des membres de sa propre génération, les accusant même de rabaisser les successeurs pour mieux se disculper de leurs propres torts, voire leur propre inertie²²². Mais le changement de garde, au tournant de 1970, engendre, chez Ferron une longue réflexion autour de l'enjeu de la transmission littéraire et, par extension, de la continuité de la culture, de la pérennité du Pays : sur ce point, Ferron exprime clairement un sentiment de rupture entre les générations²²³ :

Les dieux étant révolus, les cieux vides, le monde incohérent, toute référence d'une génération à l'autre impossible, les ponts coupés, vous deviez vous tenir sur la rive du passé dans l'attitude d'un malheureux coupable; vous ne pouviez pas assurer la suite du monde autrement [...]²²⁴

L'écrivain laisse entrevoir une distance irréconciliable entre sa génération et la suivante et il en prend le blâme. C'est peut-être avec ce sentiment de culpabilité lancinant qu'il interprète et minimise l'influence qu'il a pu jouer sur les jeunes esprits de la Révolution tranquille. Par exemple, lorsqu'il est interrogé sur son rôle auprès des animateurs de *Parti pris*, il croit que son influence auprès du groupe est tout à fait négligeable²²⁵. De même, il esquisse sa relation tumultueuse avec son dauphin désigné, Victor-Lévy Beaulieu, sous l'analogie du fils qui doit, à un moment ou un autre, tuer le père et assumer sa propre voie²²⁶. Ferron va jusqu'à placer son mentorat sous l'ambigüité de la mort :

Je n'ai pas été perçu comme un esprit autoritaire, castrateur. Malheureusement, des jeunes gens sont aussi venus me voir avant de se suicider. Vous êtes assez dépourvu devant un tel aveu et vous faites des boniments.²²⁷

Derrière la déclaration plutôt tragique se dissimule un esprit en proie à une incertitude sur son héritage littéraire et culturel se sentant obligé d'altérer la signification même de son influence, de la signification de sa transmission, la plaçant sous l'image paradoxale de la vie et de la mort.

²²¹ FERRON, Jacques et Pierre L' HÉRAULT. *Op. Cit.*, p.213-214

²²² FERRON, Jacques. *Du fond de mon arrière-cuisine*, *Op. Cit.*, p.281-282

²²³ Pour l'étude du phénomène de rupture entre les générations intellectuelles au Québec au cours de la Révolution tranquille, voir, entre autres, FORTIN, Andrée. *Passage de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, p.220-231.

²²⁴ FERRON, Jacques. *Du fond de mon arrière-cuisine*, *Op. Cit.*, p.283

²²⁵ FERRON, Jacques et Pierre L' HÉRAULT. *Op. Cit.*, p.215-216

²²⁶ *Ibid.*, p.214.

²²⁷ FERRON, Jacques et Pierre L' HÉRAULT. *Op. Cit.*, p.216

La distanciation grandissante entre sa génération et la suivante est également vécue au sein de sa création politique, le parti Rhinocéros. Au cours de la décennie 1970, la dérision caractéristique du Rhinocéros mue : d'un parti subversif envers le régime canadien, le groupe devient un regroupement animé l'humour, le ridicule et l'amusement²²⁸. Les activités du parti échappent de plus en plus à Ferron, alors qu'il est repoussé dans les marges par les nouveaux animateurs du parti, en particulier les humoristes et les artistes. La démonstration la plus frappante de la marginalisation de l'écrivain au sein de sa propre création demeure la succession, au titre d'Éminence de la Grande Corne : les nouveaux venus soumettent l'idée de remplacer Ferron par un bébé rhinocéros, Cornelius 1^{er}, aux commandes du parti; la passation des pouvoirs a effectivement lieu, le 3 janvier 1980, mais en l'absence du membre fondateur...²²⁹

Son retrait progressif du Parti Rhinocéros fait tache d'encre, dans une certaine mesure, dans son engagement politique plus général :

En politique je me suis trouvé au bon endroit au bon moment, communiste, pacifiste, partisan de Maheu, puis de Bourgault, entre temps quelque peu effelquois et rhinocéros, bien sûr. J'y ai d'abord mis pas mal d'ardeur, mais ensuite je me suis réservé quand j'eus compris que la politique était secondaire et que primait le rapport du moi et des autres.²³⁰

Rétrospectivement, Ferron juge que son intérêt pour le rapport entre le moi et les autres, plutôt que d'être une évolution de sa pensée, s'avère une « régression », une « folle spirale » qui a trop longtemps occupé son esprit²³¹; la tentation est grande de voir, par sa déclaration, un aveu de culpabilité pour avoir cédé au désengagement intellectuel. Peut-être également que l'élaboration d'une théorie du Moi, au début de la décennie 1970, s'avère une tentative de l'intellectuel de recentrer sa pensée, de se fixer un point de repère dans le firmament des pressions dont il est, parmi d'autres, le point d'exercice : outre les troubles psychologiques, il doit s'adapter à de nouveaux modes de vie dont il perçoit les travers; il doit pratiquer son métier dans des conditions difficiles, notamment à Saint-Jean-de-Dieu, et observe que son combat pour la médecine d'État n'a pas endigué la perversion de la pratique médicale; sa recherche effrénée de la vérité sur les dessous de la Crise d'Octobre l'a isolé de ses pairs, des hommes politiques et, ultimement, de la

²²⁸ FERRON, Jacques. *Jacques Ferron, Éminence de la Grande Corne du Parti Rhinocéros*, Montréal, Lanctôt éditeur, 2003, p.12

²²⁹ *Ibid.*, p.120

²³⁰ FERRON, Jacques. *Du fond de mon arrière-cuisine*, Op. Cit., p.143-144

²³¹ FERRON, Jacques et Pierre L'HÉRAULT. *Op. Cit.*, p.216

population; enfin, l'écrivain doit supporter à la fois une congestion de la plume et la pression de la nouvelle génération.

Nous croyons que, dans ce contexte de changements multiples, Ferron est à même de s'interroger sur le Pays, du moins sur l'avenir de l'identité québécoise. En fait, il ne remet pas en cause, comme nous l'avons déjà mentionné en début de section, les prémisses idéologiques de son nationalisme, de sa vision de l'identité québécoise. Mais il se questionne intensivement sur la direction donnée à la construction identitaire, direction qui, selon ses mots, relève davantage de la confusion :

Québécois, c'est d'être ceci, cela, n'importe quoi avec quelque chose en moins. La soustraction est de rigueur. À ceci, cela, n'importe quoi, on y arrive presque, on y touche, on brûle et l'on y arrive jamais. On ne parvient même pas à devenir Québécois bien qu'on soit mieux placé que quiconque, semble-t-il, pour le devenir. C'est une situation privilégiée dont on ne profite guère; elle reste vacante, car on a toujours cru que pour faire un excellent Québécois il fallait d'abord devenir ceci, cela, n'importe quoi, et l'on se déroutait si bien qu'on a peine aujourd'hui à se retrouver.²³²

D'un même souffle, il ajoute que le Québec est devenu « un monstre qui bouffe tout pour savoir ce qu'il est »²³³, tout en ayant l'amabilité de ne point préciser le régime en question. À notre avis, l'alimentation du monstre québécois, dans l'imaginaire ferronien, devrait comporter une bonne dose de civilisation américaine, quelques restes froids de l'héritage canadien-français, une entrée de velléités révolutionnaires, bref un régime hétéroclite témoignant des emprunts identitaires du Québec, emprunts qui déroutent la formation de l'identité québécoise; au lieu de « naître de nous-mêmes », de générer une identité en accord avec le sens de l'histoire de la nation et de l'originalité des conditions présentes, le Québec, à un moment crucial de sa mutation, semble rechercher, maladroitement, des solutions étrangères. Le flottement identitaire qu'exprime Ferron pose un deuxième jalon dans la faillite dans la conception de son rôle : son influence n'est pas suffisante pour promouvoir une identité québécoise dont les caractéristiques qu'il tente de tracer, depuis le début de la Révolution tranquille, restent encore incertaines.

Notre présentation s'est avérée nécessaire pour comprendre, dans la mesure du possible, l'état d'esprit de Ferron à la veille du dernier acte de la Révolution tranquille : la démarche

²³² FERRON, Jacques. *Du fond de mon arrière-cuisine*, Op. Cit., p.180

²³³ *Ibid.*, p.186

référendaire et ses conséquences. Au moment de l'élection du Parti Québécois, en 1976, nous sommes en mesure de comprendre pourquoi Ferron affirme « vivre sur ses réserves » depuis 1970²³⁴. Est-ce à dire que les convictions nationalistes se sont émoussées au point de dégénérer en indifférence face au devenir du Pays ? L'affirmer relèverait de l'hérésie : la conviction nationaliste est toujours bien présente, mais l'ardeur à s'engager dans le courant référendaire est pratiquement absente. À l'état d'esprit troublé dont nous avons jusqu'à présent esquissé les contours et qui explique en partie son manque d'implication, nous pouvons ajouter également une relation pour le moins tendue entre l'intellectuel et le Parti Québécois :

Des difficultés avec le PQ j'en ai eu tant et plus. Si on a le droit de chicane au sein de la Sainte-Église, pourquoi ne l'aurait-on pas dans un parti politique ? Le PQ pour sa part aurait bien pu nous expulser lorsque nous lui avons fait perdre l'élection dans le comté de Taillon. Il s'en est gardé.²³⁵

La relation crispée entre Ferron et le PQ peut en partie s'expliquer, nous l'avons déjà mentionné, par la divergence quant à la nécessité de faire toute la lumière sur les événements l'automne de 1970. De plus, il faut tenir compte de sa méfiance récurrente envers les groupes idéologiques, méfiance qui aurait pu surgir à la faveur de l'attitude du Parti Québécois dans le traitement de la Crise d'Octobre. Sa méfiance se justifie d'autant plus que le Parti Québécois tente de canaliser l'ensemble des mouvances nationalistes et de les mobiliser en faveur de la démarche référendaire.

Sa situation personnelle, conjuguée avec sa marginalité au sein du principal milieu nationaliste de la fin de la Révolution tranquille, explique en partie sa participation restreinte aux préparatifs du référendum : ses seules activités, du moins celles que nous avons retracées, sont sa participation à la fondation du Regroupement des écrivains pour le OUI²³⁶, et sa contribution au cahier littéraire spécial « L'écrivain et le politique »²³⁷. D'ailleurs, un mois avant le référendum, Ferron affiche sa réserve, sa distance par rapport à un combat qui, malgré tout, a mobilisé les vingt dernières années de sa vie :

²³⁴ Ferron, Jacques. « L'impensable retour », *Le Devoir*, 1^{er} avril 1976 : 4 (L'Actualité) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, Op. Cit., p.455

²³⁵ Ferron, Jacques. « Le placard du Freq », *L'information médicale*, 15.02.1972 in FERRON, Jacques. *Escarrouche, la longue passe*, Op. Cit., Tome 1, p.172.

²³⁶ GAUVREAU, Luc (dir.) *Jacques Ferron, écrivain*, [En ligne], page consultée le 28 mars 2006, adresse URL : <http://www.ecrivain.net/ferron/>

²³⁷ Ferron, Jacques. « L'alias du non et du néant », *Le Devoir*, 19 avril 1980, p.21-22 in FERRON, Jacques. *Chroniques littéraires*, Op. Cit., p.607-611

Mes rapports d'écrivain avec la politique sont devenus plus discrets. Aussi longtemps que l'imaginaire occupait toute la place, parce que nous n'avions pas d'homme d'État dans le gouvernement [...] ces rapports avaient plus d'importance, trop même, à mon gré, dans mes livres. [...] Depuis 1976, ici et maintenant, comme vous dites, des politiciens sérieux, qui connaissent leur métier, que j'admire et que je respecte, ont pris la politique en main. Je n'ai plus qu'à me taire et je me tais.²³⁸

L'intellectuel est d'une franchise déconcertante : il n'a plus rien à dire, son rôle est terminé, il n'a d'autre choix que de poursuivre dans la voie qui se présente à lui, sous peine de nier tout ce pour quoi il s'est engagé²³⁹. Un peu comme les fous de Saint-Jean-de-Dieu, Ferron se sent dépossédé, par les politiciens, de son discours; il est même en mesure de situer le moment exact de la perte de parole, soit la réception, des mains de René Lévesque, du prix David, en 1977²⁴⁰. Notre insistance à souligner son silence n'a d'égal que l'importance de la parole dans l'univers ferronien, ses œuvres littéraires et ses positions : restaurer la parole des petites gens, défendre les « sans-voix » est une constante de son engagement intellectuel, des habitants de Gros-Morne en Gaspésie, en passant par les citadins de Ville Jacques-Cartier, les internés de Saint-Jean-de-Dieu, voire le Québec tout entier à l'occasion de la terrorisation sociale de 1970. Faire état de son silence revient, symboliquement, à avouer la limite de son engagement intellectuel dans la construction du Pays.

Toutefois, dans la récupération de son discours par la classe politique, nous pourrions trouver l'accomplissement de Ferron en tant qu'intellectuel : il est parvenu à influencer les politiciens en place, de voir un groupe politique adopter et incarner son rêve nationaliste. Or, le passage de son discours vers le politique, au lieu de le rassurer, le révulse et le déchire. Si nous devions avancer une explication sur son attitude, nous serions portés à croire que Ferron réalise pleinement l'impuissance de sa vision de l'intellectuel : avoir de l'influence sur le pouvoir l'oblige à s'en remettre à ce dernier pour l'application de ses idéaux :

Refuser le pouvoir, mais quand même le pouvoir est nécessaire pour constituer un pays.²⁴¹

En d'autres termes, si son engagement repose sur un ensemble de valeurs et de préceptes tout à fait louables, sa concrétisation, sa réalisation, est souvent escamotée, quand il ne se limite pas uniquement à une simple dénonciation. Dans le cas où son engagement s'accompagne d'une action

²³⁸ Ferron, Jacques. « L'alias du non et du néant », *Le Devoir*, 19 avril 1980, p.21-22 in FERRON, Jacques. *Chroniques littéraires*, Op. Cit., p.609-610

²³⁹ *Ibid.*, p.610-611.

²⁴⁰ FERRON, Jacques et Pierre L' HÉRAULT. Op. Cit., p.143

²⁴¹ *Ibid.*, p.144

précise, il se trouve dépassé par l'ampleur des changements : les transformations du monde médical par la suite de l'instauration de la médecine d'État (mesure pour laquelle il a milité au cours des années 1960) en demeure l'illustration la plus évidente. Un phénomène similaire se produit, en quelque sorte, dans le cadre de la construction du Pays : une fois que son discours est reconnu, en 1977, il en est dépossédé et le devenir même de ce discours, son évolution ainsi que sa réalisation concrète, ne lui appartient plus. Toutes les péripéties conduisant au référendum de 1980 confrontent Ferron à la faille de son engagement intellectuel, un engagement où la volonté d'engagement a éclipsé sa concrétisation : il s'agit de participer au conflit et non de tergiverser sur les moyens à mettre en œuvre à la suite du conflit²⁴².

La défaite du camp du OUI, au lendemain du référendum, est-elle, comme cela a déjà été suggéré²⁴³, « le coup fatal » pour la pensée ferronienne ? Dans les mois qui suivent, Ferron, plus modéré que jamais, croit qu'il est encore possible de trouver un terrain d'entente entre le Canada et le Québec :

[...] nos vues qui ne sont pas tellement de briser le Canada, mais de cesser d'être humilié par des discours faux et trompeurs, d'autant plus dangereux qu'ils ne passent plus par l'écrit, mais nous sont jetés à la face par des images avec trois mots de commentaires [...]²⁴⁴

D'un même mouvement, il s'empresse d'ajouter que «rien n'est accompli, rien n'est encore terminé, tout est en devenir»²⁴⁵. Selon nous, le résultat du référendum de 1980 n'est pas aussi «fatal» qu'il est possible de le croire, puisqu'il est toujours possible «de rêver le Pays», de relancer le travail de réflexion sur le devenir collectif de la nation.

Le véritable coup de grâce, à notre avis, de la pensée ferronienne, est le mélodrame politique conduisant un rapatriement de la Constitution, entre 1981 et 1982. Pour Ferron, il s'agit, ni plus ni moins, d'une humiliation²⁴⁶ qui engendre une violente réaction :

²⁴² *Ibid.*, p.134

²⁴³ PAULIN, Marguerite. *Jacques Ferron. Le médecin, le politique et l'écrivain*, Montréal, XYZ éditeur, 2006, p.138.

²⁴⁴ Jacques Ferron à John Grube, [Longueuil], 14 août 1980, FERRON, Jacques. *Une amitié bien particulière*, Op. Cit, p.128

²⁴⁵ *Ibid.*, p.129

²⁴⁶ Lettre de Jacques Ferron à François Hébert, [Longueuil ?], 14 novembre 1981 in FERRON, Jacques et François Hébert. « Vous blaguez sûrement... » *Correspondance*, Montréal, Lanctôt Éditeur, 2000, p.105

Notre pays n'est plus guère que cette émotion tandis que vous, à dix contre un, vous pouvez fort bien vous en passer; vous aurez tout le morceau froidement, un Canada – aliment congelé : dix minutes au four et manger. Vous êtes mesquins et ignobles. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter la venue des Chinois, le retour du continent aux premiers occupants, à ces petits hommes agiles et laborieux qui auront tôt fait de vous redonner, ô chers prédestinés, à votre mission de barbares. [...] Le pire est que notre destin n'est même pas tragique.²⁴⁷

Les événements politiques de 1981-1982 s'avèrent la chute du rideau pour la pensée ferronienne parce qu'ils constituent la négation même de sa vision du Pays. Alors que le Pays, dans l'imaginaire de l'écrivain, est en construction malgré toutes les oppositions imaginables²⁴⁸, la Constitution canadienne devient le symbole même de son enchaînement dans le réel, de la forme sur laquelle le Pays doit se mouler. En d'autres termes, alors que l'issue du référendum laisse en suspens, pour une « prochaine fois », la réalisation des idéaux nationalistes et la libération collective, la Constitution impose un carcan politique qui neutralise, en premier lieu, les aspirations nationalistes du Québec et, par conséquent, toute possibilité de libération collective. Le Pays ne peut plus se construire, il doit se conformer, politiquement du moins, à la volonté de l'ensemble canadien, à la réalité politique du Canada. Dans une certaine limite, il nous serait permis de tracer un parallèle entre la situation en 1982 et la Crise d'Octobre : comme en 1970, le Québec, par un jeu de coulisses mené à son insu, se fait imposer une nouvelle « terrorisation sociale institutionnalisée » dirigée contre son identité, contre sa démarche vers la libération. Encore une fois, Trudeau, le dangereux intellectuel au pouvoir,²⁴⁹ l'opposé de l'intellectuel ferronien, se retrouve au cœur de la manipulation et parvient à imposer, de manière peu élégante, sa vision du Canada et du Québec. En somme, l'épisode du rapatriement de la Constitution marque le parachèvement de la désillusion tranquille chez Ferron puisqu'elle vient nier à la fois sa construction identitaire érigée au cours de la Révolution tranquille ainsi que sa conception même de son rôle en tant qu'intellectuel. D'ailleurs, au lendemain du rapatriement, il demeure fort sceptique quant à l'utilité même de poursuivre le combat pour le Pays : un peu comme pour la Crise d'Octobre, il sent que la population s'est retournée sur elle-même, qu'elle est passée à autre chose et qu'il devrait peut-être faire de même :

²⁴⁷ Jacques Ferron à John Grube, [Longueuil], 6 novembre 1981, FERRON, Jacques. *Une amitié bien particulière*, Op. Cit, p.171-172

²⁴⁸ L' HÉRAULT, Pierre, *Jacques Ferron, cartographe de l'imaginaire*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1980, p.70

²⁴⁹ « Leur mission [des intellectuels] au contraire réside dans le refus du pouvoir et sa contestation. » Jacques Ferron « Le prix de la mission et de l'ambition », *Le Devoir*, 31 octobre 1981 : 18 (Lettres au *Devoir*) in FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux*, Op. Cit., p.465.

L'héroïne de la Parade [contre le rapatriement de la Constitution] a été une petite vieille qui de son balcon, rue Rachel, des deux mains envoyait des baisers. [...] Moi, à midi, je me trouvais chez les Tremblay [...] Cette Parade était-elle un baroud d'honneur à la gloire des anciens ? Continuera-t-elle vers l'avenir ? Mon Dieu ! je n'en sais rien. La plupart des gens me semblent, d'ailleurs, englués dans le quotidien où leur confort est menacé.²⁵⁰

Toutefois, l'érosion de sa pensée n'est pas totale : la langue française, la source même de sa conversion nationaliste, se retrouve toujours au cœur de ses préoccupations :

L'unilinguisme français est une chose qui me paraît nécessaire. C'est à peu près la seule chose à laquelle je tienne.²⁵¹

La forte promotion de la langue française, en particulier depuis l'adoption de la loi 101 en 1977, reçoit son appui inconditionnel. Toutefois, et c'est un signe de l'incertitude qui caractérise sa pensée au cours de l'époque, il avoue que le combat pour le français « se fait à un autre niveau », un niveau qui le dépasse : le monde de la politique²⁵². De plus, nous croyons que la signification même de sa préoccupation pour la langue française change considérablement : un trait identitaire dont il s'agit de faire la promotion devient une bouée de sauvetage identitaire. En fait, durant tout le cheminement intellectuel de Ferron, l'enjeu linguistique est partie intégrante de la construction du Pays. Or, à la suite de l'échec du référendum et de l'imposition du carcan constitutionnel, deux événements qui conditionnent, à toutes fins utiles, les modalités dans lesquelles le Pays doit s'orienter, l'importance politique de la langue française est grandement évacuée :

En somme, c'est quasiment le statut particulier qui nous conviendrait. Pour la bonne raison qu'on nous a laissés survivre deux cents ans, même si on était porteurs d'eau et scieurs de bois, qu'est-ce que vous voulez ?²⁵³

Contrairement aux années 1960, où une déclaration similaire aurait peut-être cadre dans la recherche d'une voie d'émancipation politique pour la nation québécoise, cette fois, elle semble faire état de la résignation de Ferron. Les événements de la Révolution tranquille ont arraché graduellement ses espoirs et ses attentes. L'intellectuel influent a perdu son combat symbolique contre l'intellectuel au pouvoir au moment de la Crise d'Octobre et durant la saga référendum/rapatriement. Le médecin dénonciateur constate que rien n'a véritablement changé malgré l'instauration de la médecine d'État. Pire, la médecine s'est mutée de pratique en science,

²⁵⁰ Jacques Ferron à John Grube, Longueuil], 23 avril 1982, FERRON, Jacques. *Une amitié bien particulière*, Op. Cit, p.185

²⁵¹ FERRON, Jacques et Pierre L'HÉRAULT. Op. Cit., p.130

²⁵² Ibid., p.145

²⁵³ Ibid, p.130

sacrifiant par le fait même la dignité de l'individu; les transformations traversant son métier lui font perdre tout sentiment d'utilité. Le conteur mobilisant son imaginaire pour raconter son milieu, son Pays, se bute à l'urbanisme, à la société de consommation, à la perte du sens religieux, et ne parvient pas à se reconnaître dans la civilisation moderne. La voix nationaliste doit se taire lorsque son discours passe du côté des politiciens, réalisant pleinement les limites mêmes de son engagement intellectuel et littéraire²⁵⁴. L'aristocrate qui se fait complice de la population réalise qu'il ne peut rendre justice aux « sans-voix », aux gens ordinaires au nom desquels il s'est tout de même engagé, étant incapable de leur rendre témoignage (par exemple, les internés de St-Jean-de-Dieu) ou ne pouvant les intéresser à l'enjeu de la Vérité (la Crise d'Octobre) ou d'un sens à la vie (la société de consommation). Seul l'écrivain peut trouver une source de consolation, un refuge dans la loi 101, dans la concrétisation du fait français au Québec.

L'ultime rattachement de Jacques Ferron à la langue française consacre sa « désillusion tranquille » puisqu'elle se charge d'une connotation désespérée : ses idées et ses engagements au cours de la Révolution tranquille s'effritent les uns après les autres, à l'exception de la sacralisation, sous une forme juridique, de la langue française. La langue s'avère le seul engagement parvenant à survivre à la foule des changements de la période 1960-1980, le seul consensus identitaire auquel l'écrivain peut encore s'identifier. Elle incarne, en quelque sorte, « le dernier lieu » de l'identité québécoise puisque la justice sociale, la dignité humaine, l'originalité civilisationnelle et son émancipation politique ont été contrées, bafouées, oubliées ou enchâssées dans la réalité politique canadienne. Mais Ferron, on s'en doute, ne détient pas le monopole de l'engagement intellectuel au nom de la langue française. D'ailleurs, un autre intellectuel, au destin différent, arrive rapidement à la conclusion que la langue française est une « dernière frontière identitaire » sans toutefois en tirer les mêmes conclusions que le médecin-écrivain. Avec ces lettres dénonçant le joual, la langue désossée du Canada français, Jean-Paul Desbiens, le « frère Untel », s'inscrit dans le débat intellectuel de la Révolution tranquille.

²⁵⁴ C'est, du moins, l'interprétation que nous donnons aux réflexions de Jacques Ferron sur la réception du Prix David, en 1977. Voir FERRON, Jacques et Pierre L' Héault. *Par la porte d'en arrière. Entretiens*, Montréal, Lanctôt éditeur, 1997, p.143-144

Chapitre II : La désillusion tranquille chez Jean-Paul Desbiens

De l'ensemble des événements qui ont ponctué la Révolution tranquille, certains parviennent à marquer l'imaginaire collectif au point d'acquérir une signification particulière; ainsi, l'élection du gouvernement Lesage, symbole de l'éveil du Québec à la modernité après une longue période de sommeil duplessiste; ainsi, la nationalisation de l'hydro-électricité, moment de la prise en charge de l'économie par les Canadiens français; et la liste de se prolonger jusqu'en 1980. Le champ politique n'est pas le seul initiateur de moments symboliques de la période; dans le domaine de l'éducation et de la pensée, la palme du symbolisme revient à un frère mariste, jusqu'alors inconnu par l'ensemble du Québec, Jean-Paul Desbiens : grâce à ses *Lettres au Devoir* par lesquelles il s'insurge, sous le pseudonyme du frère Untel, contre le joual, le système d'éducation et la stérilité de la pensée canadienne-française, il réussit à s'inscrire dans le champ idéologique de l'époque. La consécration vient cependant avec la parution, le 6 septembre 1960, des *Insolences du frère Untel*, un recueil des lettres écrites dans le courant de l'année 1959-1960¹ : près de 28 000 copies du petit livre polémique se sont déjà envolées à la fin de septembre de 1960; le cap des 100 000 copies est franchi dès juillet 1961; au-delà de 130 000 exemplaires ont trouvé preneur, ce qui fait des *Insolences* l'un des plus grands succès de l'histoire de l'édition canadienne-française².

Contrairement à Jacques Ferron, dont le parcours biographique expose une intégration progressive, au cours décennies de l'après-guerre, par le biais de la littérature et du théâtre, dans le milieu culturel canadien-français, Jean-Paul Desbiens surgit abruptement, avec ses *Insolences*, sur ce même échiquier en 1960. Toutefois, son acte initial dans le milieu intellectuel est tributaire d'un cheminement de vie dont il importe de retracer les grands moments formateurs³. Desbiens voit le jour le 7 mars 1927, dans le petit village de Métabetchouan, au bord du Lac-Saint-Jean, deuxième de cinq enfants d'une famille pauvre : son père, dont le travail constitue sa seule monnaie

¹ DESBIENS, Jean-Paul. *Les insolences du frère Untel*, Ottawa, Éditions de l'Homme, 1960. 158p.

² FOURNIER, Alain. *Un best-seller de la Révolution Tranquille : Les Insolences du Frère Untel*, Québec, Centre de recherche en littérature québécoise de l'Université Laval, 1988, p.105-110 et BERGERON, Rosaire. « Le frère Untel hier et aujourd'hui » in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, p.xii. Puisque le dernier chiffre confirmé pour la vente des *Insolences* remonte à 1973, nous ne pouvons que supposer un nombre supérieur à 130 000, surtout lorsque nous considérons la réédition commentée de 1988.

³ Nous nous bassons fortement sur les notes chronologiques publiées dans DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, p.ix et de son propre témoignage dans DESBIENS, Jean-Paul. *Sous le soleil de la pitié*, Montréal, Éditions du Jour, 1965, p.18-59

d'échange⁴, se livre à divers travaux sur une base journalière. De son enfance, l'intellectuel garde un sentiment omniprésent de précarité⁵, et ce, alors que se déchaîne la crise économique des années 1930; il se perçoit comme un « enfant de la crise », partageant les misères et le sort des pauvres gens⁶. D'ailleurs, le processus d'identification est attribuable tant à la réalité économique de son enfance qu'à l'image qu'il trace de la figure paternelle : un homme sans instruction, vaillant, travaillant et silencieux; l'être d'une race condamnée à se battre constamment pour gagner sa vie⁷. Des images de son enfance, Desbiens retient, d'une part, un préjugé défavorable envers les riches⁸, et, d'autre part, le sentiment de devoir redonner aux pauvres gens une parole qui leur est propre, de parler et de s'exprimer en leur nom :

Dans les *Insolences*, j'écrivais : « Il est nécessaire que tout cela s'exprime maintenant. Et tout cela s'exprimera, sans colère, quoiqu'en pensent les imbéciles. Il faut que tout cela s'exprime avec sérénité, ce qui ne veut pas dire mollement ». Je tiens parole. Il se trouve que j'ai le goût d'écrire. Dès lors, je me sens tenu d'exprimer ceux dont je suis. Je leur appartiens; je suis la part d'eux-mêmes qui est parvenue à l'expression.⁹

De 1933 à 1941, il poursuit des études primaires et secondaires dans les écoles de la région du Lac-Saint-Jean, avant de poursuivre sa scolarité chez les frères maristes, à Lévis, le 2 juillet 1941, le frère directeur l'acceptant gratuitement au sein de la communauté. Sa gratitude envers les frères maristes ne se démentira jamais au cours des décennies suivantes¹⁰. Dès le juvénat, il se taille une bonne réputation en français et un goût pour la philosophie¹¹. Suit le noviciat (1943), sa première profession de foi, le 15 août 1944, où il reçoit la soutane et un nom de frère, Pierre-Jérôme, ainsi que le scolasticat-école normale (1944-1946). Il est contraint d'interrompre ses études lorsqu'il est diagnostiqué tuberculeux à l'automne 1946. Lors de sa première convalescence

⁴ DESBIENS, Jean-Paul. *Sous le soleil de la pitié*, Montréal, Éditions du Jour, 1965, p.24

⁵ Pour ne mentionner que quelques événements illustrant cette précarité, nous soulignons : la vente de la maison familiale et l'aménagement dans un appartement de la municipalité de Desbiens afin de payer de lourdes dettes; les fréquentes coupures d'électricité subies par sa famille : « L'électricien venait et coupait les fils d'entrée. Il ne restait plus que les deux moignons fichés au mur extérieur de la maison, entourés de ruban gommé. C'était une forme d'inconfort; c'était surtout une humiliation.» Voir DESBIENS, Jean-Paul. *Sous le soleil de la pitié*, Montréal, Éditions du Jour, 1965, p.21

⁶ DESBIENS, Jean-Paul (le Frère Untel). *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, Saint-Nazaire, Éditions JCL, 1983, p.19.

⁷ DESBIENS, Jean-Paul. *Sous le Soleil de la pitié*, p.26

⁸ DESBIENS, Jean-Paul (le Frère Untel). *Appartenance et liberté*, p.22 et DESBIENS, Jean-Paul. *Sous le Soleil de la pitié*, p.25-26

⁹ DESBIENS, Jean-Paul. *Sous le Soleil de la pitié*, Op. Cit., p.26-27

¹⁰ *Ibid.*, p.47-48

¹¹ *Ibid.*, p.50-51

de près de 4 ans, Desbiens profite de ses temps libres pour s'adonner à de nombreuses lectures : Léon Bloy, Pascal, Bernanos, Péguy, Duhamel, Mauriac et Thibon comptent parmi les auteurs dont il dévore les ouvrages¹². Il développe également un goût pour l'écriture, profitant d'une petite revue interne, pour publier ses premiers articles¹³. Avec un certain recul, il juge également que sa convalescence est l'occasion d'une prise de conscience quant à ses positions intellectuelles, à savoir une distanciation par rapport aux modèles idéologiques auxquels il fut exposé au cours de ses études :

[...] on peut s'entendre sur ceci, qui est fondamental pour la question qui nous occupe ici : l'homme de gauche c'est l'homme qui aime la pauvreté; l'homme de droite, c'est l'homme qui aime le pouvoir. Point. Ce sont là, de part et d'autre, les plus petits communs dénominateurs. [...] Par nature, je suis plutôt un homme de gauche, mais la formation que j'avais acceptée, car je l'avais acceptée et non subie, avait réussi à me plaquer certaines réactions typiques de l'homme de droite; c'est ainsi que je fus franquiste et pétainiste; que la grève de l'amiante me trouva fort réticent, etc. À l'hôpital, j'eus l'occasion de décaper mon vrai moi, ou en tout cas, de commencer ce travail de récupération de moi-même. Je pompiéris en appelant cela mon passage de droite à gauche. On voit du moins ce que je veux dire par là.¹⁴

L'utilisation des concepts de gauche et de droite permet de soulever un trait caractéristique de sa pensée, soit une certaine indépendance d'esprit. En effet, il ne peut complètement échapper à l'influence formatrice des frères maristes et des préceptes du catholicisme romain antérieurs à Vatican II; son héritage s'exprimera, de temps à autre, sous la forme d'un jugement teinté de moralité. Toutefois, il ne s'enferme pas dans les explications préétablies par son appartenance religieuse. Il interagit avec son temps et son milieu; il est en mesure de faire preuve de distance critique, de lucidité et de rationalité lorsqu'il se prononce sur les différents enjeux de la Révolution tranquille. Par exemple, lorsqu'il s'agit de mesures sociales envers les pauvres, Desbiens délaisse l'idéologie pour se concentrer sur les effets immédiats et concrets :

Socialisme, capitalisme, doctrine sociale, j'ai mon critère pour les juger : les pauvres que je connais. Dès qu'une mesure se traduit, ou aurait pu se traduire, par un peu plus de sécurité ou de dignité pour les pauvres que je connais, elle a mon appui. Mes idées « sociales » commencent et se terminent à des pauvres que je connais ou dont je me souviens.¹⁵

En 1950, il prononce des vœux perpétuels, vœux qu'il ne brisera sous aucun prétexte, avant de retrouver sa chambre d'hôpital. De 1951 à 1955, Desbiens occupe son temps à faire ses études (il

¹² *Ibid.*, p.55-56 À cette liste, nous pourrions ajouter le philosophe Alain, Chesterton, et St-Exupéry, Thomas d'Aquin et, évidemment, la Bible.

¹³ *Ibid.*, p.55

¹⁴ *Ibid.*, p.57

¹⁵ *Ibid.*, p.26

obtient son brevet complémentaire d'École normale en 1953), à effectuer ses premières armes dans le monde de l'enseignement, à Val-Cartier, avant que la tuberculose ne revienne à la charge en 1954. En 1955, il obtient la permission de s'inscrire à la faculté de philosophie et décroche une licence en 1958. Au cours de ses trois années, il met à profit son goût de l'écriture pour lancer, avec des amis, une petite revue interne, *Le Trait*, dans laquelle il s'attaque à la moinerie, à l'organisation de la vie religieuse de l'époque et aux difficultés de frères aux temps actuels, mais après sept numéros, la publication est suspendue¹⁶. Il fait également partie d'un groupe étudiant consacré à l'étude de textes : l'article de Jean Lemoyne, « L'atmosphère religieuse au Canada français »¹⁷, paru dans *Cité libre*, semble avoir occupé le gros des discussions. Enfin, il est redévable envers le professeur Émile Simard¹⁸ quant à sa compréhension de la critique de sciences et du marxisme¹⁹. En fait, l'enseignement du professeur Simard, combiné à son bagage catholique, pèse extrêmement lourd sur l'interprétation de Desbiens sur le marxisme, à savoir un rejet catégorique des idéologies marxiste-léniniste et communiste.

Après l'obtention de sa licence de philosophie, il réintègre la cohorte des enseignants, d'abord à Chicoutimi (1958-1960) puis Alma (1960-1961). De ses premières véritables années devant le tableau noir, Desbiens en retire non seulement la matière de ses lettres au *Devoir*, mais également un goût inéluctable pour le monde de l'éducation. Au-delà de préoccupations constantes sur les matières, les professeurs, les élèves, les structures, le frère mariste construit, avec l'éducation, une valeur cardinale de sa pensée. Si la médecine permit à Ferron de raffiner sa définition de la dignité humaine, l'éducation, chez Desbiens, est synonyme de liberté²⁰. Sa conviction selon laquelle la connaissance libère l'homme gagne en substance lorsqu'elle est mise en parallèle avec l'image de son père : un être dépourvu d'éducation, soumis aux aléas de la fortune, exploité ici et là, silencieux :

Si j'ai voulu être professeur, je dirais instituteur, si j'étais sûr que l'on sait ce que ce mot veut dire, c'est peut-être pour qu'il n'y ait plus, dans la mesure où cela dépend de moi, personne qui vive à tâtons [...] Expliquer, expliquer, c'est ma passion, c'est ma vie. Déplier les choses,

¹⁶ *Ibid.*, p.59

¹⁷ LEMOYNE, Jean. « L'atmosphère religieuse au Canada français », *Cité libre*, numéro 12 (mai 1955) : p.1-14.

¹⁸ Émile Simard (1914-1969), philosophe et professeur de philosophie à l'université Laval entre 1938 et 1969. Il entreprend des recherches en philosophie des sciences puis sur le marxisme.

¹⁹ DESBIENS, Jean-Paul. *Sous le Soleil de la pitié*, Op. Cit., p.58

²⁰ *Ibid.*, p.109

déplier les hommes, les mettre debout.²¹

Sa conviction profonde que l'éducation libère l'homme ne s'inscrit pas uniquement en termes humanistes ou individuels; elle ressurgit sur l'ensemble du corps social. D'ailleurs, une grande part de la vision qu'entretient Desbiens sur la jeunesse est édifiée en fonction de cette priorité.

Le moment où nous commençons notre étude correspond à l'entrée en scène du frère Untel dans paysage intellectuel et culturel de la Révolution tranquille. En 1960, sa cartographie intellectuelle demeure cependant incomplète; d'ailleurs, faute de moyens et d'archives précises sur les trois premières décennies de sa vie, nous avons construit notre interprétation de ses traits de pensée à partir principalement de son autobiographie, publiée seulement en 1965. En fait, si notre bref survol biographique permet de dégager un sentiment d'appartenance pour les pauvres, une indépendance d'esprit, une aversion pour le marxisme et un mariage de l'éducation et de la liberté, il importe de préciser qu'il s'agit plutôt d'axes de pensée qui sont en germes pendant les années de jeunesse de Desbiens; ils se développent à l'ombre des événements de la décennie 1960, pour atteindre leur maturité sur le tard, en 1970. Les tendances que nous avons soulignées permettent de mieux comprendre, nous croyons, les motivations des différents engagements, des différentes prises de position dans le parcours de l'intellectuel, même si elles reposent principalement sur une interprétation *a posteriori* provenant d'une plume qui, si elle est en mesure d'être autocritique, manque tout de même un peu de recul pour donner son juste portrait.

À l'image des tangentes idéologiques, c'est l'ensemble des idées de Jean-Paul Desbiens qui s'expriment avec un temps de retard sur la Révolution tranquille. Une précision s'impose : nous n'affirmons pas que la pensée de Desbiens soit désuète, voire purement réactionnaire, au sens à la fois idéologique et chronologique; elle s'inscrit au cœur de l'actualité des décennies 1960, 1970, et même au-delà. Mais, contrairement à Ferron, ses interventions intellectuelles, entre 1961 et 1970, sont rares. Nous pouvons déjà avancer quelques éléments qui expliquent cette relative absence durant un moment charnière de l'histoire québécoise récente. Dans un premier temps, il est frappé, par suite de la publication de ses lettres au *Devoir*, d'une interdiction absolue de parler ou d'écrire pour le grand public, interdiction qui sera sanctionnée par la Sacrée Congrégation des religieux, le 19 décembre 1960; le seul moment où il s'exprime publiquement, au cours de cette période, est

²¹ *Ibid.*, p.38-39

l'entrevue qu'il accorde à Radio-Canada, avec la permission exceptionnelle du Cardinal Léger.²² En deuxième lieu, en raison de l'obtention du *Prix de la liberté*, en juin 1961 et, surtout, de sa lettre de remerciement au *Devoir*, il se voit contraint, par l'Église, de poursuivre ses études en Europe; il quitte ses fonctions le 18 août 1961 et ne revient au Québec qu'en 1964, en tant que fonctionnaire dans le nouveau ministère de l'Éducation. De plus, ses nouvelles fonctions, entre 1964 et 1970²³, ne laissent qu'une faible marge de manœuvre pour intervenir sur des enjeux sociaux, l'éducation demeurant, à toutes fins utiles, l'exception à la règle. Dans ce contexte, identifier des attentes soulevées par la mutation de la société canadienne-française, comme nous l'avons effectué dans le cas de Jacques Ferron, est extrêmement limitée : seules les *Insolences du frère Untel, Sous le Soleil de la pitié* et quelques articles de journaux recèlent quelques orientations significatives.

La dynamique se modifie complètement à partir de 1970 : Desbiens se voit octroyer le poste d'éditeur en chef au journal *La Presse*; c'est à partir d'une tribune de premier plan dans le monde du journalisme québécois qu'il va faire connaître toutes les facettes de sa pensée, que le mythe du frère Untel se dissipe sans équivoque pour faire pleinement place à l'intellectuel. C'est en ce sens que nous affirmions précédemment que la pensée de Desbiens a du retard sur la Révolution tranquille : ses idées ne disposent d'un véhicule stable qu'après dix ans de changements, ce qui donne à ses interventions un aspect de simultanéité : elles portent à la fois ses espérances par rapport aux mutations de la société canadienne-française et québécoise, son interprétation des changements et les premières traces de sa désillusion. L'impression est compréhensible puisqu'il se prononce au mitan de la Révolution tranquille, à un moment où se poursuivent certaines réformes et que les effets des modifications des années 1960-1966 se font pleinement sentir. Mais d'afficher ses idées à un si grand lectorat comporte une bonne dose de risques : le mythe du frère Untel se dissout et, Crise d'Octobre aidant, Jean-Paul Desbiens se voit marginalisé au sein du milieu intellectuel québécois et étiqueté comme homme de droite et fédéraliste. Éjecté hors de la confrérie des grands esprits de la province, il ne se gêne pas pour lui lancer, ici et là, des pointes et des interpellations bien senties. En somme, son passage mouvementé à *La Presse* s'avère l'occasion,

²² DESBIENS, Jean-Paul. *Sous le Soleil de la pitié*, p.61. L'entrevue est disponible dans les archives web de Radio-Canada : SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. *Le coup d'éclat du frère Untel*, [En ligne], page consulté le 8 février 2008, adresse URL : http://archives.cbc.ca/IDC-0-10-1706-11720-11/index_souvenirs/vie_societe/insolences_frere_untel.

²³ Il est successivement : directeur du cours préparatoire aux Études supérieures (1964-1967); directeur du service des programmes à la Direction générale des études collégiales (1967-1969); directeur général de l'enseignement élémentaire et secondaire (1969-1970).

dans le cadre de notre étude, d'une nouvelle fondation transitoire, c'est-à-dire, d'une part, de faire le point sur les attentes exprimées au cours de la décennie 1960 et, d'autre part, de jeter les bases interprétatives de l'évolution sociale désirée pour la suite de la Révolution tranquille.

Moins de deux ans après s'être installé derrière le pupitre d'éditeur en chef, Desbiens quitte *La Presse*, en mai 1972, pour prendre les fonctions de directeur général du Collège Notre-Dame-De-Foy, un institut collégial privé de la région de Québec, en juin de la même année. La prise en charge d'une nouvelle fonction administrative n'est cependant pas synonyme de mutisme intellectuel. Au contraire, il demeure tout aussi actif, multipliant les lettres ouvertes dans les journaux, les conférences; il participe également à la fondation des *Cahiers de Cap-Rouge*, le journal du collège, ce qui lui donne un accès à un véhicule de diffusion privilégié, quoique restreint en comparaison de *La Presse*, de ses idées. Une tendance générale se dégage de ses articles au cours de période, à savoir l'augmentation continue de l'acerbité de ses propos, tendance soutenue par une distanciation croissante entre sa vision de la société et l'évolution consécutive à la Révolution tranquille. Deux points majeurs illustrent à merveille la dynamique : les relations de travail dans le domaine de l'éducation contaminées, selon Desbiens, par l'idéologie marxiste, et la dérive identitaire dans laquelle s'est plongé tête première le Québec.

Au crépuscule de la Révolution tranquille, le frère mariste vit un bref intermède du monde de l'enseignement pour devenir, entre 1978 et 1983, Supérieur des frères Maristes de la province de Desbiens, une division administrative de l'ordre religieux couvrant la région du Lac-Saint-Jean. Il réintègre sa fonction de directeur général en 1986 avant de prendre sa retraite en 1990. Toutefois, s'il se retire de la vie professionnelle, il poursuit sans relâche son activité intellectuelle jusqu'au terme de sa vie, le 23 juillet 2006. Son appréhension, sa vision, sa critique de la société dans les années post-Révolution tranquille se rattachent aux positions exprimées dans les années 1970. Les thèmes de l'antisyndicalisme marxiste et de la crise identitaire québécoise sont à nouveau présents et adaptés à l'actualité des années 1980 et 1990; la réforme scolaire des années 1990, pour l'antisyndicalisme, l'échec de Charlottetown et le référendum de 1995, pour l'identité, s'avèrent des moments forts de leur expression. À ces tendances structurantes, une autre se manifeste graduellement, au cours des dernières décennies : un sentiment de rupture avec les jeunes générations, rupture qui s'exprime, entre autres, dans une virulente critique de la culture et de la

morale ambiante : alors qu'il passe le cap des soixante ans, le frère mariste ne se reconnaît plus, ne s'identifie plus à la société québécoise. Ses positions, faut-il le répéter, le maintiennent dans la marginalité de l'intelligentsia québécoise...

Bref, l'ensemble des commentaires que Desbiens formule, au cours de la période fin 1970-début 2000, donne l'impression d'un rejet de la société québécoise telle qu'elle se conçoit au cours de la seconde moitié de la Révolution tranquille et des années subséquentes. Par contre, son attitude critique n'est pas uniquement passéeiste : la poursuite de sa réflexion est portée par l'espoir d'influer, de changer, d'apporter sa contribution à la société, même s'il s'agit, la plupart du temps, d'un coup d'épée dans l'eau. Mais l'ère des grandes espérances, de grands changements structuraux qui transforment de fond en comble la société, à son avis, est révolue : ses solutions, par exemple, dans les envolées réformatrices du monde l'éducation durant les années 1990, font appel au « gros bon sens », à des modifications qui demandent simplement du courage, de l'ouverture d'esprit et à un changement de certains comportements et pratiques. Ses initiatives modestes d'amélioration de la société québécoise, à notre avis, sont à l'image même de la définition de la désillusion tranquille que nous lui accordons. En effet, nous croyons que la désillusion tranquille, chez Jean-Paul Desbiens, ne porte pas sur les fondements de la Révolution tranquille; il ne remet que rarement en cause les changements structuraux et les réformes de la période. Son attitude est compréhensible dans la mesure où il a lui-même participé, à titre de fonctionnaire, à leurs réalisations. Toutefois, la signification, l'interprétation et les conséquences des grands traits de la Révolution tranquille s'avèrent les objets spécifiques de sa désillusion : les groupes sociaux qui se sont approprié les changements et les réformes les ont dénaturés, déviés de leurs significations initiales; s'entame alors, entre Desbiens, les groupes syndicaux, les intellectuels de gauche et les partis politiques, un combat symbolique sur la définition, le sens réel des transformations qui ont eu lieu entre 1960 et 1970, combat pour lequel il apparaît comme le perdant. Seule la figure du frère Untel, l'annonciateur de la réforme de l'éducation et le pourfendeur du joual, sort indemne, voire sacralisée, de la tourmente, puisque le personnage est dissocié de l'homme.

Pour soutenir notre propos, nous avons procédé à un dépouillement succinct des sources disponibles issues de la plume de Desbiens. En effet, l'une des premières difficultés d'approche de l'intellectuel que nous avons rencontrées est l'absence d'un fonds d'archives personnelles qui nous

aurait permis de nous renseigner à même des sources premières exclusives²⁴. Ainsi, pour la première décade de la Révolution tranquille, nous sommes obligés de nous contenter de ses deux essais, *Les Insolences du frère Untel*²⁵ et *Sous le soleil de la pitié*²⁶, auxquels s'ajoutent quelques rares articles publiés dans les journaux. Les textes se font beaucoup plus abondants à partir de 1970 : ses nombreux éditoriaux, la plupart regroupés dans un recueil²⁷, ainsi que ses articles publiés dans les *Cahiers de Cap-Rouge* constituent les principaux éléments de notre analyse de la décennie 1970; des entretiens privilégiés²⁸ dressent un premier bilan de l'intellectuel à l'aube des années 1980. Desbiens retrouve une colonne hebdomadaire dans les pages de *La Presse*, à titre de chroniqueur, entre 1984 et 1989; un nouveau recueil d'articles, publié en 1986²⁹, permet de saisir les idées de l'intellectuel dans les lendemains immédiats de la Révolution tranquille. Ses dernières années nous sont principalement révélées par le biais de ses *Journaux*³⁰ publiés entre 1989 et 2004; l'éducation, son thème privilégié, fait l'objet d'un collectif où est résumée sa vision, alors que le Québec se livre à une nouvelle réforme scolaire³¹.

I – Les premières armes (1960-1970)

L'année 1960 marque le grand tournant de la vie de Jean-Paul Desbiens : le succès inattendu des *Insolences* le projette, ou plutôt projette le frère Untel, sur l'avant-scène de la Révolution tranquille. La dénonciation du joual, du système d'enseignement et de l'atmosphère religieuse et culturelle au Canada français esquisse déjà des sujets récurrents de la pensée de l'intellectuel. Un point fondamental y est esquissé : l'union de la liberté et la connaissance, un lien

²⁴ Le décès de Jean-Paul Desbiens remonte au 26 juillet 2006. Selon ses volontés posthumes, publiées dans son journal (DESBIENS, Jean-Paul. *Les années novembres. Journal 1993-1995*, Montréal, les éditions LOGIQUES, p.482-485) ses archives personnelles furent léguées à l'Université de Chicoutimi; le fonds d'archives existe bien mais, au moment de notre rédaction, il est toujours sous le coup d'un interdit de consultation.

²⁵ DESBIENS, Jean-Paul (Frère Untel). *Les Insolences du Frère Untel*, Ottawa, Éditions de l'Homme, 1960. 158p.

²⁶ DESBIENS, Jean-Paul. *Sous le soleil de la pitié*, Montréal, Éditions du Jour, 1965. 122p.

²⁷ DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Montréal, Éditions du Jour, 1973. 332p.

²⁸ DESBIENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, St-Nazaire, Éditions JCL, 1983. 190p.

²⁹ DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, Ste-Foy, Éditions Le Griffon d'Argile, 1986. 438p.

³⁰ DESBIENS, Jean-Paul. *Journal d'un homme farouche, 1983-1992*, Montréal, Boréal, 1993. 362p. ; DESBIENS, Jean-Paul. *Les années novembres : journal 1993-1995*, Montréal, Éditions Logiques, 1996. 542p. ; DESBIENS, Jean-Paul. *À l'heure qu'il est : journal 1996-1997*, Montréal, Éditions Logiques, 1998. 493p.

³¹ DESBIENS, Jean-Paul (dir.) *L'école, pour quoi faire ?*, Montréal, Les Éditions LOGIQUES, 1996. 151p.

qui semble avoir été relayé au second plan, derrière les critiques du frère mariste dans le cœur du maelstrom de l'année 1960. De toutes les interventions de Desbiens, seules les *Insolences* nous apparaissent, dans la dynamique de la « désillusion tranquille », comme l'expression d'espérances qui peuvent être, au fil des années, érodées.

Notre intuition sur l'expression de ses espérances se comprend d'autant mieux à la lumière du parcours de l'intellectuel après l'affaire des *Insolences*. D'une part, contraint au silence, dès 1960, par l'Église catholique, il ne peut se prononcer publiquement, sauf exception, sur les conséquences de sa prise de parole : l'interprétation du frère Untel lui échappe sans que l'homme qui transcende le personnage puisse le circonscrire par sa propre interprétation. De plus, son exil, de 1961 à 1964, l'oblige à vivre à distance les années intenses de la Révolution tranquille; seuls les balbutiements de sa réflexion constitutionnelle nous sont connus. S'il demeure imprécis quant à son allégeance constitutionnelle, il n'en demeure pas moins qu'il manifeste une méfiance évidente envers les grandes théories révolutionnaires, des idéologies désincarnées, sans emprise sur la réalité canadienne-française; sa méfiance englobe également les individus et les groupes qui les supportent. Après son séjour en Suisse, Desbiens manifeste également son scepticisme face à la fonctionnalité du bilinguisme et du biculturalisme tels qu'ils se pratiquent : il devient urgent de remédier à l'impasse constitutionnelle afin d'éviter un dérapage politique, voire une flambée de violence.

De retour au pays, il est invité, par le ministre Gérin-Lajoie, à se joindre au nouveau ministère de l'Éducation, en septembre 1964. Ses nouvelles fonctions l'amènent à se prononcer sur les transformations qui traversent le monde de l'éducation; graduellement, il devient un interprète de la réforme scolaire, apposant sa vision de la « connaissance libératrice » comme pilier central de toutes ses interventions en tant que fonctionnaire; son attitude face à la grève générale étudiante de 1968-1969 illustre bien cette dynamique. De plus, son expérience au sein du ministère de l'Éducation révèle une autre tendance de sa pensée, à savoir sa préoccupation pour la « gestion du réel » : il devient illusoire, dans son esprit, d'émettre de grandes théories s'il est impossible de les ancrer, de les accorder, de les concrétiser dans la réalité immédiate, que ce soit au niveau de l'individu ou de la société.

Les positions qu'il exprime lors de son passage dans la fonction publique ne connaissent pas toutefois une large diffusion comparativement aux idées présentes dans son deuxième essai, *Sous le soleil de la pitié*. Publié en 1965, le livre contient, en première partie, une autobiographie. En seconde partie, l'auteur y expose ses principales préoccupations du moment. Ainsi, il s'interroge sur la pertinence des frères enseignants dans le nouveau système d'éducation, tentant de réconcilier un avatar du passé avec la nouvelle réalité. Il s'adresse également à la jeunesse, l'invitant, d'un ton parfois moralisateur, à occuper en masse les bancs d'école. Son appel trouve sa justification dans sa conviction, affirmée avec force, que la connaissance libère l'homme; de sa conviction, il devient possible d'approfondir sa vision même de la liberté, à savoir qu'il s'agit d'abord d'un effort individuel qui rejoindra et déteindra sur la collectivité. Sa foi en la libération individuelle devient une toile de fond dans sa réfutation des idéaux de la gauche révolutionnaire canadienne-française ainsi que dans son interprétation des initiatives collectives dans l'économie (la nationalisation) ou la politique (la question constitutionnelle). Le deuxième essai de Desbiens tranche, à cinq ans de distance, avec la figure emblématique du frère Untel : si la canalisation de la liberté dans l'éducation était latente et prévisible, dans une certaine mesure, les attaques contre les groupes de gauche, alors en plein essor, ne pouvait faire autrement que rencontrer une opposition. L'année 1965 marque, en quelque sorte, le début de la démarcation entre l'homme et le milieu intellectuel de la Révolution tranquille.

A) Le frère Untel (1959-1960)

Toute étude portant sur la pensée de Jean-Paul Desbiens serait incomplète sans d'abord faire mention de l'ouvrage qui lui a permis de faire sa marque dans le paysage intellectuel québécois, *Les Insolences du frère Untel*³². Tout éclate au moment où le frère mariste se prononce à la suite de la lettre d'André Laurendeau sur un problème linguistique : le joual³³. Desbiens, qui enseigne à ce moment à Chicoutimi, est à même d'examiner de près les ravages de cette langue désossée, décomposée³⁴, auprès de la population étudiante :

³² DESBIENS, Jean-Paul (Frère Untel). *Les Insolences du Frère Untel*, Ottawa, Éditions de l'Homme, 1960. 158p. Pour une analyse détaillée de l'oeuvre, voir : FOURNIER, Alain. *Un best-seller de la Révolution Tranquille : Les Insolences du Frère Untel*, Québec, Centre de recherche en littérature québécoise de l'Université Laval, 1988. 159p.

³³ CANDIDE (André Laurendeau). « La langue que nous parlons », *Le Devoir*, mercredi le 21 octobre 1959 in DESBIENS, Jean-Paul (Frère Untel). *Les Insolences du Frère Untel*, Ottawa, Éditions de l'Homme, 1960, p.152-153

³⁴ DESBIENS, Jean-Paul (Frère Untel). *Les Insolences du Frère Untel*, Op. Cit., p.23-24

Bien sûr qu'entre jouaux, ils se comprennent. La question est de savoir si on peut faire sa vie entre jouaux. Aussi longtemps qu'il ne s'agit que d'échanger des remarques sur la température ou le sport; aussi longtemps qu'il ne s'agit que de parler que de cul, le joual suffit amplement. Pour échanger entre primitifs, une langue de primitif suffit; les animaux se contentent de quelques cris. Mais si l'on veut accéder au dialogue humain, le joual ne suffit plus.³⁵

Le jugement est sans appel : le joual est nettement insuffisant pour prétendre au dialogue, pour avoir accès à quelque forme de culture. Ainsi, pour Desbiens, le langage est le lieu de toutes les significations : le joual reflète simplement l'inaptitude des Canadiens français à s'affirmer, leur refus de l'avenir et leur obsession du passé³⁶. Plus qu'une simple question de vocabulaire, de prononciation ou de syntaxe, le joual est l'incarnation même d'un problème de civilisation :

Nos élèves parlent joual parce qu'ils pensent joual, et ils pensent joual parce qu'ils vivent joual, comme tout le monde par ici. [...] C'est toute notre civilisation qui est jouale. On ne réglera rien en agissant au niveau du langage lui-même (concours, campagnes de bon parler français, congrès, etc...) C'est au niveau de la civilisation qu'il faut agir.³⁷

Pour agir sur la civilisation, Desbiens se tourne vers l'État québécois : puisque la langue est un bien commun, il est du ressort de l'État de la protéger par des législations pour limiter l'affichage publicitaire en anglais et la création d'un office provincial de la langue française³⁸. Cela dit, l'auteur apporte une précision : en pourfendant le joual, il ne cherche pas à établir une dictature du français international ou du français de France et de la *Nouvelle revue française*, mais de permettre l'expression d'un français canadien correct³⁹.

La prolifération du joual va de pair avec l'échec de la transmission de la langue française, dont le système d'enseignement est le grand responsable, selon le frère Untel. D'ailleurs, il remonte jusqu'aux origines même du système d'enseignement pour exposer sa faillite :

Quand on mit le Département sur pied, il y a environ un siècle, on voulait principalement éviter deux périls : la protestantisation (qu'on me passe ce mot : il est pesant, mais il est clair) et l'anglicisation. Rien à redire à cela : c'était vaillant et légitime. C'était quand même équivoque. On n'avait pas un but à atteindre; on avait un précipice à éviter. On savait où ne pas aller; on n'avait pas clairement décidé où aller. La première racine du malaise présent plonge jusque-là : le Département a été conçu comme une machine à évitement; un *tuyau d'échappement*.⁴⁰

³⁵ *Ibid.*, p.25

³⁶ *Ibid.*, p.25

³⁷ *Ibid.*, p.26

³⁸ *Ibid.*, p.28-30

³⁹ *Ibid.*, p.30

⁴⁰ *Ibid.*, p.37-38

La confusion règne dès la naissance du département de l'Instruction publique, engendrant *de facto* la culture de l'incompétence et de l'irresponsabilité⁴¹ dans plusieurs domaines : improvisation du cours secondaire public⁴², imprévisibilité dans les programmes d'études⁴³, absence de directions claires de la part des autorités⁴⁴ et incompétence des enseignants⁴⁵. Pour pallier la situation déplorable, l'intellectuel ne propose rien de moins que la fermeture du département et le renvoi des enseignants sur les bancs d'école⁴⁶.

L'échec du système se fait également ressentir dans le domaine de la spiritualité au Canada français : l'enseignement religieux semble davantage une façade réconfortante pour les autorités qu'un véritable véhicule de transmissions de valeurs chrétiennes⁴⁷. En fait, le frère mariste décèle, en 1960, les premiers symptômes d'une importante crise religieuse :

[...] sommes-nous individuellement debout sur le plan religieux ou bien sommes-nous tenus debout par les oreilles? [...] Il semble que nous n'éviterons pas (nous avons déjà commencé à nous y installer) une désaffection générale vis-à-vis de la religion. Il n'y aura pas d'autre crise, pas d'autre cri; cela se fera calmement, poliment, sans douleurs, à la façon d'une cathédrale qui s'engloutirait. [...] Et cependant, il n'y aura pas de solution de continuité.⁴⁸

La désaffection religieuse se fait sans bruit, sans alerter les autorités; il le faut bien puisque règne, au Canada français, la peur de l'autorité⁴⁹. Par leurs comportements crispés, paternalistes, réfractaires et suffisants, elles substituent au dialogue la condamnation, elles écrasent les contestataires et dominent les esprits. Elles ont fait perdre au peuple le goût de la liberté⁵⁰. Elles ont engendré un contexte où la pensée canadienne-française même se retrouve paralysée par l'absence complète de dialogue :

Ce que nous pratiquons ici, c'est la pureté par la stérilisation; l'orthodoxie par le silence; la sécurité par la répétition matérielle; on s'imagine qu'il n'y a qu'un seul moyen de ne pas se tromper, ne rien chercher; un seul moyen de ne pas se perdre, dormir.⁵¹

⁴¹ *Ibid.*, p.38.

⁴² *Ibid.*, p.38-39

⁴³ *Ibid.*, p.39-40

⁴⁴ *Ibid.*, p.40-42

⁴⁵ *Ibid.*, p.48.

⁴⁶ *Ibid.*, p.48-52

⁴⁷ *Ibid.*, p.81-82

⁴⁸ *Ibid.*, p.82

⁴⁹ *Ibid.*, p.67

⁵⁰ *Ibid.*, p.67-71

⁵¹ *Ibid.*, p.55-56

Selon cette optique, il ne faut guère s'étonner de voir l'auteur souhaiter que son petit livre soit l'occasion « d'un appel d'air »⁵², c'est-à-dire d'un pas vers le renouveau du dialogue, de la fin de la peur de l'autorité et d'un dégel de la pensée canadienne-française; s'il est possible d'établir une attente vitale, chez le frère Untel, dans le contexte des balbutiements de la Révolution tranquille, il s'agit, sans contredit, d'un appel à assumer à nouveau la liberté, à la fois individuelle et collective.

La forme que doit prendre la liberté est, toutefois, brièvement esquissée dans l'essai. Desbiens rejette d'abord l'idée que la liberté collective passe par la révolution politique⁵³. Pour lui, la liberté passe avant tout par la connaissance : un homme libre est d'abord un homme instruit, et l'homme instruit est l'unité de base d'une société libre⁵⁴. Est-ce que le frère mariste démontre, par ce bémol, les limites de sa propre liberté⁵⁵ ? Du moins, nous pouvons affirmer, avec assurance, que la relation intrinsèque entre liberté et connaissance, exprimée clairement en 1960, devient l'une des tendances lourdes de la pensée de Desbiens, et ce, tant dans son implication constante dans le milieu de l'éducation que son appréhension de certaines réalités sociales. Nous croyons également que cette même relation s'avère l'amorce d'un malentendu⁵⁶ au sujet des *Insolences* : il se peut que ses dénonciations, en particulier sa dénonciation de l'autorité, conjuguées à son appel à la liberté, fussent interprétées comme un appel à une liberté totale, débonnaire, sans bornes. Or, la voie choisie par Desbiens est tout autre : sa définition de la liberté liée à la connaissance ne peut avoir de sens que si elle implique les structures, la discipline, la supervision nécessaires à l'acquisition de ladite connaissance; il s'agit d'une liberté conditionnelle, une liberté qui ne s'accorde pas nécessairement aux idées environnantes, aux discours qui surgissent au cours de la Révolution tranquille.

⁵² *Ibid.*, p.147

⁵³ *Ibid.*, p.81

⁵⁴ *Ibid.*, p.115-116

⁵⁵ Une analyse syntaxique et terminologique des *Insolences* révèle que Desbiens, s'il appelle à la liberté, est lui-même rattaché à la tradition : il ne parvient pas à outrepasser son surmoi idéologique. En d'autres termes, l'auteur n'assume pas la liberté qu'il réclame. Voir BOUBONNAIS, Nicole. « La liberté à l'essai ou *Les Insolences du Frère Untel* ». Archives des lettres canadiennes au Québec. *L'Essai et la presse d'idées*, Montréal, Fides, 1985 : p.576-589.

⁵⁶ L'expression vient de Desbiens lui-même : « J'écris ce que je pense et je pense librement. J'écris tel que je suis. Je ne suis plus à la mode et je le sais. Au fond, je ne l'ai jamais été que sur la base d'un malentendu. », *La Presse*, 6 février 1971 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, p.225

Le premier essai de Desbiens connaît un succès inégalé : près de 50 000 exemplaires trouvent preneurs en l'espace de 3 mois⁵⁷. Un tel succès s'accompagne évidemment d'une puissante réponse : les études portant sur les *Insolences* démontrent que les couches populaires s'identifient rapidement aux propos du frère mariste : Desbiens lui-même prend acte de l'attachement dès 1961, où il affirme, au cardinal Léger, que les gens d'ici, les ouvriers surtout, ont adopté le frère Untel⁵⁸. Toutefois, les élites intellectuelles lui réservent un accueil mitigé. D'un côté, les gens de la droite démolissent carrément les propos du frère éducateur, l'accusant, entre autres d'être un anticlérical, de nuire à l'Église et à ses œuvres⁵⁹. À l'opposé, des intellectuels de gauche tels que Gérald Godin, Jacques Godbout ou Jean-Charles Harvey, accueillent favorablement l'ouvrage⁶⁰. Toutefois, une ambiguïté, alimentée par Desbiens lui-même, subsiste quant à la véracité des appuis : il conserve en mémoire les avertissements de son ami Laurendeau :

[...] je fus invité chez les Laurendeau. Toujours avec la préoccupation de me protéger, Laurendeau m'avait dit : « Vous êtes provisoirement connu, presque célèbre. Mais attendez-vous à retomber dans l'oubli. Préparez-vous-y » Il me disait encore : « Les intellectuels sont présentement avec vous; ils y sont bien obligés, le courant est trop fort. Mais ils ne vous aiment pas : vous êtes trop peuple. »⁶¹

L'avertissement de Laurendeau relève, selon nous, de la prophétie⁶² : si les *Insolences* et le frère Untel sont demeurés présents dans l'imaginaire collectif, l'homme, du moins les idées qu'il exprime après son premier essai ont rencontré une farouche opposition et sont pratiquement refoulées dans la marginalité.

⁵⁷ FOURNIER, Alain. *Op. Cit.*, p.105.

⁵⁸ DESBIENS, Jean-Paul. *Les Insolences du frère Untel. Texte annoté par l'auteur*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1988, p.11-14

⁵⁹ FOURNIER, Alain. *Op. Cit.*, p.112-118

⁶⁰ Voir FOURNIER, Alain. *Op. Cit.*, p.118-125 et DION, Léon. *Op. Cit.*, p.223

⁶¹ DESBIENS, Jean-Paul. *Les Insolences du frère Untel. Texte annoté par l'auteur*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1988, p.25.

⁶² Nous nous distançons de l'analyse de Léon Dion : « [...] Heureusement, la prévision de Laurendeau ne s'est pas réalisée. Encore aujourd'hui, la plupart des intellectuels considèrent *Les Insolences* comme un document d'époque, le livre qui traduit le mieux la condition des Canadiens français d'alors. » (DION, Léon. *Op. Cit.*, p.223) Bien que nous soyons d'accord sur l'interprétation des *Insolences* comme document d'époque, à notre avis, il n'existe pas une corrélation parfaite entre le frère Untel et Jean-Paul Desbiens. Dion semble réduire la déclaration à l'épisode de 1960 : si tel est le cas, il a tout à fait raison. Toutefois, dans l'analyse que nous dresserons de l'intellectuel, nous tenterons de démontrer les mécanismes de rejet, par les intellectuels québécois, de Jean-Paul Desbiens et la sacralisation, dans l'imaginaire de la Révolution tranquille, du frère Untel : par le hasard du destin, Laurendeau pressent, dès 1961, le rejet de Desbiens; l'avenir va lui donner raison.

B) De l'Europe au Ministère de l'Éducation (1961-1970)

Avant même que ne soient publiées les *Insolences*, Desbiens fait l'objet, en vertu de ses lettres au *Devoir*, d'une interdiction formelle de prendre part à toute activité publique liée de près ou de loin au frère Untel; la sanction tombe au moment où le livre est déjà sous presse aux Éditions de l'homme⁶³. Il s'ensuit un jeu du chat et de la souris entre l'auteur, le supérieur de l'Ordre mariste, les autorités religieuses et Jacques Hébert, l'éditeur, pour faire interdire la publication : un jeu dont sort gagnant l'éditeur, avec les conséquences déjà mentionnées. D'ailleurs, Desbiens avoue avoir ressenti une grande appréhension alors que le livre rejoint le grand public :

J'étais content que le livre fût sorti, mais fort inquiet quant aux réactions éventuelles. Les jours qui suivirent, il y eut de nombreux articles dans les journaux. J'en recevais de partout, de même qu'un volumineux courrier auquel je n'avais pas le temps de répondre. [...] j'étais sous le coup d'une interdiction absolue d'écrire ou de parler publiquement. Cela compliquait ma vie : d'une part, j'étais assailli de demandes de toutes sortes venant de journalistes [...] d'autre part, je n'avais aucune possibilité « d'administrer » le Frère Untel. Je vois bien maintenant que ce dernier pouvait se passer de moi.⁶⁴

C'est avec raison que Desbiens s'inquiète des possibles réactions, en particulier celles émanant de l'autorité religieuse envers laquelle il est redevable : le 19 décembre 1960, la condamnation de la Sacrée Congrégation des Religieux est connue, Desbiens est consigné au silence absolu et les *Insolences*, qui n'ont pas reçu *l'imprimatur*, sont mises à l'Index⁶⁵. L'auteur tente, au cours des mois suivants, de faire lever la condamnation, notamment en interpellant, par de nombreuses lettres, le cardinal Léger, mais rien n'y fait; le cardinal l'invite d'ailleurs à se comporter en bon frère et de se soumettre aux décisions de son ordre⁶⁶. S'il accepte le verdict, le frère mariste se permet quelques insubordinations, la plus retentissante étant la publication, dans *Le Devoir*, de sa lettre de remerciements lors de la réception du *Prix de la liberté*, le 23 juin 1961⁶⁷. La bravade estivale du frère Untel est l'affront de trop : le 2 août, le frère provincial, son supérieur immédiat, lui fait part de la décision des autorités de l'envoyer en exil à Rome; le 18 août, il s'embarque pour l'Europe,

⁶³ DESBIENS, Jean-Paul. *Les Insolences du frère Untel. Texte annoté par l'auteur*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1988, p.11-14

⁶⁴ DESBIENS, Jean-Paul. *Sous le Soleil de la pitié*, Op. Cit., p.60-61

⁶⁵ Sur *l'imprimatur* : seule la *Lettre à un jeune frère* a reçu *l'imprimatur* puisque, selon Desbiens, il s'agissait de la seule partie du texte des *Insolences* à traiter de doctrine religieuse. Lors de son entrevue à Radio-Canada, en 1960, il a publié son ouvrage avec « un *imprimatur* et demi. » Voir SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. *Le coup d'éclat du frère Untel*, [En ligne], page consulté le 8 février 2008, adresse URL : http://archives.cbc.ca/IDC-0-10-1706-11720-11/index_souvenirs/vie_societe/insolences_frere_untel.

⁶⁶ DION, Léon. *Op. Cit.*, p.226.

⁶⁷ DESBIENS, Jean-Paul. *Sous le Soleil de la pitié*, Op. Cit., p.64-66.

pour un voyage d'études et ne reviendra qu'en septembre 1964.

Ses années hors Québec sont majoritairement consacrées à l'obtention de son baccalauréat en théologie et à la rédaction de sa thèse de doctorat en philosophie; toutefois, Desbiens trouve le temps de s'informer quelque peu du bouillonnement des années 1961-1964, principalement par la correspondance privée⁶⁸. Ainsi, le 23 août 1963, il félicite son ami André Laurendeau pour sa nomination de coprésident dans la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme :

On parlera de vous dans les manuels d'histoire. En bien, si la confédération survit; avec ironie, si elle crève. [...] Donc, vous voilà patron du biculturalisme. Vous savez, je ne crois pas beaucoup au biculturalisme. Après un an de Suisse, vingt-deux cantons, vingt-deux systèmes scolaires, trois ou quatre religions, trois ou quatre langues, je vois un peu ce que ça donne.⁶⁹

L'interpellation recèle une importante considérable puisqu'il s'agit de la première intervention de l'intellectuel sur la question de l'avenir du Canada français dont nous disposons. Les quelques notes sur le sujet, à ce moment, révèlent qu'il est en recherche, qu'il étudie les options qui se présentent graduellement dans le débat constitutionnel. Par exemple, Desbiens, en 1963-1964, rejette, pour le moment, l'option séparatiste; non qu'il répugne à l'idée, mais il ne fait pas confiance aux hommes qui la mettent de l'avant :

Le séparatisme est-il vraiment irréversible, comme on le dit? Ou sans être capable de se constituer en parti viable, n'est-il capable que d'empoisonner la conscience des Québécois? Je suis loin d'être fixé à ce sujet. Le plus clair de mon opinion se formulerait à peu près comme suit : l'idée me plaît assez, mais les hommes qui l'ont adoptée ouvertement, jusqu'ici, ne me plaisent guère. Ils ne font pas le poids. Ils appartiennent ou bien à l'extrême droite, ou bien à la gauche abstraite qui fait joujou avec la révolution.⁷⁰

Il nous apparaît opportun de souligner la dénomination que Desbiens attribue à certains groupes de gauche : une « gauche abstraite ». En d'autres termes, et cela devient sans équivoque en 1965,

⁶⁸ Selon le frère Laurent Potvin, Desbiens aurait entretenu une correspondance considérable avec ses amis du Québec, rédigeant parfois jusqu'à cinq lettres par jour. (POTVIN, Laurent. *Le frère Untel parmi nous. Prophète ou visionnaire ?*, Québec, 2008, p.70. Texte inédit pour *Les Classiques des Sciences sociales*. Disponible en ligne : UQAC, *Les Classiques des sciences sociales* [page consultée le 7 avril 2009], adresse URL : http://classiques.uqac.ca/contemporains/potvin_laurent/frere_untel_parmi_nous/frere_untel_parmi_nous.html). Toutefois, nous n'avons retrouvé aucune trace de cette correspondance dans nos recherches, nonobstant les quelques extraits que nous présenterons.

⁶⁹ Lettre à André Laurendeau, Fribourg (Suisse), 22 août 1963 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, p.39-40

⁷⁰ Lettre à André Laurendeau, Fribourg (Suisse), 27 mars 1964 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.45.

l'intellectuel, par ce simple qualificatif, nous révèle son rejet des modèles élaborés par les socialistes révolutionnaires, par les partisans de la théorie de la décolonisation et autres théoriciens marxistes. Bref, qu'il lui apparaît impossible de comprendre, d'évaluer, et de régler la situation des Canadiens français à l'aide de ces modèles puisqu'ils ne concordent pas avec la réalité du Canada français. Il faisait, à peu de chose près, la même accusation, trois ans plus tôt, aux professeurs de philosophie de l'Université Laval : d'être déracinés, de déserter l'homme d'ici⁷¹. De l'ensemble des groupes de gauche, le FLQ l'irrite au plus haut point : Desbiens rejette leur recours à la violence et redoute les possibles et funestes conséquences qu'un tel groupe fanatique puisse avoir sur la société canadienne-française :

Il s'agit de la bombe (ou des bombes) qui a explosé ce matin sur un pont [...] j'ai écrit à plusieurs amis canadiens que nous n'en avions pas fini avec la violence; l'arrestation des dix-neuf terroristes en culottes courtes (comme disait le journaliste de Radio-Luxembourg) a fait croire trop vite à tout le monde que c'était fini; que ça n'avait été, en somme, qu'une fausse alarme. [...] comme peuple, nous [n'avons] pas encore souffert, mais [nous avons] une espèce de désir masochiste d'entrer dans la souffrance.⁷²

Ne pouvant s'identifier aux solutions radicales, tant de la gauche que de la droite, Desbiens donne la chance à une refonte de la constitution canadienne, à l'avantage du Québec. En effet, il espère, entre autres, que le bilinguisme soit impliqué intégralement dans les institutions fédérales⁷³ et qu'un maximum de pouvoirs de taxation soit rapatrié au provincial⁷⁴. Si la position constitutionnelle de l'intellectuel, dans le début des années 1960, demeure fragile et imprécise, l'urgence d'agir, pour contrer les groupes trop radicaux, est palpable :

La confédération de l'avenir (possible) : un Québec très fort, très français, un peu baveux; un reste-du-Canada comme il voudra; le tout uni par les parties nobles, quelque part vers Ottawa, pour des raisons de raison. Ensuite, le Québec « déteindra » sur le reste. [...] En tout cas, Ottawa ne dispose pas de beaucoup de temps pour régler le problème. Si, d'ici à cinq ans, Ottawa n'a pas réussi à couper l'herbe sous les pieds du RIN ou autre FLQ, c'est foutu.⁷⁵

Alors que de nouveaux paramètres entrent en ligne de compte dans l'appréhension de la question

⁷¹ DESBIENS, Jean-Paul (Frère Untel). *Les Insolences du Frère Untel*, Op. Cit., p.57.

⁷² Lettre à André Laurendeau, Fribourg (Suisse), 22 août 1963 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.39

⁷³ Seule l'armée canadienne échappe au vœu de Desbiens sur le respect du bilinguisme. Dans une organisation où les commandements doivent être clairs, respectés et compris de tous, il admet qu'une seule langue est plus simple. Au mieux, il croit que les francophones devraient être commandés par des officiers francophones bilingues, en mesure de traduire rapidement précisément les commandements anglais à leurs hommes.

⁷⁴ *Ibid.*, p.40-41.

⁷⁵ *Ibid.*, p.41.

nationale, Desbiens pose quelques jalons, quelques prémisses de sa pensée sur le sujet. Sa méfiance des groupes idéologiques, en particulier ceux sous l'égide du marxisme révolutionnaire⁷⁶, trouve une première manifestation; elle ne se démentira plus par la suite. Par contre, son allégeance constitutionnelle est encore loin d'être fixée; l'exemple suisse nourrit son scepticisme quant à une possible réforme de la Confédération canadienne :

Espérer ou ambitionner un bilinguisme effectif au Canada, c'est une utopie.⁷⁷

D'ailleurs, en 1963-1964, il ne ferme pas complètement la porte à l'option indépendantiste : si elle était véhiculée par des personnes modérées et à la hauteur de ses attentes, peut-être il se rallierait à la cause... Une chose, cependant, est inébranlable : le *statu quo* constitutionnel ne peut plus être maintenu.

Le 13 mai 1964, Desbiens apprend, par le biais d'un téléphone transatlantique, la création du ministère de l'Éducation; en effet, la Société Radio-Canada organise une entrevue avec Paul Gérin-Lajoie, assermenté ministre de l'Éducation le jour même, et met en contact les deux individus⁷⁸. Peu après l'entrevue, l'idée de recruter le frère mariste au sein du nouveau ministère germe dans l'esprit de Gérin-Lajoie :

Un tel geste [le recrutement du frère Untel] revêtait un caractère symbolique. Il avait lancé un cri d'alarme en disant « Il faut fermer le Département » (de l'Instruction publique); son retour d'exil symbolisait le début de l'ère nouvelle qu'il avait réclamée. D'autre part, j'aimais l'idée d'inviter un fossoyeur de système à construire quelque chose de mieux.⁷⁹

Avec l'aide d'Arthur Tremblay, sous-ministre de l'Éducation, il entreprend les démarches

⁷⁶ Nous croyons que la critique virulente que Desbiens adresse aux idées inspirées par le marxisme peut être expliquée par des facteurs liés à sa formation, à son état d'esprit et, peut-être, à certaines circonstances. Au chapitre de sa formation, il est clair que ce cheminement au sein de l'Église catholique, conjugué à l'influence possible du professeur Émile Simard de l'Université Laval, ne le prédisposait guère à adopter sans broncher l'ensemble des théories de la gauche socialiste-révolutionnaire. L'évaluation de son état d'esprit, toutefois, est hasardeuse; du moins, nous pourrions avancer, tel que nous l'avons mentionné, que les modèles proposés par la gauche, à son avis, ne peuvent s'appliquer à la situation du Canada français. De plus, nous avancerions que la modération dont il preuve tranche avec le radicalisme des groupes indépendantistes (R.I.N., F.L.Q.). Enfin, et il s'agit d'une supposition circonstancielle, nous croyons que Desbiens, lors de son séjour en Europe, a forgé son opinion à la lumière de quelques événements impliquant des groupes de gauche.

⁷⁷ Lettre à André Laurendeau, Fribourg (Suisse), 22 août 1963 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel, Op. Cit.*, p.40

⁷⁸ GÉRIN-LAJOIE, Paul. *Combats d'un révolutionnaire tranquille*, Anjou, Centre éducatif et culturel inc., 1989. p.283.

⁷⁹ Ibid., p.283.

nécessaires auprès de la communauté religieuse des frères maristes; le 1^{er} septembre 1964, Desbiens fait son entrée dans le monde des hauts fonctionnaires de la province de Québec. Ses nouvelles fonctions, évidemment, l'obligent à intervenir publiquement sur les diverses orientations proposées par les tranches du rapport Parent. Par exemple, en 1965, il établit déjà deux axes qui orientent ses actions au sein du ministère :

[...] il existe deux problèmes importants en matière scolaire. Le premier, qui est « fondamental » pour toute la collectivité, consiste à assurer « la scolarisation de la masse ». Le deuxième est de voir à la transmission des valeurs religieuses, dans la mesure où les parents le souhaitent pour leurs enfants.⁸⁰

D'emblée, il précise que, si l'école n'est pas le seul véhicule de transmission des valeurs religieuses, il faut néanmoins mettre en place une véritable pastorale scolaire, un élément qui en est à ses balbutiements cette période⁸¹. Ou encore, à la veille de la parution de la troisième tranche du rapport Parent (tranche qui concerne le financement du système d'éducation), il milite en faveur de la gratuité :

L'instruction gratuite, ça coûte cher. Le prix à payer pour l'instruction au Québec, c'est que la génération adulte accepte de s'épuiser pour la génération qui monte.⁸²

Il se fait non seulement le promoteur de la réforme de l'Éducation, mais également son défenseur, en particulier en 1968-1969, alors qu'il fait face aux mouvements de contestations et de grèves étudiants. Ainsi, au sentiment d'exclusion des étudiants face aux objectifs de la réforme, Desbiens, alors responsable des Cégeps, leur répond que l'objectif des fonctionnaires, à court terme du moins, s'avère la création de structures permettant d'accueillir et de scolariser sur une grande échelle :

C'est évident que la réforme n'est pas terminée. C'est évident que, ce que nous avons fait ne recouvre pas tout le contenu des principes de démocratisation et de polyvalence. Mais nous devions d'abord mettre du monde dans le système !⁸³

⁸⁰ PELLETIER, Réal. « Le frère Untel préconise un système scolaire public « au moins » multiconfessionnel », *Le Devoir*, 21 mai 1965. Article tiré de BIRON, André (compositeur). *Jean-Paul Desbiens, dossier de presse*. Localisation : Université du Québec à Trois-Rivières, CDDEQ, +BIRD0296.

⁸¹ *Ibid.*

⁸² P. B-C. « Le Frère Untel » raconte l'histoire de l'éducation au Québec », *La Presse*, 21 mai 1965. Article tiré de BIRON, André (compositeur). *Jean-Paul Desbiens, dossier de presse*. Localisation : Université du Québec à Trois-Rivières, CDDEQ, +BIRD0296

⁸³ CLICHE, Pierre et Julien Painchaud. « Face à face avec le frère Desbiens », *Le Quartier latin*, vol. 52, n° 1, 17 septembre 1969, p.24. Article tiré de BIRON, André (compositeur). *Jean-Paul Desbiens, dossier de presse*. Localisation : Université du Québec à Trois-Rivières, CDDEQ, +BIRD0296.

À la fin des années 1960, la réforme scolaire, du point de vue des structures, pour l'intellectuel, est bel et bien terminée; il s'agit désormais d'occuper les structures, et ce, tant au niveau des élèves que des professeurs et des administrateurs locaux⁸⁴. Mais la fenêtre de liberté, dans le cas des étudiants, n'est qu'à moitié ouverte; aux étudiants qui réclament une plus grande consultation, une plus grande participation dans le processus pédagogique et décisionnel des institutions scolaires, sa réponse est catégorique :

Au pouvoir étudiant, tel que défini actuellement, c'est-à-dire la prise en charge et organisation de la conception pédagogique, je dis : merde!⁸⁵

Pour l'intellectuel, la liberté que recherchent les étudiants ne passe pas par une participation éventuelle à l'établissement des nouvelles structures (elles sont déjà en place) mais par l'accès inégalé qu'ils ont au savoir, à la connaissance. « Scolariser un homme, c'est le rendre plus libre »⁸⁶, répète-t-il à satié aux jeunes; à nouveau se manifeste sa conviction profonde que liberté et connaissance sont interreliées. Mais sa conviction, sans rencontrer chez les étudiants une opposition absolue, ne trouve pas une oreille sympathetic : pour eux, l'accès à la connaissance ne rime pas avec liberté, mais plutôt avec l'asservissement aux exigences du marché du travail, aux forces socio-économiques⁸⁷.

Même si le mouvement étudiant ne constitue, somme toute, qu'un court épisode de la carrière de Desbiens dans le milieu de l'éducation, il nous apparaît révélateur : selon nous, son engagement dans le milieu de l'éducation entre 1964 et 1970 est loin de se limiter au rôle d'agent de liaison auprès de la population pour vendre la réforme Parent; il croit profondément aux changements en cours⁸⁸. En fait, il y croit tellement qu'il en vient, dans une certaine mesure, à se

⁸⁴ DESBIENS, Jean-Paul. « Notre réforme de l'enseignement est à la recherche de ses artisans », *Le Devoir*, 17 juin 1969, p.11. Article tiré de BIRON, André (compositeur). *Jean-Paul Desbiens, dossier de presse*. Localisation : Université du Québec à Trois-Rivières, CDDEQ, +BIRD0296

⁸⁵ MORRIER, Bernard. « Le frère Untel d'accord avec les visées, non avec les moyens de la contestation », *La Presse*, mercredi 23 octobre 1968. Article tiré de BIRON, André (compositeur). *Jean-Paul Desbiens, dossier de presse*. Localisation : Université du Québec à Trois-Rivières, CDDEQ, +BIRD0296

⁸⁶ CLICHE, Pierre et Julien Painchaud. « Face à face avec le frère Desbiens », *Le Quartier latin*, vol. 52, n° 1, 17 septembre 1969 : p.24-25 Article tiré de BIRON, André (compositeur). *Jean-Paul Desbiens, dossier de presse*. Localisation : Université du Québec à Trois-Rivières, CDDEQ, +BIRD0296.

⁸⁷ *Ibid*, p.24-25.

⁸⁸ La conviction de son engagement au sein de la fonction publique peut également s'expliquer par une réflexion avancée par Meunier et Warren sur l'éthique personnaliste : « Au début des années 1960, entrer dans la fonction publique, c'est plus que dénicher un bon emploi stable,

poser comme un interprète des transformations du système scolaire, qu'il y appose son raisonnement : puisque l'accès à la connaissance et, ultimement, à la liberté est tributaire des nouvelles structures, tout changement apporté à ces mêmes structures doit être étudié avec circonspection, voire être carrément écarté, puisqu'il s'agirait, en dernière instance, d'une attaque contre la libération individuelle et collective⁸⁹. L'intellectuel, de sa position de pouvoir dans le monde de l'éducation, s'accorde, dans la période 1964-1970, une autorité certaine quant à l'interprétation des changements qui transforment le monde de l'éducation au Québec. En osant formuler une interprétation, il risque évidemment d'entrer en conflit avec d'autres interprétations; le cas du mouvement étudiant expose déjà un premier fossé interprétatif entre l'intellectuel et ceux qu'il considère les premiers bénéficiaires du système, les étudiants. Il est également possible d'observer, toujours en 1969, la manifestation d'une préoccupation importante; Desbiens, en réponse aux envolées lyriques des étudiants, affirme : « Moi, j'administre le réel et non le possible. »⁹⁰ Bien qu'elle soit prononcée alors qu'il occupe un rôle d'administrateur, sa déclaration est indicatrice de sa méfiance des grandes idées désincarnées de la réalité québécoise; sa méfiance ne se porte pas exclusivement sur les idéologies abstraites de gauche sur la question nationale, elle semble également englober les déclarations de principes portant sur les institutions sociales et, au premier chef, l'institution scolaire.

Quelle évaluation fait le principal intéressé de son passage au ministère de l'Éducation? Pour répondre à cette question, il faut se projeter à la fin des années 1970 : il garde le souvenir d'un environnement de travail stimulant, dynamique et aux structures très souples⁹¹. D'ailleurs,

c'est aussi pour plusieurs entrer dans une nouvelle forme d'apostolat : *l'apostolat de la compétence au service des personnes et du bien commun.* » (E. Martin Meunier et Jean-Philippe Warren. *Sortir de la « Grande Noirceur ». L'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, Sillery, Éditions du Septentrion, 2002, p.160) Bien que le raisonnement concerne d'abord le laïcat, nous croyons qu'il cadre bien avec la pensée de Desbiens.

⁸⁹ Pour l'instant, nous devons conceder le fait que notre raisonnement n'est guère appuyé; nous avons choisi délibérément de présenter cet aspect de la pensée de Desbiens immédiatement, car nous jugeons qu'il se forme au cours de la période 1964-1970. Le conflit d'interprétation deviendra plus évident à partir de 1970, alors que l'intellectuel s'opposera avec hargne aux discours de la gauche militante.

⁹⁰ CLICHE, Pierre et Julien Painchaud. « Face à face avec le frère Desbiens », *Le Quartier latin*, vol. 52, n° 1, 17 septembre 1969 : p.26 Article tiré de BIRON, André (compositeur). *Jean-Paul Desbiens, dossier de presse*. Localisation : Université du Québec à Trois-Rivières, CDDEQ, +BIRD0296.

⁹¹ DESBIENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, St-Nazaire, Éditions JCL, 1983, p.58.

Desbiens croit que son travail a été facilité par un appui général, voire un désir, de la population de la province, nonobstant les quelques contestations étudiantes de l'année 1968-1969⁹². Bien qu'il s'agisse d'un jugement à dix ans de distance des événements, nous croyons qu'il résume bien le sentiment que Desbiens s'est forgé au cours de son expérience; il nous apparaît important de le mentionner dès maintenant puisque c'est à la lumière de sa propre évaluation que l'intellectuel jugera, au cours des années subséquentes, l'ensemble des décisions, des comportements et des mécanismes de la fonction publique québécoise.

Dans une certaine mesure, les opinions que Desbiens développe au cours des années 1964-1970 restent, pour la plupart, circonscrites à un auditoire restreint (Laurendeau, dans le cas de son questionnement sur l'indépendance, les étudiants et les intéressés du milieu scolaire, le cas de la réforme de l'éducation)⁹³; sa présence, dans le milieu intellectuel québécois, se manifeste par la publication de son deuxième essai, à saveur autobiographique, *Sous le soleil de la pitié*, publié en 1965⁹⁴. La justification de sa publication se pose dès le début de son texte :

Les circonstances ont fait que j'ai été mêlé à une aventure immense : la débâcle d'une nation. J'emploie débâcle au sens physique du terme, comme on dit : la débâcle de la Chaudière. [...] Après avoir été, non la cause, mais l'occasion, parmi d'autres, de la débâcle du Québec, je fus condamné au rôle de témoin silencieux. [...] Voilà bientôt quatre ans que je n'ai rien dit [...] Je reprends la parole aujourd'hui.⁹⁵

L'intellectuel appréhende toutefois sa reprise de parole; il a conscience que le frère Untel est devenu un mythe, un mythe qui s'est alimenté du succès des *Insolences* et de la publicité qui les ont entourées, et non de ses propres initiatives⁹⁶; l'essai de 1965 est l'occasion de proposer une autre image. Son intention, d'ailleurs, n'est pas gratuite : l'image qu'il propose, dans un livre « qui n'est pas de la littérature, mais qui la prépare »⁹⁷, s'oppose carrément aux modèles avancés par la

⁹² Ibid., p.58 et LACOMBE, Pierre (réal.) *Jean-Paul Desbiens, enregistrement vidéo*, Montréal, Montion international, 1999. 56min.

⁹³ Dans le cas des positions sur le milieu scolaire, nous sommes conscients que nous avons sélectionné des articles de journaux : si le *Quartier latin* s'adresse d'abord à des étudiants, il en va autrement du *Devoir* et de *La Presse*, des journaux à grand tirage; nous supposons, sans pouvoir le démontrer, que l'impact des articles, sur le plan de la diffusion des idées de l'intellectuel, est moindre que celui de son second essai, *Sous le soleil de la Pitié*, qui s'est écoulé à 22 000 exemplaires en français (DESBIEENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.xxvi, note 56.).

⁹⁴ C'est en Europe, à la suggestion d'André Laurendeau, que lui vient l'idée d'écrire une réflexion sur soi-même. DESBIEENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté*, Op. Cit., p.56

⁹⁵ DESBIEENS, Jean-Paul. *Sous le Soleil de la pitié*, Op. Cit., p.9-10

⁹⁶ Ibid., p.10 et 61

⁹⁷ Ibid., p.13

littérature canadienne-française traditionnelle, tels que le Séraphin de Grignon, le Ti-Coq de Gélinas et l'Alexandre Chênevert de Roy, des incarnations des échecs et des travers de sa nation⁹⁸. Par le dévoilement de sa vie, il espère projeter le portrait entraînant d'un Canadien français typique qui a traversé nombre d'épreuves pour « parvenir à la vie »⁹⁹.

La première partie de l'essai est consacrée à la réminiscence de sa vie, de la naissance jusqu'à l'affaire des *Insolences*; nous en avons exposé de larges parts en guise d'introduction biographique; sur le plan de l'analyse de la pensée de l'intellectuel, nous puisons notre matériel dans la seconde partie, qui recèle ses interprétations, ses idées, à la lumière de ses expériences cumulées jusqu'en 1964-1965. L'une des conceptions qu'il développe, par exemple, sur le monde de l'enseignement, s'apprécie en fonction de son statut de frère éducateur : les transformations profondes du monde de l'enseignement ont entraîné, forcément, un bouleversement existentiel au sein de sa communauté. Desbiens croit qu'il s'agit d'une occasion unique pour sa communauté de se transformer, de s'harmoniser à la nouvelle donne sociale :

Nos méthodes de recrutement sont désuètes. Nos structures sont dépassées par l'évolution de la société. La preuve en est que nos effectifs fondent présentement par les deux bouts et que nous traversons une crise interne provoquée par l'insécurité psychologique et l'écroulement de nos catégories mentales. Le moment est venu de nous redéfinir.¹⁰⁰

Le travail interne de la communauté doit porter sur ses méthodes de recrutement, ses structures et la formation qu'elle offre à ses membres¹⁰¹. Dans son esprit, la réforme du monde scolaire ne rejette pas dans la désuétude le frère éducateur : libéré de certaines contraintes sociales, il dispose de plus de temps qu'un laïc à consacrer au service à la population¹⁰². La pertinence sociale du frère éducateur, dans la nouvelle donne sociale, repose pratiquement sur la qualité du service scolaire qu'il est en mesure d'offrir, notamment en tant que spécialistes en catéchèse à la disposition des enseignants laïques; ce rôle laisse présager, évidemment, que les frères éducateurs admettent la compétence des laïcs en matière d'enseignement religieux et ne s'accordent pas le monopole de la discipline¹⁰³. En inscrivant, dans le monde de la réforme, le frère éducateur, Desbiens ne se livre pas dans une simple auto-justification de sa propre vocation, il dévoile sa

⁹⁸ *Ibid.*, p.13

⁹⁹ *Ibid.*, p.14

¹⁰⁰ *Ibid.*, p.88

¹⁰¹ *Ibid.*, p.90

¹⁰² *Ibid.*, p.90

¹⁰³ *Ibid.*, p.90-91

préoccupation pour une certaine continuité. En effet, l'intellectuel croit toujours en la nécessité d'une éducation chrétienne; toutefois, cette dernière ne peut pas être assurée par les structures, par l'État, mais bien par le personnel qui occupe ses structures¹⁰⁴: ainsi, les frères éducateurs sont des agents de transmission de l'héritage catholique au sein de la nouvelle réalité structurelle scolaire; ils sont les premiers à être interpellés par l'invitation de Desbiens pour la formation d'une véritable pastorale scolaire comme moyen de conserver une éducation chrétienne auprès de la jeune génération¹⁰⁵. La redéfinition du rôle des frères et la recherche d'une forme de continuité gagnent en substance lorsque l'intellectuel revient sur la crise religieuse qui secoue le Canada français. D'une simple révision des histoires des réformes scolaires européennes, il est pertinemment conscient que le christianisme puisse être complètement évacué de l'école; dans le cas québécois, il appartient non aux structures, mais aux chrétiens eux-mêmes de faire preuve d'assez d'imagination pour animer la vie religieuse, notamment, et nous n'y échappons guère, par la mise sur pied d'une véritable pastorale scolaire¹⁰⁶. Ses appels répétés envers l'approche pastorale ne font qu'accentuer l'urgence d'agir en faveur d'une nouvelle transmission des valeurs religieuses: s'il croit que la crise religieuse peut s'avérer salutaire, dans la mesure où elle permettra la dissolution d'une « religion caricature »¹⁰⁷, la désaffection de la population, qu'il avait identifiée dans les *Insolences*, a dégénéré, quatre ans plus tard, en véritable ignorance, en particulier chez les étudiants et les universitaires¹⁰⁸.

Les deux groupes témoignant d'une crasse ignorance religieuse font partie d'un ensemble plus large, un ensemble sur lequel Desbiens livre périodiquement une réflexion, la jeunesse. Pour l'intellectuel, la jeunesse est un phénomène humain nouveau, intrinsèquement lié aux progrès scientifiques et techniques: leurs applications dans le monde du travail ont à la fois libérées certains individus des travaux de force et générées une aisance matérielle nécessaire à son apparition¹⁰⁹. Outre les détails de la genèse d'un nouvel état d'âge, il s'intéresse aux défis qu'il pose :

¹⁰⁴ *Ibid.*, p.89-91

¹⁰⁵ Voir note 81, p.102

¹⁰⁶ DESBIENS, Jean-Paul. *Sous le Soleil de la pitié*, Op. Cit., p.100

¹⁰⁷ *Ibid.*, p.101. L'expression « religion caricature » désigne à la fois l'omniprésence institutionnelle rigide de l'Église catholique ainsi que le manque de conviction dans la pratique religieuse courante; « religion caricature » est synonyme, à notre avis, de « religion de façade ».

¹⁰⁸ *Ibid.*, p.101

¹⁰⁹ *Ibid.*, p.105

[...] il reste que le phénomène jeunesse provoquera un bouleversement dans le dialogue humain. Les rapports humains obéiront de plus en plus au schéma jeunes-adultes. [...] Le dialogue jeunes-adultes n'est pas encore structuré, mais il se structurera. Voilà pourquoi je m'intéresse au mouvement de structuration du monde étudiant. Présentement, le dialogue est presque nul. La jeunesse est orpheline; orpheline de modèles et orpheline de structures.¹¹⁰

Recréer un dialogue intergénérationnel afin de redonner des modèles et des structures : la transmission des valeurs religieuses auprès des jeunes pourrait s'avérer un cadre de référence nécessaire. Du moins, il s'agirait d'un premier rempart contre les dérapages possibles de la jeunesse dans l'ère de flottement, de liberté, qui s'ouvre dans les années 1960, en particulier contre les « obédiences à la mode »¹¹¹, et en premier lieu, les idéologies révolutionnaires. En fait, le premier acte de dialogue que Desbiens instaure avec la jeune génération se veut une attaque contre une de leurs revues phares, *Parti pris* :

J'attaque nommément *Parti pris* parce que *Parti pris* est pour moi le symbole d'une mauvaise option. Il y a toujours un risque de juger des hommes avec qui l'on n'a jamais parlé, surtout s'ils sont jeunes. Je cours ce risque, disposé à reviser [sic] aussi souvent qu'il le faudra mon jugement sur les personnes, mais ferme dans mon refus de l'attitude dogmatique.¹¹²

L'accusation de dogmatisme englobe à la fois les positions socialistes, anticolonialistes et révolutionnaires du jeune groupe¹¹³; elle se rattache directement au jugement que l'intellectuel porte sur l'ensemble des idéologies de gauche, à savoir de gommer les particularités, d'être désincarnée de la réalité canadienne-française. D'un même mouvement, il condamne, sans le nommer toutefois, les agissements du F.L.Q., des utilisateurs de grenades et de dynamites, des endoctrinés qui, sous le couvert de l'indépendance du Canada français, n'ont en tête que la surenchère de la violence¹¹⁴. Il les invite à troquer leurs armes et leurs idéologies pour le savoir et les bancs d'école; pour Desbiens, la révolution politique et sociale passe par la révolution scolaire, sans exception aucune¹¹⁵. Seule l'acquisition de compétences et de connaissances, nécessaire dans une société dont l'usage de la technique va en se complexifiant, permettra aux jeunes d'éviter l'écueil du chômage chronique¹¹⁶, de s'approprier leur milieu et de le transformer :

Les sociétés modernes ont plus besoin du savoir des hommes que des capitaux. Bien sûr, bien sûr, il faut de l'argent pour démarrer la machine. (On ne peut pas tout dire en même

¹¹⁰ *Ibid.*, p.108

¹¹¹ *Ibid.*, p.108-109

¹¹² *Ibid.*, p.98-99

¹¹³ *Ibid.*, p.94-98

¹¹⁴ *Ibid.*, p.95

¹¹⁵ *Ibid.*, p.99

¹¹⁶ *Ibid.*, p.107

temps.) Mais il faut autre chose que de l'argent : il faut d'énergiques décisions, des hommes donnés et des jeunes qui consentent à investir quelques années dans la préparation silencieuse. [...] La richesse des jeunes, c'est précisément leurs années de jeunesse. Mais cette richesse doit être investie dans l'instruction, et non dans des aventures irréversibles, parce que globales.¹¹⁷

La proposition que lance l'intellectuel aux jeunes s'oppose à la tentation de se précipiter dans des aventures collectives qui seraient, à toutes fins utiles, irréalisables, voire dommageables, pour la société canadienne-française; une société aux infrastructures économiques modernes ne peut se permettre une révolution sans risquer de les perdre, de les détruire, et ce, même leur contrôle lui échappe :

[...] la plus petite révolution coûterait plus cher que beaucoup d'instruction. Là-dessus, on ne me fera pas broncher.¹¹⁸

La promotion de l'éducation, en particulier auprès des jeunes adeptes de gauche, ne doit pas uniquement se comprendre dans une optique moralisatrice, mais bien comme une différence fondamentale sur la définition même de la liberté. Nous l'avons déjà relevé, dans les *Insolences*, que Desbiens allie immanquablement connaissance et liberté : instruire un homme revient à le libérer¹¹⁹. Or, dans l'invitation qu'il lance à la jeune génération, de canaliser leur liberté dans l'éducation, nous apparaît d'emblée une démarche entièrement du ressort de la volonté individuelle : l'étape préliminaire à tout changement social d'envergure demeure l'acquisition personnelle d'une solide formation scolaire, la qualité de la formation de l'individu étant gage, en quelque sorte, de la crédibilité de son action. Du moins, en principe, les années consacrées à la formation permettent de se libérer de l'ignorance, des faux discours et des nécessités de la vie¹²⁰; il vient alors possible de s'ancre dans son milieu, d'y interagir, de le transformer pour permettre la libération des autres. En d'autres termes, la démarche menant à la liberté collective, chez Desbiens, passe obligatoirement par la formation individuelle, et non, comme le propose notamment *Parti pris*, une entreprise collective, expliquée et démystifiée par un groupe restreint de jeunes

¹¹⁷ *Ibid.*, p.99

¹¹⁸ *Ibid.*, p.95

¹¹⁹ Voir p.100

¹²⁰ Étant donné le parcours de vie de Desbiens, il nous est possible de croire qu'il considère son passage chez les frères maristes, et, par conséquent, l'éducation gratuite qu'il a reçue, comme étant la seule voie qu'il aurait pu emprunter pour se sortir de l'état de pauvreté familiale : la conviction ne s'ancre pas uniquement dans la rhétorique, mais également dans le vécu.

intellectuels¹²¹. De même, tous discours idéologiques globaux proposant une libération collective, surtout s'ils s'inspirent des idées de la gauche abstraite, éveillent la suspicion et l'opposition de l'intellectuel : le mouvement de libération (du collectif vers l'individuel) qu'ils avancent est totalement contraire au mouvement de liberté tel qu'il le conçoit (de l'individuel au collectif). De plus, Desbiens s'oppose à tout discours global qui pose la révolution comme une donnée inéluctable :

Les aventures collectives me séduiraient assez. Mais je ne me reconnaiss pas le droit de travailler, fut-ce par le silence, à les rendre inévitables. Je veux, au contraire, que nous en fassions l'économie. Je ne jouerai pas le jeu de feindre que nous sommes une Algérie américaine et qu'il nous faut, comme à tout le monde, notre petite ou grande révolution.¹²²

Non seulement le Canada français ne peut, pour des raisons socio-économiques, faire l'objet d'une révolution réussie, mais toute tentative de son application serait contraire à sa notion même de liberté. En d'autres termes, là où les aventures collectives placent la libération individuelle comme conséquence d'une libération collective, Desbiens fait le pari contraire : la libération collective adviendra de la somme des libérations individuelles atteintes par l'acquisition de connaissances et de compétences. Et, dans le contexte de la montée des idées de la gauche abstraite, il affirme, de façon imagée, l'incompatibilité totale des deux avenues :

C'est l'uniforme ou la compétence, pas d'autre issue.¹²³

Par contre, sa primauté accordée à l'individu ne ferme pas automatiquement la porte à toutes les initiatives collectives, en particulier lorsqu'il s'agit d'une action étatique. Par exemple, dans son évaluation du recours à la nationalisation¹²⁴, l'intellectuel est moins réfractaire que critique :

La reprise en nos mains des moyens de production, j'en suis, modérément et progressivement. Nationaliser une industrie, cela ne crée aucun emploi; cela déplace seulement une bourgeoisie. C'est la technique qui crée les emplois de l'avenir et non la politique.¹²⁵

La nationalisation, pour s'avérer synonyme de libération collective, doit nécessairement être

¹²¹ Notre explication sur *Parti pris* s'inspire principalement de FORTIN, Andrée. *Passage de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues*, Sainte-Foy, PUL, 1993, p.168-180.

¹²² DESBIENS, Jean-Paul. *Sous le Soleil de la pitié*, Op. Cit., p.94

¹²³ *Ibid.*, p.107

¹²⁴ Le contexte de la parution de l'essai nous laisse croire que les idées de Desbiens sur la nationalisation s'évaluent en fonction de l'expérience d'Hydro-Québec de 1962.

¹²⁵ *Ibid.*, p.107

accompagnée par la diffusion d'un savoir technique, sinon, elle ne procède qu'à une substitution au sommet, qu'à une libération extrêmement ciblée. D'ailleurs, Desbiens élargit son raisonnement à l'ensemble des interventions possibles du champ politique dans la vie économique : à moins de générer une connaissance suffisante qui permet d'obtenir un emploi, de s'ancrer dans le réel, toute initiative étatique ne profitera, en fin de compte, qu'à une frange privilégiée au lieu de rejouer sur l'ensemble de la population. En alliant sa préoccupation pour la « gestion du réel »¹²⁶ à sa conviction pour la liberté individuelle, nous croyons que Desbiens, dans le contexte de 1964-1965, reconnaît à l'État son devoir d'intervention directe, mais qu'il devrait favoriser la création des leviers adéquats pour l'intégration des jeunes dans le monde du travail; le principal levier demeure, évidemment, la réforme scolaire.

De même, il adopte une attitude similaire face à l'enjeu constitutionnel : il ouvre une petite porte au changement, un changement dont les limites sont circonscrites en fonction des axes de pensée déjà mentionnés :

N'y a-t-il rien eu de fait depuis 1960, disons? Je sais que ça ne va pas assez vite pour [les jeunes révolutionnaires]. Pour moi non plus, remarquez. Seulement j'aime mieux les choses que les idées. Je crois, moi aussi, que le salut du Québec passe par Québec et non par Ottawa. Je ne me sens pas marié avec Vancouver. Je ne nie pas que vous y êtes dans la nouvelle énergie du gouvernement québécois [...] Mais je serais machiavélique de laisser croire que je vous suis [...]¹²⁷

Qu'il se distance à nouveau des révolutionnaires dans les discussions constitutionnelles n'a rien d'étonnant; seule la reconnaissance, du bout des lèvres et aussitôt tempérée, de leur rôle de catalyseur dans l'affirmation croissante du gouvernement du Québec s'avère une petite note discordante dans sa pensée. Mais, davantage que la nouvelle boutade à la gauche, ou même l'affirmation de son penchant pour le gouvernement provincial¹²⁸, sa préférence pour le concret, pour les choses, attire notre attention. Dans le contexte du débat sur l'avenir de la province, il est évident que l'opposition entre chose et idée reflète, une fois de plus, pour Desbiens,

¹²⁶ La gestion du réel doit être comprise ici comme la nécessité que ressent Desbiens à s'articuler au marché de l'emploi, de « gagner sa vie », en quelque sorte. Sa préoccupation constante pour l'emploi et le salaire nous apparaît comme une conséquence de sa jeunesse marquée par la pauvreté : « [Être un enfant de la crise, c'est] d'avoir connu la pauvreté et l'angoisse de la pauvreté. C'est la première chose qui me vient à l'esprit. » DESBIENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, St-Nazaire, Éditions JCL, 1983, p.19.

¹²⁷ DESBIENS, Jean-Paul. *Sous le Soleil de la pitié*, Op. Cit., p.95

¹²⁸ La position de Desbiens, en 1965, sur l'avenir constitutionnel du Canada et du Québec, ne varie pas significativement de celle exprimée en 1963, dans ses lettres à André Laurendeau.

l'inapplicabilité d'un modèle idéologique à la situation canadienne-française. En conservant l'image, et en l'accordant avec la méfiance de l'intellectuel face à tout modèle idéologique¹²⁹, nous affirmons que, dans sa recherche d'une vision constitutionnelle cohérente à ses principes, Desbiens place sa confiance dans des moyens concrets conduisant vers des objectifs réalistes; il importe moins d'avoir une théorie, une vision totale de la société canadienne-française en accord avec un quelconque principe idéologique que de réfléchir sur des moyens concrets de parvenir l'émancipation canadienne-française tout en demeurant ancré dans la réalité socio-économique et politique du pays. Et le frère mariste de renouveler son appel à l'acquisition de la compétence comme condition préliminaire à toute réflexion sur le sujet :

Ces moyens se ramènent à un seul : l'acquisition de la compétence. [...] Quant à savoir qui décidera des structures politiques et économiques, nous en reparlerons dans quelques années. Nous serons à ce moment-là capables d'en parler sans devoir recourir au chantage : du français ou des bombes.¹³⁰

L'augmentation des connaissances, à défaut de générer une solution immédiate à l'imbroglio constitutionnel, permettra, du moins, de décloisonner les discours sur l'avenir du pays des rhétoriques extrémistes pour ne conserver que l'essentiel :

Nous voulons vivre en français, ce qui implique l'autonomie politique et économique. Nous voulons la dignité nationale. Mais la dignité ne se réclame pas. La dignité n'est pas une constitution enfermée dans un coffret anglais.¹³¹

Pour Desbiens, tout futur de la nation canadienne-française comprend inévitablement la reconnaissance du fait français et une plus grande marge de manœuvre politique et économique. Toutefois, ses trois réclamations fondamentales ne riment pas nécessairement avec une modification, voire une réforme constitutionnelle; il importe moins de tergiverser sur les articles d'une loi somme toute distante que de travailler concrètement, immédiatement, à établir les bases d'une nouvelle vie nationale. Nous retrouvons ainsi un complément d'explication à sa tentative de résoudre la question nationale : il ne sert à rien de rechercher une émancipation collective, par le biais de discussions constitutionnelles, si elle n'est pas d'abord précédée par des actions concrètes qui ont un impact direct sur la vie des individus. Une nouvelle constitution, au lieu de forcer une émancipation collective canadienne-française, viendra plutôt confirmer la somme du travail des individus vers la libération collective. Même si, à la lumière des lettres de 1963, il est conscient

¹²⁹ Voir p.90

¹³⁰ DESBIENS, Jean-Paul. *Sous le Soleil de la pitié*, Op. Cit., p.112

¹³¹ *Ibid.*, p.112

que le *statu quo* ne peut plus être maintenu, il refuse sciemment de taire son attachement à la liberté individuelle. Il faut le rappeler, la meilleure garantie de liberté réside moins, pour l'intellectuel, dans la constitution que dans l'éducation. Desbiens clôt ainsi la boucle sur la jeunesse, la révolution et l'État : les jeunes gens, au lieu d'investir leur loisir à glosier sur des aventures collectives irréalistes, doivent canaliser leurs efforts pour accéder à une véritable libération, d'abord individuelle, puis collective; pour y parvenir, il appartient à la société, par le biais de l'État, de se doter d'une structure efficace, le système scolaire, pour à la fois permettre l'intégration des jeunes à la vie économique et les prémunir contre les faux discours de libération¹³². Ainsi, toutes leurs initiatives sociales, qu'elles soient économiques ou politiques, auront une meilleure chance à la fois de respecter la spécificité des individus, de tenir compte de la particularité de la nation canadienne-française et d'engendrer un contexte rationnel sous l'égide d'une plus grande liberté, sans nécessairement avoir systématiquement recours à des solutions artificielles, désincarnées de la société.

*
* *

De son humble position de frère éducateur d'Alma jusqu'aux hautes sphères de la fonction publique, des *Insolences* à *Sous le soleil de la pitié*, sans oublier le détour obligé par l'Europe, Jean-Paul Desbiens s'inscrit au cœur de la Révolution tranquille. Ses lettres au *Devoir* le propulsent avec fracas sur l'avant-scène intellectuelle de la province : ses coups de hache retentissant à 100 000 exemplaires dans les pans sclérosés de la société canadienne-française lui attirent une grande admiration dans les couches populaires; André Laurendeau l'avertit, par contre, de la sympathie obligée dont il jouit, pour l'instant, dans les milieux intellectuels. Si ses réclamations pour un changement radical des habitudes langagières, du système d'enseignement et de l'atmosphère religieuse sont bien entendu, l'alliance persistante de la connaissance et de la liberté passe pratiquement inaperçue : elle porte en germe, à notre avis, la source de la dichotomie entre l'homme et le personnage : le frère Untel deviendra, dans l'imaginaire collectif, un symbole

¹³² De même, il faut être extrêmement vigilant pour éviter la contamination ou le détournement des leviers vers d'autres fins que la libération individuelle. L'ensemble du raisonnement que nous venons d'exposer sert d'argument à la réticence de Desbiens face à tout changement de fond suite à la concrétisation de la réforme Parent et, en premier lieu, aux revendications étudiantes lors de la grève générale de 1968-1969.

même de renouveau tous azimuts de la Révolution tranquille, alors que Desbiens, au fur et à mesure des années deviendra, aux yeux de ses contemporains, un moralisateur réactionnaire.

Les fissures dans le personnage du frère Untel se font d'ailleurs sentir dès la parution de son deuxième essai, *Sous le soleil de la pitié*, en 1965. D'une part, le récit autobiographique a la double fonction de présenter l'homme derrière la figure emblématique, et de tenter, nous croyons, de se réapproprier le frère Untel, de l'extirper de la mystique qui l'entoure pour ré-ancrer à l'individu qui le supporte. D'autre part, loin de répéter les coups de hache des *Insolences*, son écriture se fait plus théorique : plutôt que de démolir des pans sociaux sclérosés, l'auteur tente d'établir des références. Il se présente d'abord en tant que modèle de libération personnelle, de victoire sur la pauvreté, la maladie et l'ignorance grâce aux études. Puis, il avance sa redéfinition du rôle du frère enseignant au sein du nouveau système d'éducation : un être libre de certaines contraintes sociales et principal agent de transmission des valeurs religieuses par une pratique pastorale renouvelée et appropriée, dans le système scolaire. Ce nouveau rôle reflète la recherche d'une certaine continuité chez Desbiens, et ce, à deux niveaux. Dans un premier temps, il offre aux frères éducateurs une piste de relèvement et de transition à la suite du traumatisme de la réforme Parent : la recherche de continuité se situe ainsi dans la sauvegarde d'une institution. Dans un second temps, en intégrant, au sein d'une nouvelle structure scolaire, des agents pastoraux, auprès de la nouvelle génération, il démontre son souci de continuité sur le plan de l'identité canadienne-française : la religion doit se transmettre dans les écoles, mais sous une forme moins autoritaire, afin de surmonter la crise religieuse qui secoue le Canada français.

L'intellectuel établit également sa définition de la liberté : il s'agit de se libérer, en tant qu'individu, des vicissitudes de la vie (la pauvreté et l'ignorance) par l'acquisition de compétences et de connaissances, et préféablement dans les bornes du nouveau système scolaire; ensuite, il devient possible de s'intégrer dans son milieu social et de le transformer de façon raisonnable sans avoir recours à des solutions, des idéologies préfabriquées et importées qui ne tiennent aucunement compte des particularités canadiennes-françaises. Desbiens dresse sa référence notamment à l'intention de la jeunesse, nouvelle génération plus libre que les précédentes, mais en manque cruel de modèles. L'une de leurs revues phares, *Parti pris*, représente, pour l'auteur, l'exemple même d'une mauvaise option : en recherchant une libération collective, au moyen d'une révolution

socialiste, avant la liberté individuelle, les jeunes idéalistes s'engagent dans une démarche qui brime à la fois les individus, qui se font imposer, par une minorité, une révolution qu'ils n'ont pas choisie, ainsi que la particularité des conditions du Canada français, une société industrialisée qui ne peut se permettre une révolution sans sacrifices majeurs. Il est encore plus catégorique envers les groupes plus extrémistes, le F.L.Q. au premier chef, refusant la violence comme moyen légitime de dialogue politique et idéologique. Comme il écorche et s'oppose sur le plan théorique à l'ensemble de la gauche canadienne-française, il n'est guère étonnant de voir cette dernière se braquer contre Desbiens. Les positions qu'il défendra dans les années suivantes confirmeront cette rupture encore latente, mais difficilement perceptible sous le prestige dont jouit le frère Untel.

La nécessité d'établir une référence se transpose également dans son travail de fonctionnaire au sein du ministère de l'Éducation. Il va au-delà de la concrétisation des objectifs de la réforme Parent : il se pose en interprète même de la réforme, de ses tenants et aboutissants. Le magistère qu'il s'attribue, à tort ou à raison, transparaît vivement dans la vague de grèves étudiantes de 1968-1969, alors qu'il oppose sa foi dans le pouvoir libérateur de l'éducation (et tout ce que cette conviction sous-tend) aux revendications étudiantes. Sa tentative d'apposer une référence sur un pan vital de la Révolution tranquille ne peut pas se concevoir uniquement comme une stratégie d'opposition des discours, une lutte pour un capital symbolique; elle répond également d'un sentiment général de Desbiens face à l'ensemble des changements de la période :

Comment formuler l'essentiel de ce je pense de notre actualité nationale? Essayons ceci : éclusée depuis deux siècles (je simplifie), notre vie nationale a rompu l'embâcle en 1960. Ce fut la débâcle. Toutes nos grandes institutions furent mises en procès. Elles perdirent. Bon. Et après? Il y a une fin à mettre en accusation la religion, le système hospitalier, le système scolaire, le système judiciaire, le journalisme. Que voulons-nous vraiment? Je dis : que voulons-nous vraiment et quel prix sommes-nous disposés à payer?¹³³

Ayant lui-même, avec ses *Insolences*, contribué à ce qu'il appelle la débâcle de la nation, l'intellectuel tente d'offrir, au cours de la période 1960-1970, ses propres interprétations : il s'agit, dans une période de remise en question collective et totale, d'interpréter et d'ordonner le changement dans le respect de ses convictions. Évidemment, Desbiens n'est pas le seul à entreprendre une démarche similaire, d'où de possibles conflits avec le milieu intellectuel immédiat.

¹³³ DESBIENS, Jean-Paul. *Sous le Soleil de la pitié*, Op. Cit., p.111

II – Tout recommence en 1970 (1970-1985)

Le passage du mitan de la Révolution tranquille est synonyme, pour Desbiens, de son départ de la ville de Québec, et du ministère de l'Éducation, pour Montréal, et le pupitre d'éditeur en chef au quotidien *La Presse*. Son changement de carrière n'est en rien le résultat de circonstances fâcheuses : il quitte, de plein gré, la fonction publique avec le sentiment du devoir accompli¹³⁴. Il explique son choix principalement par son goût de l'écriture et l'idée qu'il pourra, par l'éditorial, exercer un service public¹³⁵ : il pourra, d'une part, donner une voix à ceux qui n'en ont pas¹³⁶, et, d'autre part, mettre un peu d'ordre dans la confusion, principalement à l'intérieur des structures, résultante de la Révolution tranquille¹³⁷. Toutefois, ses intentions ne refrènent guère l'animosité de certains lecteurs, qui ne supportent pas de voir le frère Untel, un héros populaire, passé du côté de l'*establishment* :

Je me suis rendu compte de ça, surtout dans les réactions du lecteur. Ou ils étaient contents ou ils étaient indignés. Indignés parce que je rentrais dans Power Corporation, comme ils disent... Je rentrais dans l'establishment. De là, on me dit que je suis un libéral, un antiséparatiste, un fédéraliste, et puis un trou de cul. Moi, pour ma part, je n'en crois pas un mot.¹³⁸

Le simple fait qu'il occupe ce poste porte déjà atteinte au personnage mythique. Mais le point de rupture entre Desbiens et le milieu intellectuel survient à l'occasion de la Crise d'Octobre. Outre son opposition véhément et prévisible des activités du FLQ, il écorche au passage les sympathisants du mouvement clandestin d'une simple réplique : il est ridicule de tuer des personnes pour une idée. Son appui à la loi des mesures de guerre est le dernier élément pour justifier le début de l'isolement du frère mariste. L'expérience de 1970 marque, de façon définitive, la vision et les rapports que Desbiens entretient avec les intellectuels au Québec.

À peine l'éditeur en chef parvient-il à s'extirper du marasme d'Octobre qu'il doit faire face à la grève des typographes de son quotidien, une grève qui s'étire sur six mois. Le conflit achève

¹³⁴ DESBIENS, Jean-Paul. « Lignes de départ » (Éditorial), *La Presse*, Jeudi 21 mai 1970, p.4. Article tiré de BIRON, André (compositeur). *Jean-Paul Desbiens, dossier de presse*. Localisation : Université du Québec à Trois-Rivières, CDDEQ, +BIRD0296.

¹³⁵ *Ibid*, p.4

¹³⁶ En se posant d'emblée du côté des « sans-voix », Desbiens manifeste ici son héritage familial de pauvreté et le devoir qu'il s'est attribué envers les défavorisés. Voir note 9 p.83

¹³⁷ LAPIERRE, Lise. « Jean Paul Desbiens. Ça m'écoeure. », *Photo Journal*, Semaine du 17 au 23 août 1970, p.11. Article tiré de BIRON, André (compositeur). *Jean-Paul Desbiens, dossier de presse*. Localisation : Université du Québec à Trois-Rivières, CDDEQ, +BIRD0296.

¹³⁸ *Ibid*, p.11

d'éroder sa volonté éditorialiste : il quitte son poste en 1972, avant de prendre en charge, en juin de la même année, la direction générale du campus Notre-Dame-de-Foy de la ville de Sainte-Foy (Québec). Son retour à une charge administrative ne signifie toutefois pas la fin de son activité intellectuelle, bien au contraire; au cours de la décennie 1970, il multiplie la publication d'articles, notamment en participant à la fondation des cahiers de Cap-Rouge, et prononce des conférences à travers la province. Entre 1972 et 1978, Desbiens passe en revue quelques aspects de la société québécoise en formation. L'éducation demeure au centre de ses préoccupations, le sujet dominant étant l'opposition aux revendications syndicales de la Centrale de l'enseignement du Québec. En fait, l'acrimonie de l'intellectuel, loin de se restreindre au milieu scolaire, englobe l'ensemble du syndicalisme québécois : il accuse les dirigeants syndicaux de propager le marxisme et de confisquer les relations de travail au profit d'un agenda purement idéologique, et au détriment de la population, plutôt que de contribuer à la défense et la promotion des intérêts des travailleurs.

De son poste de directeur de collège, Desbiens se retrouve en présence constante d'adolescents, ce qui lui permet de poursuivre sa réflexion sur la jeunesse, les relations intergénérationnelles et l'enjeu de la transmission des valeurs. Dans le milieu des années 1970, son appréhension générale est ambivalente : d'une part, l'état de la jeunesse lui sert d'amorce pour une réflexion sur une crise des valeurs de la société québécoise, notamment lorsqu'il constate la perte abrupte du sentiment religieux. Si certains comportements et idées de la nouvelle génération le laissent foncièrement perplexe, l'intellectuel conserve quand même espoir en cette dernière, puisqu'il n'attend plus rien de sa propre génération : il souhaite que les jeunes demandent des comptes à leurs aînés pour l'ensemble des expériences qui ont eu lieu dans la dernière décennie. Toutefois, avec le passage du temps, ses espoirs sont déçus : la crise religieuse et morale s'accroît et le fossé entre lui-même et les jeunes se creuse continuellement.

Finalement, Desbiens n'échappe pas au débat identitaire qui secoue la province. Alors que se consomme le passage de l'idéologie de la survivance au néonationalisme québécois, l'intellectuel se questionne sur les nouvelles modalités de la nation, en particulier sur l'importance incontournable de la langue française, cette dernière frontière identitaire. L'inquiétude sur l'avenir de la nation québécoise est palpable dans les textes de l'intellectuel. La réflexion sur l'état général de la société et de la culture qu'il livre en 1976, sans être totalement désespérée, est loin d'être

réjouissante : il a l'impression que le Québec se trouve dans les limbes, dans l'incertitude la plus complète, tiraillé entre diverses tendances qui atténuent le sentiment de vivre en société. Sans souhaiter un retour à la soi-disant unanimité du Canada français d'autrefois, l'intellectuel désire ardemment une reconfiguration des axes de l'identité en gestation, sans toutefois rencontrer une large adhésion à son appel. Sa marginalité se fait également ressentir au sein de la nébuleuse souverainiste : dès 1973, Desbiens donne son appui conditionnel à l'option avancée par le Parti québécois, sans toutefois devenir un ténor de la mouvance néo-nationaliste. Il faut dire que ses positions contre la gauche militante ne le rendent guère populaire auprès d'une formation politique qui affiche un préjugé favorable envers les syndicats. De plus, il semblerait que René Lévesque en ait voulu personnellement au frère mariste d'avoir refusé d'être candidat pour son parti, ce qui aurait eu des incidences notables sur l'influence de l'intellectuel auprès de la famille souverainiste¹³⁹. Faut-il trouver, dans les éléments de sa marginalisation, l'explication de son changement d'allégeance constitutionnelle à la suite de la victoire du NON en 1980? Si les facteurs précédents ont pu y contribuer, ils ne font pas le poids face au bilan critique que Desbiens trace, à partir du Lac-Saint-Jean, des dernières années de la Révolution tranquille.

A) La Crise d'Octobre : Desbiens contre les intellectuels

Alors que Desbiens prend connaissance, depuis Fribourg, des premières activités terroristes du Front de Libération du Québec, en 1963, il avertit André Laurendeau que la province n'en a certainement pas fini avec la violence à moins que ne surviennent des changements drastiques dans la gouvernance du pays¹⁴⁰. Son avertissement prend presque des allures de prophéties : la Crise d'Octobre s'ouvre par l'enlèvement, par la cellule Libération du F.L.Q., de James Cross, le 5 octobre 1970. La cascade d'événements qui ont lieu dans les mois suivants, actualités inévitables, va monopoliser les pages éditoriales de *La Presse*. Dès le lendemain de la disparition de l'attaché britannique, le frère mariste offre une réponse sans équivoque aux demandes du mouvement clandestin :

[...] il est clair que ni le gouvernement municipal, ni le gouvernement du Québec, ni le gouvernement fédéral ne doivent céder, de quelque manière que ce soit, à ce chantage. Je veux bien qu'ils paraissent céder, à condition qu'ils soient assurés de mettre la main sur les

¹³⁹ DESBIENS, Jean-Paul. *Les années novembre. Journal 1993-1995*, Montréal, Les Éditions LOGIQUES inc., 1996, p.212

¹⁴⁰ Lettre à André Laurendeau, Fribourg (Suisse), 22 août 1963 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, p.39

auteurs de cet attentat. Mais ils ne doivent d'aucune façon céder sur le fond à ce chantage. [...] nous le répétons: il y a quelque chose de plus vil que de faire du chantage, c'est de céder au chantage.¹⁴¹

La perspective que la vie d'un homme soit en jeu n'entame en rien la fermeté qu'affiche l'intellectuel face au F.L.Q. Non que l'intellectuel balaye du revers de la main l'importance d'une vie humaine, mais il lui apparaît tout aussi important de ne pas créer un précédent : négocier avec les terroristes reviendrait à leur accorder un pouvoir et, de ce fait, les encouragerait à perpétrer des actes similaires pour atteindre leurs objectifs¹⁴². Desbiens redoute vivement qu'une ouverture envers le F.L.Q., aussi minime elle soit, engendre une spirale de la violence qui, d'une part, mettrait davantage de vies en jeu et, d'autre part, menacerait les fondements mêmes de l'ordre social¹⁴³. Au-delà des craintes d'une escalade, l'intellectuel refuse, par sa fermeté, tout usage de la violence comme manifestation légitime de ses idées dans l'espace public québécois.

Au refus de la violence s'adjoint également une dénonciation des discours du F.L.Q., un jargon idéologique qui, s'il lui procure un certain prestige et un semblant de respectabilité, n'en cache pas moins son ambition de soumettre la population à sa volonté¹⁴⁴. Le dénigrement du discours révolutionnaire marxiste propagé par le mouvement est prévisible en soi : Desbiens a déjà réfuté, au milieu des années 1960, sa validité même en lui opposant sa définition de la liberté ainsi qu'en répétant l'incompatibilité des théories révolutionnaires avec la situation socio-économique canadienne-française. La Crise d'Octobre s'avère une occasion de radicaliser ses opinions : le coup de force du F.L.Q., plutôt que de conduire vers une libération collective, s'avère les premières manifestations ses tendances totalitaires :

Ce qui caractérise le modèle totalitaire, c'est le fait d'ériger la partie en tout. La partie peut être un parti politique, la race, l'État, une classe, une langue. Il suit que le totalitarisme concentre tout le pouvoir [...] entre les mains d'un appareil. Il lui reste ensuite à diviser pour régner, pour quoi la terreur est le moyen unique et suffisant, car la terreur est le plus puissant dissolvant des sociétés. De ce point de vue, il faut rendre hommage au FLQ.¹⁴⁵

Parallèlement à une dénonciation véhément de l'ensemble des agissements et des discours du

¹⁴¹ « Le terrorisme », *La Presse*, 6 octobre 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, p.203

¹⁴² *Ibid.*, p203

¹⁴³ *Ibid.*, p.203-204

¹⁴⁴ *Ibid.*, p.204

¹⁴⁵ « La veille d'un homme », *La Presse*, 10 octobre 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.207

F.L.Q., l'intellectuel défend corps et âme le principe de la démocratie libérale, la seule forme de gouvernement qu'il considère comme légitime : mieux vaut une démocratie imparfaite, où règne la loi, plutôt que la force brute du totalitarisme ou de l'anarchie¹⁴⁶. La légitimité qu'il accorde à la démocratie libérale repose sur sa définition même de l'État : dans le régime démocratique, l'État est constitué de chaque citoyen qui, d'un accord commun, accepte de vivre sous une loi commune¹⁴⁷. Ainsi, en appuyant sa vision de l'État démocratique sur l'individu, il devient possible de tenter un rapprochement avec sa conception de la liberté : un individu est libre d'accepter les règles de la majorité et de se joindre l'État québécois; advenant qu'une règle ne lui convienne pas, il est libre d'entreprendre des démarches pour la modifier, mais à l'intérieur des lois, d'une part, et en obtenant le consentement ou l'appui de la majorité, d'autre part. L'action du F.L.Q. est aux antipodes de cette conception : il s'agit d'une minorité qui impose, grâce à des pratiques illégales et, de surcroît, terroristes, une vision idéologiquement fausse de ce que devaient être l'État et la société. C'est ainsi qu'il faut comprendre, selon nous, la vive dénonciation de Desbiens à l'occasion de la Crise d'Octobre, l'action de ce groupuscule contredit totalement sa conception de la façon dont doit fonctionner une société, d'un État libre. Au lieu de renverser le système politique en entier, il faut, à son avis, travailler, de façon responsable et raisonnable, à corriger ses tares : l'accessibilité liée à la réforme de l'éducation, et la démarche similaire face au système de santé¹⁴⁸, sont des exemples des corrections nécessaires au régime démocratique du Québec.¹⁴⁹

S'il possède une foi quasi inébranlable en elle, le frère mariste ne rechigne pas à relever les erreurs de jugement de la démocratie libérale, la dernière en liste concernant le manifeste du F.L.Q. À son avis, elle a abdiqué devant la menace de la terreur : elle aurait dû empêcher la lecture publique en intervenant auprès des moyens d'informations¹⁵⁰. Il ne s'agissait pas d'exercer une censure, mais bien de faire preuve de discipline et de responsabilité dans la façon de traiter publiquement de la Crise. Desbiens renvoie de manière peu élégante ceux qui ne parviennent pas à

¹⁴⁶ *Ibid.*, p.210.

¹⁴⁷ « L'anarchie ou la démocratie », *La Presse*, édition spéciale du 12 octobre 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, *Op. Cit.*, p.209 et « La veille d'un homme », *La Presse*, 10 octobre 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, *Op. Cit.*, p.207

¹⁴⁸ Le projet de loi sur l'assurance maladie est déposé à l'Assemblée législative du Québec le 25 juin 1970 et entre en vigueur le 1er novembre 1970.

¹⁴⁹ « L'avenir de la démocratie », *La Presse*, 14 octobre 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, *Op. Cit.*, p.212.

¹⁵⁰ « La veille d'un homme », *La Presse*, 10 octobre 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, *Op. Cit.*, p.207

établir la nuance :

Les crétins qui ne distinguent pas entre discipline et censure; entre responsabilité et censure, auront bientôt, à en juger par la manière dont ils se comportent, l'occasion d'y réfléchir à loisir. Rendez-vous dans l'Ungava !¹⁵¹

Malgré la diffusion des demandes des felquistes dans les médias québécois, Desbiens est persuadé que la sympathie populaire ne sera pas stimulée : le terrorisme demeurera un phénomène marginal qui ne prendra pas racine au Québec¹⁵². En fait, il blâme sévèrement les médias pour avoir préféré le sensationnalisme d'une manchette plutôt que la vie d'un homme et le bien-être de la société¹⁵³.

Devant l'irresponsabilité des médias, conjuguée à la menace grandissante du F.L.Q.¹⁵⁴, l'éditorialiste en appelle à la consolidation de l'autorité démocratique, et ce, tant de la part de chaque individu que des dirigeants élus¹⁵⁵. À défaut d'une mobilisation générale pour la sauvegarde de la démocratie, Desbiens pressent que les dirigeants politiques, avec l'appui de la population, couperont, à court terme, dans les libertés individuelles¹⁵⁶. L'action gouvernementale se concrétise dans la direction que l'éditorialiste a devinée : le 16 octobre 1970, la loi des mesures de guerre entre en vigueur. Dès le lendemain, il propose sa vision des mesures extraordinaires :

Les moyens extrêmes que le gouvernement vient de prendre sont d'ordre chirurgical. Ils ne sont pas de nature à enthousiasmer les citoyens. Ils étaient devenus nécessaires. Ils ne doivent pas durer.¹⁵⁷

Le patient est facilement identifiable : il s'agit, ni plus ni moins, par un traitement-choc, de sauver la démocratie québécoise¹⁵⁸. En exposant ainsi l'objectif fondamental des mesures de guerre, tout en connaissant à l'avance sa préférence pour la démocratie libérale, il n'est guère étonnant de

¹⁵¹ *Ibid.*, p.208. Avec sa mention de l'Ungava, Desbiens fait une analogie entre le grand nord québécois et la Sibérie soviétique : un État québécois dirigé par le F.L.Q. établirait un réseau de camps de prisonniers dans le grand nord québécois comparable aux goulags russes.

¹⁵² « Le terrorisme », *La Presse*, 6 octobre 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, *Op. Cit.*, p.205

¹⁵³ « La veille d'un homme », *La Presse*, 10 octobre 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, *Op. Cit.*, p.207

¹⁵⁴ Desbiens fait son appel au renforcement de l'autorité démocratique suite à l'enlèvement de Pierre Laporte, le 10 octobre 1970. L'alarmisme dont il fait preuve, ainsi que les aveux subséquents de l'intellectuel, nous laisse croire qu'il surestimaît les capacités réelles du mouvement clandestin.

¹⁵⁵ « L'anarchie ou la démocratie », *La Presse*, édition spéciale du 12 octobre 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, *Op. Cit.*, p.210

¹⁵⁶ *Ibid.*, p.209

¹⁵⁷ « Une opération chirurgicale », *La Presse*, 17 octobre 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, *Op. Cit.*, p.215

¹⁵⁸ *Ibid.*, p.213

savoir que Desbiens prend la défense de la loi des mesures de guerre, réfutant ceux qui, face à la conjoncture extraordinaire, accuseraient le gouvernement fédéral de se transformer en dictature :

Il ne manquera pas d'hommes pour crier à la dictature, à la suite des mesures qui viennent d'être prises. Il faudra leur rappeler tout simplement qu'un pouvoir démocratique qui s'affirme demeure un pouvoir démocratique.¹⁵⁹

L'approbation qu'accorde le frère mariste aux recours des gouvernements se conjugue d'un questionnement sur la genèse des circonstances d'Octobre 1970; en d'autres termes, il tente de comprendre comment le Québec en est arrivé à une situation où les fondements mêmes de la démocratie sont en péril. D'une part, il avance que la complexification des sociétés contemporaines donne la marge de manœuvre nécessaire aux agissements du F.L.Q., rappelant qu'un événement similaire à la Crise d'Octobre aurait été, cinquante ans auparavant, tout à fait impossible¹⁶⁰. D'autre part, et il s'agit d'un point crucial, Desbiens croit que la Crise met en perspective l'enjeu même de la liberté : peut-être que le Québec s'est payé un trop grand luxe de libertés¹⁶¹. Le contexte québécois récent a excité des individus ou des groupes d'individus à réclamer une liberté totale, sans tenir compte des responsabilités et des obligations inhérentes à la vie en société, de « distinguer entre l'idéal et le réalisable »¹⁶². Une telle attitude, qui anime notamment le F.L.Q., est dissolutive de la démocratie et de la société québécoise :

Laisser libre cours à toutes les libertés, chacune allant au bout d'elle-même, sans souci de l'ensemble, c'est aller au suicide. Ce style de liberté, c'est la liberté du cancer, où une cellule se développe anarchiquement, échappant au gouvernement de l'ensemble du corps. Si les corps intermédiaires, les moyens d'informations et, en dernière analyse, chaque citoyen refusent la solidarité qui les soutient dans l'existence, il en serait bientôt, très bientôt, fait de ce corps qui s'appelle le Québec.¹⁶³

Dans l'immédiat de la course à l'arrestation des felquistes, l'intellectuel n'est pas en désaccord avec des restrictions importantes des libertés individuelles dans la mesure où la libre circulation et les besoins de première nécessité ne sont pas sacrifiés, d'une part¹⁶⁴, et que l'État reconnaissasse les

¹⁵⁹ *Ibid.*, p.214

¹⁶⁰ « L'anarchie ou la démocratie », *La Presse*, édition spéciale du 12 octobre 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, *Op. Cit.*, p.209

¹⁶¹ « Une opération chirurgicale », *La Presse*, 17 octobre 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, *Op. Cit.*, p.213 et « L'anarchie ou la démocratie », *La Presse*, édition spéciale du 12 octobre 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, *Op. Cit.*, p.209

¹⁶² « Une opération chirurgicale », *La Presse*, 17 octobre 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, *Op. Cit.*, p.214

¹⁶³ « L'anarchie ou la démocratie », *La Presse*, édition spéciale du 12 octobre 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, *Op. Cit.*, p.210

¹⁶⁴ « Une opération chirurgicale », *La Presse*, 17 octobre 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, *Op. Cit.*, p.214

injustices qu'il a commises dans ce contexte extraordinaire et les corrige du mieux qu'il le peut, d'autre part¹⁶⁵. Pour ce qui est de l'après-Crise, toutefois, la configuration de la liberté, hors du cadre exceptionnellement restreint de la loi des mesures de guerre, ainsi que son ancrage dans la société et la démocratie, reste incertaine; mais il est désormais assuré qu'il sera impossible, à l'avenir, de recouvrer un degré de liberté similaire aux années antérieures.

À la suite de l'annonce de la mort du ministre Pierre Laporte, Desbiens délaisse les réflexions théoriques pour lancer un appel résonnant à l'ensemble de ses contemporains : chaque citoyen, chaque organisation sociale de moindre importance, doit absolument et sans délai manifester leur appui pour le gouvernement et contre le F.L.Q.¹⁶⁶ À défaut d'une mobilisation massive du corps social derrière ses dirigeants légitimes, il en est fait, à son avis, de la démocratie et du gouvernement de la loi pour le Québec¹⁶⁷. De toutes les semonces qu'il lance dans son éditorial, il réserve sa récrimination la plus percutante à la gent intellectuelle sympathique au mouvement clandestin :

Ce n'est pas le moment d'écouter les intellectuels qui discutent le sexe de la liberté et qui excitent les enfants. Là non plus, il ne s'agit pas d'une majorité. Et là aussi, il faut que les intellectuels responsables se tiennent debout.¹⁶⁸

Si l'argumentaire contre la gauche révolutionnaire et *Parti Pris*, diffusé à 22 000 exemplaires, pouvait encore passer inaperçu, il est difficilement concevable de s'imaginer que la récrimination, dans un journal à forte diffusion et dans un moment critique de l'histoire moderne québécoise, n'a pas fait mouche. S'il est impossible, dans le cadre de notre analyse, d'évaluer la réception et l'impact de l'article, il demeure en notre capacité de faire le suivi, chez Desbiens, par écrits et réflexions interposés, de son articulation avec le monde intellectuel québécois à partir de la Crise d'Octobre. D'une relation tendue et ambiguë, depuis la parution des *Insolences*, sa position en faveur du gouvernement, de la loi des mesures de guerre et contre les agissements du F.L.Q., le place en rupture avec la gauche intellectuelle québécoise¹⁶⁹ et le condamne, à brève échéance, à la

¹⁶⁵ « Bilan provisoire », *La Presse*, 21 novembre 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.222. Les « injustices de l'État », chez Desbiens, comprennent principalement les victimes des arrestations sans accusations suite à l'adoption de la loi des mesures de guerre.

¹⁶⁶ « Appel aux Québécois », *La Presse*, 19 octobre 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.216-217

¹⁶⁷ *Ibid.*, p.216-217

¹⁶⁸ *Ibid.*, p.217

¹⁶⁹ La mort de Pierre Laporte, le 17 octobre 1970, met un terme au mouvement de sympathie dont jouit le F.L.Q. depuis le début de la Crise d'Octobre. Ainsi, les milieux de gauche et

marginalité au sein du monde des idées de la Révolution tranquille. D'ailleurs, il ne cherche aucunement une quelconque réconciliation, reprochant, dès la fin du mois d'octobre 1970, la légèreté intellectuelle avec laquelle des membres de la presse écrite et parlée ont traité de la Crise¹⁷⁰; il récidive, quelque temps plus tard, et élargit le spectre de ses remontrances pour englober l'ensemble du monde intellectuel québécois :

La légèreté des intellectuels m'épouante. C'est comme s'ils n'avaient jamais rien lu; c'est comme s'ils n'avaient aucune mémoire du passé d'ailleurs, ni aucune imagination de l'avenir d'ici, tel qu'on le prépare présentement.¹⁷¹

Le frère mariste réitère au grand jour son accusation de la désincarnation idéologique de la gauche, son manque complet de réalisme dans les solutions politiques et sociales. Après la publication de son éditorial, il donne autorité à son commentaire en s'appuyant sur les nombreuses réactions populaires approbatrices qui lui sont parvenues, dans les jours suivants, par le courrier du lecteur du journal. En fait, il prend appui sur la majorité silencieuse, sur un vaste ensemble de gens qui gagnent leurs vies, « payent leurs taxes et qui ferment leurs gueules »¹⁷² comme contrepoids au magistère des intellectuels québécois et pour renforcer la cassure entre leur monde idéal et la réalité :

Ce que les lettres que nous avons reçues, révèlent, c'est indivisiblement, la profonde insécurité d'une classe de Québécois à part entière, et leur sourde irritation. [...] Cette classe-là est, à la fois, la plus enracinée et la plus responsable. Mais [elle est] terriblement fatigu[ée] de semer des taxes et de récolter des pancartes. [Elle est fatiguée] des intellectuels en rut d'auditoire, experts en toutes choses, mais qui ne savent que frontcommunier avec tout ce qui chiâle, contre tout ce qui porte de vraies responsabilités.¹⁷³

Desbiens se conçoit comme le défenseur de la population contre le monde intellectuel : fidèle à son identification aux simples gens¹⁷⁴, c'est en leur nom qu'il écrit, qu'il tente de faire connaître leurs inquiétudes réelles envers des intellectuels qui font de la haute voltige conceptuelle, perdant

Desbiens dénonceront communément la mort du ministre du Travail. Toutefois, ce rapprochement demeure circonscrit à cet événement tragique : l'image de réactionnaire accolée à Desbiens depuis son arrivée à *La Presse* ne s'estompe pas pour autant.

¹⁷⁰ « Une société à refaire », *La Presse*, 24 octobre 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.219

¹⁷¹ « L'inconfort intellectuel », *La Presse*, 21 février 1971, in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.227.

¹⁷² « Oser exister », *La Presse*, 13 février 1971, in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.228.

¹⁷³ *Ibid.*, p.229-230

¹⁷⁴ DESBIENS, Jean-Paul. *Sous le soleil de la pitié*, Op. Cit., p.26-27

complètement de vue les individus au nom desquels ils prétendent s'engager¹⁷⁵. En s'enfermant dans des discours rejetés par les gens ordinaires, les intellectuels québécois, selon le frère mariste, démontrent sans équivoque les égarements de la « désincarnation idéologique » de gauche qu'il a tant dénoncée.

D'ailleurs, le fossé qu'il détecte entre la population et les intellectuels le conduit à se questionner sur les motivations profondes qui animent l'engagement et les interventions de ces derniers. Prenant un peu de recul sur toutes les péripéties de la Crise d'Octobre, Desbiens en arrive à une conclusion fracassante : les intellectuels québécois, dans le tournant des années 1970, ne s'engagent pas au nom des petites gens, et encore moins au nom de grands et nobles principes, mais bien par pure ambition :

Durant la crise d'octobre 1970, j'ai pris position publiquement dans l'exercice de mes fonctions d'alors à *La Presse*. J'étais pas mal tout seul de ma gang, comme il convient d'ailleurs à quelqu'un qui écrit et qui n'est pas un intellectuel. Pratiquement tous les intellectuels avaient pris un autre train. Ils étaient réunis par la haine de Trudeau et l'ambition du pouvoir. Ce ciment ne tient pas.¹⁷⁶

La gravité des événements de l'automne 1970 ont révélé, aux yeux de Desbiens, non seulement le manque complet de réalisme des intellectuels québécois, mais également leur malhonnêteté : tout comme les membres du FLQ, qui ont légitimé leurs actions illégales par un discours révolutionnaire illusoire, les intellectuels québécois, tant à gauche qu'à droite, ont camouflé leurs ambitions et leurs rancœurs personnelles par une relecture mensongère des événements de la Crise¹⁷⁷. D'un même mouvement, il s'empresse d'affirmer qu'il « n'est pas un intellectuel », une déclaration révélant un double rejet. Évidemment, Desbiens rejette les intellectuels qui ont tergiversé à tort et à travers au cours de la Crise d'Octobre. À l'opposé, la déclaration témoigne également de l'expulsion, par la gauche québécoise, de Desbiens de la confrérie des intellectuels.

Son refus, en 1974, de s'identifier comme intellectuel ne marque pas la fin de sa réflexion sur l'intellectuel québécois. La réflexion synthétique la plus révélatrice sur le sujet nous est offerte

¹⁷⁵ « Oser exister », *La Presse*, 13 février 1971, in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.228

¹⁷⁶ « De l'assassinat de Pierre Laporte », *A propos*, 20 janvier 1974 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et de l'actualité*, Québec (Sainte-Foy), les éditions Le Griffon d'argile, 1986, p.282

¹⁷⁷ HÉBERT, Bruno. « Jean-Paul Desbiens raconte l'héritage du frère Untel », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, vol.7, no.2, 1979 : p.23.

dans l'entrevue qu'il accorde en 1982, à un moment où il est en mesure de tracer un bilan partiel de son expérience au travers de la Révolution tranquille :

Il y a [...] les intellectuels que j'appellerais les bons intellectuels ; ceux qui font de la recherche et qui exercent leur fonction critique, répondant ainsi à leur vocation, leur destin. Puis, il y a ceux que je dénoncerais [...] c'est-à-dire les « partisans ». Ces derniers adoptent des « modes intellectuelles », parce que ce sont des « modes ». [...] J'ajouterais ceci : on identifie volontiers les intellectuels et la gauche, mais il y a des intellectuels de droite, tout aussi néfastes et détestables que ceux de la gauche. Quand je parle d'intellectuels que je déteste (d'ailleurs, ils me le rendent assez bien) je pense à ceux qui pratiquent le mensonge en le sachant très bien.¹⁷⁸

Avec le recul, le rejet en bloc de Desbiens est tempéré par une différentiation entre les bons et les mauvais intellectuels. À la description de chacune des catégories, il est possible de deviner que la définition des bons intellectuels est calquée sur l'attitude qu'il tente de projeter, notamment au cours de la Crise d'Octobre : un individu fidèle à ses principes, se refusant à céder aux modes idéologiques à la vogue et ancré dans la réalité sociale québécoise. Nous retrouvons, dans sa définition de l'intellectuel, un réflexe déjà observé : tout comme dans *Sous le soleil de la pitié*¹⁷⁹ ou dans son rôle dans la défense de la réforme de l'éducation entre 1964 et 1970, Desbiens tente de s'ériger en tant que référence intellectuelle, d'offrir, à partir de sa propre expérience, un modèle d'intellectuel valable comme alternative aux promoteurs de faux discours et de mensonges.

Du modèle intellectuel qu'il propose, nous connaissons déjà deux composantes. La première est l'intégrité idéologique face aux modes et aux arguments fallacieux des partisans : l'ensemble de ses interventions, avant, au cours, et après la Crise d'Octobre, notamment contre la gauche marxiste, la démontre clairement. Un deuxième point de son modèle repose sur la compréhension des événements : il s'agit d'expliquer la genèse d'une situation exceptionnelle, celle de la liberté débridée ayant conduit aux actes radicaux de 1970. Un troisième élément du modèle consiste à rechercher un sens aux événements, en dégager la portée historique et sociale, une tâche à laquelle Desbiens se livre par suite des péripéties du début de la décennie :

Ce que l'on peut dire alors, c'est que la crise de l'automne n'est que la partie visible de l'iceberg; la partie invisible, c'est la longue frustration de ce peuple. Si l'on veut éviter que cette frustration ne trouve d'issue que dans la violence, il faut accepter l'idée qu'à un certain point de son évolution, une collectivité éprouve fatallement le besoin d'affirmer son identité

¹⁷⁸ DESBIENS, Jean-Paul (le Frère Untel). *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, Saint-Nazaire, Éditions JCL, 1983, p.65.

¹⁷⁹ DESBIENS, Jean-Paul. *Sous le soleil de la pitié*, Op. Cit., p.14

propre.¹⁸⁰

Outre les leçons sur l’irresponsabilité de l’intelligentsia québécoise et la fragilité de la démocratie libérale dans la province, le frère mariste détecte une frustration latente de la population, frustration issue de son incapacité à affirmer correctement son identité collective. En somme, l’intuition qui l’habitait en 1963 se trouve confirmée : le Québec, s’il veut éviter le traumatisme de la violence, a nécessairement besoin de trouver un véhicule d’affirmation identitaire réaliste, responsable. D’ailleurs, pour Desbiens, il n’en saurait être autrement : le Québec a perdu, à l’occasion de la Crise d’Octobre, sa « virginité politique »¹⁸¹, l’innocence et les espoirs sans borne des années 1960 s’étant, en quelque sorte, abîmés dans la violence de l’automne 1970. Il s’agit, à partir de ce constat, de re-déterminer, de façon réaliste, l’ensemble des modalités¹⁸² politiques, sociales et culturelles du Québec.

B) Le monde de l’éducation : Desbiens contre les artisans de la réforme scolaire

Les pérégrinations houleuses de la Crise d’Octobre, immédiatement suivies par la grève des typographes, ont raison des idéaux de Desbiens d’agir sur la société depuis le pupitre d’éditorialiste. Dès 1972, il quitte *La Presse*, le monde journalistique et Montréal pour Québec et le poste de directeur général du collège Notre-Dame-de-Foy, une institution alors en transition entre son ancien statut d’école normale et sa nouvelle fonction d’établissement d’enseignement collégial privé. Sa réinsertion au sein du monde de l’éducation s’effectue à nouveau sous l’augure de la transition : il doit appliquer, à une échelle réduite, celle du collège, les réformes de l’éducation supérieure auxquelles il a participé, quelques années auparavant. En fait, il se retrouve dans un poste où la « gestion du réel et non du possible »¹⁸³ prend toute sa signification. D’une part, il doit confronter le syndicalisme revendicateur d’inspiration marxiste des enseignants tout en défendant sa vision de l’éducation. D’autre part, il constate que son premier métier, éducateur, est en pleine mutation, sous l’influence du développement des sciences de l’éducation. Enfin, il doit

¹⁸⁰ « De l’innocence au réalisme », *La Presse*, 31 octobre 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.223

¹⁸¹ « De l’innocence au réalisme », *La Presse*, 31 octobre 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.223

¹⁸² *Ibid.*, p.224

¹⁸³ CLICHE, Pierre et Julien Painchaud. « Face à face avec le frère Desbiens », *Le Quartier latin*, vol. 52, n° 1, 17 septembre 1969 : p.26 Article tiré de BIRON, André (compositeur). *Jean-Paul Desbiens, dossier de presse*. Localisation : Université du Québec à Trois-Rivières, CDDEQ, +BIRD0296.

composer avec la lourdeur et la complexité administratives engendrées par la croissance technocratique du ministère de l'Éducation du Québec. L'ensemble des pressions et des changements altère sa vision même de l'éducation : il ne possède plus une confiance aveugle en la capacité de l'éducation de régler la majeure partie des problèmes sociaux et politiques de la province. En fait, il affirme qu'il faut retrouver un sens de l'école et de ses orientations.

L'arrivée du frère mariste au collège Notre-Dame-de-Foy lui permet de mesurer l'ampleur des changements qui ont secoué la profession enseignante dans les années suivant la grande réforme de l'éducation. En tant que premier gestionnaire des ressources humaines de l'institution, il est à même de constater la place incontournable qu'occupe le syndicalisme d'inspiration marxiste dans les relations de travail¹⁸⁴ et l'administration de l'établissement scolaire¹⁸⁵. Desbiens interprète les changements structurels et idéologiques du monde de l'enseignement comme résultant des profondes transformations qui ont secoué le monde de l'éducation au Québec :

À la décharge des enseignants, il faut dire que ce groupe d'hommes a été terriblement ballotté durant toute cette période. La réforme scolaire, pour une bonne part, leur fut imposée d'en haut; leurs conditions de travail également. Pour se défendre, ils ont utilisé leur pouvoir syndical. En fin de compte, on est amené à constater que si tout le monde voulait une réforme scolaire vers les années 1960, il y en a moins qui aiment celle qui a été réalisée.¹⁸⁶

Il admet que les mutations énormes du monde de l'éducation ont engendré une pression considérable sur les enseignants et l'emprunt de la voie syndicale est un réflexe légitime. D'ailleurs, en admettant une certaine validité de l'action syndicale, le frère mariste fait une énorme concession au corps professoral; en effet, il s'agit de la seule profession de la fonction publique

¹⁸⁴ En 1967, le modèle corporatif que représente la Corporation des instituteurs et institutrices est abandonné au profit du modèle syndical (Centrale des enseignants du Québec). En plus de cette « radicalisation structurelle », la CEQ est également le lieu d'une radicalisation idéologique, adoptant le discours marxiste afin d'effectuer une critique de l'école. Cette prise de position contribue notamment à augmenter les tensions et les conflits entre l'État-employeur et les enseignants-employés. Voir à ce sujet : BALTHAZAR, Louis et Jules Bélanger. *L'école détournée*, Montréal, Boréal, 1989. p.148.

¹⁸⁵ La loi 21 de 1967 prévoit la création d'un conseil interne pour gérer l'administration d'un Cégep. À ce conseil siègent le directeur du campus, des gestionnaires internes, des administrateurs externes et, bien sûr, des professeurs syndiqués. Or, en période de conflit de travail, les membres syndiqués refusent d'y participer, paralysant ainsi l'administration de l'institution : le conseil administratif s'est vite transformé en un lieu de luttes de pouvoir qui ont profondément perturbé les relations de travail. Voir Balthazar, Louis et Jules Bélanger. *Op. Cit.*, p.153

¹⁸⁶ « L'éducation au Québec, dix ans après la réforme scolaire. Causerie prononcée à l'occasion du colloque de l'association des directeurs généraux des commissions scolaires », le 23 mai 1973 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, *Op. Cit.*, p.170

pour laquelle il reconnaît le syndicalisme, et par conséquent le droit de grève, comme moyen de pression utilisable dans les négociations :

Une grève, dans le secteur public, c'est une guerre civile; une guerre où il meurt plus de civils que de soldats. Par voie de conséquence, les grèves dans les secteurs publics (sauf l'enseignement) sont intolérables et n'ont jamais été tolérées longtemps dans les pays organisés, donc les pays où il y a de services publics.¹⁸⁷

Selon Desbiens, le recours à la grève dans les secteurs publics ne peut avoir que des effets néfastes pour l'ensemble de la société : les arrêts de travail mettent en danger la santé¹⁸⁸ et la sécurité¹⁸⁹ de l'ensemble de la population alors que les aspects financiers des conventions collectives hypothèquent lourdement le budget du gouvernement québécois¹⁹⁰. Ses positions sur le syndicalisme se sont radicalisées principalement dans les remous de la Crise d'Octobre : à quelques reprises, au cours des événements de 1970, il invite les dirigeants syndicaux à appuyer les actions déterminantes des gouvernements afin de préserver la démocratie libérale et la sécurité de la population¹⁹¹. La Crise résorbée, il lui apparaît toutefois évident que les syndicats ont adopté une attitude tout aussi déplorable que les intellectuels : au lieu d'apporter leur soutien au gouvernement et de le renforcer, ils ont profité de sa faiblesse afin de lui soutirer des conditions avantageuses pour leurs membres, de mettre en premier plan leur propre agenda au lieu de la sécurité de l'ensemble de la société¹⁹². Son opposition aux syndicats, une fois établie, ne se démentira plus : pour Desbiens, le syndicalisme, tel qu'il se pratique au Québec, à partir de 1970, s'avère destructeur, ne proposant que le « renversement du système » au lieu de contribuer à la définition d'un projet de société commun¹⁹³.

Au regard de l'inflexibilité de la pensée du frère sur le monde syndical, la reconnaissance

¹⁸⁷ « Population en otage », *À propos*, 18 novembre 1973 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, Sainte-Foy, les éditions Le Griffon d'argile, 1983, p.347

¹⁸⁸ Dans le cas d'une grève dans les services de santé.

¹⁸⁹ Dans le cas de la grève des policiers et pompiers de Montréal, en 1969 et des policiers de la SQ, en 1971, que Desbiens compare à une mutinerie envers l'État. Voir « Parité ou indépendance », *La Presse*, 6 octobre 1971 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.70

¹⁹⁰ « Parité ou indépendance », *La Presse*, 6 octobre 1971 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.71

¹⁹¹ « Appel aux Québécois », *La Presse*, 19 octobre 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.216-217

¹⁹² « Une société à refaire », *La Presse*, 24 octobre 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.219

¹⁹³ HÉBERT, Bruno. « Entretiens avec Jean-Paul Desbiens », *Cahiers de Cap-Rouge*, Volume 4, no.1 (1976) : p.37

du droit de grève du corps professoral constitue, à ses yeux, un compromis majeur. Mais il semble que la formation du syndicat des enseignants ait constitué, dans l'esprit de Desbiens, une étape charnière de l'amélioration de l'éducation au Québec. En effet, vers la fin des années 1960, l'intellectuel considère que la réforme scolaire est terminée et qu'il s'agit pour les intervenants de l'éducation (élèves, professeurs, administrateurs, etc.) d'occuper les structures, de faire vivre, au jour le jour, le nouveau système scolaire¹⁹⁴. Après quelques années sous le nouveau régime scolaire, il est tout à fait prêt à admettre que de nouveaux problèmes puissent surgir et que des réajustements soient nécessaires :

[...] le fait que la réforme scolaire et l'éducation continuent de poser des questions est un phénomène positif. Encore faut-il garder conscience que les mesures prises depuis dix ans résolvaient des problèmes réels. Que les solutions aient été partielles et surtout, que des nouveaux problèmes soient apparus, ne remet pas en cause le bien-fondé de ce qui a été fait.¹⁹⁵

Il est parfaitement conscient, de par sa propre expérience d'éducateur, que les enseignants se retrouvent quotidiennement sur la ligne de front de l'éducation et qu'ils sont ainsi très bien situés pour relever les défauts, les oublis ou les abus de la réforme Parent; leur syndicat s'avérerait le canal par lequel ils pourraient proposer au ministère de l'Éducation des solutions concrètes pour rectifier, corriger ou améliorer le système scolaire de la province.

Toutefois, l'introduction de l'idéologie marxiste chez les enseignants, par le biais de la Corporation des enseignants du Québec, sape totalement leur légitimité syndicale; l'intransigeance de Desbiens face à leurs revendications, à leurs discours, tient moins de sa fonction de gestionnaire que de sa vision globale de l'éducation dans son schéma intellectuel. Le conflit des interprétations est évident au moment de la rentrée scolaire de 1973 :

La CEQ n'admet pas le système scolaire actuel et elle donne la raison de son refus : le système scolaire actuel est l'instrument du système social, du contrat social capitaliste. Précisons : « d'un État capitaliste libéral colonisé et asservi aux intérêts américains ». [...] je ne fonde pas mon sentiment sur une analyse dichotomique : marxisme-capitalisme; travailleurs-exploiteurs; dominants dominés, etc.¹⁹⁶

¹⁹⁴ DESBIENS, Jean-Paul. « Notre réforme de l'enseignement est à la recherche de ses artisans », *Le Devoir*, 17 juin 1969, p.11. Article tiré de BIRON, André (compositeur). *Jean-Paul Desbiens, dossier de presse*. Localisation : Université du Québec à Trois-Rivières, CDDEQ, +BIRD0296

¹⁹⁵ « Le respect de l'école », *La Presse*, 19 septembre 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel, Op. Cit.*, p.121.

¹⁹⁶ « La rentrée scolaire de la CEQ », *À propos*, 23 septembre 1973 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité, Op. Cit.*, p.7-8

Les deux visions du même système scolaire sont irréconciliables : là où le frère mariste voit un outil indispensable à la libération individuelle et collective, la centrale syndicale observe plutôt un système d'asservissement à des intérêts capitalistes et bourgeois. À ces antipodes, il faut également ajouter les critiques habituelles de Desbiens au sujet des idéologies de gauche, à savoir un manque total d'emprise sur la réalité québécoise¹⁹⁷ et l'utilisation de discours libérateurs préfabriqués pour mieux camoufler leur véritable objectif : soutirer à l'État québécois la convention collective la plus avantageuse possible¹⁹⁸. Pire, certains professeurs sont tellement intoxiqués par le marxisme qu'ils usent du système scolaire pour le promouvoir auprès des jeunes étudiants, quand ils ne tentent pas carrément de les endoctriner¹⁹⁹. Par exemple, il n'hésite pas à s'attaquer aux professeurs de l'UQAM : il les accuse de se préoccuper davantage d'idéologie que de sciences et de produire des étudiants excellents en voltige intellectuelle, mais incapables de réfléchir par eux-mêmes et inaptes au marché du travail, le tout, aux frais des contribuables²⁰⁰.

Bref, de tous les éléments découlant de la réforme de l'éducation, les enseignants se sont avérés, aux yeux de Desbiens, une énorme « déception ». ²⁰¹ Ils n'ont su éléver, comme le frère Untel le demandait, aux débuts des années 1960, leur niveau de compétence²⁰², préférant vraisemblablement la solution préfabriquée et facile du discours marxiste. Ils ont également pris en otage la population étudiante pour mieux verrouiller leurs avantages salariaux et sociaux dans des conventions collectives pointilleuses à souhait²⁰³. L'énergie que les professeurs ont déployée dans la lutte pour l'obtention de conditions de travail avantageuses n'a pas eu d'équivalent dans les salles de classe : l'intellectuel leur reproche vertement d'avoir négligé leur mission sociale

¹⁹⁷ « La CEQ a choisi une idéologie opposée à celle de la majorité. Elle n'a pas fini de recevoir des décrets [...] ». « La rentrée scolaire de la CEQ », *À propos*, 23 septembre 1973 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, Op. Cit., p.8

¹⁹⁸ « Le socialisme des syndicats consiste à parler à gauche et à empocher à droite. Pour les gros sujets, pour les questions importantes et de préférence internationales, on est à gauche; on est à droite pour tout le reste. » « L'école en milieu défavorisé, *La Presse*, 9 juin 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.116.

¹⁹⁹ « La maison du pécheur », *La Presse* 5 décembre 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.126

²⁰⁰ « Les faux-monnayeurs », *La Presse*, 9 octobre 1971 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.141-143

²⁰¹ « L'éducation au Québec, dix ans après la réforme scolaire. Causerie prononcée à l'occasion du colloque de l'association des directeurs généraux des commissions scolaires », le 23 mai 1973 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.169

²⁰² DESBIENS, Jean-Paul (Frère Untel). *Les Insolences du Frère Untel*, Op. Cit., p.48

²⁰³ DESBIENS, Jean Paul. « Remarques sur l'école... », *Cahiers de Cap-Rouge*, volume 5, no.2 (1977) : p.62

première, c'est-à-dire la préparation des jeunes gens au marché du travail et à la vie en général²⁰⁴, bref, d'assurer le premier pas vers la libération individuelle, trop occupés qu'ils sont à organiser leur syndicat et leurs prochaines négociations²⁰⁵. En fait, le système scolaire, aux yeux de Desbiens, est détourné au cours de la décennie 1970 : le lieu primordial de l'éducation est devenu un champ de bataille pour la définition des relations de travail entre l'État et une partie de sa fonction publique. Cette dynamique s'est profondément ancrée, au point de générer des conséquences bien après la Révolution tranquille :

Les professeurs ont une double allégeance : l'allégeance syndicale et l'allégeance professionnelle. Et l'allégeance syndicale a priorité. [...] On n'avale pas pendant 15 ans la mortelle ciguë de la lutte des classes sans qu'il en reste des traces. On n'accepte pas pendant 15 ans de se définir exploité contre exploitant, employé contre boss, administré contre administrateur, sans qu'il en reste des traces. Trace est un mot faible. Il faudrait dire cicatrice; il faudrait dire rupture. Ce genre de syndicalisme a pourri les relations à un point inimaginable.²⁰⁶

Au début des années 1980, les comportements syndicaux des enseignants, aux yeux de Desbiens, ne changent guère : les revendications, les négociations incessantes font en sorte que l'éducation est délaissée au profit de la convention collective. En fait, la rupture que soulève Desbiens est à double sens : évidemment, il y a rupture du lien de confiance entre l'employeur (l'État et ses administrateurs) et l'employé (les enseignants), chacun étant empêtré dans des négociations tatillonnes, des grèves et des lois spéciales forçant le retour au travail. Mais, l'ensemble du discours de Desbiens tend à démontrer que la rupture se situe également dans la réforme scolaire même : les agissements et les idées gauchistes des enseignants témoignent de leur refus d'assurer la coresponsabilité de la réforme Parent²⁰⁷, c'est-à-dire d'assurer que les changements déterminants de la période 1963-1970 ne soient pas des coquilles vides, mais de véritables lieux d'éducation. En d'autres termes, les enseignants ont refusé de jouer leur rôle critique au sein de la réforme scolaire, une réforme désirée et appuyée, aux dires de Desbiens, par l'ensemble de la

²⁰⁴ « L'éducation au Québec, dix ans après la réforme scolaire. Causerie prononcée à l'occasion du colloque de l'association des directeurs généraux des commissions scolaires », le 23 mai 1973 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel, Op. Cit.*, p.169

²⁰⁵ DESBIENS, Jean-Paul. « Le tableau noir », *Cahiers de Cap-Rouge*, volume 2, no.3 (1974) ; p.63

²⁰⁶ « Votez le sexe des chats », *La Presse*, 4 avril 1984 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité, Op. Cit.*, p.357-358

²⁰⁷ « Une disponibilité contractée », *La Presse*, 30 septembre 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel, Op. Cit.*, p.125

population du Québec²⁰⁸. Ce faisant, ils ont miné significativement la « plus grande aventure collective »²⁰⁹ de la Révolution tranquille.

La tangente syndicalo-marxiste des enseignants, prédominante dans l'explication des problèmes du système de l'éducation au Québec, n'est pas la seule récrimination que le directeur du collège leur adresse. En fait, l'ancien éducateur constate que la modernisation des structures scolaires à laquelle il a participé, entre 1966 et 1970, s'est accompagnée d'une réflexion tous azimuts sur les méthodes pédagogiques, une réflexion dont il est très critique : les nouvelles théories pédagogiques, en particulier la psycho-pédagogie, se sont davantage intéressées aux questions des méthodes d'enseignement au détriment de la qualité du contenu de l'enseignement :

Quelqu'un a dit que pour enseigner la mathématique à John, il faut connaître John. Foutaise.

Il faut connaître la mathématique. Ce n'est pas à l'occasion de la mathématique qu'il vous faut vous préoccuper de John.²¹⁰

Desbiens maintient toujours le même leitmotiv depuis la sortie des *Insolences* : seule la qualité du savoir du maître est une garantie absolue de la compétence de son enseignement²¹¹. Là-dessus, le frère mariste porte un jugement sévère : le savoir réel des maîtres est encore bien en deçà de ses espérances et la formation dispensée, au milieu des années 1970, lui paraît être une coquille vide²¹². La qualité de la pédagogie, elle, s'acquiert par l'expérience dans les salles de classe et, surtout, si le professeur possède quelque chose de similaire à une vocation professorale, c'est-à-dire une volonté de transmettre des connaissances et une empathie avouée pour les jeunes²¹³.

Est-ce à dire que le frère mariste s'oppose systématiquement au recours aux nouvelles théories pédagogiques ? Oui et non :

²⁰⁸ « J'ajouterais aussi que nous étions portés par la population. L'opinion publique voulait depuis longtemps cette réforme. Comme on le sait, la Révolution tranquille a d'abord entièrement porté là-dessus.» DESBIENS, Jean-Paul (le Frère Untel). *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, Saint-Nazaire, Éditions JCL, 1983, p.58.

²⁰⁹ « Une disponibilité contractée », *La Presse*, 30 septembre 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel, Op. Cit.*, p.123

²¹⁰ DESBIENS, Jean-Paul. « Le tableau noir », *Cahiers de Cap-Rouge*, volume 2, no.3 (1974) ; p.61

²¹¹ DESBIENS, Jean-Paul (Frère Untel). *Les Insolences du Frère Untel, Op. Cit.*, p.48

²¹² « L'enseignement privé », *À propos*, 12 mai 1974 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité, Op. Cit.*, p.18

²¹³ DESBIENS, Jean-Paul. « Le tableau noir », *Cahiers de Cap-Rouge*, volume 2, no.3 (1974) ; p.63 et DESBIENS, Jean-Paul (le Frère Untel). *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas, Op. Cit.*, p.39

Oui, en ce sens que je déplore le sort qu'on lui a fait en faisant une condition *sine qua non* du droit d'enseigner. Non, en ce sens que je reconnaiss la nécessité de la recherche en ce domaine.²¹⁴

Mais, une décennie plus tard, Desbiens se ravise sur la nécessité de la recherche en matière de pédagogie :

[...] j'avoue que je suis revêche à l'idée d'innover. Au nom de quoi faut-il et peut-on innover en tout et tout le temps? [...] En pédagogie, comme en beaucoup d'autres domaines, on est victime de l'idée que le progrès doit nécessairement signifier quelque chose de nouveau et de meilleur. C'est une idée technicienne, et une résonance publicitaire.²¹⁵

L'éducation québécoise à son avis, est tombée dans le piège de la nouveauté à tout prix. La poursuite de nouvelles méthodes a justifié le rejet de veilles solutions, de vieux comportements qui avaient fait pourtant leurs preuves²¹⁶. Loin de s'avérer une amélioration de la qualité de l'enseignement, l'évolution des méthodes pédagogiques n'a fait qu'ajouter à la confusion régnante dans le monde de l'éducation. Mais son opposition au changement à tout prix ne rime pas nécessairement avec un conservatisme de caractère. En fait, elle témoigne plutôt de sa recherche d'une certaine continuité au sein de sa première profession. Dans sa critique sévère des nouveaux dogmes pédagogiques, Desbiens oppose, aux nouveautés scientifiques, la connaissance et le caractère de l'enseignant, deux éléments que la formation universitaire des maîtres ne peut absolument garantir. Brièvement nostalgique, il vient même à regretter la fin des Écoles normales comme lieu d'apprentissage du professeur²¹⁷; ironie du sort, il fait cette déclaration alors qu'il procède lui-même à la transformation du collège Notre-Dame de Foy d'École normale à Cégep... Dans sa projection de l'enseignant modèle, hors des cadres psychopédagogiques universitaires, nous le devinons, il se base en bonne partie sur sa propre personne : il s'érite à nouveau en référence. D'ailleurs, avec un peu de recul, le frère éducateur croit fermement qu'il a été, malgré son ignorance des théories pédagogiques, un « bon professeur »²¹⁸, qu'il a la « vocation »²¹⁹ d'enseigner. Desbiens oppose ainsi une image idéalisée du professeur, reposant fortement sur les

²¹⁴ DESBIENS, Jean-Paul. « Le tableau noir », *Cahiers de Cap-Rouge*, volume 2, no.3 (1974) ; p.61

²¹⁵ « Le nouvel Ajax pédagogique », *La Presse*, 25 septembre 1985 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, Op. Cit., p.35

²¹⁶ DESBIENS, Jean-Paul (le Frère Untel). *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, Op. Cit., p.41

²¹⁷ DESBIENS, Jean-Paul. « Le tableau noir », *Cahiers de Cap-Rouge*, volume 2, no.3 (1974) ; p.62

²¹⁸ DESBIENS, Jean-Paul (le Frère Untel). *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, Op. Cit., p.41

²¹⁹ *Ibid.*, p.39

caractéristiques individuelles, au professionnel reconnu par les institutions universitaires; il confronte également des méthodes (nous pourrions pratiquement dire: ses méthodes) d'enseignement traditionnelles aux nouvelles sciences de l'éducation : l'alliage nous laisse croire que le frère mariste ne parvient tout simplement plus à se reconnaître dans l'évolution et l'exécution de son premier métier. Comme pour les frères éducateurs, en 1965²²⁰, il tente de justifier son utilité, sa raison d'être, dans un milieu de plus en plus spécialisé et dont les modalités sont dictées par la formation universitaire.

La position de directeur de collège amène Desbiens à interagir non seulement avec le corps professoral de son institution, mais également avec le ministère de l'Éducation du Québec. Ayant lui-même fait partie de ce ministère entre 1966 et 1970, il en conserve un souvenir favorable : il s'agissait d'un milieu de travail stimulant, souple, dynamique et porteur d'un projet collectif, c'est-à-dire la réalisation structurelle de la réforme de l'éducation²²¹. Or, quelques années sous l'égide des directives de ce même ministère ont suffi pour en altérer son appréciation. Par exemple, lors de l'année scolaire de 1973-1974, le directeur du collège est obligé, par le ministère, de lui fournir la liste des étudiants inscrits dans son institution, selon trois formules et à la demande de trois fonctionnaires différents, et ce, par la faute des ratées de l'implantation d'un nouveau système de gestion informatisé des inscriptions²²². Bien qu'il ne s'agisse que d'un épisode banal et désagréable des fonctions d'un directeur de collège, il ouvre la porte à sa critique de la lourdeur administrative et technocratique qui s'instaure au sein du ministère de l'Éducation²²³:

Je pensais jusqu'ici que les fonctionnaires étaient au service de la population et non l'inverse. Je pensais que c'est nous autres qui faisions de l'école, avec de vrais étudiants et donc que c'est nous autres qui avions quelques risques d'avoir quelques soucis. Je vois que c'est lui qu'il faut protéger. L'administration est de plus en plus au service de l'administration et non pas des administrés.²²⁴

Plus qu'un simple contretemps bureaucratique, les problèmes informatiques deviennent le symbole

²²⁰ DESBIENS, Jean-Paul. *Sous le Soleil de la pitié*, Op. Cit., p.88-91

²²¹ DESBIENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, Op. Cit., p.58-59.

²²² « La persécution par ordinateurs interposés », *A propos*, 10 mars 1974 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, Op. Cit., p.12

²²³ Sur les modes de gestion bureaucratique et technocratique au sein de l'État québécois au cours de la Révolution tranquille, voir SIMARD, Jean-Jacques. *La longue marche des technocrates*, Laval, Éditions coopératives Albert Martin, 1979, p.36-44.

²²⁴ « La persécution par ordinateurs interposés », *A propos*, 10 mars 1974 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, Op. Cit., p.13

même de la distanciation grandissante entre le ministère de l'Éducation et la réalité scolaire : au lieu de s'avérer, comme ce fut le cas lors de la première partie de la Révolution tranquille, un moyen accessible de porter les espoirs de la réforme scolaire, il se mute graduellement en une immense bureaucratie complexe et impersonnelle plus soucieuse de ses propres objectifs administratifs, ou « [...] les fonctionnaires ne se parlent guère entre eux et [...] chacun pousse sa petite circulaire pour s'occuper »²²⁵, sans tenir compte de l'ensemble des individus et des institutions qui en dépende.

La montée de la tendance bureaucratique au sein du ministère de l'Éducation n'est pas l'évolution que souhaite Desbiens. Non qu'il s'oppose à la recherche d'un mode de gestion efficace du système scolaire²²⁶, mais, à notre avis, il croit que la centralisation extrême de l'éducation entre les mains des fonctionnaires transforme l'éducation d'une chose publique en une chose privée. En d'autres termes, le ministère, au lieu de transporter les aspirations populaires, comme dans les années 1960, impose ses propres objectifs, sa propre vision de l'éducation, sans tenir compte des autres acteurs et de la population : l'État, tout en se substituant à l'Église, agit de la même façon et considère l'éducation comme son apanage, la rendant, par le fait même, moins politique et plus mécanique. Pour éviter l'écueil, le ministère doit laisser une plus grande marge de manœuvre aux intervenants sur le terrain, en particulier aux directeurs généraux des Cégeps²²⁷, bref, à décentraliser le système scolaire. Si, au contraire, le ministère ne fait que poursuivre la centralisation de la gestion :

[...] la politisation de l'école [...] n'aura consisté au bout du compte – et le compte est élevé – qu'à remplacer un Surintendant obéissant mais inoffensif par des ministres instables et par des chefs syndicaux omnipotents négociants avec des technocrates abstraits.²²⁸

Son appel à la décentralisation, lancé dès le début des années 1970, ne semble guère remporter de succès. À l'occasion du vingtième anniversaire de la création du ministère de l'Éducation, les

²²⁵ *Ibid.*, p.12-13.

²²⁶ « L'éducation au Québec, dix ans après la réforme scolaire. Causerie prononcée à l'occasion du colloque de l'association des directeurs généraux des commissions scolaires », le 23 mai 1973 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel, Op. Cit.*, p.172

²²⁷ DESBIENS, Jean-Paul. « Bureaucratie et participation », *La Presse*, 24 juillet 1971, p.4. Article tiré de BIRON, André (compositeur). *Jean-Paul Desbiens, dossier de presse*. Localisation : Université du Québec à Trois-Rivières, CDDEQ, +BIRD0296

²²⁸ « L'éducation au Québec, dix ans après la réforme scolaire. Causerie prononcée à l'occasion du colloque de l'association des directeurs généraux des commissions scolaires », le 23 mai 1973 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel, Op. Cit.*, p.172

récriminations de Desbiens n'ont pas véritablement changé : l'entité gouvernementale est trop lourde, trop grosse, trop envahissante; ces défauts font en sorte que le ministère a un rendement médiocre et embrouille toute initiative enviable des gens compétents qui s'y retrouvent²²⁹.

Confronté, dans ses fonctions de directeur collégial, à une nouvelle dynamique dans le monde de l'éducation post-réforme Parent, Desbiens altère quelque peu sa vision même de l'éducation; la confiance qui l'habitait, dans les années 1960, quant à la place fondamentale que doit occuper la réforme scolaire dans l'agencement politique et social du Québec ne se manifeste pas avec autant d'aplomb :

Nous avions enfin aperçu qu'il fallait amener le plus d'enfants et le plus d'adultes possibles dans le système scolaire, étant entendu que le progrès social, économique et individuel passait par l'école. À ce sujet, je note tout de suite qu'il y avait bien quelque illusion à considérer ainsi l'école comme LA solution immédiate au problème [...] de notre expression politique complète.²³⁰

Il a suffi d'un an de relations tendues, antagonistes et complexes avec des enseignants syndiqués, de nouvelles méthodes pédagogiques et d'un ministère centralisateur pour faire douter le frère mariste sur le fait que sa conviction que l'éducation libère l'homme soit largement partagée. Son doute constitue peut-être l'origine de sa réflexion sur le sens de l'école après la réforme Parent :

Une nouvelle étape de la réforme s'impose, plus difficile que la première : c'est la réforme du sens de l'école et de ses orientations. Il faut recharger de sens et de valeurs l'école publique.²³¹

Desbiens ne se contente pas d'un appel pour la recherche du sens de l'école; il tente également d'établir les bases de ce que devrait être un nouveau projet éducatif : un lieu discipliné, structuré, cultivant l'excellence, préparant adéquatement les jeunes aux réalités de la vie et faisant une place à la transmission de l'héritage catholique²³². Mais sa tentative de créer une référence commune sur une nouvelle signification de l'école, à notre avis, ne semble pas rencontrer son auditoire : à preuve, les problèmes qu'il soulève continuellement dans les années 1970 sont toujours présents

²²⁹ « Noces de porcelaine », *La Presse*, 30 mai 1984 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, *Op. Cit.*, p.24

²³⁰ « L'éducation au Québec, dix ans après la réforme scolaire. Causerie prononcée à l'occasion du colloque de l'association des directeurs généraux des commissions scolaires », le 23 mai 1973 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, *Op. Cit.*, p.167

²³¹ DESBIENS, Jean-Paul. « Remarques sur l'école », *Cahiers de Cap-Rouge*, volume 5, no.2 (1977) : p.60

²³² DESBIENS, Jean-Paul. « Aux directeurs d'écoles », *Cahiers de Cap-Rouge*, volume 6, no.2 (1978) : p.17-19.

dans la décennie suivante, vingt ans après la réforme scolaire, demeurant, en quelque sorte, inachevée. Dans l'ensemble, nous affirmerions que l'évolution du milieu scolaire au Québec fait partie intégrante du processus de constitution de sa désillusion tranquille. Les transformations internes du système scolaire le déçoivent au point que sa conviction cardinale de son engagement intellectuel au cours de la Révolution tranquille en est quelque peu érodée : entre le détournement du système par les enseignants syndiqués et imbus de rhétorique marxiste, la confusion du jargon psychopédagogique et la lourdeur administrative du ministère de l'Éducation, il ne reste que peu de place pour assurer la libération individuelle des générations scolarisées. Si l'équation scolarisation-libération individuelle et collective est toujours présente à l'esprit de Desbiens, elle ne s'affirme pas avec autant d'autorité : sa tentative de récréer un certain sens de l'école démontre que ses préoccupations sont passées de la déclaration d'un principe fondamental à la recherche de solutions pratiques, réelles et applicables sur une échelle individuelle. En attendant le retour d'un sens réel dans le monde de l'éducation, et malgré les difficultés, Desbiens désire « faire de l'école »²³³.

C) Jeunesse et religion : Desbiens face à la crise des valeurs

Le retour de Desbiens dans un environnement collégial lui permet de reprendre contact, non seulement avec les acteurs adultes du monde de l'éducation, mais également avec les principaux bénéficiaires, les jeunes gens, la nouvelle génération. Dans l'air de bouleversement des années 1960, le frère mariste, il faut le rappeler, prend acte de l'apparition de la jeunesse comme nouvelle force sociale et il s'interroge sur la place, l'orientation que cette génération va prendre et sur les réponses et l'influence que les adultes vont leur procurer²³⁴. Dès 1965, il note que les individus de sa génération sont réticents à entamer un dialogue avec la jeunesse :

Ces années-ci, nous assistons de nouveau au silence des hommes de quarante ans. Où sont les quarante ans? Que pensent-ils? Qu'ont-ils à dire? Qu'ont-ils vécu? Comment voulez-vous que les jeunes se situent dans le silence? Comment voulez-vous qu'ils se civilisent ? *Ils crient.*²³⁵

Desbiens ouvre la marche et propose quelques conseils à la jeunesse, notamment celui

²³³ « La rentrée scolaire de la CEQ », *À propos*, 23 septembre 1973 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, Op. Cit., p.8

²³⁴ DESBIENS, Jean-Paul. *Sous le soleil de la pitié*, Op. Cit., p.105-108

²³⁵ DESBIENS, Jean-Paul. « Pourquoi écrire ? » Causerie prononcée devant les étudiants de la faculté des Lettres de l'Université de Montréal, le 6 octobre 1965 in DESBIENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, Op. Cit., p.247

d'abandonner les grandes aventures gauchistes louangées par *Parti Pris* pour s'éduquer, s'enrichir et se libérer grâce au tout nouveau système scolaire²³⁶. Il espère également que la jeunesse, dans la constitution de ses valeurs, s'inspire non du marxisme ou du socialisme venus d'ailleurs, mais du christianisme, un cadre de référence culturel bien ancré dans la réalité canadienne-française²³⁷. Cependant, l'initiative de guider la jeunesse, de transmettre un héritage spirituel et identitaire appartient, en dernière instance, à sa génération; si elle refuse la responsabilité, il ne peut qu'y avoir rupture du lien intergénérationnel et les Canadiens français ne seront plus qu'un « peuple atomisé, un peuple instantané, un peuple de diapositives. »²³⁸

Dès le début des années 1970, Desbiens porte un jugement sévère et sans appel envers sa propre génération : elle a failli à la tâche de transmettre quoi que ce soit de valable pour l'édification et l'élévation de la jeunesse. Cela devient évident dans son appréciation du détournement du système scolaire par les enseignants de sa génération :

[...] comme on les empoisonne de mensonges, car beaucoup de leurs soi-disant maîtres ne savent plus rien, n'aiment plus rien que leurs droits acquis, atomisés, numérotés et conventionnés, les jeunes ne savent plus comment opérer leur passage de la servitude au service. Par contre, ils veulent servir, car être utile est le vœu profond d'une personne. Ils sont donc acculés à se donner des tâches stériles et des fêtes chimiques.²³⁹

Le frère mariste a exhorté les jeunes à occuper les bancs d'école, croyant fermement qu'il s'agit de seule la voie valide pour, à la fois, se libérer individuellement et collectivement, trouver une façon non violente d'exprimer l'être politique québécois et transmettre l'héritage spirituel et culturel du Canada français; les agissements idéologiquement irresponsables et égoïstement orientés des enseignants ont complètement torpillé sa vision. Pire, il lui apparaît que l'ensemble des acteurs du milieu de l'éducation (les enseignants, les spécialistes de l'éducation, les technocrates du ministère) sont davantage préoccupés par leurs propres intérêts (la convention collective, les théories pédagogiques, la bureaucratie) que par la qualité de la formation des jeunes, le désir de les

²³⁶ DESBIENS, Jean-Paul. *Sous le soleil de la pitié*, Op. Cit., p.105-108

²³⁷ *Ibid.*, p.98-99

²³⁸ « DESBIENS, Jean-Paul. « Pourquoi écrire ? » Causerie prononcée devant les étudiants de la faculté des Lettres de l'Université de Montréal, le 6 octobre 1965 in DESBIENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, Op. Cit., p.247

²³⁹ « De la servitude au service », *La Presse*, 10 avril 1971 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.12

préparer aux réalités du quotidien²⁴⁰. Comble de malheur, il ne voit guère de solution de rechange à l'école : les intellectuels québécois, les chefs syndicaux, et même les politiciens traditionnels, sont totalement incapables d'offrir une vision qui incite minimalement la jeunesse à participer activement à la société²⁴¹. Pour Desbiens, le dialogue intergénérationnel est rompu puisque l'attitude générale de ses semblables a poussé la génération montante à ne plus croire qu'en elle-même²⁴².

La dimension religieuse revient à quelques occasions à l'esprit du frère mariste dans sa réflexion sur la jeunesse; sa tentative de 1965 de concevoir une nouvelle pastorale catholique compatible avec la modernisation du système d'éducation est habitée par sa volonté de transmettre les valeurs chrétiennes aux jeunes générations²⁴³. Or, le mouvement de désaffection générale de la population envers la religion, qu'il percevait dès 1960²⁴⁴, se concrétise pleinement au tournant de 1970, alors que la province se sécularise et que la pratique religieuse populaire est en chute libre. Pour le frère mariste, la crise spirituelle est en partie tributaire des bouleversements apportés par le Concile de Vatican II :

Mon point, c'est qu'on nous a fait passer de tout à rien [...] On a dilapidé des trésors de beauté et de signification pour rien. On n'a même pas raccolé [sic] les jeunes, pour la raison qu'une église ne pourra jamais concurrencer la T.V. ou des discothèques, et on a changé le menu des fidèles de la maison sans s'inquiéter de l'état de leur foie. C'est à peine si je fais un jeu de mots.²⁴⁵

L'univers religieux structuré, discipliné et chargé de sens, dans lequel Desbiens a évolué fut liquidé au profit d'un renouveau œcuménique sans balise aucune et d'une liturgie insignifiante²⁴⁶, qui ont décontenancé les chrétiens de longue date et n'ont pas interpellé pour autant la jeune génération. La désorientation spirituelle a fortement contribué à la rupture du dialogue intergénérationnel, chaque groupe de chrétiens vivant sur ses réserves : d'un côté, les catholiques d'un autre âge

²⁴⁰ « L'éducation au Québec, dix ans après la réforme scolaire. Causerie prononcée à l'occasion du colloque de l'association des directeurs généraux des commissions scolaires », le 23 mai 1973 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel, Op. Cit.*, p.169

²⁴¹ « L'érosion des institutions », *La Presse*, 12 octobre 1971 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel, Op. Cit.*, p.322

²⁴² « Les enfants orphelins », *La Presse*, 3 août 1970 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel, Op. Cit.*, p.100.

²⁴³ Voir pages p.110-112

²⁴⁴ DESBIENS, Jean-Paul (Frère Untel). *Les Insolences du Frère Untel, Op. Cit.*, p.82

²⁴⁵ DESBIENS, Jean-Paul. « Antiquum documentum », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 1, no.2 (1972-1973), p.70-71

²⁴⁶ *Ibid.*, p.70-71

tentent de se raccrocher à leur tradition spirituelle, alors que, de l'autre côté, la jeune génération, quand elle ne l'abandonne pas complètement, explore sa spiritualité de façon autonome et parfois détachée des assises catholiques²⁴⁷. De même, tous ses efforts pour donner à l'école un rôle important comme agent de transmission de la religion catholique deviennent caducs; par exemple, l'absence d'enseignement religieux au niveau collégial tient moins d'un oubli dans l'organisation des programmes que de l'absence totale d'intérêt pour la religion chez les étudiants²⁴⁸. Au moment où l'Église semble errer dans ses tentatives pour surmonter la crise spirituelle et que l'école ne peut être efficace en matière de valeurs religieuses, le problème de la transmission spirituelle semble devenir insurmontable : Desbiens place ses espoirs de continuité dans la famille et une prédication de grande qualité²⁴⁹.

L'importance que le frère mariste accorde à la transmission de l'héritage catholique sous-entend que l'orientation spirituelle du Québec, au cours de la Révolution tranquille, ne reçoit pas son approbation : de la désaffection générale face à la religion, la population est passée à la « désolation spirituelle »²⁵⁰, une crise généralisée des valeurs. En d'autres termes, les valeurs ayant cours dans la société québécoise, dépourvues de la transcendance du christianisme, sont, à son avis, dérisoires : sans la présence d'un élément spirituel clair et défini, les valeurs se désincarnent et ne peuvent constituer un lieu culturel, une référence morale commune²⁵¹. En fait, Desbiens, par son rappel constant de la religion catholique, tente de réintroduire une référence spirituelle qu'il juge déterminante dans la constitution de la société canadienne-française²⁵², et ce, afin de redéfinir un sens commun pour la société québécoise :

²⁴⁷ « Le prix de l'homme, c'est l'homme », *À propos*, 14 avril 1974 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, Op. Cit., p.214

²⁴⁸ DESBIENS, Jean-Paul. « Présence de l'Église et leadership chrétien », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 7, no.4 (1979) ; p.35

²⁴⁹ *Ibid*, p.36

²⁵⁰ « Le renouveau charismatique », *À propos*, 9 juin 1974 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, Op. Cit., p.215

²⁵¹ « De la servitude au service », *La Presse*, 10 avril 1971 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.11

²⁵² « [...] on ne peut nier que le catholicisme est un élément de notre être. [...] Quand on connaît la puissance mobilisatrice du catholicisme, et jusqu'à quelles profondeurs elle rejoint les hommes, on est fondé d'affirmer que sans lui, il nous aurait été impossible de survivre. » DESBIENS, Jean-Paul. « Comment peut-on être québécois ? », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 1, no.1 (1972-1973), p.10 ; « [...] ce n'est pas la langue qui a gardé la foi, c'est la foi qui a gardé la langue. » DESBIENS, Jean-Paul. « Présence de l'Église et leadership chrétien », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 7, no.4 (1979) ; p.31

À y bien penser, quels sont les principes communément admis dans une société comme la nôtre? On ne voit guère qu'un vague idéal démocratique et encore, il est contesté par une minorité. [...] En vérité, nous vivons à découvert au sens où l'on dit qu'un compte en banque est à découvert. Nous vivons tous à crédit de valeurs. Il n'y a plus grand-chose qui nous tient ensemble, sauf un appareil juridique.²⁵³

Sans l'existence d'un cadre référentiel moral, culturel et spirituel commun, la société n'est qu'un assemblage mécanique, une simple addition d'individus; si cette situation venait à se concrétiser, il ne faudrait même plus parler de peuple mais d'un « fagot de solitudes. »²⁵⁴ Desbiens s'empresse d'identifier les premières victimes de la perte du sentiment commun, de l'atomisation des individus dans les méandres de la crise des valeurs, à savoir, les jeunes : leur fuite dans la contre-culture et la drogue est le symptôme déplorable de leur insécurité par rapport à l'instabilité et au flottement des assises culturelles²⁵⁵. Notre détour par la crise spirituelle et morale que détecte l'intellectuel ajoute à la sévérité de son jugement envers sa génération : elle s'est avérée incapable de créer de nouvelles bases, de nouvelles références culturelles et spirituelles au moment même où la société traverse une profonde crise culturelle, préférant détourner à son profit des institutions destinées d'abord à la formation enrichissante et libératrice, de la jeunesse, s'enfermer dans des discours idéologiques gauchistes désincarnés, expérimenter des recoins insignifiants de sa spiritualité et laisser libre cours à l'atomisation de l'individu au détriment du sentiment commun. En dernière instance, il place sa confiance dans une clarification des idées, de la religion, de la culture et de l'identité entre les mains de ses successeurs : il espère que les jeunes demanderont des comptes à leurs prédécesseurs et sauront éviter que la société québécoise ne devienne qu'une simple mécanique²⁵⁶.

Toutefois, Desbiens a clairement identifié que la rupture du dialogue intergénérationnel a conduit les jeunes à ne croire qu'en eux-mêmes. Ce faisant, la tentation est grande de réinventer l'univers culturel sans tenir compte de ses racines, un danger qu'il détecte dès 1973 :

Y a-t-il déjà eu une jeunesse aussi abstraite, aussi déracinée? Par déracinée, je veux dire : possédant si peu d'histoire, possédant si peu l'histoire. Bref, une jeunesse aussi dé-logée,

²⁵³ « Le gouvernement et l'avortement », *La Presse*, 11 juillet 1971 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.8-9

²⁵⁴ DESBIENS, Jean-Paul. « Quoi dire aux Québécois ? », *Cahiers de Cap-Rouge*, volume 4, no.1 (1976) ; p.20

²⁵⁵ « T'en fais pas, la mari, c'est partie », *La Presse*, 28 1971 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.100.

²⁵⁶ « L'âge d'or de la justice », *La Presse*, 23 janvier 1971 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.278-279

aussi peu située.²⁵⁷

Ignorant ses fondements historiques, identitaires et culturels, la génération montante, dans son appropriation du sens commun, va subir une mutation complète en devenant « un peuple de diapositives. »²⁵⁸ Une décennie suffit pour que le danger se précise :

[...] je redoute une espèce de vacuum culturel entre les hommes de ma génération et ceux de la suivante. Il important de marquer que le Québec ne commence pas en 1960, ni en 1983. Il est important que des Québécois se disent à d'autres Québécois. Surtout si l'on estime, comme c'est mon cas, que l'on peut témoigner d'un certain nombre de valeurs qui sont menacées.²⁵⁹

Le manque de dialogue intergénérationnel, au cours des décennies 1970 et 1980, ne fait qu'accentuer le vide culturel. En effet, les adultes n'ont toujours pas réussi à créer un discours mobilisateur pour la jeunesse, qui a tout simplement remplacé la contre-culture par la culture de masse :

Au sujet de Boy George, comme au sujet de Michael Jackson, il convient de répéter qu'il n'y a rien de neuf sous le soleil. [...] le fait que des millions de jeunes adhèrent plus ou moins provisoirement à ces idoles signifie que la politique les laisse sur leur faim. Et par « politique », ici, j'entends l'ensemble du discours adulte. Quant au discours politique au sens familier du terme, en quoi est-il plus sérieux, plus respectable que le discours de Boy George?²⁶⁰

Le recours de Desbiens à des symboles de la *pop culture* du début des années 1980 n'est pas innocent : il croit foncièrement que la musique peut refléter des changements profonds avant même les structures sociales²⁶¹. Dans le cas de la musique pop de l'après-Révolution tranquille, il la juge « atomisante », à savoir qu'elle ne permet aucune communication tellement les mots n'ont plus aucune importance en regard du son, ce qui isole l'individu dans son univers musical²⁶². Dans sa dépréciation de la musique contemporaine, nous retrouvons le même lexique, le même argumentaire, que dans ses sorties sur la crise des valeurs du début des années 1970 : il y a perte,

²⁵⁷ « Jeunesse déracinée », *À propos*, 9 décembre 1973 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, Op. Cit., p.279

²⁵⁸ « DESBIENS, Jean-Paul. « Pourquoi écrire ? » Causerie prononcée devant les étudiants de la faculté des Lettres de l'Université de Montréal, le 6 octobre 1965 in DESBIENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, Op. Cit., p.247

²⁵⁹ DESBIENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, Op. Cit., p.79-81

²⁶⁰ « Les incroyables contemporains », *La Presse*, 11 avril 1984 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, Op. Cit., p.301-302

²⁶¹ *Ibid.*, p.302

²⁶² DESBIENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, Op. Cit., p.43

du moins en regard de certains symboles culturels, d'un sens commun, d'une culture commune. Alors qu'il espérait que la jeunesse puisse réintroduire un sens commun à l'univers culturel québécois, elle a, au contraire, rejeté la filiation culturelle avec le passé et construit son univers culturel au présent, ce qui n'a fait qu'amplifier le sentiment d'atomisation de l'individu par rapport au corps social. Face à ce nouveau monde culturel, Desbiens ressent vivement une discontinuité, voire une rupture, et la confiance qu'il affichait naguère envers la jeunesse s'est graduellement muée en inquiétude²⁶³ :

Essayant de me calmer, je me disais: c'est le temps des jeunes, de la relève; il ne faut pas que je me cramponne. [...] Il y a pourtant une différence entre la situation où j'étais et celle où se trouvent les jeunes d'aujourd'hui: j'étais plus cultivé que les vieux auxquels je m'attaquais; les jeunes qui me rejettent sont moins cultivés que moi.²⁶⁴

La sévérité du jugement est sans appel : non seulement la jeunesse ne réussit pas à démontrer à l'intellectuel que son univers culturel représente un progrès par rapport à ceux qui l'ont précédé, ou même un sens commun, mais elle doit désormais partager le blâme quant à la rupture du dialogue intergénérationnel puisqu'elle rejette systématiquement ceux, dont Desbiens, qui tentent de témoigner de valeurs menacées. Dans un Québec où les hommes de son âge (les plus de cinquante ans) ne sont pas écoutés, quand ils osent dire quelque chose de valable²⁶⁵, et la génération des 20 à 35 ans s'exprime abondamment pour dire n'importe quoi²⁶⁶, le frère mariste ne voit pas comment il serait possible d'éviter la « rupture totale »²⁶⁷ entre les générations, les univers culturels et les individus en tant que membre d'une même société.

D) Le questionnement identitaire : Desbiens et la dernière frontière

La réflexion angoissée de Jean-Paul Desbiens au sujet de la crise des valeurs et de la transmission intergénérationnelle ne se limite pas uniquement aux aspects strictement culturels (théâtre, chanson, littérature, philosophie, cinéma, etc.) de la société québécoise. À son esprit, la crise des valeurs, de la culture, doit également se concevoir comme une crise de l'identité québécoise :

²⁶³ *Ibid.*, p.42

²⁶⁴ DESBIENS, Jean-Paul. *Journal d'un homme farouche 1983-1992*, Québec, Éditions Boréal, 1993, p.102

²⁶⁵ DESBIENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, *Op. Cit.*, p.84

²⁶⁶ *Ibid.*, p.83

²⁶⁷ *Ibid.*, p.81

[...] le Québec est le lieu de deux grands débats : le débat national et le grand bouleversement occidental, cette grande mue que les savants appellent la révolution culturelle. Avons-nous les moyens de nous préparer en même temps aux deux examens? Mais nous n'avons pas le choix.²⁶⁸

La révolution culturelle n'a d'autre choix que d'emporter dans son sillage les piliers identitaires nationaux. La préoccupation de Desbiens pour la religion catholique est exemplaire de la contiguïté des débats : son bouleversement se transpose à la fois dans le domaine culturel et dans le domaine identitaire, puisqu'il considère le catholicisme comme un élément constitutif vital de l'identité canadienne-française²⁶⁹ et que son effacement laisse un vide profond²⁷⁰. De même, la géographie, interprétée comme « l'isolement » symbolique des Canadiens français sur le territoire comme garantie de leur préservation identitaire, ne peut plus jouer son rôle protecteur, transgressée qu'elle est par la montée des médias de masse²⁷¹. Du triptyque traditionnel de l'identité canadienne-française, seule la langue demeure comme dernière frontière identitaire²⁷² :

[...] les frontières furent abattues en même temps. Elles furent abattues, mais elles ne furent remplacées par aucune autre frontière. Nous avons enjambé nos frontières traditionnelles sans trop nous inquiéter d'en poser de nouvelles. [...] Il ne nous reste qu'une seule frontière : la langue. C'est notre dernière frontière et c'est pourquoi nous nous y agrippons si désespérément et si contradictoirement.²⁷³

Dans son analyse de la disparition des repères identitaires traditionnels, Desbiens ne fait pas porter

²⁶⁸ « La dernière frontière », *La Presse*, 24 mars 1971 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel, Op. Cit.*, p.192.

²⁶⁹ DESBIENS, Jean-Paul. « Comment peut-on être Québécois ? », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 1, no.1 (1972-1973) ; p.10

²⁷⁰ « L'érosion des institutions », *La Presse*, 12 octobre 1971 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel, Op. Cit.*, p.321.

²⁷¹ DESBIENS, Jean-Paul. « La quantité de la langue », *La Presse*, 8 mai 1971, p.A4. Article tiré de BIRON, André (compositeur). *Jean-Paul Desbiens, dossier de presse*. Localisation : Université du Québec à Trois-Rivières, CDDEQ, +BIRD0296

²⁷² Desbiens ajoute trois autres éléments constituants de l'identité canadienne-française : le capitalisme américain, le parlementarisme britannique et le sens minoritaire. Le capitalisme et le parlementarisme sont moins affectés par la révolution culturelle que par la concurrence des groupes extrémistes et l'idéologie marxiste sévissant au Québec. Depuis la Crise d'Octobre, où il se livre à une défense sans précédent de la démocratie libérale et rejette sans équivoque la nébuleuse gauchiste, il est évident que Desbiens considère ces deux éléments comme des incontournables, voire des « immuables », de la société québécoise, peu importe son avenir identitaire. Quant au sens minoritaire, il semble vouloir être rejeté par le Québec, puisque la Révolution tranquille est sa tentative de parvenir à la « majorité ». Toutefois, ces trois éléments n'occupent pas une place aussi importante que la religion ou la langue dans sa vision. Voir : DESBIENS, Jean-Paul. « Comment peut-on être Québécois ? », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 1, no.1 (1972-1973) ; p.10-12.

²⁷³ « L'érosion des institutions », *La Presse*, 12 octobre 1971 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel, Op. Cit.*, p.321. Également : « La dernière frontière », *La Presse*, 24 mars 1971 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel, Op. Cit.*, p.190.

le blâme uniquement sur la crise des valeurs; avec les *Insolences*, il a clairement affirmé que la pensée canadienne-française se dirigeait dans un cul-de-sac, à moins « qu'on respire »²⁷⁴, que la société accepte de revoir fondamentalement sa pensée. En d'autres termes, les frontières de l'identité étaient minées depuis longtemps, la révolution culturelle a accéléré leur chute²⁷⁵.

Le vide identitaire relatif que Desbiens ressent, au début des années 1970, ne peut être envisagé sous le simple angle de la nostalgie de l'unanimité identitaire du Canada français²⁷⁶. En effet, s'il est convaincu qu'un sens profond à la vie s'est évaporé avec la perte du sentiment religieux, il refuse catégoriquement de ressusciter Dollard des Ormeaux et tous les symboles identitaires qui furent développés autour du personnage²⁷⁷. Si le sentiment de nostalgie peut se pointer ici et là, il n'amoindrit en rien la réflexion identitaire que le frère mariste tente d'élaborer afin de créer un projet identitaire; contrairement à Ferron, qui établit ses bases identitaires bien avant la Révolution tranquille, à un moment où l'identité traditionnelle est encore dominante bien que fragile, Desbiens se livre au même exercice au cœur de la Révolution tranquille, à un moment critique où seule la langue française semble faire consensus comme ancrage identitaire pour le Québec. Et le moment où il se prononce abondamment sur l'identité ne pourrait être mieux choisi dans son cheminement intellectuel : la Crise d'Octobre a démontré l'urgence d'agir sur la question nationale pour éviter une nouvelle flambée de violence; son projet porteur pour sa société, l'éducation, s'effrite graduellement sous le poids des conflits de travail, du charabia pédagogique et des normes ministérielles; la crise des valeurs secoue la culture et conduit dangereusement vers la rupture intergénérationnelle et l'atomisation sociale. Et il ne peut se fier aux acteurs sociaux actuels pour combler le vide identitaire : les intellectuels québécois se sont dévoilés dans tout leur mépris des institutions démocratiques, la méconnaissance du peuple et leur désir du pouvoir; les syndicats, intoxiqués par le marxisme, grèvent les finances publiques de leurs exigences sociales²⁷⁸, limitant par le fait même la capacité de l'État québécois de se réaliser²⁷⁹. Les gens de sa

²⁷⁴ DESBIENS, Jean-Paul (Frère Untel). *Les Insolences du Frère Untel*, Op. Cit., p.147

²⁷⁵ « L'érosion des institutions », *La Presse*, 12 octobre 1971 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.321

²⁷⁶ HÉBERT, Bruno. « Entretiens avec Jean-Paul Desbiens », *Cahiers de Cap-Rouge*, volume 4, no.1, (1976) ; p.36

²⁷⁷ *Ibid.*, p.35

²⁷⁸ C'est-à-dire par des demandes salariales exagérées et des services sociaux extravagants par rapport aux capacités économiques réelles de l'État québécois. Voir HÉBERT, Bruno. « Entretiens avec Jean-Paul Desbiens », *Cahiers de Cap-Rouge*, volume 4, no.1, (1976) ; p.34

génération sont incapables d'offrir un discours structurant pour la jeunesse alors que cette dernière, à l'ombre de la contre-culture, construit un univers culturel amplifiant l'atomisation sociale. Les institutions religieuses traditionnelles ont erré dans le renouvellement liturgique et œcuménique et ne sont pas en mesure de régénérer une spiritualité commune.

En fait, l'engagement identitaire de Desbiens, de 1970 jusqu'au référendum de 1980, se pose comme le prolongement nécessaire de la Révolution tranquille : ayant principalement reposé sur la réforme des institutions de services, elle s'épuise graduellement, faute d'institutions à transformer²⁸⁰. La stagnation de la modernisation des structures étatiques transparaît également dans les agissements de la population, la démobilisation générale fa à la promotion du bien-être collectif au bénéfice des seuls intérêts individuels. Autrement dit, l'impulsion initiale de la Révolution tranquille, la volonté collective de modernisation de l'État pour l'intérêt général du Canada français, périclite à défaut d'un projet politique mobilisateur, laissant la place, en moins d'une décennie, à l'exploitation des institutions étatiques²⁸¹, c'est-à-dire une réclamation exagérée de services et d'avantages pour soi, sans tenir compte de la collectivité :

[...] chaque individu, aspiré vers le bas par le vide politique, par l'absence d'un projet commun, cherche à profiter de la vache crevée jusqu'au dernier asticot. [...] La question qui se pose maintenant est la suivante : avons-nous un vouloir-vivre collectif qui transcende les options et – pour plusieurs – les luxes individuels?²⁸²

L'intervention de Desbiens dans le débat identitaire témoigne de son effort de définir une véritable référence identitaire, un nouveau projet commun, à un moment où règne la plus grande confusion

²⁷⁹ « Les porte-paroles des syndiqués en question se déclarent plus ou moins ouvertement pour l'indépendance et même l'unilinguisme dans le même temps qu'ils s'apprêtent à hypothéquer lourdement la signification même l'indépendance. Un État humilié et appauvri ne peut pas être indépendant. » « Parité ou indépendance », *La Presse*, 6 octobre 1971 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel, Op. Cit.*, p.71

²⁸⁰ DESBIENS, Jean-Paul. « Quoi dire aux Québécois ? », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 1, no.1 (1976) ; p.20

²⁸¹ Dans son interprétation de l'épuisement de la Révolution tranquille, nous retrouvons l'extrapolation, à l'échelle de la période 1960-1980, de l'analyse de la réforme scolaire de Desbiens : la réforme a mobilisé l'ensemble du Canada français pour effectuer un énorme effort de modernisation et d'adaptation aux conditions de l'époque. Ensuite, un système qui devait, dans son esprit, se trouver au cœur des solutions à l'ensemble des problèmes de la province fut graduellement détourné par les intérêts particuliers des enseignants, du ministère et des spécialistes. Dans le cas de l'école comme pour la Révolution tranquille, le frère mariste relève la même cause majeure : l'influence indue du marxisme. Voir HÉBERT, Bruno. « Entretiens avec Jean-Paul Desbiens », *Cahiers de Cap-Rouge*, volume 4, no.1, (1976) ; p.34

²⁸² DESBIENS, Jean-Paul. « Quoi dire aux Québécois ? », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 1, no.1 (1976) ; p.25

culturelle et politique et que la société québécoise se dirige dangereusement vers sa dissolution :

[...] il faut un projet commun. Et quel pourrait-il être, sinon de décider de vivre en français, c'est-à-dire de vivre tout court? En effet, si nous ne vivons pas en français, nous vivrons, chacun de nous vivra [...] mais collectivement, nous ne serons plus.²⁸³

Ayant identifié la langue française comme le seul point d'ancrage identitaire disponible, il n'est pas étonnant de voir le frère mariste se livrer à la même réflexion langagière qu'en 1960 : tout comme le joual de naguère était le symptôme d'une pensée canadienne-française sclérosée, la langue française du début des années 1970 reflète la confusion générale régnante :

La décomposition du langage, c'est la décomposition de la cité. Ce qui se passe présentement dans le domaine du langage est une manifestation parmi beaucoup d'autres de l'anarchie contemporaine.²⁸⁴

Reflet de la culture d'un peuple, frontière identitaire, la langue française se retrouve dans un état aussi piteux que le milieu dans lequel elle baigne. Et, tout comme pour le joual, il ne s'agit plus d'agir au niveau simplement de la qualité de la langue²⁸⁵, de polir un vase creux : il faut agir un niveau de la civilisation, c'est-à-dire présenter une image du Québécois qui se transposera dans une langue claire et originale :

Autour de quelle langue nous réorganiserons-nous? Sera-ce le français international? Impossible. Le français dit international est une fiction. [...] Sera-ce le québécois, comme on dit maintenant? Autrement dit : sera-ce le stie? Impossible. Le stie n'est pas une langue; ce n'est qu'une protestation. C'est le miroir cassé d'un peuple cassé, à force de mensonges.²⁸⁶

Une langue claire n'est pas purement académique et désincarnée de son milieu. Une langue originale doit s'exprimer et exprimer autre chose que l'asservissement d'un peuple. À ce chapitre, le frère mariste doit à nouveau porter le combat du joual et de la pensée dans la langue et les images véhiculées, mais cette fois contre la littérature et les artistes reflétant la « québécitude » des années 1970. Par exemple, il n'est guère tendre envers les *Belles Sœurs* de Michel Tremblay, y voyant une glorification de la culture sous-proléttaire montréalaise, vivant de bingo, de Pepsi, de

²⁸³ DESBIENS, Jean-Paul. « Quoi dire aux Québécois ? », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 1, no.1 (1976) ; p.25

²⁸⁴ « L'évanouissement des responsables », *A propos*, septembre 1974 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, *Op. Cit.*, p.63

²⁸⁵ « La question de l'enseignement du français est un leurre. On s'en occupe comme un cancéreux s'inquiète de ses insomnies. » DESBIENS, Jean-Paul. « Quoi dire aux Québécois ? », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 1, no.1 (1976) ; p.25

²⁸⁶ « Introduction à *Place à l'homme* », c1972 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, *Op. Cit.*, p.196-197

haine et de fornication, représentation parfaite de la soumission populaire²⁸⁷. De même, il vilipende les artistes, en particulier les humoristes de son époque, qui osent ridiculiser l'histoire du Canada français, croyant que les peuples, s'ils peuvent être critiques de leur passé, n'ont pas le droit d'en rire, de le mépriser sans risquer la dissolution²⁸⁸. Desbiens croit plutôt que le passé doit être entretenu, en particulier par le biais de la littérature : un peuple doit s'inspirer de son histoire et la représentation dans ses écrits pour comprendre ce qu'il était et ce qu'il est devenu²⁸⁹. La littérature doit également annoncer et structurer l'avenir mais, selon l'intellectuel, la littérature actuelle « piétine »²⁹⁰ : elle ne débouche pas sur une vision du futur du Québec, peut-être trop occupée à présenter des images avilissantes de son milieu immédiat²⁹¹. La dénonciation des images négatives et de la langue désossée utilisées par les écrivains et les artistes se veut, implicitement, une invitation pour changer les modèles et le langage : Desbiens est conscient qu'il appartient aux élites culturelles de nourrir le peuple²⁹² en représentation et en mots; ce qu'elles présentent, dans la décennie 1970, ne peut participer à l'édification d'une identité commune, mais conduit directement vers une caricature et une dégénérescence identitaire.

Cependant, la promotion d'une langue française correcte ne repose pas uniquement sur le dynamisme du milieu culturel. Tout comme au temps des *Insolences*²⁹³, le frère mariste souhaite ardemment l'intervention, l'action sans équivoque de l'État, à commencer par la proclamation de l'unilinguisme français au Québec et l'imposition de son apprentissage à tous les futurs immigrants décidant de s'établir dans la province²⁹⁴. D'ailleurs, le rôle de l'État dans la question linguistique et

²⁸⁷ DESBIENS, Jean-Paul. « Langue et littérature », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 5, no.1 (1977) ; p.10.

²⁸⁸ DESBIENS, Jean-Paul. « Quoi dire aux Québécois ? », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 1, no.1 (1976) ; p.24

²⁸⁹ DESBIENS, Jean-Paul. « Langue et littérature », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 5, no.1 (1977) ; p.10-11.

²⁹⁰ *Ibid.*, p.11

²⁹¹ DESBIENS, Jean-Paul. « Quoi dire aux Québécois ? », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 1, no.1 (1976) ; p.26

²⁹² DESBIENS, Jean-Paul. « Langue et littérature », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 5, no.1 (1977) ; p.11

²⁹³ DESBIENS, Jean-Paul (Frère Untel). *Les Insolences du Frère Untel*, Op. Cit., p.28-30

²⁹⁴ « Les sculpteurs de fumées », *À propos*, 19 mai 1974 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, Op. Cit., p.57-58. À ces deux réclamations, Desbiens ajoute deux autres actions possibles de l'État pour fortifier l'identité québécoise. D'abord, sans véritable surprise, il renouvelle son appel à la compétence. De plus, l'État québécois doit se réapproprier et protéger l'intégralité de son territoire dans le but de faire fructifier ses ressources au profit non de

identitaire est incontournable. D'une part, depuis l'affaissement des piliers de l'identité traditionnelle, la collectivité s'est immédiatement retournée vers l'État comme refuge pour sa dernière frontière identitaire²⁹⁵; l'isolement géographique et la foi ne pouvant plus garantir la langue française, le peuple se tourne vers la loi pour la protéger. D'autre part, l'État doit assumer la culture du peuple qui le constitue :

Être ou ne pas être, nous en sommes là. Non pas individuellement, mais comme peuple. Et un peuple, comme peuple, vit d'une culture. Et une culture doit être assumée par un pouvoir politique complet.²⁹⁶

Si la culture ne peut trouver son expression politique, si l'État se dissocie de la culture de sa société, il ne fait que perpétuer le blocage linguistique, et présenter une fausse image de notre être collectif²⁹⁷. Si la peur de l'autorité a entraîné la paralysie de la pensée et le joual jusqu'en 1960, le refus d'une transposition, dans l'État, de la culture ne peut que prolonger des images avilis, une langue vulgaire et le mépris humoristique de nos racines historiques; au contraire, si l'État assume la culture d'un peuple, il est source de fierté identitaire et ouvre la porte à une importante redéfinition de l'image collective. Bref, l'engagement linguistique de l'État assure au peuple québécois de vivre en français, au lieu de vivre en joual ou en « stie » : il devient, pour Desbiens, le véhicule du projet identitaire.

Le véhicule une fois bien identifié, il s'agit d'y mettre un conducteur approprié. Pour Desbiens, à partir de 1973, seuls le Parti Québécois et son projet de souveraineté-association lui apparaissent comme l'option politique incarnant le mieux sa vision d'un projet identitaire commun :

[...] nous sommes engagés dans un autre effort de redressement et d'affirmation. Commencé avec la Révolution tranquille, relayé par le Parti Québécois, cet effort est présentement noué par le projet référendaire.²⁹⁸

Son choix de la souveraineté ne se pose pas comme une évidence, mais plutôt comme le résultat

compagnies étrangères mais de sa propre population. Voir HÉBERT, Bruno. « Entretiens avec Jean-Paul Desbiens », *Cahiers de Cap-Rouge*, volume 4, no.1, (1976) ; p.38-39

²⁹⁵ « La dernière frontière », *La Presse*, 24 mars 1971 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, *Op. Cit.*, p.190.

²⁹⁶ « La fidélité », *La Presse*, (cahier spécial), 23 juin 1973 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, *Op. Cit.*, p.86.

²⁹⁷ DESBIENS, Jean-Paul. « Langue et littérature », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 5, no.1 (1977) ; p.14

²⁹⁸ DESBIENS, Jean-Paul. « L'évolution politique et culturelle du Québec », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 7 no.2 (1979) ; p.59

d'une longue exploration des autres débouchés. Rappelons que, dans le milieu des années 1960, le frère mariste, ne pouvant s'identifier à l'extrémisme des acteurs promouvant l'indépendance²⁹⁹, se prononce en faveur d'une réforme constitutionnelle sous l'initiative du gouvernement fédéral et sous le thème de la décentralisation des pouvoirs³⁰⁰. Cependant, il ne s'agit pas d'une position immuable : l'idée de l'indépendance, nonobstant ses promoteurs, l'intrigue³⁰¹ alors que le séjour en Suisse l'a rendu très sceptique quant à un possible maintien du bilinguisme à la grandeur du Canada³⁰². Son allégeance politique ne devient stable que sous l'action des péripéties politiques et constitutionnelles traversant la Révolution tranquille. Dans un premier temps, l'arrivée des « trois colombes », Trudeau, Marchand et Pelletier, au gouvernement fédéral s'avère une première occasion d'évaluer la viabilité du Canada³⁰³... et le résultat est sans ambiguïté :

Jamais nous n'avons été aussi puissants et aussi intelligents à Ottawa; et jamais nous n'avons été aussi nettement acculés à l'impasse.³⁰⁴

La vision d'un Canada « géométrique, bilingue, fortement dirigé par le gouvernement central »³⁰⁵ avancée principalement par Trudeau ne reçoit pas l'approbation de Desbiens : rien, dans cette vision, ne peut garantir son projet commun de vivre en français au Québec. Et les démarches constitutionnelles, en particulier la conférence de Victoria de 1971, ne font que le conforter dans son impression :

[...] par l'initiative du Québec, le Canada, depuis plusieurs années, s'est engagé dans un processus de révision de la Constitution qui aboutit régulièrement dans une impasse. La raison est simple : quand le Québec parle d'une révision constitutionnelle, il pense à une transformation radicale des règles du jeu, alors que son vis-à-vis se contenterait de rebrasser les cartes.³⁰⁶

La divergence des intérêts canadiens et québécois ne peut déboucher sur une entente

²⁹⁹ Lettre à André Laurendeau, Fribourg (Suisse), 27 mars 1964 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, *Op. Cit.*, p.45.

³⁰⁰ Lettre à André Laurendeau, Fribourg (Suisse), 22 août 1963 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, *Op. Cit.*, p.41

³⁰¹ Lettre à André Laurendeau, Fribourg (Suisse), 27 mars 1964 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, *Op. Cit.*, p.45.

³⁰² Lettre à André Laurendeau, Fribourg (Suisse), 22 août 1963 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, *Op. Cit.*, p.40

³⁰³ « Vous trois à Ottawa, voilà de quoi clarifier notre option. Nous ferons le test définitif pour savoir si le Canada est viable. » « La fidélité », *La Presse*, (cahier spécial), 23 juin 1973 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, *Op. Cit.*, p.84.

³⁰⁴ *Ibid.*, p.84

³⁰⁵ « Del superior y del mulo », *La Presse*, 12 juin 1971 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, *Op. Cit.*, p.58-59

³⁰⁶ « La signification d'un NON », *La Presse* 23 juin 1971 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, *Op. Cit.*, p.62

constitutionnelle pouvant satisfaire les deux parties. Plus que jamais, le frère mariste est convaincu « que le salut du Québec passe par Québec et non par Ottawa. »³⁰⁷

Se retournant vers l'Assemblée législative provinciale, Desbiens ne peut placer sa confiance dans le gouvernement libéral de Bourassa :

Si maintenant je me tourne vers Québec, je vois que le gouvernement Bourassa n'est pas dépourvu de pouvoir [...] je dis qu'il est dépourvu d'autorité, car il n'y a pas d'autorité sans prestige; il n'y a pas d'autorité sans racines [...] On nous achète un par un, sous la couverture de programmes improvisés, au nom du fédéralisme rentable et dans la panique électoraliste des 100,000 emplois.³⁰⁸

Le frère mariste reproche implicitement au gouvernement d'acheter ses votes en se rabattant sur un discours principalement à saveur économique : il stimule davantage l'appât du gain individuel qu'il ne porte un projet identitaire collectif et contribue *de facto* à la dissolution de la société plutôt qu'à son édification. Au nombre de ses griefs, il faut également ajouter la gestion brouillonne de la Crise d'Octobre ainsi que son manque de fermeté face aux demandes des grands syndicats³⁰⁹. Et la conférence constitutionnelle de Victoria semble avoir démontré que la notion même du fédéralisme avancé par Bourassa, un fédéralisme décentralisé où le Québec obtient plus de pouvoirs³¹⁰, est condamnée d'avance par la vision intransigeante de Trudeau. D'ailleurs, il reproche grandement au Parti libéral de faire usage de la « menace séparatiste » comme argument décisif dans la campagne électorale de 1973 :

Les dirigeants actuels ont perdu confiance dans le peuple, car ils ne font appel qu'à sa peur et à son insécurité séculaires, au lieu de faire appel à sa générosité non moins séculaire. Et à sa fierté.³¹¹

Les relations constitutionnelles tumultueuses et stériles sous la notion du fédéralisme canadien ne peuvent en rien garantir un projet identitaire québécois; il ne reste que la solution de

³⁰⁷ DESBIENS, Jean-Paul. *Sous le soleil de la pitié*, Op. Cit., p.95.

³⁰⁸ « La fidélité », *La Presse*, (cahier spécial), 23 juin 1973 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.84-86

³⁰⁹ « Ce que je reprocherais à Robert Bourassa, c'est d'avoir acheté du temps et de la paix sociale. Or, ce genre de commerce n'est jamais payant. Bourassa gouvernait à crédit : il achetait de brefs consensus à prix fort, plutôt que de payer comptant une mesure impopulaire. » DESBIENS, Jean-Paul. *À l'heure qu'il est. Journal 1996-1997*, Montréal, les Éditions LOGIQUES, 1998, p.67

³¹⁰ « Del superior y del mulo », *La Presse*, 12 juin 1971 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.59

³¹¹ « La fidélité », *La Presse*, (cahier spécial), 23 juin 1973 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.84

l'indépendance :

[...] Pour ce que cela peut importer, on saura donc que je suis pour l'indépendance du Québec. Et comme le seul véhicule articulé de l'indépendance, c'est le P.Q., on saura clairement que je suis péquiste. Ce que je viens de dire ne voudrait rien dire, dans notre système politique, si cela ne voulait pas dire qu'aux prochaines élections, je voterai péquiste, ce qui ne fait pas de moi un homme de parti.³¹²

L'appui avoué de Desbiens au Parti Québécois n'aurait pu survenir avant 1973; à peine un an auparavant, il s'interroge toujours la validité et la faisabilité d'un projet indépendantiste, et ce, même s'il admet que le Québec ne peut se réaliser au sein du Canada³¹³. En fait, l'adoption de l'approche étapiste par le P.Q. nous apparaît le facteur décisif dans le choix politique du frère mariste puisqu'il permet d'établir une distinction entre le choix personnel d'un gouvernement et un enjeu collectif de première importance :

[...] pourquoi écrire aujourd'hui qu'il faut distinguer le PQ et le séparatisme? Je le dis d'abord parce que je distingue entre un choix personnel et une option collective. Son choix personnel, on peut le conduire où l'on veut et payer le prix. Une option collective en regard d'une idée aussi radicale, ne peut pas faire l'objet d'un scrutin.³¹⁴

Le choix d'un gouvernement, un choix hautement partisan, ne doit pas être entremêlé avec le choix d'un destin collectif. L'adoption de l'approche référendaire a le double avantage de transcender, dans une certaine mesure, la partisannerie politique en plaçant l'ensemble de la population devant le seul enjeu de son avenir et de son identité tout en s'avérant un exercice hautement démocratique. Ce respect intégral des règles de la démocratie rassure énormément Desbiens : à la place de groupes extrémistes jouant avec la révolution au détriment de la volonté populaire, il trouve, dans la démarche référendaire, un parti politique respectant la démocratie et proposant une indépendance réaliste, qui tient compte des modalités politiques québécoises et canadiennes.

S'il donne publiquement son appui au P.Q. et au projet référendaire, le frère mariste ne semble pas s'impliquer outre mesure au sein de la formation politique. Il a toujours refusé de militer pour une organisation, malgré les nombreuses sollicitations, craignant la récupération

³¹² « La fidélité », *La Presse*, (cahier spécial), 23 juin 1973 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.85

³¹³ DESBIENS, Jean-Paul. « Comment peut-on être Québécois ? », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 1, no.1 (1972-1973) ; p.9 et 14-17

³¹⁴ « La campagne électorale de 1973 », *À propos*, 7 octobre 1973 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, Op. Cit., p.148

politique du frère Untel³¹⁵. D'ailleurs, son refus de se présenter en tant que candidat pourrait se trouver à l'origine de sa faible participation aux activités du P.Q. :

De 1964 à 1976, j'ai rencontré René Lévesque assez souvent, chez des amis communs, et une fois, longuement, à bord d'un train. [...] En vue des élections de 1972, il était venu me rencontrer pour m'inviter à me présenter comme candidat. Je pense bien qu'il m'en a toujours voulu d'avoir refusé. Le lendemain de la victoire du Parti québécois, en 1976, je faisais partie d'une table ronde avec Louis Laberge, Éric Kierans, Pierre Bourgault. René Lévesque m'avait salué froidement.³¹⁶

La rancune de Lévesque à l'endroit du frère mariste l'a peut-être empêché de devenir un ténor de la mouvance souverainiste à la veille du référendum, et ce, même si ce dernier semble avoir de nombreuses connaissances influentes à l'intérieur du parti³¹⁷.

L'option souverainiste apparaît, aux yeux de Desbiens, comme le moyen idéal d'assurer le projet commun de vivre en français; elle tire sa légitimité de la mobilisation démocratique de tous les citoyens du Québec, et non uniquement des partisans d'une organisation politique. En enchaînant la souveraineté au sein de la démocratie, tout résultat s'avère l'expression de l'incontournable volonté populaire : la victoire du NON, en 1980, représente le rejet de la population d'une proposition de l'organisation de l'État québécois³¹⁸ (état souverain ou gouvernement provincial) et non la fin de son désir du projet commun de vivre en français :

[...] nous sommes devant une situation de fait. La population du Québec a démocratiquement et majoritairement dit non à la question référendaire. Il s'en est suivi des gestes d'Ottawa : par exemple, le repatriement [sic] de la Constitution. Ce que je dis à ce sujet, c'est qu'il faut vivre à partir de cela, continuer à négocier mais négocier pour vrai.³¹⁹

Plus de dix ans après la Crise d'Octobre, le frère mariste fait état une fois de plus de son attachement au principe de la démocratie et accepte, sans trop rechigner, le résultat du référendum

³¹⁵ DESBIENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, Op. Cit., p.97

³¹⁶ DESBIENS, Jean-Paul. *Les années novembre. Journal 1993-1995*, Montréal, Les Éditions LOGIQUES inc., 1996, p.212

³¹⁷ Par exemple, suite à l'adoption de la loi 111, au cours de l'hiver 1982, Desbiens reçoit au moins deux coups de téléphone de Bernard Landry, alors ministre d'État au développement économique, entre le 10 et le 18 février. Voir DESBIENS, Jean-Paul. *Journal d'un homme farouche 1983-1992*, Québec, Éditions Boréal, 1993, p.20 et 23. Outre cette mention, nos sources ne nous permettent pas de déterminer avec précision la nature exacte des liens qui unirent Desbiens à la classe politique québécoise.

³¹⁸ DESBIENS, Jean-Paul. « L'évolution politique et culturelle du Québec », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 7, no.2 (1979) ; p.59

³¹⁹ DESBIENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, Op. Cit., p.92

et ses répercussions politiques; il s'agit de repenser la politique canadienne et québécoise³²⁰. En fait, le seul déterminisme que Desbiens retire du dernier chapitre constitutionnel de la Révolution tranquille est qu'il est désormais impossible de concevoir le Québec comme un État indépendant; les coûts économiques et sociaux, à la lumière de la récession du début des années 1980, seraient beaucoup trop importants³²¹.

Avant même de reprendre un dialogue constitutionnel, Desbiens soulève deux conditions préalables. D'une part, il importe de panser les blessures internes, de recréer une certaine unité chez les Québécois à la suite du déchirement causé par le référendum :

[Fernand] Dumont [a] écrit : « Avec la défaite référendaire, il semble qu'une cassure inguérissable s'est produite. » Je répliqu[e] en substance : « Il y a eu cassure. Nous avons été divisés en deux. On nous a divisés. On nous a séparés entre nous, sans réussir à nous séparer d'Ottawa. On nous a fait croire qu'il y avait les bons Québécois, les Québécois lucides, informés, courageux, imaginatifs, bref les Québécois du OUI. Et les autres. [...] En toute logique et en toute logique subliminale, quand on n'est pas membre du Parti québécois, on est membre d'un Parti anti-qubécois. Elle est là, la cassure, M. Dumont. Et c'est pas moi qui l'ai faite.³²²

Pour le frère mariste, le résultat du référendum a engendré une discrimination identitaire au sein de la population québécoise, discrimination qui n'a pas lieu d'être. Nous croyons que sa réplique s'avère une pointe indirecte aux intellectuels québécois, du moins ceux qui se sont engagés auprès de l'entreprise péquiste, Fernand Dumont servant de symbole. Incapables d'accepter que la population refuse leur idéal, les intellectuels nationalistes n'ont trouvé d'autre moyen de justifier la défaite qu'en la méprisant, qu'en y introduisant une discrimination manichéenne entre les « bons » et les « mauvais » Québécois. En refusant de se soumettre, comme il l'a fait, au verdict sans appel de la majorité, verdict obtenu à la suite d'un exercice démocratique, ils ont, une fois de plus, démontré que la réalisation de leurs idées prévaut sur le respect de la démocratie, qu'ils s'engagent avant tout pour leur propre personne et non pour le bien-être collectif³²³.

D'autre part, Desbiens croit qu'il importe d'ordonner le langage avant de se réengager dans

³²⁰ « La suite du Monde », *La Presse*, 14 mars 1983 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, Op. Cit., p.156-158

³²¹ DESBIENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, Op. Cit., p.92

³²² DESBIENS, Jean-Paul. *Journal d'un homme farouche 1983-1992*, Op. Cit., p.60

³²³ En plus de l'extrait cité, nous également notre analyse sur « Pour l'amour du français », *La Presse*, 9 avril 1984 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, Op. Cit., p.68-70

une initiative politique d'envergure. À son esprit, ordonner la langue française n'est plus synonyme de combat contre le joual, la loi 101, adoptée en 1977, réglant le débat³²⁴. En fait, il nous apparaît que la loi 101 correspond à la prise en charge de la langue tant souhaitée par le frère Untel : en légiférant, l'État québécois assume finalement le milieu culturel et contribue fondamentalement au déblocage linguistique. En d'autres termes, la reconnaissance du français comme langue officielle permet au Québec de pleinement « vivre en français » sur la place publique et non dans les marges du joual, de déterminer son identité au lieu de se la faire dicter. Notre interprétation nous permet également de mieux comprendre sa sérénité face au résultat référendaire. Outre son attachement à l'expression de la démocratie, il est probable que Desbiens réactualise une pensée constitutionnelle vieille de 1965 :

La dignité n'est pas une constitution enfermée dans un coffret anglais.³²⁵

L'adoption de la Charte de la langue française lui a peut-être démontré que la réalisation législative du désir commun de vivre en français peut s'obtenir sans systématiquement avoir recours à une transformation majeure du mode de fonctionnement de l'État³²⁶. Tout ce qu'il faut, c'est un appui populaire se jumelant à une volonté politique déterminée : nous retrouvons, à peu de chose près, les deux raisons fondamentales que le frère mariste a soulevées lors de la mise sur pied de la réforme de l'éducation, au début des années 1960. Il se peut même que l'adoption de la loi 101 explique en partie son détachement par rapport débat constitutionnel de 1980-1982 : peu importe le choix constitutionnel du Québec et du Canada, il détient la preuve que la population québécoise recèle les énergies pour maintenir, avec une certaine vigilance³²⁷, sa langue et son identité. Le danger inhérent à la langue française n'est plus de l'ordre de l'existence mais de la confusion de l'esprit :

³²⁴ DESBIENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, Op. Cit., p.48

³²⁵ DESBIENS, Jean-Paul. *Sous le soleil de la pitié*, Op. Cit., p.112

³²⁶ Il importe de se remémorer le cheminement de Desbiens : il choisit l'indépendance en 1973, à un moment où toutes les autres options politiques pour « vivre en français » semblent bouchées : Ottawa veut imposer le bilinguisme à tout prix; le gouvernement Bourassa tergiverse encore sur la question linguistique; seul le P.Q. semble afficher clairement sa position en faveur de l'unilinguisme français, unilinguisme lié au projet d'un pays. L'adoption de la Charte de la langue française, en 1977, viendrait « désamorcer » l'imbroglio politique : peu importe l'avenir constitutionnel du Québec, pays ou province, la loi 101 « garantie » le « vivre en français », ce qui est le fondement même du projet identitaire de Desbiens dans les années 1970, au Québec.

³²⁷ « Je ne pense aucunement que le français ait régressé au Québec depuis 25 ans. Je ne pense pas non plus qu'il est sauvé ». « Pour l'amour du français », *La Presse*, 9 avril 1984 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, Op. Cit., p.70.

Le problème, c'est qu'on n'a pas grand-chose à dire quand on n'est pas éclusé. La dissipation du joual a été remplacée par une confusion molle et prétentieuse. La plupart des propos que vous entendez en circulant dans les corridors d'une école, en écoutant la radio, en regardant la télévision, en subissant une homélie ne résistent pas à l'analyse.³²⁸

L'accusation de « parler pour ne rien dire » dont il afflige la jeunesse³²⁹ est généralisable à l'ensemble de la société québécoise. Il lui importe fortement de redonner une clarté intellectuelle à la langue française, qu'elle définisse sans équivoque, sans détournement, sans mensonge³³⁰. Autrement, il devient impossible de repenser les modalités de notre être collectif et d'entamer un dialogue sincère, de « négocier pour de vrai »³³¹, avec le gouvernement fédéral et de parvenir à une entente constitutionnelle qui respecte à la fois la volonté populaire québécoise exprimée par le référendum tout en étant le reflet d'un projet collectif qui soit plus substantiel qu'une « dernière frontière » linguistique.

*
* * *

Le 22 avril 1985, Jacques Ferron décède, à l'âge de soixante-quatre ans; quelques semaines plus tard, le 5 juin, Desbiens livre un premier bilan global de la Révolution tranquille, alors que le Québec s'apprête à commémorer l'élection libérale de 1960 :

Le Québec est comme un homme qui se relève d'une brousse. [...] En vérité, le Québec relève de plusieurs brosses : la réforme scolaire, la construction d'un État moderne, Vatican II, le syndicalisme idéologique, le péquisme. Quand on est dans cet état, on se demande ce qui nous est arrivé, ce que l'on a bien pu faire, ce que l'on a bien pu dire. [...] je conclus que le Québec est plus fort qu'il y a vingt-cinq ans, en dépit des apparences.³³²

D'entrée de jeu, le frère mariste s'oppose aux commentateurs, jugeant la Révolution tranquille à partir des péripéties politiques de 1980 et, surtout 1982 : le rapatriement de la Constitution n'est pas une affaire qui le mobilise, demeurant convaincu qu'une nouvelle ronde de discussions

³²⁸ DESBIENS, Jean-Paul. *Les Insolences du frère Untel. Texte annoté par l'auteur*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1988, p.31

³²⁹ DESBIENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, Op. Cit., p.83

³³⁰ *Ibid.*, p.101

³³¹ DESBIENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, Op. Cit., p.92

³³² « Je me souviens », *La Presse*, 5 juin 1985 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, Op. Cit., p.324-325

constitutionnelles s'impose³³³. Son jugement favorable repose notamment sur l'observation des jeunes, les trouvant plus instruits et plus critiques que leurs prédecesseurs³³⁴. Il est d'ailleurs bien placé pour porter une évaluation de l'apprentissage des jeunes, pouvant comparer les effets de la réforme de l'Éducation entre 1972 et 1978, puis entre 1983 et 1990 : ses fonctions de directeur du collège Notre-Dame de Foy l'ont amené à prendre contact régulièrement avec la jeunesse, un contact qu'il apprécie et qui le motive à poursuivre dans le domaine de l'éducation, et ce, même s'il ressent une distance culturelle grandissante entre sa génération et la génération montante³³⁵. Mais, à ses yeux, les jeunes constituent la preuve tangible du rattrapage scolaire effectué par la société québécoise. D'ailleurs, l'idée même du rattrapage se trouve au cœur de son interprétation de la Révolution tranquille :

Durant ce que nous appelons la Révolution tranquille (qui a duré dix ans, avec un coup de frein en 1966), nous avons réalisé un immense rattrapage, rattrapage qui avait d'ailleurs été préparé par la décennie antérieure. Bien peu de sociétés ont pu avaler d'aussi gros morceaux. Je ne dis pas que nous les avons avalés facilement; mais enfin, nous l'avons fait, le rattrapage.³³⁶

La périodisation mentionnée par Desbiens ne laisse aucun doute : la Révolution tranquille, avec le recul, ne porte que sur la période 1960-1970, soit le moment où la province est traversée par sa phase la plus intense de changements et de réformes institutionnelles dans le but de s'ajuster à la modernité. Déjà, en 1976, il précisait que la Révolution tranquille s'était faite presque exclusivement sur le dos des institutions de la société canadienne-française et que, faute de nouvelles institutions majeures à moderniser, elle s'épuisait.³³⁷ L'idée même du rattrapage ne peut se concevoir autrement, chez Desbiens, que sous l'angle de la modernisation nécessaire de l'État et de ses effets d'entraînement sur l'ensemble de la société canadienne-française et québécoise. Son bilan favorable d'un quart de siècle de changements est directement lié à l'idée que le

³³³ « L'affaire de la Constitution ne m'a jamais mobilisé. Déjà, en 1965, je le disais. Et après la partie de poker de 1982, j'écrivais, citant Alain : « On ne fabrique pas plus une Constitution qu'on ne fabrique un cheval. » On voit bien que la Constitution n'est pas fabriquée. Ou plutôt, qu'elle l'a été, et qu'il va falloir l'ajuster à la réalité. » « Je me souviens », *La Presse*, 5 juin 1985 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, Op. Cit., p.324-325

³³⁴ « Je me souviens », *La Presse*, 5 juin 1985 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, Op. Cit., p.325

³³⁵ DESBIENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, Op. Cit., p.43 et 67

³³⁶ « Je me souviens », *La Presse*, 5 juin 1985 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, Op. Cit., p.325

³³⁷ DESBIENS, Jean-Paul. « Quoi dire aux Québécois ? », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 1, no.1 (1976) ; p.20

rattrapage est effectué : les institutions issues de la Révolution tranquille, le système scolaire en avant-plan, ont permis l'harmonisation de l'ensemble de la société aux conditions de vie modernes. À notre avis, la vision institutionnelle de la Révolution tranquille ajoute à l'explication de sa non-mobilisation dans les événements politiques de 1980 et 1982 : le tandem référendum-constitution ne remet pas en cause les acquis institutionnels de la Révolution tranquille puisqu'il s'agit, avant tout, d'un mode de gestion politique des institutions, un État souverain ou une province dans un État fédéral. De plus, la loi 101 de 1977 correspond à l'exigence minimale de son projet identitaire, à savoir « vivre en français » au Québec et que l'attention de l'État doit avant tout à protéger cet acquis :

Je souhaitais l'intervention de l'État pour protéger la langue. L'État est intervenu. Je devrais plutôt dire : un gouvernement est intervenu. Un autre gouvernement s'est mis à branler dans la manche, avec le résultat que l'on voit déjà et qu'on n'a pas fini de voir.³³⁸

Le jugement favorable de Desbiens envers la Révolution tranquille n'est pas une prise de position instantanée, s'évaporant une fois passé le vingt-cinquième anniversaire de son déclenchement; aussi loin que 1994, il maintient son opinion :

Voici donc mon sentiment : je ne retournerais pas en 1960, dans aucun domaine. Ni en religion, ni en politique, ni en école, ni même en âge. Pas nostalgique pour cinq cennes.³³⁹

Pourtant, sa conviction est imbriquée dans une critique des failles de la modernisation pédagogique, de la lourdeur technocratique du ministère de l'Éducation et des carcans des conventions collectives³⁴⁰. De telles critiques, en particulier l'accusation dirigée contre le ministère, sont directement liées à la réforme scolaire 1963 : sans réforme, il n'y a pas de renouvellement pédagogique, de ministère ou de conventions collectives. Mais il ne fait pas ce lien : à son esprit, ce n'est pas la réforme scolaire qui pose problème, mais bien son évolution, et, à vingt ans de distance, les accusés n'ont guère changé : les centrales syndicales, les « jargonneurs » des sciences de l'éducation, la centralisation extrême imposée par le ministère³⁴¹.

³³⁸ DESBIENS, Jean-Paul. *Les Insolences du frère Untel. Texte annoté par l'auteur*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1988, p.34

³³⁹ « La modernisation du système éducatif. Conférence de Jean-Paul Desbiens, le 23 mars 1994, à l'occasion d'un colloque organisé par l'École nationale d'administration publique sur la Révolution tranquille et la modernisation du Québec. » in DESBIENS, Jean-Paul (dir.) *L'école, pour quoi faire ?*, Montréal, Les Éditions LOGIQUES, 1996, p.101

³⁴⁰ *Ibid.*, p.102-103

³⁴¹ *Ibid.*, p.102-103

Une conviction sincère dans le bien-fondé de la Révolution tranquille jointe à la persistance des critiques soulevées dès les années 1970 pose le défi d'interpréter la « désillusion tranquille » pour Jean-Paul Desbiens.

Nous le répétons, nous croyons fondamentalement que la Révolution tranquille chez le frère mariste ne concerne que la période 1960-1970, soit le moment intense des transformations institutionnelles de l'État et de leurs effets d'entraînement sur la société canadienne-française. À preuve, Desbiens mentionne, aussi tôt que 1976, que la Révolution tranquille s'est principalement faite « sur le dos de nos institutions »³⁴² : sa périodisation avancée dans son bilan de 1985 ainsi que l'idée même de rattrapage viennent appuyer notre affirmation. Une dernière preuve se retrouve dans son évaluation du rôle de ses *Insolences*, vers 1983 : elles ont accéléré l'éclatement nécessaire de la société canadienne-française traditionnelle³⁴³ : il fallait rompre l'embâcle de la peur de l'autorité et de la stérilité de la pensée canadienne-française à coups de hache pour éviter de sombrer collectivement. Bref, l'intellectuel ne revient jamais sur la nécessité et le bien-fondé de la modernisation des institutions au cours de la Révolution tranquille, percevant même, ici et là, notamment dans la scolarisation de la jeunesse³⁴⁴, d'heureuses conséquences. Toute manifestation de confiance, de progrès de la société québécoise et tout rejet de nostalgie doivent se comprendre en fonction d'une vision idéalisée de la période 1960-1970 : il s'agit d'un moment unique où le courage politique s'est allié à la volonté populaire pour procéder à une refonte institutionnelle salvatrice pour la société canadienne-française et québécoise³⁴⁵. La période devient le point de référence, à l'esprit de Desbiens, pour juger de l'évolution de la société québécoise.

En se posant comme de référence, Desbiens, en fin de compte, assujettit la Révolution tranquille à son interprétation. Un léger détour par la grève étudiante de 1968-1969 nous permet

³⁴² DESBIENS, Jean-Paul. « Quoi dire aux Québécois ? », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 1, no.1 (1976) ; p.20

³⁴³ DESBIENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, Op. Cit., p.47

³⁴⁴ « Je me souviens », *La Presse*, 5 juin 1985 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, Op. Cit., p.325

³⁴⁵ Notre interprétation générale de la Révolution tranquille pour Desbiens repose principalement sur : DESBIENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, St-Nazaire, Éditions JCL, 1983, p.58 ; LACOMBE, Pierre (réal.) *Jean-Paul Desbiens, enregistrement vidéo*, Montréal, Mointion international, 1999. 56 min. et DESBIENS, Jean-Paul (dir.) *L'école, pour quoi faire ?*, Montréal, Les Éditions LOGIQUES, 1996, p.128-129

de clarifier notre propos. À cette occasion, le frère mariste s'est posé en tant qu'interprète de la réforme scolaire auprès des étudiants, opposant sa vision de « l'éducation libératrice » aux discours de « l'éducation aliénante » des jeunes. Au cours de l'événement, il nous est apparu que la réforme de l'éducation et sa vision de l'éducation se sont confondues pour engendrer une base interprétative : c'est à partir d'un syncrétisme de ses idées et d'une réforme institutionnelle qu'il juge de la validité et du bien-fondé de l'interprétation que proposent notamment les étudiants de 1968-1969. Un phénomène similaire est observable dans la plupart de ses interventions entre 1965 et 1985 : envers *Parti pris*, le F.L.Q. et, règle générale, la gauche intellectuelle, il se pose comme le détenteur d'une vision de la liberté réaliste et de l'engagement collectif; envers la C.E.Q., les professeurs, les spécialistes de l'éducation et les fonctionnaires du ministère de l'Éducation comme détenteur du véritable sens de l'école et de la réforme Parent; envers la crise de la culture, comme témoin de valeurs et de spiritualité à conserver; envers la langue et l'identité, comme modèle de clarté linguistique, d'image culturelle édifiante et de choix politique démocratique. En élaborant son interprétation de certains pans de la Révolution tranquille, il est fatal que Desbiens se fasse une idée du sens que les changements auraient dû épouser. L'ensemble de ses critiques que nous avons soulevées à partir de 1970 nous démontre que l'évolution et les effets des changements structurels ne reçoivent pas son approbation. Il ne fait pas porter le blâme de son mécontentement sur les institutions; en général, il parvient à identifier des acteurs précis directement responsables du détournement, de la confiscation du sens de la Révolution tranquille. En d'autres termes, la source même de la « désillusion tranquille » chez le frère mariste s'avère l'appropriation, par des individus et des groupes d'individus, du sens, de la portée et des effets des changements structurels de la Révolution tranquille : les structures, une fois créées, ne furent pas convenablement occupées³⁴⁶. L'ensemble des interventions de Desbiens, entre 1965 et 1985, et même bien au-delà, peut être ainsi conçu en tant que tentatives de rétablir l'évolution de la Révolution tranquille dans une direction qu'il juge appropriée et, surtout, en accord avec sa signification, une signification qui, consciemment ou non, semble se confondre dans l'impulsion originale et véritable des mesures issues de la période 1960-1970.

Avec les *Insolences*, Desbiens espérait une libération de la pensée canadienne-française, un

³⁴⁶ DESBIENS, Jean-Paul. « Notre réforme de l'enseignement est à la recherche de ses artisans », *Le Devoir*, 17 juin 1969, p.11. Article tiré de BIRON, André (compositeur). *Jean-Paul Desbiens, dossier de presse*. Localisation : Université du Québec à Trois-Rivières, CDDEQ, +BIRD0296

travail qui implique en premier lieu les intellectuels de la société. Par contre, il établit dès 1960 deux prémisses par lesquelles il faut aborder la liberté : d'une part, un homme libre est d'abord un homme instruit et, d'autre part, la liberté collective ne passe pas par la révolution politique³⁴⁷. La première erreur des intellectuels, aux yeux de Desbiens, des jeunes de *Parti pris* jusqu'aux membres du F.L.Q., est de croire justement en la nécessité d'une révolution politique, qu'elle soit une lutte de décolonisation ou l'instauration d'un régime socialiste. De la première erreur découle la seconde, à savoir la recherche d'un mode d'expression politique par le spectre de l'idéologie marxiste, une idéologie qu'il juge erronée, désincarnée et inapplicable à la réalité canadienne-française. Aux discours révolutionnaires de gauche, il oppose son interprétation réaliste reposant sur la libération individuelle par l'éducation et la réforme scolaire comme solution aux problèmes de l'expression politique du Canada français. En filigrane, il s'agit de la première manifestation référentielle de l'idée des transformations des structures étatiques pour effectuer le ratrappage qui s'impose pour la société canadienne-française. Mais son interprétation ne rencontre pas une oreille attentive, si bien que, à l'occasion de la Crise d'Octobre, l'ampleur du fossé interprétatif entre Desbiens et les intellectuels de la gauche devient insurmontable. L'automne 1970 marque également le début public de relations acrimonieuses entre le frère mariste et le milieu intellectuel québécois : il accuse couramment l'intelligentsia québécoise de légèreté, de malhonnêteté, de mettre la promotion de leurs idées et de leurs personnes bien au-dessus de l'intérêt collectif. D'ailleurs, cette dernière, à son avis le lui rend bien :

[...] il y a bien longtemps que j'ai été classé comme conservateur : dès le premier mot que j'ai écrit publiquement contre les excès du syndicalisme. L'explication est très simple: ou bien vous êtes à la mode, et alors vous êtes progressiste, de gauche et généralement à côté; ou bien vous ne vous souciez pas des modes, et on vous étiquette conservateur, réactionnaire, réactionnaire, fasciste à temps complet.³⁴⁸

Pour contrer la condamnation, Desbiens impose son interprétation de ce que devrait être un intellectuel. Il établit différence cruciale entre les intellectuels qui exercent une fonction critique détachée nécessaire et bénéfique pour une société et les partisans qui ne font que suivre les modes idéologiques du moment. Entre les deux catégories, évidemment, Desbiens appartient, à son avis, aux intellectuels³⁴⁹, les autres n'étant, au fond, que « les grands couturiers des idées bien

³⁴⁷ DESBIENS, Jean-Paul (Frère Untel). *Les Insolences du Frère Untel*, Op. Cit., p.81 et 115-116

³⁴⁸ DESBIENS, Jean-Paul. *Les Insolences du frère Untel. Texte annoté par l'auteur*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1988, p.67

³⁴⁹ DESBIENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, Op. Cit., p.113

portées. »³⁵⁰

Est-ce à dire que sa condamnation de 1970 l'enferme irrémédiablement dans la marginalité dans le monde des idées au Québec? Sans pouvoir avancer de certitudes quant à la réception des idées de Desbiens, nous pouvons toutefois affirmer que, malgré ses liens tendus avec les intellectuels québécois, il demeure actif et présent dans le monde des idées au Québec, étant toujours sollicité pour des conférences et des articles quand il ne choisit pas lui-même d'intervenir dans le débat. Par exemple, il entretient, entre 1984 et 1989, une chronique hebdomadaire dans le journal *La Presse*, chronique par laquelle il est en mesure de se prononcer et s'exprimer en toute liberté³⁵¹. De même, il est engagé brièvement par le réseau T.V.A., à la fin des années 1970, à titre de commentateur de l'actualité³⁵². Il participe également aux différents forums sur l'éducation, notamment à l'occasion de la réforme collégiale de 1992-1993³⁵³ ainsi que les États généraux sur l'Éducation, en 1996³⁵⁴. Par contre, dans bien des cas, ses interventions sont faites à l'ombre du frère Untel. En effet, Desbiens doit supporter l'image du frère Untel lors de ses sorties publiques :

Ce qui est difficile, c'est d'être identifié pour longtemps à un personnage dont on attend et guette toujours le même rôle dans la société. [...] J'estime avoir écrit – comme langue et comme contenu – des choses plus valables et autres que les *Insolences*. Et pourtant, ce qui me reste collé à la peau, ce sont les *Insolences*. Même aujourd'hui, après vingt ans ! [...] Mais ce qui est plus dur parce que plus dangereux, c'est l'attente que j'ai créée.³⁵⁵

Le personnage du frère Untel a fait son temps³⁵⁶ : ses coups de hache retentissants sont inscrits dans un moment exceptionnel de l'évolution de la société canadienne-française. Une fois la mutation de la société enclenchée, Desbiens ne se sent plus justifié de répéter l'exploit des *Insolences* : il ne s'agit plus de dénoncer le cul-de-sac de la société canadienne-française, mais participer activement, par des fonctions administratives ou des prises de positions claires, à son édification. Il n'empêche que l'importance de « l'institution Untel »³⁵⁷ conditionne, jusqu'à un

³⁵⁰ DESBIENS, Jean-Paul. *Journal d'un homme farouche 1983-1992*, Op. Cit., p.214

³⁵¹ *Ibid.*, p.216-218

³⁵² Un aperçu de sa contribution nous est offert par : DESBIENS, Jean-Paul. « Les propos du mardi », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 5, no.3 (1977) ; p.76-82

³⁵³ DESBIENS, Jean-Paul (dir.) *L'école, pour quoi faire ?*, Montréal, Les Éditions LOGIQUES, 1996, p.16-39

³⁵⁴ DESBIENS, Jean-Paul. *À l'heure qu'il est. Journal 1996-1997*, Montréal, les Éditions LOGIQUES, 1998, p.428-435

³⁵⁵ HÉBERT, Bruno. « Jean-Paul Desbiens raconte l'héritage du frère Untel », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 7, no.2 (1979) ; p.11

³⁵⁶ DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.1

³⁵⁷ DESBIENS, Jean-Paul. *Journal d'un homme farouche 1983-1992*, Op. Cit., p.42

certain point, ses rapports publics de 1960 jusqu'à sa mort.

Les divergences entre lui et les autres intellectuels sur le sens à donner à de la Révolution tranquille ne sauraient mieux s'illustrer que par dans la façon dont Desbiens conçoit la réforme de l'éducation. Un an à peine après son retour d'exil et son entrée au ministère de l'Éducation nouvellement créé, il promulgue son credo personnel de « l'éducation libératrice ». De sa vision particulière de la réforme Parent découle l'ensemble des discours et des arguments qu'il oppose aux différents intervenants qui habitent les structures issues de la réforme. Le choc des interprétations débute dès 1968-1969, alors qu'il tente de convaincre les étudiants en grève de retourner en classe. Le conflit se tourne ensuite vers les professeurs et leur syndicat, qui s'approprient les lieux de formation du savoir pour en faire des champs de bataille dont le véritable enjeu, camouflé par la rhétorique marxiste, est d'arracher à leur employeur, l'État, des gains à la limite de l'exagération et de les sacrifier dans une convention collective. Il s'oppose également aux spécialistes de l'éducation qui font de l'éducation non un lieu de formation de la connaissance, mais un immense laboratoire pour tester et appliquer leurs nouvelles théories. Enfin, il s'avère critique de la technocratie en germe au ministère de l'Éducation, croyant que le souci de l'administration diminue malencontreusement l'importance de l'éducation. En plaçant des objectifs particuliers au détriment des intérêts collectifs de l'éducation, notamment en ce qui a trait à la qualité du savoir enseigné, Desbiens juge que les acteurs, en particulier les enseignants, ont refusé leurs rôles attitrés dans le succès total de la réforme scolaire. S'il croyait, en 1965, que la révolution politique et sociale passait inévitablement par la révolution scolaire³⁵⁸, quelques années au cœur même du monde de l'éducation ont fini par éroder sa confiance³⁵⁹. Désormais, il ne s'agit plus de concevoir la réforme scolaire comme solution globale pour l'ensemble des problèmes de la société, mais de « réformer le sens de l'école et de ses orientations. »³⁶⁰

La quête d'un sens pour l'école québécoise peut servir adéquatement de trame de fond pour l'ensemble des interventions du frère mariste sur le sujet de l'éducation à la suite de la

³⁵⁸ DESBIENS, Jean-Paul. *Sous le Soleil de la pitié*, Op. Cit., p.99

³⁵⁹ « L'éducation au Québec, dix ans après la réforme scolaire. Causerie prononcée à l'occasion du colloque de l'association des directeurs généraux des commissions scolaires », le 23 mai 1973 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Op. Cit., p.167

³⁶⁰ DESBIENS, Jean-Paul. « Remarques sur l'école », *Cahiers de Cap-Rouge*, volume 5, no.2 (1977) : p.60

Révolution tranquille. Et le sens qu'il privilégie n'étonne guère : il s'agit collectivement de viser l'excellence de l'apprentissage et de revaloriser l'éducation à sa juste valeur pour en faire autre chose qu'une simple obligation³⁶¹. Sur sa route, par contre, se dressent ses opposants habituels : les professeurs, les spécialistes et même le ministère. Jusqu'à la chute du communisme, Desbiens va poursuivre sa dénonciation de l'influence du marxisme dans les orientations de la C.E.Q. et les relations de travail avec les enseignants. Après 1989, l'idéologie de gauche a laissé, selon Desbiens, un lourd héritage dans le milieu de l'éducation. D'une part, elle a conditionné les relations entre l'État et les professeurs, conditionnement se reflétant dans de complexes conventions collectives, paralysant ainsi tout changement constructif pour l'école. D'autre part, elle a introduit dans la culture scolaire, « l'égalitarisme à tout prix » : la démocratisation de l'enseignement, la véritable « égalité des chances »³⁶², introduite par la réforme Parent est devenue, à travers le prisme du marxisme, « l'égalité des résultats », voire l'université pour tous³⁶³. En d'autres termes, l'école n'est plus un lieu d'apprentissage exigeant, la qualité de l'éducation étant constamment entamée pour satisfaire une fausse idée de « l'égalité des chances »³⁶⁴.

En plus des conventions collectives et de l'égalitarisme, Desbiens s'oppose à nouveau au renouvellement de la pédagogie : l'adoption des nouvelles modes n'a pas contribué à relever la qualité de l'apprentissage, mais au contraire à le dégrader³⁶⁵. Le frère mariste en vient même à

³⁶¹ DESBIENS, Jean-Paul. *Les années novembre. Journal 1993-1995*, Montréal, Les Éditions LOGIQUES inc., 1996, p.188

³⁶² Pour Desbiens, « l'égalité des chances » se conçoit principalement en termes d'accessibilité géographique et financière : tout enfant, peu importe le lieu et sa condition financière, peut avoir accès à l'école. Mais l'école ne peut pas corriger complètement les « inégalités naturelles » (le potentiel intellectuel inhérent à chaque individu) ou les inégalités sociales. Voir DESBIENS, Jean-Paul. « Aux directeurs d'écoles », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 6, no.2 (1978) ; p.15-16

³⁶³ « La question des Cégeps. Article publié dans *La Presse*, les 2 et 3 décembre 1992 » in DESBIENS, Jean-Paul (dir.) *L'école, pour quoi faire ?, Op. Cit.*, p.19

³⁶⁴ « Les diplômes, c'est comme la monnaie : la mauvaise chasse la bonne. On ne peut pas gonfler indéfiniment les taux de scolarisation et de diplomation [sic] au nom de la démocratie ou du XXIe siècle. La ministre [de l'Éducation, Lucienne Robillard] a beau dire que « *les formes connues de l'élitisme sont devenues impraticables* », il demeure que l'égalitarisme est une perversion de l'idéal démocratique. » « La réforme des Cégeps : un rendez-vous manqué. Article publié les 13, 14 et 15 mai 1993 » in DESBIENS, Jean-Paul (dir.) *L'école, pour quoi faire ?, Op. Cit.*, p.30

³⁶⁵ « La modernisation du système éducatif. Conférence de Jean-Paul Desbiens, le 23 mars 1994, à l'occasion d'un colloque organisé par l'École nationale d'administration publique sur la Révolution tranquille et la modernisation du Québec. » in DESBIENS, Jean-Paul (dir.) *L'école, pour quoi faire ?, Op. Cit.*, p.102

dénoncer l'intervention des spécialistes dans le débat sur l'éducation, notamment dans la réforme collégiale du milieu des années 1990 :

[...] ce qu'il aurait fallu dénoncer et même rejeter, c'est la sujexion aux sciences de l'éducation. La réforme du collégial consacre la domination des *jargonneurs*. Elle laisse croire qu'en remplaçant des connaissances et des objectifs par des compétences, des critères et des standards, et quoi encore, et dans quel ordre, on a fait une révolution. On n'a rien fait du tout ; on a sécrété un écran d'encre [...]³⁶⁶

À vingt ans de distance, sa position n'a pas changé : peu importe les tergiversations scientifiques sur les méthodes de l'enseignement, elles n'équivaudront jamais à une solide connaissance dans une matière donnée et l'expérience acquise dans les salles de classe.

Dès 1973-1974, le frère mariste exprime ses premières critiques envers les exigences bureaucratiques du ministère de l'Éducation. Au cours des années, il réitère son désir de décentralisation administrative et d'allègement des normes bureaucratique³⁶⁷. De prime abord, ses flèches lancées au ministère, une structure issue de la réforme scolaire des années 1960, viendraient contredire notre hypothèse d'idéalisation de la Révolution tranquille chez Desbiens. Or, le lien entre la réforme Parent et les problèmes suscités par la taille et la lourdeur du ministère ne semble pas s'imposer dans sa vision de l'éducation; il parvient même à exempter, d'une certaine façon, le ministère de ses défauts. Par exemple, ses premières attaques de la décennie 1970 nous paraissent dirigées moins contre le ministère que contre les fonctionnaires et les administrateurs qui y travaillent : leurs caprices bureaucratiques lui prouvent que les technocrates semblent plus épris d'administration que d'éducation³⁶⁸. L'accusation précise contre les technocrates gagne en crédibilité si nous l'accolons à son interprétation de ce que devrait être un membre de la fonction publique québécoise, interprétation reposant principalement sur sa propre expérience entre 1964 et 1970. Son passage comme haut fonctionnaire au ministère de l'Éducation lui a prouvé qu'une

³⁶⁶ DESBIENS, Jean-Paul (dir.) *L'école, pour quoi faire ?*, Op. Cit., p.125

³⁶⁷ « [...] la création du ministère de l'Éducation et, plus généralement, la prise en charge par l'État de sa responsabilité globale sont un acquis positif de la modernisation du système éducatif. Mais ce changement s'est accompagné d'une omniprésence de l'État, d'une volonté centralisatrice en expansion constante. Au lieu de se dégager progressivement, au fur et à mesure que ses partenaires développaient leur capacité propre, l'État a resserré son emprise, multiplié les normes et les contrôles. » « La modernisation du système éducatif. Conférence de Jean-Paul Desbiens, le 23 mars 1994, à l'occasion d'un colloque organisé par l'École nationale d'administration publique sur la Révolution tranquille et la modernisation du Québec. » in DESBIENS, Jean-Paul (dir.) *L'école, pour quoi faire ?*, Op. Cit., p.102

³⁶⁸ « La persécution par ordinateurs interposés », *À propos*, 10 mars 1974 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, Op. Cit., p.12-13

petite équipe³⁶⁹ bénéficiant d'un appui politique cohérent et en harmonie avec une volonté populaire³⁷⁰ peut lancer de grands chantiers scolaires sans avoir nécessairement recours à une importante administration.

Les problèmes de taille et de lourdeur du ministère se trouvent à nouveau excusés par le frère mariste à l'occasion de la réforme collégiale de 1992-1993 et de la préparation des États généraux sur l'éducation, en 1994-1995 :

Le problème avec l'État, ce n'est pas d'abord sa *taille*, c'est son manque de courage politique, son assujettissement au court terme, son copinage avec les sondages. Démocratie au sonar.³⁷¹

Au cours des décennies 1980 et 1990, il apparaît à Desbiens que les titulaires politiques, les ministres de l'Éducation, se succédant à un rythme effréné³⁷², se sont davantage préoccupés de pousser leurs petites réformes personnelles plutôt que de se soucier d'une politique, d'une vision cohérente sur l'éducation au Québec³⁷³. Or, leurs grandes ambitions, à son esprit, sont caduques puisqu'elles ne réunissent pas les deux conditions essentielles qui ont permis la réforme Parent. La volonté populaire est distraite par d'autres discours sur le déficit, le XXI^e siècle, l'autoroute électronique, le référendum et le décrochage scolaire³⁷⁴. Le courage politique est absent: les ministres, dans leurs réformes, s'attaquent à des symptômes visibles de l'éducation, en particulier le décrochage, pour gagner des votes³⁷⁵ au lieu de proposer une « vision de l'école »³⁷⁶, d'en réformer le sens. Une telle entreprise, pour Desbiens, n'implique pas nécessairement un nouveau

³⁶⁹ DESBIENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, Op. Cit., p.58 et DESBIENS, Jean-Paul. *Journal d'un homme farouche 1983-1992*, Op. Cit., p.42

³⁷⁰ DESBIENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, Op. Cit., p.58 et LACOMBE, Pierre (réal.) *Jean-Paul Desbiens, enregistrement vidéo*, Montréal, Mition international, 1999. 56min

³⁷¹ « La modernisation du système éducatif. Conférence de Jean-Paul Desbiens, le 23 mars 1994, à l'occasion d'un colloque organisé par l'École nationale d'administration publique sur la Révolution tranquille et la modernisation du Québec. » in DESBIENS, Jean-Paul (dir.) *L'école, pour quoi faire ?, Op. Cit.*, p.103

³⁷² « Nos ministres de l'Éducation se succèdent au même rythme que les ministres de l'Éducation au Zaïre ». DESBIENS, Jean-Paul. *Les Insolences du frère Untel. Texte annoté par l'auteur*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1988, p.73

³⁷³ « L'école en état de siège. Article publié les 21 et 22 décembre 1993 » in DESBIENS, Jean-Paul (dir.) *L'école, pour quoi faire ?, Op. Cit.*, p.63

³⁷⁴ DESBIENS, Jean-Paul (dir.) *L'école, pour quoi faire ?, Op. Cit.*, p.128-129

³⁷⁵ *Ibid.*, p.128-129

³⁷⁶ *Ibid.*, p.80

rapport Parent³⁷⁷, mais simplement un changement important de mentalité chez l'élève, le professeur (il doit quitter son orientation idéologique dicté par sa convention collective)³⁷⁸ et le gestionnaire (il doit sortir la politique de l'éducation, sans exclure l'éducation du politique)³⁷⁹. Une transformation des mentalités permettrait, par conséquent, d'appliquer les mesures souhaitées pour retrouver le sens original de l'éducation.

Au moment où le Canada français effectuait son immense ratrappage, il devait également faire face à la « crise de civilisation »³⁸⁰ traversant l'ensemble de l'Occident. Pour Desbiens, son milieu culturel a plongé tête première dans la crise des valeurs. La rupture du dialogue intergénérationnel, rupture suscitée par sa génération et perpétuée par la génération des *baby-boomers*, a complètement miné toute possibilité de transmission et de continuité culturelle entre le monde traditionnel et la société moderne. La chute dramatique de la religion, à la suite du Concile de Vatican II, a miné un cadre spirituel et moral commun assurant une transcendance, une signification réelle aux valeurs de la société québécoise. La jeunesse québécoise, prise au cœur de la tempête culturelle et sans véritables repères, a fait fit de son héritage culturel et a entrepris l'édification d'un univers culturel pauvre, gravitant autour non pas de la notion de sens commun, mais de l'individualisme. Au crépuscule de la Révolution tranquille, le frère mariste pressent un vacuum culturel, une rupture imminente entre sa culture, ses valeurs et celles de ses successeurs; d'imminente, la rupture, dans les décennies 1980 et 1990, devient totale :

Il ne reste plus grand-chose du monde que j'ai connu enfant. Il s'en est ajouté beaucoup. Je profite de ce qui s'est ajouté. Je serais mort depuis longtemps, n'eût été la streptomycine. Le monde serait bien avancé ! [...] la civilisation et la culture que j'ai connues sont crevées.³⁸¹

Au cours des années, ses espérances de voir la religion catholique se transmettre à sa société par la cellule familiale ne se sont tout simplement pas réalisées, la chute de la pratique religieuse s'étant mutée en ignorance complète du catholicisme³⁸². Et l'évolution de la liturgie et

³⁷⁷ *Ibid.*, p.80

³⁷⁸ *Ibid.*, p.126-127

³⁷⁹ DESBIENS, Jean-Paul. *À l'heure qu'il est. Journal 1996-1997*, Montréal, les Éditions LOGIQUES, 1998, p.99

³⁸⁰ « Je me souviens », *La Presse*, 5 juin 1985 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, *Op. Cit.*, p.325

³⁸¹ DESBIENS, Jean-Paul. *À l'heure qu'il est. Journal 1996-1997*, *Op. Cit.*, p.327

³⁸² DESBIENS, Jean-Paul. *Les années novembres. Journal 1993-1995*, *Op. Cit.*, p.35

des rites du catholicisme n'est guère réjouissante :

[...] j'ai raison sur un point, j'en suis sûr : à force d'avoir joué avec les rites; à force d'avoir « modernisé » les cantiques; à force d'avoir voulu se mettre à la portée et au goût du jour, on est tombé dans l'insignifiance et la gélatine. Personne n'est nourri et personne n'est content.³⁸³

Les contrecoups néfastes de Vatican II se font toujours sentir, à trente ans d'intervalle et sa sujexion aux impératifs du présent, à un désir constant de modernisation sape toute la crédibilité de la religion catholique en tant que cadre spirituel valide. Ce faisant, les personnes en recherche de réponse spirituelle se tournent vers d'autres spiritualités, que ce soit d'autres religions ou des mouvements sectaires et fondamentalistes peu recommandables, des mouvements qui apportent « des réponses faciles et sommaires à la confusion et à l'incertitude de l'époque. »³⁸⁴

Desbiens ressent également la rupture totale dans l'observation des manifestations de la culture québécoise, rupture s'exprimant sous la forme d'un rejet. Par exemple, à l'observation des cérémonies de l'ADISQ de 1991, il affirme qu'il ne se reconnaît pas dans les chanteurs et le milieu musical; en fait, cynique, il déclare que « [l]e spectacle et l'assaut constant de la bêtise consolent de vieillir. On se dit que « ça achève », pour soi, en tout cas. »³⁸⁵ Son jugement est encore plus cinglant lorsqu'il s'agit des spectacles d'humour :

Émission humoristique à Radio-Canada. D'une débilité à faire pleurer de honte. Vaut-il la peine de continuer à se battre pour la survie du français?³⁸⁶

Le frère mariste perpétue le même reproche qu'il adressait naguère aux humoristes des années 1970³⁸⁷; de projeter, par le biais d'un humour irresponsable, une image méprisante et fausse de nous-mêmes. Bref, il ne parvient tout simplement plus à s'identifier, à se raccrocher à la musique, à l'humour, aux célébrations identitaires³⁸⁸, à la culture québécoise telle qu'elle se développe à partir du mitant de la Révolution tranquille.

³⁸³ *Ibid.*, p.103

³⁸⁴ DESBIENS, Jean-Paul. *Journal d'un homme farouche 1983-1992*, Op. Cit., p.11

³⁸⁵ *Ibid.*, p.269

³⁸⁶ *Ibid.*, p.148

³⁸⁷ DESBIENS, Jean-Paul. « Quoi dire aux Québécois ? », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 1, no.1 (1976) ; p.24

³⁸⁸ « Hier soir, je regarde un peu le spectacle à la télévision à l'occasion de la fête nationale. Je ne me reconnais pas dans le portrait sonore et « poétique » de nos artistes. » DESBIENS, Jean-Paul. *Journal d'un homme farouche 1983-1992*, Op. Cit., p.309

Les déclarations acerbes de Desbiens sur la spiritualité et la culture contemporaine sont sans doute fortement influencées par sa personnalité. Implicitement ou inconsciemment, la seule solution qui accompagne ses dénonciations culturelles repose sur sa personne : à nouveau, il s'érite en référence. C'est du moins l'impression que nous avons, notamment à l'étude de son sentiment religieux. En effet, la quête spirituelle du frère mariste ne se rattache ni à une conservation à outrance de la culture religieuse post-tridentine, ni à une acceptation du renouveau œcuménique des années 1960; elle se veut hautement personnalisée, un syncrétisme d'héritage catholique traditionnel et de convictions morales personnelles³⁸⁹. Refusant à la fois de s'identifier complètement à une ancienne institution ecclésiale sclérosée et une nouvelle Église insignifiante, il ne peut que se rabattre sur sa personne, son expérience et sa spiritualité qu'il érite en référence. Il emploie un raisonnement similaire dans son jugement sur la culture : il tente, sans grand succès, de témoigner de valeurs menacées³⁹⁰, de se poser en tant qu'homme de culture face à l'insignifiance régnante.

Si la dépréciation de la spiritualité et de la culture contemporaines se comprend en fonction de la personnalité de Desbiens, sa compréhension de la crise des valeurs, la trame de fond, échappe quelque peu à cette emprise. Dès ses premiers avertissements sur la crise des valeurs, le frère mariste soulève l'hypothèse qu'en l'absence d'une culture commune, la cohésion de la société québécoise ne sera maintenue que par un appareil juridique³⁹¹. En d'autres termes, en l'absence d'un lieu culturel commun pour établir un consensus collectif, il ne reste plus que le droit pour réguler les rapports humains; et comme le point d'impact du droit est l'individu, le recours systématique au droit exacerbe davantage les particularismes individuels plutôt qu'un sentiment d'appartenance collective. Bref, selon le frère mariste :

La logique des droits conduit à la négation de la société, car, dans cette logique, il n'y a plus de place pour le normal, c'est-à-dire la majorité.³⁹²

À l'observation de l'évolution de la culture et de la «judiciarisation» des rapports humains,

³⁸⁹ Nous nous inspirons de l'ouvrage de E. Martin Meunier et Jean-Philippe Warren. *Sortir de la «Grande Noirceur».* L'horizon «personnaliste» de la Révolution tranquille, Sillery, Éditions du Septentrion, 2002, p.160

³⁹⁰ DESBIENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté.* Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas, *Op. Cit.*, p.79-81

³⁹¹ «Le gouvernement et l'avortement», *La Presse*, 11 juillet 1971 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, *Op. Cit.*, p.8-9

³⁹² DESBIENS, Jean-Paul. *Les années novembres. Journal 1993-1995*, *Op. Cit.*, p.38

l'intellectuel conclut que la crise des valeurs, débutée en 1970, se perpétue bien au-delà de la Révolution tranquille et va en s'accentuant³⁹³. Au début des années 1990, il croit que les Québécois ont perdu tout sens de ce qu'est vivre en société : au lieu de placer leur confiance des institutions communes, ils préfèrent s'arranger seul ou en groupe de pression pour promouvoir des intérêts égoïstes, sans se soucier du bien commun³⁹⁴. Dans son analyse, il écorche au passage la Révolution tranquille, croyant qu'elle a contribué à la déresponsabilisation de l'individu par rapport à sa collectivité :

La Révolution tranquille, à mon sentiment, nous a amenés à mépriser les solidarités naturelles et la responsabilité personnelle au profit de l'État-providence.³⁹⁵

Le frère mariste jette un énorme pavé dans notre explication de « référence idéalisée » de la Révolution tranquille : les structures étatiques se seraient substituées aux « solidarités naturelles »³⁹⁶ et auraient contribué indirectement à l'atomisation sociale de la société québécoise. Sa déclaration nous laisse toutefois perplexes : jamais, dans l'interprétation de la Révolution tranquille que nous avons relevée, Desbiens n'établit un lien direct entre les changements structurels et la montée de l'État providence. En fait, le seul rapprochement direct qu'il fait avec la notion d'État-providence se trouve dans sa dénonciation du « social » de 1976 : sous la pression du syndicalo-marxisme, l'État québécois n'a eu d'autres choix que de constituer et d'entretenir des programmes sociaux qu'il ne peut pas nécessairement financer³⁹⁷. Or, sous cette optique, la dénonciation de la déresponsabilisation de l'État-providence trouve son origine non dans la Révolution tranquille elle-même mais dans une importante divergence de son évolution. De même, il est difficile d'évaluer les précédents de la déclaration : en 1985, dans son bilan de la Révolution tranquille, Desbiens oppose au défaitisme régnant la vigueur des corps intermédiaires et un nombre important de solidarités qui habitent le Québec³⁹⁸. Entre 1985 et 1992, nous n'avons recensé aucun événement, aucune déclaration qui nous permettraient d'expliquer le changement de position du frère mariste.

³⁹³ DESBIENS, Jean-Paul. « En temps de crise... », *Revue Notre-Dame*, no. 5 (mai 1992) : p.1-13.

³⁹⁴ *Ibid.*, p.8

³⁹⁵ *Ibid.*, p.12

³⁹⁶ Nous n'avons pas trouvé, dans notre documentation, une définition de « solidarités naturelles » chez Desbiens.

³⁹⁷ HÉBERT, Bruno. « Entretiens avec Jean-Paul Desbiens », *Cahiers de Cap-Rouge*, volume 4, no.1, (1976) ; p.34

³⁹⁸ « Je me souviens », *La Presse*, 5 juin 1985 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, *Op. Cit.*, p.325

Par contre, la montée des structures étatiques dans la régulation des rapports sociaux n'est pas la seule accusée de la crise des valeurs. Au premier chef, le coupable est l'incapacité collective de générer et de transmettre une culture commune et porteuse de sens. En 1970, le fardeau de la preuve repose principalement sur les épaules des gens de sa génération qui n'ont pas su mobiliser et stimuler la jeunesse. Vers 1980, le fardeau est partagé : autant les vieux que les jeunes sont responsables de l'échec de la transmission intergénérationnelle, les premiers s'étant tus alors que les seconds disent n'importe quoi. Une décennie plus tard, les jeunes portent seuls le constat d'échec culturel :

[...] Il reste que nous avons été transbordés d'une génération qui avait toutes les réponses (la génération « en possession tranquille de la vérité », comme disait Jean Lesage), dans une génération sans réponse à rien. La génération qui refuse les conséquences, mais qui s'occupe de sa santé.³⁹⁹

L'espoir que Desbiens portait sur les potentialités de la jeunesse dans le renouvellement et la clarification spirituelle et culturelle de la société québécoise⁴⁰⁰ est amèrement déçu : elle a choisi de se replier sur elle-même et d'ériger l'entretien et l'affirmation de l'individualisme, ne se souciant guère de proposer un semblant de projet commun, de référence commune.

Le danger d'un univers culturel confus se reflète dans l'identité et le langage. Le frère mariste est persuadé, à la suite de la Révolution tranquille, que tout débat sur la qualité de la langue est de la poudre aux yeux : aussi longtemps que le ménage ne sera pas effectué dans le domaine des idées, la langue française, la dernière frontière identitaire du Québec, ne saura qu'un véhicule de diffusion de la confusion ambiante⁴⁰¹. Devant le portrait peu élogieux qu'il dresse de son milieu culturel, faut-il s'étonner de le voir défaitiste quant à l'avenir de la qualité du français :

La cause de l'orthographe et de la syntaxe est perdue. La civilisation de l'audiovisuel engendre un nouveau modèle de fonctionnement mental. Des intelligences mosaïques. Quoi que l'école fasse, elle ne dégagera plus qu'un faible pourcentage d'élèves qui auront le goût et la volonté d'apprendre à lire et à écrire.⁴⁰²

Desbiens, dans la recherche des causes de la désagrégation de la pensée et de la langue française

³⁹⁹ DESBIENS, Jean-Paul. *Les Insolences du frère Untel. Texte annoté par l'auteur*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1988, p.90

⁴⁰⁰ « L'âge d'or de la justice », *La Presse*, 23 janvier 1971 in DESBIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel, Op. Cit.*, p.278-279

⁴⁰¹ DESBIENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas, Op. Cit.*, p.83

⁴⁰² DESBIENS, Jean-Paul. *Les années novembres. Journal 1993-1995, Op. Cit.*, p.211

pointe du doigt les médias. La télévision, en particulier, subit ses foudres : il croit qu'il s'agit d'un média superficiel, manquant complètement de sens critique et ne favorisant guère la capacité de concentration et de conceptualisation chez son auditeur⁴⁰³. D'ailleurs, la plupart du temps, la télévision, au lieu de présenter le monde, préfère se montrer elle-même⁴⁰⁴, de faire l'éloge de ses possibilités plutôt que d'informer la population.

Si les médias entretiennent, à son esprit, la confusion inhérente à la langue française, elle s'exprime pleinement dans la sphère politique. Dans la foulée du référendum, Desbiens, il faut le rappeler, pose, comme prérequis d'une solution constitutionnelle, une clarification des idées politiques et du langage. Puisque nous avons déjà mentionné que le langage, à son avis, souffre du syndrome de confusion, son attitude envers la classe politique et ses projets constitutionnels de Meech, de Charlottetown et du référendum de 1995 est prévisible. Par exemple, à l'occasion de l'accord de Charlottetown, le frère mariste observe que l'ensemble des négociations s'avère être un massacre de l'intelligence à coups de publicité et un gaspillage de l'idée de démocratie⁴⁰⁵. En fait, dans le nouvel épisode constitutionnel de 1990-1995, il fait porter le blâme de la confusion politique canadienne et québécoise au Parti Québécois. :

En vérité, ou bien on est fédéraliste, et on négocie le meilleur arrangement possible; ou bien on est indépendantiste, et on va chercher la volonté populaire. [...] c'est tout le débat qui est faux. Il est faux parce que le Parti québécois brouille les cartes en refusant de se présenter pour ce qu'il est : un parti indépendantiste.⁴⁰⁶

En maintenant une position opaque sur l'avenir constitutionnel du Québec, en jouant les trouble-fêtes dans les négociations, le Parti Québécois sape complètement les efforts de réforme constitutionnelle du Canada. Pour le frère mariste, il n'y a qu'un seul moyen de crever l'abcès : il faut un référendum le plus tôt possible sur une question claire :

[...] voulez-vous l'indépendance du Québec, oui ou non? Je souhaite un oui majoritaire : une proportion de 51 pour cent serait largement majoritaire, compte tenu du fait que le oui part avec un manque à gagner « statuaire » de 20 pour cent à 25 pour cent (les anglophones du Québec et la majorité des néo-Québécois). C'est après ce oui que les négociations pourraient s'engager pour de vrai.⁴⁰⁷

⁴⁰³ DESBIENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, Op. Cit., p.61

⁴⁰⁴ DESBIENS, Jean-Paul. *Les années novembres. Journal 1993-1995*, Op. Cit., p.27

⁴⁰⁵ DESBIENS, Jean-Paul. *Journal d'un homme farouche 1983-1992*, Op. Cit., p.331

⁴⁰⁶ *Ibid.*, p.331 et 340

⁴⁰⁷ *Ibid.*, p.259

Tenant compte du résultat du premier référendum, Desbiens ne voit plus l'indépendance du Québec comme une fin en soi mais plutôt comme un argument de poids pour la négociation constitutionnelle : avec la menace de l'indépendance, le Canada n'aurait d'autre choix que de discuter en fonction de satisfaire les intérêts québécois, et non se perdre dans des projets politiques où le pays tente davantage de se définir lui-même et de répondre aux demandes de l'ensemble de ses constituantes.

La démarche référendaire est enclenchée en 1995, sans toutefois recevoir son approbation. En effet, il croit que le Parti Québécois n'a pas eu le courage de soumettre à la population une question décisive sur l'avenir du Québec⁴⁰⁸. Il en conclut ainsi que le P.Q. est obnubilé par son désir de réussir son référendum après l'échec de 1980 plutôt que de s'informer véritablement de la volonté populaire en regard de son avenir collectif :

En démocratie, en effet, le gouvernement est censé représenter la volonté du peuple. En l'occurrence, on a peur de demander et donc de connaître la volonté du peuple. On cherche d'abord à extorquer la réponse que l'on souhaite par toutes sortes d'astuces [...]⁴⁰⁹

S'il se range, non sans hésitation, dans le camp du NON⁴¹⁰, Desbiens est pertinemment conscient que, peu importe les résultats, le dilemme constitutionnel demeurera entier : une victoire du OUI ne peut servir, en vérité, que les politiciens péquistes alors qu'une victoire du NON empêcherait toute reprise de négociations entre Québec et Ottawa⁴¹¹. Le résultat déchirant du 30 octobre 1995 confirme ses appréhensions puisqu'il ne voit pas comment le Québec peut se gouverner lorsque la moitié de sa population est braquée contre l'autre moitié⁴¹². De plus, la déclaration fracassante et inattendue de Jacques Parizeau sur « l'argent et les votes ethniques » l'amène à nouveau à soulever la question de l'identité québécoise⁴¹³. En fait, il s'interroge sur la configuration de l'identité en regard des défis engendrés par les évolutions sociales des années 1980 et 1990, des décades où les communautés ethniques et culturelles se sont multipliées, entraînant une diversification énorme du tissu social du Québec. Pour Desbiens, la diversité culturelle est un phénomène qui mérite d'être préservé et la société ne doit pas viser l'assimilation, mais

⁴⁰⁸ DESBIENS, Jean-Paul. *Les années novembres. Journal 1993-1995, Op. Cit.*, p.369

⁴⁰⁹ *Ibid.*, p.369

⁴¹⁰ *Ibid.*, p.377

⁴¹¹ *Ibid.*, p.369

⁴¹² *Ibid.*, p.387

⁴¹³ *Ibid.*, p.510

l'intégration des communautés culturelles⁴¹⁴. Par contre, il est nécessaire d'établir un lieu commun où peuvent se rejoindre les différentes communautés pour non former une pure mosaïque régulée par des rapports strictement juridiques, mais une véritable nation. Sans surprise, il propose la langue française comme élément commun fondamental : vingt ans après la loi 101, le Québec n'est toujours pas parvenu à établir son unité linguistique et il importe de remédier à cette situation⁴¹⁵. De plus, il attribue à l'école publique la mission de permettre l'intégration des communautés culturelles, d'être le creuset d'une nouvelle culture commune entre l'héritage historique et littéraire du Québec, les nouveaux apports culturels et des modèles universels reconnus⁴¹⁶. Desbiens, dans la tourmente identitaire de 1995, propose un nouveau sens à l'école qui outrepasse simplement la recherche de l'excellence :

[...] une proposition énorme : repenser notre système d'éducation en profondeur pour en faire un porteur d'humanité. Ici, nous ne pensons nullement aux structures [...] Nous pensons aux finalités et aux programmes [...] : programmes de tous les niveaux, du primaire jusqu'à la formation des maîtres inclusivement. Si les présents états généraux ne débouchent pas sur ce chantier, ils n'auront servi que d'alibi à un projet de petite politique.⁴¹⁷

Sa proposition n'est pas sans rappeler sa vision de l'éducation entre 1965 et 1973, où l'école devait résorber les problèmes d'expression politique du Canada français. En d'autres termes, les circonstances de la décennie 1990 lui permettent de dépasser sa « désillusion tranquille » au sujet de l'éducation puisqu'il parvient à nouveau à proposer une interprétation de l'école ayant une portée sociale, culturelle et identitaire : le débat post-référendaire combiné aux États généraux de l'éducation, en 1995, s'avère un moment unique pour réinjecter un sens de l'éducation qui s'avère en droite évolution de l'esprit de la réforme scolaire des années 1960-1970. Par contre, sa critique virulente sur les mesures issues des états généraux⁴¹⁸ nous laisse croire que ses espérances ont été, une fois de plus, mises en échec.

⁴¹⁴ *Ibid.*, p.520-521

⁴¹⁵ *Ibid.*, p.517-519

⁴¹⁶ *Ibid.*, p.521-522

⁴¹⁷ *Ibid.*, p.522

⁴¹⁸ DESBIENS, Jean-Paul (dir.) *L'école, pour quoi faire ?, Op. Cit.*, p.129 et DESBIENS, Jean-Paul. *À l'heure qu'il est. Journal 1996-1997, Op. Cit.*, p.136, p.236 et p.428-435.

Conclusion : la désillusion tranquille chez les intellectuels québécois

Nos analyses textuelles de Jacques Ferron et Jean-Paul Desbiens sont traversées par l'hypothèse de recherche suivante : l'évolution de leur pensée au cours de la Révolution tranquille (1960-1980) témoigne de la « désillusion tranquille », une évolution de leurs idées qui débouchent sur sa critique, voire sa remise en cause partielle ou totale. Pour ce faire, nous avons d'abord relevé leurs attentes et leurs engagements forgés au cours de l'après-guerre et dans la première décennie de la Révolution tranquille. Nous avons ensuite étudié leurs évolutions entre 1970 et 1985 pour déboucher sur un bilan; dans le cas de Desbiens, nous avons prolongé notre enquête jusqu'aux années 1985-1996 pour ajouter à la compréhension de sa désillusion.

Pour Jacques Ferron, la « désillusion tranquille » prend la forme d'une érosion de ses attentes et de ses engagements causée par les développements de la Révolution tranquille. De ses valeurs et de ses engagements, entre 1948 et 1962, nous avons retenu la construction de sa vision de la justice sociale, de la dignité humaine et de sa défense de la langue française; à partir de ces valeurs, il s'engage notamment dans un combat pour l'intégrité de ses concitoyens de la ville de Jacques-Cartier, la promotion de la médecine d'État, le « gauchissement » du nationalisme et l'indépendance. Entre 1970 et 1982, des circonstances tant personnelles que collectives vont graduellement éteindre ses espoirs. La Crise d'Octobre pose un stress énorme à sa vision de la justice et de son rôle en tant qu'intellectuel; la médecine d'État favorise à ses yeux la montée de la science médicale au détriment de la dignité humaine; la montée de la civilisation américaine et la perte du sentiment religieux entraînent son milieu dans le vide de la société de consommation; le rapatriement de la Constitution impose un carcan à toute velléité d'affirmation et de libération nationale. De l'ensemble des changements survenus entre 1960 et 1980, seul son désir d'unilinguisme français se concrétise, par la loi 101. La Charte de la langue française agit comme dernière bouée de sauvetage de sa pensée et de ses engagements dans la définition de l'identité québécoise, le reste de la Révolution tranquille ne s'avérant, pour lui, qu'un grand gaspillage d'argent¹.

Pour Jean-Paul Desbiens, la désillusion tranquille passe avant tout par un conflit

¹ FERRON, Jacques et Pierre L' Héault. *Par la porte d'en arrière. Entretiens*, Montréal, Lanctôt éditeur, 1997, p.75

d'interprétation sur le sens même de la Révolution tranquille. Sa participation, grâce aux *Insolences du frère Untel*, au déclenchement de la Révolution tranquille et, en tant que haut fonctionnaire, à la création du système scolaire moderne, lui permet d'élaborer graduellement une vision idéalisée des changements et de leurs objectifs et de s'approprier le sens de la Révolution tranquille. Pour le frère mariste, les années 1960 à 1970 sont des années exceptionnelles où se sont alliés le courage politique et la volonté populaire d'entreprendre un immense effort de rattrapage et d'harmonisation de l'État et de la société canadienne-française aux conditions de la vie moderne. Ainsi, il ne remet jamais véritablement en question le bien-fondé et la nécessité de la Révolution tranquille, mais il critique fortement, à partir de 1970, son évolution alors que des acteurs sociaux (intellectuels de gauche, syndicats, corps professoral, spécialistes de l'éducation, technocrates, politiciens) parviennent à la détourner à leur profit : les structures, une fois créées, ne furent pas convenablement occupées². Son engagement, en particulier dans le domaine de l'éducation, peut se concevoir comme une tentative infructueuse de rétablir le sens, son sens, de la Révolution tranquille. Du côté de la culture et de l'identité, le jugement de Desbiens est tout aussi sévère : au joual, reflet d'une civilisation sclérosée et refusant l'avenir, a succédé une langue française, certes reconnue par la loi 101, mais témoignant d'une confusion et d'une insignifiance culturelle grandissante. Desbiens déplore la rupture culturelle entre sa génération et les suivantes, que ce soit sur le plan de la spiritualité, des valeurs ou des références culturelles. Dans la vaste transformation de 1960-1980, « des choses et des valeurs ont été perdues. »³

Certes, chaque intellectuel est tributaire de son vécu et de sa personnalité dans la formation de ses idées et de ses engagements entre 1960 et 1980. Toutefois, au-delà des particularités, nous croyons que la comparaison des cheminements de Ferron et de Desbiens peut nous révéler des éléments déterminants quant à la compréhension de la « désillusion tranquille » en tant que phénomène partagé par toute une génération d'intellectuels.

² DESBIENS, Jean-Paul. « Notre réforme de l'enseignement est à la recherche de ses artisans », *Le Devoir*, 17 juin 1969, p.11. Article tiré de BIRON, André (compositeur). *Jean-Paul Desbiens, dossier de presse*. Localisation : Université du Québec à Trois-Rivières, CDDEQ, +BIRD0296

³ DESBIENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, Op. Cit., p.47-48

I - Comparer les attentes : à la source des différentes désillusions tranquilles

Pour mieux comprendre les divergences fondamentales entre leurs « désillusions tranquilles », nous n'avons d'autre choix que de remonter dans les années de préparation de chaque intellectuel, au moment où prennent forme leurs attentes par rapport à l'ère de changements qui s'ouvre en 1960. Nous avons dressé, au début de chaque chapitre, une brève biographie. Il en ressort, en premier lieu, que Ferron et Desbiens appartiennent à la même génération, le premier voyant le jour en 1921 et le second en 1927. Malgré des conditions sociales complètement différentes, des péripeties propres à chaque individu et des lieux de formation intellectuelle spécifiques, tous deux développent une source commune d'engagement, à savoir une préoccupation pour les « sans-voix », les pauvres et les démunis de la société. Chez Ferron, la préoccupation se développe au contact des gens de la Gaspésie, entre 1946 et 1948, et se manifeste notamment dans la défense des habitants de Ville Jacques-Cartier, dans sa dénonciation de la « terrorisation sociale » de la Crise d'Octobre et dans sa tentative de restaurer la parole des internés de St-Jean-de-Dieu; chez Desbiens, la préoccupation prend forme au cours de sa jeunesse démunie et s'exprime dans les *Insolences*⁴, dans sa vision de l'éducation libératrice (la connaissance libère de la pauvreté) ou dans la justification de sa position lors de la Crise d'Octobre (il y a su exprimer, nous dit-il, un sentiment populaire contrairement aux intellectuels de gauche). Enfin, Ferron et Desbiens transforment leurs professions en engagement : plus qu'une simple profession, la médecine, pour Ferron, et l'éducation, pour Desbiens, sont deux univers dans lesquels ils militent; ils en arrivent à la même conclusion, à savoir que seule l'intervention de l'État permettra de corriger les tares inhérentes à la médecine et à l'éducation.

Par contre, l'appartenance à une même génération, le partage d'une même préoccupation pour les sans-voix et l'affirmation commune en faveur de l'intervention étatique ne signifient nullement que Ferron et Desbiens développent des attentes en tout point similaires à l'endroit de la Révolution tranquille. Au chapitre des divergences significatives dans la constitution des attentes des intellectuels, nous ne pouvons passer sous silence l'antériorité des écrits de Ferron par rapport à ceux de Desbiens. À partir de 1948, le médecin-écrivain a l'occasion d'exprimer les changements souhaités, depuis l'établissement de la médecine d'État pour contrecarrer la vénalité de ses confrères médecins jusqu'à

⁴ DESBIENS, Jean-Paul. *Les Insolences du frère Untel*, Ottawa, Éditions de l'Homme, 1960, p.147-148

son engagement littéraire pour redéfinir l'identité canadienne-française, en passant par de son combat pour l'intégrité de ses concitoyens de Ville Jacques-Cartier et son engagement politique envers la libération collective du Québec. La longue préparation de Ferron est déterminante dans sa perception de la Révolution tranquille : il la voit comme un prolongement de son imaginaire dans le réel, un moyen de concrétiser des attentes latentes. Au contraire, Desbiens apparaît subitement dans le paysage intellectuel canadien-français en 1960, d'abord grâce à ses articles au *Devoir* puis grâce au succès inégalé des *Insolences*. Son personnage du frère Untel va devenir un véritable mythe dans le déclenchement de la Révolution tranquille; l'intellectuel, par contre, doit attendre 1965 avant de pouvoir pleinement s'exprimer. Ce retard est primordial dans la constitution de ses attentes par rapport à la Révolution tranquille : à partir de 1965, elles ne portent pas sur des changements réalisables à partir de 1960, mais bien sur les changements réalisés entre 1960 et 1970. De plus, en occupant un poste de haut fonctionnaire au ministère de l'Éducation au moment de la réforme scolaire, il parvient à situer ses actions dans le mouvement de modernisation de la société canadienne-française : plus qu'un acteur annonçant l'ère de changements, il s'identifie comme un des créateurs de la Révolution tranquille et s'en approprie le sens.

La nuance est importante, car de l'antériorité des écrits introduit également une nuance fondamentale dans la constitution même de la « désillusion tranquille ». Pour Ferron, elle deviendra une défaite personnelle : son influence intellectuelle, son œuvre littéraire et ses engagements politiques se sont avérés insuffisants pour insuffler aux transformations les effets escomptés. Pour Desbiens, la désillusion prendra la forme d'un détournement : ses successeurs ont trahi le sens original de la Révolution tranquille et ils l'ont utilisée à leurs propres fins et non en fonction du bien-être collectif.

Quelques caractéristiques communes ne peuvent également gommer les différences idéologiques sous-jacentes aux deux intellectuels. Bien qu'ils soient deux libres-penseurs affichant des réserves quant aux idéologies en place, Ferron et Desbiens n'échappent pas totalement à la division entre la gauche et la droite. La préoccupation de Ferron pour l'aliénation collective, tant politique qu'économique, des Canadiens français en particulier, le rapproche évidemment des idéaux de la gauche. D'ailleurs, c'est l'ensemble de son engagement intellectuel qui est placé sous le sceau de la collectivité : il livre ses batailles au nom de ses concitoyens municipaux, des malades, des fous et, en dernière instance, au nom de l'ensemble des Québécois.

Son écriture même s'inscrit dans la collectivité : elle souhaite une libération collective imminente⁵. La recherche d'un moyen efficace pour assurer une émancipation collective le conduit inévitablement dans l'arène politique où différents groupes proposent des solutions socialistes (le PSQ), indépendantistes (RIN), révolutionnaires (FLQ) ou souverainistes (PQ). De même, il participe à la multiplicité des débats politiques de la Révolution tranquille en créant, en 1963, le Parti Rhinocéros, parti fédéral de dérision, dont l'objectif est de sensibiliser les Québécois au ridicule de la situation constitutionnelle canadienne. À l'opposé, Desbiens se tient loin des partis politiques, et ce, même si les plus influents, tels le Parti libéral de Bourassa ou le Parti Québécois de René Lévesque, l'ont invité à rejoindre leurs rangs en tant que député-vedette. À l'origine de cette méfiance se trouve sa conviction que le choix d'un parti politique est avant tout le choix personnel d'un gouvernement, et non un choix collectif déterminant la destinée entière de la nation. En fait, l'engagement du frère mariste, contrairement à Ferron, privilégie d'abord l'individu. L'émancipation individuelle grâce à l'éducation demeure le leitmotiv fondamental dans plusieurs de ses causes, notamment dans son argumentaire contre la gauche révolutionnaire, son dialogue intergénérationnel et, bien évidemment, tous ses conflits avec les acteurs du monde de l'éducation. Sa préséance de la libération individuelle sur la libération collective le rapproche davantage des idées de droite.

II - Comparer les désillusions tranquilles : éléments similaires, différentes finalités

C'est en l'année 1970 s'enclenchent les mécanismes complexes de la « désillusion tranquille » chez Ferron et Desbiens. Cette coïncidence dans le temps relève bien entendu du poids des événements politiques dans leurs réflexions sur la question nationale; à ce chapitre, deux événements, la Crise d'Octobre et les conséquences du référendum ressortent clairement du lot. La Crise d'Octobre, d'une part, impose aux intellectuels le devoir de se prononcer sans équivoque sur la révolution et la violence en tant que voies d'émancipation pour la société québécoise : nos deux intellectuels, pour des raisons différentes, vont rejeter les propositions de la minorité révolutionnaire. Pour Jacques Ferron, l'aventure révolutionnaire du FLQ est illégitime puisqu'il s'agit d'un mouvement suspect, manipulé par une force extérieure, et dont l'objectif réel est de casser les élans néo-nationalistes du Québec. Pour Jean-Paul Desbiens, les actes et la rhétorique

⁵ L' HÉRAULT, Pierre. *Jacques Ferron, cartographe de l'imaginaire*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1980, p.219

du FLQ sont inadmissibles puisqu'ils mettent en danger la démocratie libérale et, par extension, la liberté individuelle; il s'empresse de dénoncer les enlèvements et d'appuyer la loi des mesures de guerre. Ferron et Desbiens s'entendent également sur l'une des origines possibles de la Crise, à savoir la persistance de l'impasse constitutionnelle et identitaire du Québec, un problème qui, à leurs yeux, se pose depuis le début des années 1960 (1960 chez Ferron, 1963 chez Desbiens). Dans la résorption de l'impasse, les deux intellectuels établissent une vision similaire à même l'expérience d'Octobre : tout projet d'émancipation collective doit être réaliste, modéré, non violent et doit respecter le jeu de la démocratie québécoise et canadienne.

Si Ferron, dans sa recherche d'une émancipation collective, se joint au Parti Québécois dès 1969, il faut attendre l'échec de la conférence de Victoria et l'étapisme de Claude Morin pour compter Desbiens dans ses rangs. Les deux intellectuels se prononceront en faveur de la souveraineté-association et la défaite référendaire de 1980 les oblige à repenser leur position constitutionnelle. Chez Ferron, cette défaite laisse davantage place à l'inconnu qu'au fatalisme : il est encore possible d'imaginer une entente, d'en arriver à un nouveau projet politique émancipateur. Toutefois, le rapatriement de la Constitution, en 1982, neutralise toute aspiration nationaliste et met un terme définitif à toute possibilité libération collective. Pour Desbiens, le tandem référendum-constitution est loin d'être fatal : l'indépendance n'étant plus possible, il s'agit de repenser la politique québécoise et canadienne. Mais avant de repenser la politique, il faut d'abord combler la discrimination introduite par les intellectuels amers de la défaite entre les « bons » et les « mauvais » Québécois et ordonner la langue française, c'est-à-dire définir des idées claires sur l'identité québécoise et son mode d'expression politique. Puisque ces deux étapes ne furent jamais franchies, l'ensemble des entreprises constitutionnelles, entre 1990 et 1995, est jugé sévèrement par le frère mariste. Le Parti Québécois subit notamment ses foudres : il entretient, pour des raisons purement électoralistes, une confusion énorme et tente, en 1995, d'arracher à tout prix une victoire référendaire au lieu de véritablement s'informer de la volonté populaire. La déclaration fracassante de Jacques Parizeau, conjuguée à la division extrême du vote référendaire, replonge Desbiens dans sa réflexion identitaire, une réflexion où la politique s'efface en faveur de l'éducation.

Dans la comparaison de leurs attentes par rapport à la Révolution tranquille, nous avons

relevé que les deux intellectuels espéraient une intervention étatique majeure dans leurs champs professionnels, la santé et l'éducation; leurs demandes se concrétisent par l'adoption de l'assurance-maladie (1970) et la réforme complète de l'éducation (1963-1969). Or, les espoirs fondés dans les réformes institutionnelles sont rapidement déçus. Chez Feron, la médecine d'État, au lieu de graviter autour de la dignité du malade, a plutôt cautionné l'impérialisme médical du docteur Knock : d'énormes infrastructures où sont centralisés et rationalisés les actes médicaux entre les mains des dieux-médecins, ces derniers détenant un savoir médical scientifique au prix de sacrifices humains. Les détenteurs de la science médicale se sont imposés comme les seuls acteurs valables du monde de la santé, repoussant notamment au passage le personnel religieux et leurs pratiques jugées archaïques. Devant le nouveau visage de la médecine, Feron se sent dépassé et dépouillé de son utilité professionnelle; il se réfugie dans la nostalgie d'une pratique médicale traditionnelle, une pratique qu'il avait pourtant vivement dénoncée. De son côté, Desbiens déplore, depuis son siège de directeur de collège, que le ministère de l'Éducation auquel il a participé se soit muté en une immense bureaucratie plus préoccupée d'administration que d'éducation; plutôt que de blâmer le ministère lui-même ou la réforme scolaire pour la dégradation, il pointe du doigt les fonctionnaires. De même, il constate avec un certain déplaisir que la modernisation des structures scolaires a permis de transformer l'école en un laboratoire pour les spécialistes de l'éducation, des jargonneurs enclins à tester des méthodes pédagogiques plutôt que de se soucier de la qualité réelle des connaissances enseignées.

Derrière leurs critiques respectives, Feron et Desbiens sont confrontés à la montée de la rationalité instrumentale⁶, c'est-à-dire l'imposition, par une nouvelle génération de professionnels, de nouvelles techniques et de nouveaux modes de gestions scientifiques et rationnelles par rapport aux pratiques antérieures. En s'imposant rapidement au sein des structures étatiques nouvellement créées, elle conditionne notamment l'évolution de la santé et de l'éducation au Québec. Pour Feron, le règne de la logique au sein de la médecine, plutôt qu'un progrès, est une énorme régression : elle conduit, en dernière instance, à considérer l'homme comme un assemblage

⁶ Nous empruntons ce concept principalement à DION, Léon. *La Révolution déroutée, 1960-1976*, Montréal, Boréal, 1998, p.73

organique dont il s'agit d'entretenir, maintenir ou rétablir la fonctionnalité⁷. Évidemment, le médecin-écrivain rejette la médecine conditionnée par la rationalité instrumentale, sans avoir, toutefois, une solution de rechange à proposer. Pour Desbiens, l'entrée de la rationalité instrumentale dans le monde de l'éducation, tant dans la pédagogie que dans l'administration, a engendré davantage de confusion et de lourdeur que de solutions; il s'y oppose en tentant de « recharger de sens » l'école, en opposant aux théories pédagogiques et aux normes administratives ministérielles sa conviction de l'éducation libératrice.

La comparaison des mécanismes des désillusions tranquilles chez Ferron et Desbiens nous permet de constater que les deux intellectuels soulèvent l'idée que l'affirmation de la société de consommation, au cours de la Révolution tranquille, empêche l'émergence d'une nouvelle civilisation québécoise.⁸ Ferron, par exemple, rejette tous les signes socio-économiques de la société de consommation : l'explosion des banlieues où s'alignent des habitations semblables, la glorification de l'automobile, et la consommation outrageuse des ressources naturelles ne sont guère que des emprunts, des copies de *l'American way of life*. Chez Desbiens, les aspects socio-économiques de la société de consommation posent moins problème⁹ que la culture de masse qu'elle a engendrée : la musique, les médias de masse et même l'humour sont autant de manifestations d'une société québécoise fortement individualiste et incapable de créer une véritable culture commune. La société de consommation, aux yeux des deux intellectuels, pose un défi insurmontable pour l'identité québécoise : pour Ferron, elle normalise la société québécoise aux modes de vie nord-américains, niant l'originalité sociale de la province; pour Desbiens, elle s'avère être une rupture complète avec son univers et ses référents culturels et identitaires.

⁷ L' HÉRAULT, Pierre. *Jacques Ferron, cartographe de l'imaginaire*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1980, p.127-147 et TASCHEREAU, Yves. *La médecine dans l'œuvre de Jacques Ferron*, Montréal, L'Aurore, 1975, p.27-34

⁸ Les plus récentes recherches historiques ont démontré sans l'ombre d'un doute que la société de consommation québécoise n'émerge pas spontanément en 1960 mais se construit graduellement depuis le début du XX^e siècle. (Voir LINTEAU, Paul-André et al. *Histoire du Québec contemporain*, Montréal, Boréal express, 1989. 2 Tomes.) Toutefois, il nous apparaît que Ferron et Desbiens ne prennent acte de ces changements qu'à partir de 1960.

⁹ « J'avoue d'abord que je suis agacé d'entendre condamner la société de consommation. La plupart du temps, la condamnation est hypocrite. L'homme a toujours consommé tant qu'il a pu. S'il consomme davantage depuis quelques années, c'est qu'il y a davantage de biens à consommer. » « Le Pape et la consommation », *A propos*, 17 mars 1974 in DESBIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, Sainte-Foy, les éditions Le Griffon d'argile, 1986, p.284

Leurs réflexions sur le vide de la société de consommation sont amplifiées par l'attestation, chez les deux intellectuels, de la crise religieuse, de la perte d'un univers spirituel commun (ils appartiennent, après tout, à la même génération) dont le mérite était de donner un sens général à la vie. Ferron, au début des années 1960, prend acte de son héritage catholique et entreprend sa réinterprétation et sa revalorisation; quant à Desbiens, il n'a jamais remis en question l'importance de la religion catholique pour sa société et a œuvré en faveur d'une spiritualité renouvelée et contre la désaffection générale de la population envers la religion. Étonnamment, les deux intellectuels jugent sévèrement le Concile du Vatican II, l'accusant, *grossso modo*, d'avoir sacrifié la signification profonde de la religion au profit d'un vain renouveau œcuménique et liturgique, d'une piété de consommation.

Entre la nullité de la société de la consommation et la perte du catholicisme en tant que référence commune, les deux intellectuels trouvent le même refuge identitaire : la langue française. En effet, au terme de la Révolution tranquille, le français apparaît, tant chez Ferron que chez Desbiens, comme le seul trait identitaire de la nation québécoise. Conséquemment, ils appuient inconditionnellement la loi 101. Pour Ferron, toutefois, sa reconnaissance de la Charte française marque la limite de son engagement collectif : le combat pour l'unilinguisme francophone ne se fait plus à son niveau, le niveau de la littérature et de l'imaginaire, mais à un niveau qui le dépasse, celui de la politique. Pour Desbiens, la loi 101 est à la fois une finalité et un commencement. D'une part, elle met un terme définitif au problème du joual, mais, d'autre part, elle doit être le point de départ d'une vaste entreprise visant à ordonner le langage et, par extension, la pensée québécoise, une entreprise qui, à ses dires, n'aura jamais lieu.

Enfin, dans la constitution de leurs désillusions tranquilles, le médecin-écrivain et le frère mariste ne se gênent guère pour lancer des pointes bien senties à certains de leurs adversaires. En fait, à certaines occasions, les commentaires peu élogieux dépassent la simple raillerie pour s'avérer une véritable dénonciation : Ferron et Desbiens accusent des individus et des groupes d'individus d'être des manipulateurs. Dans son interprétation de la Crise d'Octobre, Ferron est intraitable envers les institutions policières et gouvernementales fédérales, le premier ministre Trudeau en tête : ils sont les responsables de la violence qu'a connue le Québec, entre 1963 et 1970. À l'occasion de l'automne 1970, ils ont réalisé un énorme *show* dont l'objectif ultime est de

dégoûter les Québécois de leurs aspirations nationalistes. De même, il accuse ses confrères du monde médical d'avoir sciemment détourné le système public de santé à leur profit au détriment du bien-être du patient. De son côté, Desbiens n'est guère tendre envers les intellectuels québécois de gauche : ils ont tenté de profiter des circonstances exceptionnelles de l'année 1970 pour assouvir leurs ambitions personnelles. En fait, au cours de la décennie 1970-1980, le frère mariste attaque de front l'ensemble de la gauche socialiste québécoise, en particulier la Centrale des enseignants du Québec. Il l'accuse de détourner à son avantage la Révolution tranquille, d'appauvrir l'État québécois à coups de demandes salariales et de programmes sociaux irréalistes ; les réformes, au lieu de profiter à l'ensemble de la société québécoise, ne profitent plus qu'aux syndiqués. Malgré des divergences évidentes de cibles, les accusations répétées, tant chez Ferron que chez Desbiens, généreront un effet similaire, à savoir une forme plus ou moins prononcée de marginalité au sein du monde intellectuel québécois. La recherche acharnée des tréfonds de la Crise d'Octobre engendrera, entre Ferron et la gauche intellectuelle, une certaine distance : le penseur persiste dans sa version alors que ses contemporains sont passés à autre chose et tentent vainement de lui faire abandonner sa cause. Quant à Desbiens, ses positions sans nuances auront pour effet de le mettre en rupture totale avec la gauche intellectuelle québécoise et cette dernière, à ses dires, ne se gêne pas pour le rejeter.

La comparaison des mécanismes des désillusions tranquilles de Jacques Ferron et de Jean-Paul Desbiens nous permet de mettre en lumière un nombre important de similitudes. Ainsi, le poids des événements politiques, la place grandissante de la rationalité instrumentale dans les réformes étatiques, le rejet de la société de consommation, l'attestation de la perte du sentiment religieux, la réduction de l'identité québécoise à la langue française et les accusations de manipulation des événements et du sens de la Révolution tranquille sont autant de sources de désillusionnement que partagent deux intellectuels aussi différents. Pourtant, une similarité dans les processus conduisant à une désillusion tranquille n'équivaut pas automatiquement à une similarité dans sa conception et son expression finale. Cette désillusion conduit Ferron à douter de l'utilité même des changements de la Révolution tranquille : après vingt ans, la société québécoise, au lieu de s'émanciper, de se libérer collectivement, est devenue une banale société nord-américaine, soumise aux impératifs de la consommation, de la science médicale et de la Constitution canadienne ; sa seule originalité est la préservation de la langue française. Au bilan, il

admet que les changements le dépassent complètement : il ne parvient plus en tant que médecin, écrivain ou intellectuel à se raccrocher à la société québécoise moderne, d'où des pointes de nostalgie par rapport à la médecine traditionnelle, la religion de la Contre-Réforme, voire la Grande Noirceur¹⁰. Des deux intellectuels, Ferron est celui qui, à notre avis, ressent le plus cruellement la « désillusion tranquille » puisqu'elle prend la forme d'un échec personnel : il s'est avéré impuissant à influer sur les changements de la Révolution pour que ces derniers se développent en accord avec sa vision de la société québécoise. Au contraire, Desbiens, en général, s'exempte de toute responsabilité quand vient le moment d'analyser la Révolution tranquille : si ses effets ne sont pas ceux qu'il avait originellement espérés, le blâme repose non sur son inaction ou la non-réalisation de ses idées, mais bien sur les détournements opérés par des acteurs identifiables. Les interventions dénonciatrices du frère mariste, de la décennie 1970 jusqu'à 1996, doivent se comprendre comme sa tentative de rétablir ce qu'il considère comme le véritable sens de la Révolution tranquille, un sens gravitant autour de sa conviction dans les possibilités individuelles de l'éducation. À la lumière des divergences de nature de la désillusion tranquille, nous risquons deux définitions. Pour Jacques Ferron, la désillusion tranquille est un phénomène total : les circonstances de la Révolution tranquille, au lieu de permettre l'épanouissement de sa vision du monde, l'ont carrément désagrégée. Son déchirement intense provient du fait qu'il est incapable de concevoir une vision du monde hors de ses attentes formulées entre 1948 et 1970. Son rêve figé et l'évolution de la société sont irréconciliables. Pour Jean-Paul Desbiens, la désillusion tranquille est un phénomène plus limité : s'il n'entretient guère d'espoir dans une amélioration culturelle, le rétablissement du milieu intellectuel ou la clarification de l'identité québécoise, il parvient à maintenir son engagement profond au sein du monde de l'éducation et même, à l'occasion des États généraux de l'éducation de 1996, à outrepasser brièvement sa désillusion en proposant un nouveau projet collectif basé sur l'éducation. Toutefois, la présence des mêmes arguments, à trente ans d'intervalle, nous porte à croire qu'il est incapable de présenter un projet en dehors de son idéal de la Révolution tranquille, d'une part, et que ses tentatives de rétablir le sens de la Révolution tranquille sont généralement vaines, d'autre part.

Jacques Ferron et Jean-Paul Desbiens sont deux intellectuels québécois qui ont

¹⁰ FERRON, Jacques et Pierre L' Héault. *Par la porte d'en arrière. Entretiens*, Montréal, Lanctôt éditeur, 1997, p.27

profondément cru dans leurs engagements respectifs. De même, ils espéraient que la Révolution tranquille pût constituer, d'une manière ou d'une autre, le prolongement de leurs engagements, mais, rapidement, les changements qu'ils ont désirés, annoncés, et même réalisés, les ont nettement dépassés : Ferron, constatant que le Québec a basculé dans le « mauvais côté des choses »¹¹, déboulonne ses critiques de l'ancien régime canadien-français pour y retrouver une forme de nostalgie et de réconfort; Desbiens fige sa pensée dans une idéalisation de la décennie 1960-1970, idéalisation à partir de laquelle il évalue toutes les transformations subséquentes. Présentés ainsi, les deux intellectuels, aux engagements et aux idées parfois opposés, se rejoignent sur un point précis : ils se sont avérés incapables de pousser leurs idées et leurs engagements au-delà des positions prises dans les premiers temps de la Révolution tranquille. En d'autres termes, ils n'ont pas été en mesure de faire la critique de leurs idées et de leurs engagements (Ferron est rongé par le doute, mais ne débouche sur rien d'autre; Desbiens, une fois ses positions consolidées entre 1965 et 1980, ne les change plus par la suite) pour offrir autre chose qu'une vision nostalgique et impuissante à agir sur la réalité (Ferron) ou une dénonciation moralisatrice de ceux qui abusent des institutions et de l'identité (Desbiens).

L'approche comparative permet de transcender les spécificités de chaque intellectuel afin d'ajouter à la compréhension du phénomène de la « désillusion tranquille ». Il serait désormais intéressant d'élargir les comparaisons, de multiplier les études des parcours des intellectuels au cours de la Révolution tranquille, afin de vérifier si les caractéristiques soulevées par notre étude se perçoivent chez d'autres intellectuels. À ce titre, toute nouvelle recherche basée sur le concept de « désillusion tranquille » devra nécessairement porter, à notre avis, sur un individu appartenant à la même génération que Ferron et Desbiens. Ainsi, il est très certain d'y avoir un engagement significatif de l'intellectuel à l'aube de la Révolution tranquille, engagement à la source même de sa « désillusion tranquille ». De ce fait, étudier un intellectuel d'une génération antérieure est risqué puisque ses idéaux et ses engagements se sont formés bien avant le déclenchement de la Révolution tranquille; la maturité intellectuelle atteinte en 1960 lui permet déjà de juger et critiquer les changements en cours, bien avant que leurs premiers effets se fassent sentir.¹² Quant à

¹¹ FERRON, Jacques. *L'amélanchier*, Montréal, VLB éditeur, 1977. 149 p.

¹² L'étude sur Lionel Groulx par Sylvie Beaudreau est très probante à ce sujet BEAUDREAU, Sylvie. « Déconstruire le rêve de nation. Lionel Groulx et la Révolution tranquille », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.56, no1 (été 2002) : p.29-61.

la génération des *baby-boomers*, ses représentants sont beaucoup trop jeunes pour s'engager durant la décennie 1960. De plus, les deux générations ne partagent pas le même univers culturel, les *boomers* étant, en majorité, des « produits » de la Révolution tranquille : s'il était possible de trouver, à la fin des années 1970, des reproches similaires, il fort probable que les raisons derrière les critiques seraient beaucoup trop différentes pour établir une comparaison édifiante pour notre concept de « désillusion tranquille ».

D'ailleurs, en se concentrant sur la totalité du parcours intellectuel de la génération de l'après-guerre entre 1960 et 1980, il serait possible de mieux comprendre l'ensemble de son œuvre. Jusqu'à présent, l'historiographie québécoise explique l'importance des intellectuels dans la critique du régime de Duplessis et la genèse de la Révolution tranquille¹³ mais demeure très succincte sur leur rôle durant la période concernée. En fait, l'histoire intellectuelle québécoise contemporaine demeure un énorme chantier toujours en friche et un ouvrage de référence se fait toujours attendre. Si une telle synthèse avait été mise à notre disposition, nous aurions pu répondre à une interrogation latente de notre recherche par rapport aux conceptions différentes de la « désillusion tranquille » chez Jacques Ferron et Jean-Paul Desbiens : l'influence, sur la pensée d'un intellectuel, de sa participation directe à la construction de l'État québécois. Selon nos recherches, du moins, il apparaîtrait que c'est le travail de Desbiens au sein du ministère de l'Éducation qui lui permet de rejeter le blâme des égarements de la Révolution tranquille sur de tierces personnes; Ferron, au contraire, n'a jamais pris part directement à quelque réalisation majeure de l'époque, se cantonnant à un rôle « d'influence », d'où un énorme sentiment de dépossession de soi lorsque survient le ressac des changements réalisés. La comparaison de plusieurs intellectuels aux rôles semblables à ceux de Desbiens (intellectuels œuvrant pour l'État) et de Ferron (intellectuels d'influence) nous aurait permis de savoir si les définitions des « désillusions tranquilles » que nous proposons pour chaque intellectuel sont circonscrites à leur personne ou s'il est possible d'élargir les définitions de « désillusion totale » et de « désillusion limitée » aux intellectuels québécois aux rôles et aux idées similaires.

¹³ Entre autres : DION, Léon. *Québec 1945-2000 : les intellectuels et le temps de Duplessis*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993. 452p.

BIBLIOGRAPHIE

I - Ouvrages généraux et de consultation

A) Ouvrages de référence historiques :

BALTHAZAR, Louis et Jules Bélanger. *L'école détournée*, Montréal, Boréal, 1989. 214p.

BOURQUE, Gilles, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin. *La société libérale duplessiste*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1994. 435 p

BRUNELLE, Dorval. *La désillusion tranquille*, Montréal, Hurtubise HMH, 1978. 225p.

DION, Léon. *La Révolution déroutée, 1960-1976*, Montréal, Boréal, 1998. 324p.

DUMONT, Fernand (dir.) *La société québécoise après 30 ans de changements*, Québec, IQRC, 1990. 358p.

DUMONT, Fernand, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy. *Idéologies au Canada français 1940-1976. Tome II : les mouvements sociaux – les syndicats*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981. 390p.

GUIDON, Hubert. « La Révolution tranquille : les ombres dans le tableau », », *Bulletin d'histoire politique*, vol.3, no.1 (automne 1994) : p.41-44

GÉRIN-LAJOIE, Paul. *Combats d'un révolutionnaire tranquille*, Anjou, Centre éducatif et culturel inc., 1989. 378p.

LAFOND, Michel-Rémi. *La Révolution tranquille. 30 ans après, qu'en reste-t-il ?*, Hull, Éditions de Lorraine, 1992. 236 p

LINTEAU, Paul-André et al. *Histoire du Québec contemporain : le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal Express, 1989. 834p.

MEUNIER, E-Martin et Jean-Philippe Warren. *Sortir de la « Grande Noirceur ». L'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, Sillery, Éditions du Septentrion, 2002. 207p

MONPETIT, Éric et Christian Rouillard. « La Révolution tranquille et le réformisme institutionnel. Pour un dépassement des discours réactionnaires sur l'étatisme québécois », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol.4, no.1, 2001 : p.1119-139

PAGÉ, Jean-Charles, *Les fous crient au secours!*, Montréal, Éditions du Jour, 1961. 156p.

PELLETIER, Réjean. « La Révolution tranquille » in Daigle, Gérard (dir) *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1992. p.609-624

PRATT, Michel. *Jacques-Cartier, une ville de pionniers, 1947-1969*, Longueuil, Société historique du Marigot en 1994

ROY, Fernande. *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*, Montréal, Boréal, 1993. 127p.

SIMARD, Jean-Jacques. *La longue marche des technocrates*, Laval, Éditions Albert Martin, 1979. 198p.

TURGEON, Luc. « La grande absente. La société civile au cœur des changements de la Révolution tranquille », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol.2, no1, 1999 : p.35-56

VOISINE, Nive (dir.) *Histoire du catholicisme québécois. Le XX^e siècle, Tome 2 : de 1940 à nos jours*, Québec, Boréal, 1984. 425p.

WALLOT, Hubert. *La danse autour du fou : survol de l'histoire organisationnelle de la prise en charge de la folie au Québec depuis les origines jusqu'à nos jours, Volume 1 : La chorégraphie globale*, Beauport, publications M NH, 1998. 456p

B) Ouvrages de référence sur l'histoire intellectuelle :

BEAUDREAU, Sylvie. « Déconstruire le rêve de nation. Lionel Groulx et la Révolution tranquille », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.56, no1 (été 2002) : p.29-61.

BRUNET, Manon et Pierre Lanthier. *L'inscription sociale de l'intellectuel*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2000. 382p.

DEGAGNÉ, Sébastien. « Sur la gauche et l'extrême gauche au Québec : 30 ans après mai 1968 », *Bulletin d'histoire politique*, vol.6, no.1 (automne 1997) : p.75-87

DION, Léon. *Québec 1945-2000 : les intellectuels et le temps de Duplessis*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993. 452p.

DUMONT, Fernand. « L'intellectuel et le citoyen », *Possibles*, volume 17, no.3-4 (été-automne 1993) : p.319-333

FORTIN, Andrée. *Passage de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'université Laval, 1993. 406p

FORTIN, Andrée. « Révolutions tranquilles, collectives et personnelles », *Bulletin d'histoire politique*, vol.3, no.1 (automne 1994) : p.55-61

GAGNON, Alain-G. « Les intellectuels et le politique : le Québec des années 1960 », *Bulletin d'histoire politique*, vol.3, no.1 (automne 1994) : p.63-69

GAUVREAU, Michael. *The Catholic Origins of Quebec's Quiet Revolution, 1931-1970*, Montréal, McGill-Queen University Press, 2005. 501p.

GÉLINAS, Xavier. « La droite intellectuelle et la Révolution tranquille : le cas de la revue *Tradition et Progrès*, 1957-62 », *The Canadian Historical Review*, volume 77, no.3 (septembre 1996) : p.353-387

HUDON, Raymond et Réjean Pelletier. « Les dimensions de l'engagement intellectuel » in HUDON, Raymond et Réjean Pelletier (dir) *L'engagement intellectuel. Mélanges en l'honneur de Léon Dion*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1991 ; p.1-38

JACQUES, Daniel. « Histoire du désenchantement de la société québécoise », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle*, no3 (hiver 1995) : p.45-60

LAMONDE, Yvan. *Histoire sociale des idées au Québec. Volume 2 : 1896-1929*, Montréal, Éditions Fides, 2004. 317p.

LAMONDE, Yvan. « L'historien des idées et la littérature personnelle », *Tangence (Authenticité et littérature personnelle)*, no.45, (octobre 1994) : p.10-15.

LATOUCHE, Daniel. « Les intellectuels et le Parti Québécois », *Bulletin d'histoire politique*, vol.3, no.1 (automne 1994) : p.85-90

LEMOYNE, Jean. « L'atmosphère religieuse au Canada français », *Cité libre*, numéro 12 (mai 1955) : p.1-14.

MEUNIER, E.-Martin. « Jacques Grand'Maison et la Révolution tranquille », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, volume 3, no.2 (printemps 2003) : p.149-191

ORY, Pascal et Jean-François Sirinelli. *Les intellectuels en France, de l'Affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1992. 271p.

PARENTEAU, Roland. « Les intellectuels et le politique dans les années 1960 », *Bulletin d'histoire politique*, vol.3, no.1 (automne 1994) : p.45-54

POMEYROL, Catherine. « Comment fait-on l'histoire des intellectuels au Québec ? » in LEYMARIE, Michel et Jean-François Sirinelli (dir). *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, Paris, Presses universitaires de France, 2003 : p.107-122

RYAN, Pascal. « Des intellectuels en Europe et en Amérique. Un état de la question », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, volume 4, no.1 (automne 2003) : p.9-37

SOULET, Marc Henry. *Le silence des intellectuels. Radioscopie de l'intellectuel québécois*, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1987. 219p.

WARREN, Jean-Philippe. « L'inquiétude des révolutionnaires tranquilles. Bref essai d'analyse d'un sentiment », *Argument*, volume 4, no.2 (printemps-été 2002) : p.75-92

II – Corpus Jacques Ferron

A) Les études sur la vie et l'œuvre de Jacques Ferron :

CANTIN, Pierre. *Jacques Ferron, polygraphe : essai bibliographique suivi d'une chronologie*, Montréal, Éditions Bellarmin, 1984. 548p.

GARAND, Dominique « Ferron face à Trudeau : variations polémiques » in « Jacques Ferron, le « Grand inannexable » », *Possibles*, volume 29, numéro 3-4 (été-automne 2005) : p.92-109

GAUVREAU, Luc. « L'an premier de la mécréance » in « Jacques Ferron, le « Grand inannexable » », *Possibles*, volume 29, numéro 3-4 (été-automne 2005) : p.127-138

DE ROUSSAN, Jacques. *Jacques Ferron, 4 itinéraires*, Québec, Presses universitaires du Québec, 1971. 95p.

L' HÉRAULT, Pierre. *Jacques Ferron, cartographe de l'imaginaire*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1980. 293p.

MARCEL, Jean. *Jacques Ferron malgré lui*, Montréal, Parti pris, 1978. 285p. Collection « Frères chasseurs. »

MERCIER, Andrée. *L'incertitude narrative dans quatre contes de Jacques Ferron*, Québec, Nota bene, 1998. 170p.

MICHAUD, Ginette et Patrick Poirier. *L'Autre Ferron*, Fides, 1995. 466 p.

MORNEAU, François. « Le Parti Rhinocéros, phénomène de contre-culture », *L'Action nationale*, vol.73, no.5 (janvier 1984) : p.447-457.

OLSCAMP, Marcel, *Le Fils du notaire. Jacques Ferron 1921-1949. Genèse intellectuelle d'un écrivain*, Montréal, Fides, 1997. 425 p.

PAULIN, Marguerite. *Jacques Ferron. Le médecin, le politique et l'écrivain*, Montréal, XYZ éditeur, 2006. 165p.

PELLETIER, Jacques et Pierre L'Héault. « L'écrivain est un cénobite, entrevue avec Jacques Ferron », *Voix et Images*, vol. 8, n° 3 (printemps 1983) : p.397-405

POIRIER, Patrick (dir.) *Jacques Ferron, autour des commencements / suivi de Les rats de Jacques Ferron*, Montréal, Lanctôt Éditeur, 2000. 357p. Collection « Cahier Jacques Ferron. »

SMITH, Donald. *Les idées sociales dans l'œuvre de Jacques Ferron*, Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1979. 4 microfiches.

TASCHEREAU, Yves. *Le Portuna. La médecine dans l'oeuvre de Jacques Ferron*, l'Aurore, 1975. 120 p. Collection « L'Almélanchier-essai ».

B) Les textes de Jacques Ferron :

FERRON, Jacques. *Papa Boss*, Montréal, Édition Parti pris, 1966. 142p.

FERRON, Jacques. *Historiettes*, Montréal, Éditions du Jour, 1969. 182p.

FERRON, Jacques. *Cotnoir; suivi de La barbe de François Hertel*, Montréal, Éditions du Jour, 1970. 127p.

FERRON, Jacques. *Le salut de l'Irlande*, Montréal, Éditions du Jour, 1970. 148p.

FERRON, Jacques. *Du fond de mon arrière-cuisine*, Montréal, Éditions du Jour, 1973. 290p.

FERRON, Jacques. *Escarmouches : la longue passe*, Montréal, Leméac, 1975. 2 volumes.

FERRON, Jacques. *L'amélanchier*, Montréal, VLB éditeur, 1977. 149p.

FERRON, Jacques. *Rosaire. Précédé de L'exécution de Maski*, Montréal, VLB éditeur, 1981. 197p.

FERRON, Jacques. *Les lettres aux journaux. [Colligées et annotées par Pierre Cantin, Marie Ferron et Paul Lewis]*, Montréal, VLB éditeur, 1985. 586p.

FERRON, Jacques. *La conférence inachevée, Le pas de Gamelin et autres récits*, Montréal, VLB Éditeur, 1987. 238p.

FERRON, Jacques. *Contes*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1998, 378p.

FERRON, Jacques. *Les confitures de coing*, Montréal, L'Hexagone, 1990. 190p.

FERRON, Jacques. *Les Roses sauvages*, Montréal, VLB éditeur, 1990. 246p.

FERRON, Jacques et Pierre L'Hériault. *Par la porte d'en arrière. Entretiens*, Montréal, Lanctôt éditeur, 1997. 318p.

FERRON, Jacques. *Papiers intimes : fragments d'un roman familial : lettres, historiettes et autres textes [Édition préparée et commentée par Ginette Michaud et Patrick Poirier]*, Montréal, Lanctôt Éditeur, 1997. 444p.

FERRON, Jacques et Martin Jalbert. *Jacques Ferron, éminence de la Grande corne du Parti rhinocéros*, Montréal, Lanctôt éditeur, 2003. 188p.

FERRON, Jacques. « La pompe et le bâton. Conférence inédite de Jacques Ferron sur l'art, l'État et la nation », conférence prononcée au congrès de la Faculté de commerce de l'État du Québec le 19 janvier 1963 présentée par Luc Gauvreau. « La conférence inattendue » in « Jacques Ferron, le « Grand inannexable », *Possibles*, volume 29, numéro 3-4, été-automne 2005 : p.21-26

FERRON, Jacques. *Chroniques littéraires, 1961-1981*, Montréal, Lanctôt éditeur, 2006. 642p. Collection « Cahiers Jacques-Ferron » Édition préparée par Luc Gauvreau.

C) La correspondance de Jacques Ferron :

FERRON, Jacques et Julien Bigras. *Le désarroi. Correspondance*, Montréal, VLB éditeur, 1988. 176p.

FERRON, Jacques. *Une amitié bien particulière. Lettre de Jacques Ferron à John Grube, Canada*, Boréal, 1990. 255p.

FERRON, Jacques. *Textes épars (1935-1959)*, édition préparée par Pierre Cantin, Luc Gauvreau et Marcel Olscamp, Montréal, Lanctôt Éditeur, 2000. 226p.

FERRON, Jacques et François Hébert. « Vous blaguer sûrement... » *Correspondance*, Montréal, Lanctôt éditeur, 2000. 154p. Collection « Cahier Jacques Ferron. »

FERRON, Jacques. *Tenir boutique d'esprit. Correspondance et autres textes [1941-1965]*, Montréal, Lanctôt Éditeur, 2004. 146p. Collection « Cahier Jacques Ferron. »

FERRON, Jaques et André Major. « Nous ferons nos comptes plus tard. » *Correspondance (1962-1983)*, Montréal, Lanctôt éditeur, 2004. 126p. Collection « Cahiers Jacques Ferron. »

D) Ressources en ligne :

GAUVREAU, Luc (dir.) Site Internet « Jacques Ferron, écrivain ». <http://www.ecrivain.net/ferron/> [En ligne]. Page consultée le 28 mars 2006.

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. Site Internet. « Jacques Ferron, conteur du pays incertain. *Les Archives de Radio-Canada.* http://archives.radio-canada.ca/IDD-0-72-1636/arts_culture/jacques_ferron/. Mise à jour : 26 avril 2005. [Page consultée le 5 décembre 2006.]

VILLEDIEU, Yanick. Site Internet « Jacques Ferron, écrivain et médecin ». *Les Années Lumières*. http://www.radio-canada.ca/actualite/v2/anneeslumiere/niveau2_2341.shtml. Mise à jour : 13 mars 2005. [Page consultée le 5 décembre 2006.]

III – Corpus Jean-Paul Desbiens

A) Les études sur la vie et l’œuvre de Jean-Paul Desbiens :

BOUBONNAIS, Nicole. « La liberté à l'essai ou *Les Insolences du Frère Untel* ». Archives des lettres canadiennes au Québec. *L'Essai et la presse d'idées*, Montréal, Fides, 1985 : p.576-589.

DASSYLA, Martial. « L'Église catholique du Québec et « l'épreuve » de la Révolution tranquille. Première partie : la condamnation du Frère Untel. » *Bulletin d'histoire politique*, vol.10, no.2 (hiver 2002) : p.113-122.

FOURNIER, Alain. *Un best-seller de la Révolution tranquille : Les Insolences du Frère Untel*, Québec, Centre de recherche en littérature québécoise de l'Université Laval, 1988. 159p.

FOURNIER, Alain. *Étude de sociologie de la littérature : Les Insolences du Frère Untel*, Ottawa, Bibliothèque national du Canada, 1988. 3 microfiches.

LACOMBE, Pierre (réal.) *Jean-Paul Desbiens, enregistrement vidéo*, Montréal, Montion international, 1999. 56min.

B) Les textes de Jean-Paul Desbiens :

DESBIEENS, Jean-Paul (Frère Untel). *Les Insolences du Frère Untel*, Ottawa, Éditions de l'Homme, 1960. 158p.

DESBIEENS, Jean-Paul. *Sous le soleil de la pitié*, Montréal, Éditions du Jour, 1965. 122p.

DESBIEENS, Jean-Paul. « Notre réforme de l'enseignement est à la recherche de ses artisans », *Le Devoir*, 17 juin 1969, p.11. Article tiré de BIRON, André (compositeur). *Jean-Paul Desbiens, dossier de presse*. Localisation : Université du Québec à Trois-Rivières, CDDEQ, +BIRD0296

DESBIEENS, Jean-Paul. « Lignes de départ » (Éditorial), *La Presse*, Jeudi 21 mai 1970, p.4. Article tiré de BIRON, André (compositeur). *Jean-Paul Desbiens, dossier de presse*. Localisation : Université du Québec à Trois-Rivières, CDDEQ, +BIRD0296.

DESBIEENS, Jean-Paul. « La quantité de la langue », *La Presse*, 8 mai 1971, p.A4. Article tiré de BIRON, André (compositeur). *Jean-Paul Desbiens, dossier de presse*. Localisation : Université du Québec à Trois-Rivières, CDDEQ, +BIRD0296

DESBIEENS, Jean-Paul. « Bureaucratie et participation », *La Presse*, 24 juillet 1971, p.4. Article tiré de BIRON, André (compositeur). *Jean-Paul Desbiens, dossier de presse*. Localisation : Université du Québec à Trois-Rivières, CDDEQ, +BIRD0296

DESBIEENS, Jean-Paul. « Comment peut-on être québécois ? », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 1, no.1 (1972-1973) : p.9-17

DESVIENS, Jean-Paul. *Dossier Untel*, Montréal, Éditions du Jour, 1973. 332p.

DESVIENS, Jean-Paul. « Antiquum documentum », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 1, no.2 (1972-1973), p.69-73

DESVIENS, Jean-Paul. « Le tableau noir », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 2, no.3 (1974) ; p.55-64

DESVIENS, Jean-Paul. « Quoi dire aux Québécois ? », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 4, no.1 (1976) : p.17-29

DESVIENS, Jean-Paul. « Langue et littérature », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 5, no.1 (1977) : p.7-15

DESVIENS, Jean Paul. « Remarques sur l'école... », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 5, no.2 (1977) : p.59-69

DESVIENS, Jean-Paul. « Les propos du mardi », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 5, no.3 (1977) ; p.76-82

DESVIENS, Jean-Paul. « Aux directeurs d'écoles », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 6, no.2 (1978) : p.7-21

DESVIENS, Jean-Paul. « L'évolution politique et culturelle du Québec », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 7 no.2 (1979) : p.49-66

DESVIENS, Jean-Paul. « Présence de l'Église et leadership chrétien », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 7, no.4 (1979) : p.25-42

DESVIENS, Jean-Paul. *Appartenance et liberté. Propos recueillis par Louise Bouchard-Accolas*, St-Nazaire, Éditions JCL, 1983. 190p.

DESVIENS, Jean-Paul. *L'actuel et l'actualité*, Ste-Foy, Éditions Le Griffon d'Argile, 1986. 438p.

DESVIENS, Jean-Paul. *Les Insolences du frère Untel. Texte annoté par l'auteur*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1988. 257p.

DESVIENS, Jean-Paul. « En temps de crise... », *Revue Notre-Dame*, no. 5 (mai 1992) : p.1-13

DESVIENS, Jean-Paul. *Journal d'un homme farouche, 1983-1992*, Montréal, Boréal, 1993. 362p.

DESVIENS, Jean-Paul. *Les années novembres : journal 1993-1995*, Montréal, Éditions LOGIQUES, 1996. 542p.

DESBiens, Jean-Paul (dir.) *L'école, pour quoi faire ?*, Montréal, Les Éditions LOGIQUES, 1996. 151p.

DESBiens, Jean-Paul. *À l'heure qu'il est : journal 1996-1997*, Montréal, Éditions LOGIQUES, 1998. 493p

DESBiens, Jean-Paul. *Ainsi donc : journal 1998-1999*, Montréal, Éditions LOGIQUES, 2000. 410p.

DESBiens, Jean-Paul. *Je te cherche dès l'aube : journal 2001-2002*, Montréal, Stanké, 2002. 358p.

DESBiens, Jean-Paul. *Comme un veilleur : journal 2002-2003*, Sillery, Septentrion, 2004. 370p.

HÉBERT, Bruno. « Entretiens avec Jean-Paul Desbiens », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, volume 4, no.1, (1976) : p.31-41

HÉBERT, Bruno. « Jean-Paul Desbiens raconte l'héritage du frère Untel », *Les Cahiers de Cap-Rouge*, vol.7, no.2 (1979) : p.10-31

C) Coupures de journaux sur Jean-Paul Desbiens :

CLICHE, Pierre et Julien Painchaud. « Face à face avec le frère Desbiens », *Le Quartier latin*, vol. 52, n° 1, 17 septembre 1969, p.23-26. Article tiré de BIRON, André (compositeur). *Jean-Paul Desbiens, dossier de presse*. Localisation : Université du Québec à Trois-Rivières, CDDEQ, +BIRD0296.

LAPIERRE, Lise. « Jean Paul Desbiens. Ça m'écoeure. », *Photo Journal*, Semaine du 17 au 23 août 1970, p.11. Article tiré de BIRON, André (compositeur). *Jean-Paul Desbiens, dossier de presse*. Localisation : Université du Québec à Trois-Rivières, CDDEQ, +BIRD0296

MORRIER, Bernard. « Le frère Untel d'accord avec les visées, non avec les moyens de la contestation », *La Presse*, mercredi 23 octobre 1968. Article tiré de BIRON, André (compositeur). *Jean-Paul Desbiens, dossier de presse*. Localisation : Université du Québec à Trois-Rivières, CDDEQ, +BIRD0296

P. B-C. « Le Frère Untel » raconte l'histoire de l'éducation au Québec », *La Presse*, 21 mai 1965. Article tiré de BIRON, André (compositeur). *Jean-Paul Desbiens, dossier de presse*. Localisation : Université du Québec à Trois-Rivières, CDDEQ, +BIRD0296

PELLETIER, Réal. « Le frère Untel préconise un système scolaire public « au moins » multiconfessionnel », *Le Devoir*, 21 mai 1965. Article tiré de BIRON, André (compositeur). *Jean-Paul Desbiens, dossier de presse*. Localisation : Université du Québec à Trois-Rivières, CDDEQ, +BIRD0296.

D) Ressources en ligne :

POTVIN, Laurent. *Le frère Untel parmi nous. Prophète ou visionnaire ?*, Québec, 2008, p.70. Texte inédit pour *Les Classiques des Sciences sociales*. Disponible en ligne : UQAC, *Les Classiques des sciences sociales*, [page consultée le 7 avril 2009], adresse URL : http://classiques.uqac.ca/contemporains/potvin_laurent/frere_untel_parmi_nous/frere_untel_parmi_nous.html

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. Site Internet. « Le coup d'éclat du frère Untel ». *Les Archives de Radio-Canada*.

http://archives.radio-canada.ca/IDC-0-10-1706-11720/vie_societe/insolences_frere_untel/clip1. Mise à jour : 6 septembre 2005 [Page consultée le 5 décembre 2006.]